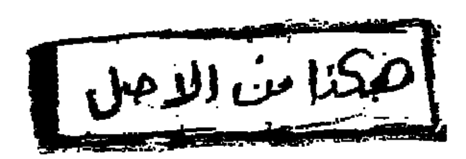


Le Monde

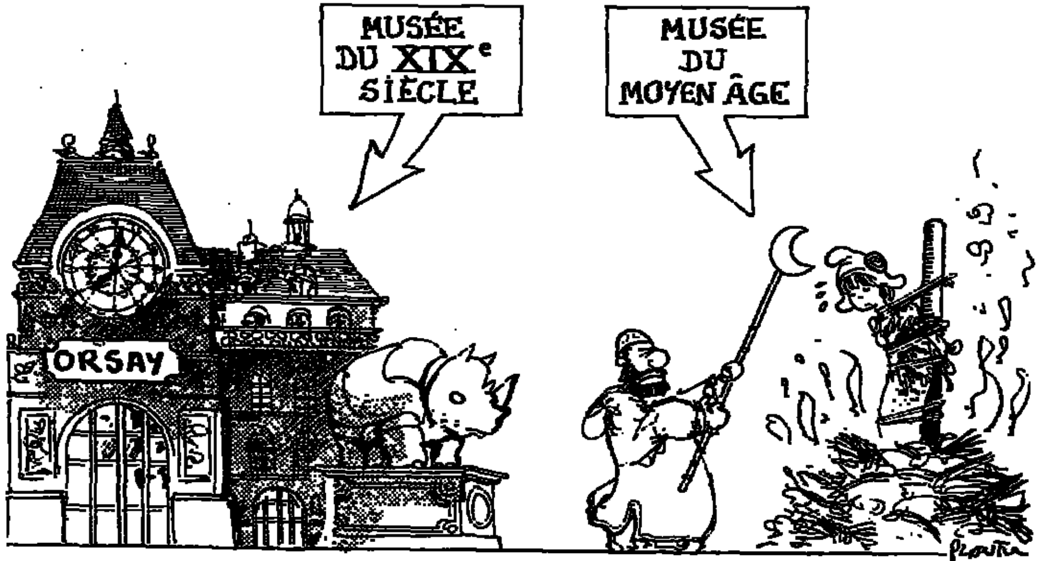
CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15779 – 7 F | JEUDI 19 OCTOBRE 1995 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les socialistes jugent « inopportune » la rencontre entre M. Chirac et M. Zeroual

Les enquêteurs soulignent les similitudes entre les deux attentats commis dans le RER parisien

HUIT BLESSÉS, dont cinq gravement atteints, étaient toujours hospitalisés, mercredi matin, au lendemain de l'attentat commis, mardi 17 octobre, sur la ligne C du RER à Paris. Les enquêteurs soulignent les similitudes de cet attentat avec celui qui avait fait sept morts et quatre-vingt-quatre blessés le 25 juillet, à la station Saint-Michel du RER. Selon eux, il ne fait guère de doute que les auteurs de l'attentat sont des islamistes algériens.

Le ministre de l'intérieur a annoncé un renforcement du plan « Vigipirate », *« en demandant à l'armée des militaires supplémentaires »*. Jean-Louis Debré a ajouté que, depuis la mise en place de ce plan, 1 850 000 personnes ont été contrôlées et 10 000 ont été refoulées hors de France. S'exprimant à l'Assemblée nationale, mardi, le premier ministre a appelé les Français à ne céder *« ni à la psychose ni à la fatalité des attentats »*. Alain Juppé a affirmé que *« la France n'a aucune intention de faire la moindre ingérence dans les affaires intérieures de l'Algérie »*. Evoquant la rencontre annoncée depuis dix jours et fixée au 22 octobre entre Jacques Chirac et le président algérien, Liamine Zeroual, M. Juppé a déclaré : *« La France considère que la solution aux difficultés que rencontre aujourd'hui l'Algérie (...) doit s'appuyer sur un dialogue avec tous ceux qui récusent la violence »*. Toutefois cette rencontre est critiquée par les dirigeants socialistes. Successivement, Lionel Jospin, Pierre Mauroy et Claude Estier ont déclaré qu'elle était *« inopportune »*, ce dernier allant jusqu'à affirmer que M. Chirac *« a choisi de cautionner »* la candidature de M. Zeroual à l'élection présidentielle algérienne.



Lire pages 6, 7 et 8 et notre éditorial page 15

Les marchés financiers continuent à sanctionner le franc

LE FRANC faisait l'objet de nouvelles attaques, mercredi 18 octobre. Il est tombé jusqu'à un cours de 3,5190 francs pour un deutschemark. Mardi, la devise française avait déjà cédé 2 centimes face à la monnaie allemande. Les déclarations du ministre de l'économie et des finances, le même jour, ont été mal accueillies par les investisseurs. Jean Arthuis a évoqué *« l'impatience »* du gouvernement à voir baisser les taux d'intérêt, propos perçus comme une tentative de pression sur la Banque de France ou, plus grave, comme l'amorce d'un conflit entre le gouvernement et l'institut d'émission.

Le répit dont avait bénéficié le franc après la décision du procureur de la République de Paris, Bruno Cotte, de ne pas ouvrir d'information judiciaire contre Alain Juppé aura été bref. La monnaie française est d'autant plus fragile que le dollar est également faible, ce qui, par ricochet, renforce le mark. Les opérateurs s'inquiètent de la persistance d'un important déséquilibre commercial entre les Etats-Unis et le Japon.

Lire page 34

Un poète lituanien de la caméra



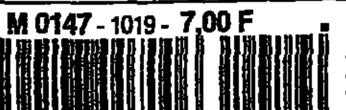
SHARUNAS BARTAS

IL A TRENTE ANS, il est né et vit en Lituanie, entre les espoirs d'une petite République et les lourdes survivances de l'ex-empire soviétique. S'y vouloir cinéaste semble relever de l'inconscience. Pas pour Sharunas Bartas, dont les deux premiers films, *Trois jours* (1991) et *Corridor* (1994), sont sortis mercredi : l'exigence de son regard sur un monde hostile et opaque détermine son travail de poète de la caméra.

Ses films, mais aussi le dispositif de production autarcique qu'il s'est fabriqué dans les environs de Vilnius, les alliances nouées autour de lui – avec une poignée de complices baltes ou russes, avec son interprète, Katerina Golubeva, si belle et si amoureusement filmée, avec cet *alter ego* français qu'est devenu Leos Carax –, suggèrent la naissance, autour de Bartas, d'un pôle d'invention et de solidarité imposé par la puissance de sa vision et la rigueur de son art.

Lire page 29

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 1019 - 7,00 F

Les valeurs protestantes séduisent de plus en plus de catholiques

LES PROTESTANTS, qui sont *700 000 en France*, ont tous les motifs de se réjouir à la lecture d'une enquête d'opinion, rendue publique, mercredi 18 octobre, par la Fédération protestante de France, la première de cette ampleur depuis quinze ans. Ce sondage confirme l'existence d'une « mouvance » de plus en plus large, attirée par les valeurs de tolérance, de laïcité, de respect des minorités et de refus des extrêmes, chères au protestantisme. Cette attraction s'exerce notamment sur des catholiques, *en froid* avec leur Eglise sur les questions de morale ou de discipline et séduits par un esprit de liberté jugé supérieur chez les protestants. Ce sondage passe par ailleurs au crible les questions liées à l'identité protestante ou à l'attitude éthique et politique des héritiers de la Réforme.

Lire page 11

Pas de discrimination à rebours pour les femmes européennes

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Jusqu'où peut-on pratiquer l'« action positive » en faveur des femmes sur le marché de l'emploi au sein de l'Union européenne ? A qualifications égales, une administration ou une entreprise sont-elles en droit de systématiquement privilégier la femme, afin de redresser un équilibre rompu depuis le paradis terrestre, mais quitte, alors, à ce que ce soit l'homme, le candidat mâle à un emploi, qui fasse les frais d'une injustice ?

Interrogée par le tribunal fédéral allemand du travail, la Cour européenne de justice de Luxembourg a estimé, dans un arrêt rendu le 17 octobre, que la directive européenne de 1976 sur l'« égalité de traitement entre hommes et femmes » imposait des limites à l'*« action positive »*. Cette directive, selon la cour, ne devait pas entraîner une discrimination à rebours.

Elle a ainsi donné raison au plaignant, Eckard Kalanke, un ingénieur jardinier paysagiste, candidat à la direction du service des espaces verts de la ville de Brême, évincé par sa collègue Heike Glissmann, en vertu de la loi du Land de Brême sur l'égalité entre hommes et femmes dans les services publics. Celle-ci indiquait qu'en cas de qualification égale, les femmes, à condition d'être sous-représentées dans l'administration concernée, doivent bénéficier d'une priorité d'embauche.

Dans son ordonnance de renvoi devant la Cour européenne, le tribunal fédéral du travail observait qu'un régime de quota *« peut contribuer à surmonter à l'avenir des désavantages actuellement subis par les femmes et perpétuant les inégalités du passé, dans la mesure où il crée l'habitude de voir les femmes assumer également certaines fonctions plus prestigieuses »*.

Sourde à de telles considérations, la Cour européenne a constaté que ce qu'impose en premier lieu la directive, c'est *« l'absence de toute discrimination fondée sur le sexe, soit directement, soit indirectement »*. Or, souligne-t-elle, une règle nationale qui, à qualification égale, privilégie automatiquement les femmes, entraîne bel et bien une telle discrimination. La directive ajoute cependant que ce principe de base de l'égalité de traitement *« ne fait pas obstacle aux mesures visant à promouvoir l'égalité des chances entre hommes et femmes... »*.

La Cour n'oublie pas une recommandation du conseil des ministres de 1984, plaidant pour la promotion des actions en faveur des femmes. Elle estime néanmoins que cette disposition, visant *« à éliminer ou à réduire les inégalités de fait pouvant exister dans la réalité de la vie sociale »*, dans la mesure où elle apparaît comme une dérogation à un droit individuel fondamental (l'égalité des chances), doit être *« d'interprétation stricte »*.

Tel n'est pas le cas de la loi de Brême, puisqu'elle garantit *« la priorité absolue et inconditionnelle aux femmes »*.

Pauline Green, la présidente du groupe socialiste du Parlement européen, a déploré l'indifférence ainsi manifestée par la Cour à l'égard *« des difficultés du monde du travail pour les femmes en Europe »*.

Philippe Lemaitre

Haïti sur la voie de la démocratie

PORT-AU-PRINCE
de notre envoyé spécial

La marée des boat-people haïtiens, hantise des responsables américains, s'est calmée. En un an, les garde-côtes ont capturé moins de réfugiés qu'en une seule journée de l'été 1994, au faîte de l'exode. C'est la preuve, selon la Maison Blanche, du succès de la politique qui a permis le retour du président Jean-Bertrand Aristide, il y a un an, et le rétablissement de la démocratie en Haïti.

Le président Bill Clinton, qui avait envoyé ses troupes en éclaireurs, partage ce succès avec les Nations unies, dont les « casques bleus » ont pris le relais des GI il y a un peu plus de six mois.

Le départ du contingent onusien, dont le mandat s'achève en principe en février prochain, permettra de juger si la jeune démocratie haïtienne a durablement pris racine. Le débat rebondit aujourd'hui sur la scène politique américaine, où Haïti demeure un enjeu permanent. En témoigne la virulence des attaques républicaines contre le « succès haïtien » de la Maison Blanche.

Peu avant la célébration du premier anniversaire du retour du président Aristide, marquée par la visite à Port-au-Prince, dimanche 15 octobre, du vice-président Al Gore et du secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, le ténor du Parti républicain, Robert Dole, montait à l'assaut pour bloquer l'aide à la république noire des Caraïbes.

Ne s'embarrassant ni de nuances ni de preuves, le candidat républicain à la présidence dénonçait des tentatives pour instaurer un système de parti unique et des assassinats politiques téléguidés par un *« membre du gouvernement à la tête d'un escadron de la mort »*.

« En privé, tout le monde nous supplie de rester au-delà de février, y compris les bourgeois anti-Aristide qui n'ont jamais gagné autant d'argent, confie un responsable de la Mission des Nations unies pour Haïti (Minuha). *Mais, nationalisme oblige, personne n'ose demander publiquement le maintien des troupes étrangères. »*

Conséquence de la crise dans l'ex-Yougoslavie et des difficultés financières de l'ONU, l'heure est au reflux des opérations de maintien de la paix.

Jean-Michel Caroit

Lire la suite page 15

ALLEMAGNE Le congrès de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) a montré la toute-puissance d'Helmut Kohl qui domine totalement la politique allemande. Servi par les dissensions internes des sociaux-démocrates du SPD, porté par la réussite de la réunification, le chancelier n'a plus de réelle opposition et concentre autour de lui l'essentiel du pouvoir. ● LA SUCCESSION du chancelier, qui a l'intention de rester à son poste après l'an 2000, n'est pas à l'ordre du jour, mais certains s'inquiètent de cette hégémonie et estiment que le débat démocratique pourrait s'en trouver affaibli. ● L'EUROPE reste toujours le principal objectif du chancelier. Il vient de redire, à Karlsruhe, sa ferme intention de poursuivre la construction de l'Union mais on ne cache pas, dans les cercles dirigeants allemands, les craintes quant à la capacité de la France de tenir ses engagements.

Pour Helmut Kohl, l'unification de l'Europe est la seule garantie de la paix

Plébiscité par son parti, l'Union chrétienne-démocrate, et par les électeurs, le « Bismarck en pull-over » règne en maître sur un pays réunifié, prospère et sûr de lui-même, qu'il entend bien conduire jusqu'à l'aube du XXIe siècle

KARLSRUHE
de notre envoyé spécial

On avait rarement vu un chancelier allemand aussi serein, rayonnant, rassasié de bonheur. Acclamé par les siens lors du congrès de la CDU qui s'est tenu à Karlsruhe du 15 au 18 octobre, Helmut Kohl est apparu, une fois de plus, comme le dirigeant politique le plus incontesté de l'ensemble des grandes démocraties occidentales. Chancelier depuis plus de treize ans, président du Parti chrétien-démocrate depuis vingt-deux ans, l'homme de l'unification allemande réussit une prouesse exceptionnelle : il incarne à lui seul la stabilité de la démocratie allemande et la réussite économique du pays le plus peuplé d'Europe occidentale. Réussite surprenante quand on se remémore les prédictions catastrophiques des économistes au moment de l'unification allemande!

« Nous sommes la seule force politique qui soit encore capable de rassembler une majorité dans notre pays », a dit Helmut Kohl lors de son discours inaugural au congrès de Karlsruhe. Si des élections avaient lieu aujourd'hui, la CDU serait vraisemblablement reconduite au pouvoir à la tête de l'actuelle coalition avec les libéraux du FDP. Certains analystes estiment même que les chrétiens-démocrates pourraient obtenir la majorité absolue des sièges au Bundestag et gouverner seuls le pays, comme ils l'avaient fait au cours d'une période très limitée de l'après-guerre sous Konrad Adenauer, entre 1957 et 1961. Or, il y a exactement un an, après les élections du 16 octobre 1994, la victoire à l'arraché de la coalition CDU/FDP (qui dispose de seulement dix sièges d'avance au Bundestag) avait nourri d'immenses espoirs dans le camp de la gauche, espoirs aujourd'hui bien déçus.

Il y a quelque chose de miraculeux et d'inquiétant à la fois dans ce palmarès politique exceptionnel. Le chancelier Kohl a éliminé un à un ses adversaires potentiels au sein de la CDU et n'a plus même à craindre une opposition sociale-démocrate elle-même déchirée par des querelles internes. *« Une machine de pouvoir »*, titrait récemment, à propos d'Helmut Kohl, l'hebdomadaire *Die Woche*. *« Un Bismarck en pull-over »*, écrivait, en octobre 1994, l'hebdomadaire *Der Spiegel*. Mais surtout, Günter Grass, dans son dernier roman (*Une longue histoire*), parle de lui en utilisant la métaphore de *« masse gouvernante »*. A chacune de ses apparitions sur scène, à Karlsruhe, se dégageait du chancelier une impressionnante « force tranquille » renforcée par un physique et une voix qui rappelle de plus en plus, avec l'âge, ceux d'Orson Welles dans *Monsieur Arkadin*.



CONCENTRATION DU POUVOIR

Le caractère shakespearien du personnage est renforcé par la concentration du pouvoir qui s'opère, à Bonn, depuis qu'Helmut Kohl dirige les affaires. De plus en plus, les décisions qui comptent sont prises au sein d'un petit cercle de fidèles qui se réunit nuitamment à la chancellerie. A part le chancelier, seul le ministre des finances, Theo Waigel (président de la CSU bavaroise), dispose désormais de l'influence nécessaire pour modifier le cours des événements. Le ministre des affaires étrangères, Klaus Kinkel, ne dispose guère de marge de manoeuvre personnelle, ce qui complique singulièrement l'action des diplomaties étrangères auprès de l'Allemagne.

Sur la scène internationale, c'est Helmut Kohl qui est aujourd'hui perçu comme le poids lourd du continent. On le voit bien avec la portée du moindre propos venu de Bonn sur la santé des économies européennes, interprété par les marchés financiers comme les oracles de Delphes. Le président de la Commission européenne, Jacques Santer, était venu à Karlsruhe rendre hommage au dirigeant allemand, sur les épaules duquel l'Europe semble aujourd'hui tenir tout entière (s'adressant à lui à la tribune du congrès, le chancelier Kohl a commis le lapsus de lui dire: *« Merci, Jacques Delors; pardon— Jacques Santer »*).

Or, dans le même temps, la France se voit qualifiée en Allemagne d'*« homme malade de l'Europe »* (expression prononcée en privé, à Karlsruhe, par un des tout premiers dirigeants allemands). Plus que jamais, la stabilité interne de l'Allemagne renforce le poids du pays auprès de ses partenaires.

Or que se passera-t-il lorsque le chancelier abandonnera le pouvoir ? Il était manifeste, en marge du congrès de Karlsruhe, que la période de l'après-Kohl commence à préoccuper sérieusement les membres de la CDU. Le parti, dont les courants internes ont été progressivement anéantis, repose tout entier entre les mains d'un seul personnage. L'unanimisme du parti derrière son chef est loin de rassurer les esprits les plus lucides.

A la veille du congrès, Heiner Geissler, l'ancien secrétaire général de la CDU rebelle, demeuré ennemi personnel du chancelier, dénonçait *« le culte du Führer »* en vogue au sein de la CDU. Le propos a beaucoup choqué, mais il a néanmoins fait réfléchir. *« C'est extraordinaire : le chancelier peut dire absolument tout ce qu'il veut, on l'applaudit! Ce n'est pas à moi que cela arriverait »*, soupirait, lundi soir, dans un petit cercle, un ministre du gouvernement allemand à la table d'un des grands banquets gargantuesques qui ont ponctué les trois jours du congrès.

Le matin-même, le chancelier Kohl avait tenu un long discours sur les « enjeux du futur » pour l'Allemagne, en s'abstenant ouvertement de prononcer le moindre mot sur le bilan de son action. Modernisation de l'économie, encouragement aux petites et moyennes entreprises et aux technologies nouvelles, insistance sur l'écologie, réforme de l'Etat-providence, et rappel des grands principes chrétiens qui fondent l'action de la démocratie-chrétienne: le propos se voulait visionnaire, il était en fait profondément « centriste ». Car s'il existe un secret de la réussite de la CDU, c'est bien qu'il s'agit d'un parti qui « couvre » un champ très large de la sensibilité politique: à la fois conservateur et social, industriel et écologique, proche des valeurs de l'Eglise et laïque.

Du discours d'Helmut Kohl à Karlsruhe, il ressortait des remarques profondément lucides sur les déficits ou les handicaps de l'Allemagne. Il y avait aussi beaucoup de « marketing politique », comme lorsque le chancelier a annoncé qu'il allait bientôt convoquer une conférence internationale sur l'environnement avec les présidents sud-africain et brésilien, Nelson Mandela et Fernando Enrique Cardoso. Difficile, dans les coulisses du congrès, de savoir exactement ce que serait le contenu de cette conférence qui devrait s'inscrire dans le cycle des débats de Rio.

DRAMATISATION

Personne, en Allemagne, n'ose imaginer la succession du chancelier autrement que sous la forme d'une crise majeure, comparable à celle que traverse aujourd'hui le SPD. Selon une rumeur quasi officielle, le chancelier présentera à nouveau sa candidature en 1998, afin d'accompagner son pays dans une fin de siècle qui promet d'être très agitée avec l'abandon du deutschemark. Il est désormais clair que le passage à la monnaie unique représentera le dernier tour de force majeur du chancelier. Celui-ci explique, en privé, qu'après avoir su imposer à ses compatriotes l'union monétaire puis politique avec l'Allemagne de l'Est, rien ne l'empêchera de faire de même avec l'Europe.

Consacrant à l'Europe la partie la plus émotionnelle de son discours, le chancelier a une fois de plus dramatisé les enjeux. Pour lui, l'unification du continent est *« une question de guerre ou de paix »*. Il rappelle qu'au moment de la signature du traité de Locarno, en 1925, l'avenir pacifique du continent européen paraissait assuré à tout jamais : *« La construction de l'Europe est la meilleure garantie pour que nous vivions en paix et en liberté au vingt et unième siècle (...), et c'est la dernière occasion d'unifier notre continent. »*

Lucas Delattre

« Nous demeurons le parti allemand de l'Europe »

Voici les principaux extraits du discours prononcé par Helmut Kohl lors du congrès de la CDU, mercredi 18 octobre à Karlsruhe :

VERBATIM

« En regardant vers l'avenir, nous avons toutes les raisons de maintenir le cap sur nos objectifs principaux, et de croire en notre vocation de grand parti du centre : nous demeurons le parti de l'unité allemande. Nous demeurons le parti allemand de l'Europe. »

« Dans les années 50, presque tous les citoyens de République fédérale se reconnaissaient dans l'une des grandes églises. Aujourd'hui, les chrétiens ne sont plus qu'un tiers de la population. Cela n'est pas sans conséquences pour un parti comme le nôtre (...). Bien sûr, nous sommes pour le pluralisme de notre société et pour la neutralité de l'Etat en matière de vision du monde. Mais cela ne veut pas dire que cet Etat est neutre en termes de valeurs » (...)

« Les questions sociales traditionnelles, qui nous préoccupent depuis la révolution industrielle du XIXe siècle, sont aujourd'hui largement résolues. Notre objectif reste de maintenir une bonne protection sociale. Mais nous ne devons pas la renforcer, au risque d'étouffer les marges de manœuvre qui sont nécessaires pour créer de nouveaux emplois.

Notre devoir demeure d'engager l'Allemagne libre et unie dans une Europe libre et unie. Nous avons besoin de l'Europe comme d'une maison conçue pour résister au mauvais temps et avec un toit solide, sous laquelle tous les peuples européens trouvent leur appartement selon leur besoin. »

La CDU est unanime sur le passage à la monnaie unique en 1999

KARLSRUHE
de notre envoyé spécial

« Les Etats-nations ne peuvent plus assurer seuls les problèmes existentiels de notre temps. »: tel est l'une des phrases-clés de la profession de foi européenne de la CDU, adoptée en 1992 au congrès de Düsseldorf. Le parti chrétien-démocrate, qui se présente comme « le parti européen » d'Allemagne, entend bien, lors des prochaines élections de 1998, consacrer une large partie de sa campagne à l'Europe. D'ici là, la conférence intergouvernementale de 1996 aura achevé ses travaux, et permis – espère-t-on à Bonn – une avancée significative, *« irréversible »*, de l'intégration européenne.

Un obstacle, cependant, se profile à l'horizon : l'abandon du deutschemark, prévu par le traité de Maastricht en 1999, deviendra-t-il un enjeu de politique intérieure majeur au cours de la campagne électorale de 1998 ? C'est ce que craignent bien des observateurs, à Bonn, qui soulignent que les sociaux-démocrates du SPD pourrait être tenté, dans une stratégie de la dernière chance, de se faire passer pour « le parti du deutschemark » afin de remporter les prochaines élections.

PAS DE QUESTION DE FOND

Le chancelier Kohl, pour sa part, est serein. Il pense que les Allemands suivront le mouvement, quitte à rechigner, dès lors que les critères de stabilité du traité seront respectés par l'Allemagne et ses plus proches partenaires. Pour la première fois, un haut représentant de l'économie allemande a évoqué, en début de semaine, l'hypothèse d'une *« union monétaire qui débuterait sans la France »*. Il s'agit de Martin Kolhaussen, président du directoire de la Commerzbank, l'un des cinq établissements de crédit du pays.

A Karlsruhe, lors du congrès de la CDU, le débat sur l'Europe a été marqué par un unanimisme complet. Pendant toute l'après-midi du lundi 16 octobre, les délégués du congrès ont adopté une série de motions proposées par le comité directeur du parti sans opposer la moindre résistance ni poser la moindre question de fond, notamment sur la monnaie unique (alors qu'il s'agit, comme on le sait, d'un sujet hautement contradictoire en Allemagne).

Renforcement du vote à la majorité au Conseil européen, passage à la *« communautarisation des décisions en matière de politique intérieure et de justice »*, renforcement d'Europol, élargissement des compétences du Parlement européen, tel est le contenu des motions adoptées à Karlsruhe par le congrès de la CDU. Deux éléments, seulement, font leur apparition dans le corpus doctrinal de la CDU. L'idée, tout d'abord, que les critères de Maastricht doivent être respectés *« durablement »* après le passage à la troisième phase de l'union économique et monétaire.

Par ailleurs, un paragraphe consacré à Schengen devrait susciter des interrogations en France. Une motion prévoit d'*« étendre progressivement le processus de Schengen et d'offrir également un partenariat de sécurité aux pays qui ne sont pas encore membres de l'Union européenne »*. Autrement dit, l'idée consisterait à engager des discussions sur ce sujet avec les pays de l'AELE et surtout les pays d'Europe centrale et orientale.

L. D.

Le Sénat italien se prononce sur l'éviction du ministre de la justice

ROME
de notre correspondante

« Comment s'en débarrasser ? » : ce n'est pas le titre d'une comédie de boulevard, encore qu'à bien des égards la situation puisse s'y prêter, mais la lancinante question qui, depuis des mois, hante le gouvernement italien comme l'opposition. Se débarrasser de qui ? De Filippo Mancuso, actuel ministre de la justice et ex-magistrat, petit homme tatillon aux cheveux gris et aux lunettes aux verres fumés, devenu un *« embarras national »*. Pourquoi ? Parce qu'il a une conscience professionnelle des plus exacerbées.

Alliant rigueur et esprit soupçonneux, entêtement et mépris de tout souci de compromission, il s'est mis à chercher méthodiquement la petite bête dans les dossiers de la justice. Ignorant volontairement toute subtilité, le ministre décida qu'il était temps que la justice devienne plus sereine et les magistrats plus disciplinés. Aussi, l'inconscient s'en prit-il, bille en tête, au parquet de Milan. Réclamant, au nom des garanties élémentaires du citoyen, des mesures disciplinaires contre le pool de « Mani pulite », il prononçait, en mai dernier, un violent réquisitoire contre ces juges *« sortis de leur rôle »*, qui *« abusaient de la détention préventive »* et ne respectaient pas le *« droit de réserve »*. Les sanctions n'ayant pas été prises, M. Mancuso revint à la charge avec une, puis plusieurs enquêtes administratives sur les juges milanais, qui, chatouilleux à leur tour, crièrent à l'intimidation et au harcèlement administratif.

REFUS OBSTINÉ

Et fatalement, surtout lorsqu'il est question de ce parquet symbolique de Milan, la politique allait s'en mêler. D'autant plus qu'après une première hésitation on crut comprendre que le ministre n'était la tête de pont d'aucun complot particulier, en somme qu'il prétendait seulement, mais exagérément, faire son métier.

Désavoué par le gouvernement de techniciens de Lamberto Dini, on le pria de démissionner : refus obstiné. C'est alors que le centre gauche, qui soutient le gouvernement, mais plus encore l'action des juges milanais, décida de trancher, déposant au Sénat une motion de défiance « individuelle » contre le ministre.

Le débat qui s'ouvre mercredi 18 octobre et devrait se conclure jeudi par un vote ne manquera pas de piquant. En effet, les experts constitutionnels ne sont déjà pas d'accord entre eux sur la validité de cette « motion de défiance personnalisée ».

Et si M. Mancuso, même après cela, refusait jusqu'au bout de démissionner ? Faudrait-il faire intervenir le président de la République, et comment ? Ou bien Lamberto Dini devra-t-il donner la démission complète de son gouvernement, avec les risques que cela comporte dans pareille période d'instabilité ? Le débat s'annonce d'autant plus serré que Silvio Berlusconi, qui ne décolère pas contre le parquet milanais, qui le fera passer en jugement pour corruption en janvier, a annoncé qu'il soutiendrait le ministre contesté.

Marie-Claude Decamps

Les attentats à la lettre piégée enveniment la campagne électorale en Autriche

LE GOUVERNEMENT de coalition entre sociaux-démocrates et conservateurs a unanimement condamné, mardi 17 octobre, les *« attentats terroristes »* à la lettre piégée, qui ont grièvement blessé, lundi, dans deux villages à 50 km de Vienne, un médecin d'origine syrienne et une assistante sociale, âgée de soixante et onze ans, s'occupant de réfugiés. Une troisième lettre piégée, adressée à un couple de médecins d'origine sud-coréenne vivant à 40 km au nord de Vienne, a pu être désamorcée à temps.

La première série de lettres piégées, en décembre 1993, avait provoqué de graves blessures sur quatre personnes. La deuxième série, en octobre 1994, n'a pas fait de victimes alors qu'une troisième série, en juin 1995, avait fait trois blessés en Autriche et en Allemagne. Actuellement a lieu à Vienne le procès contre les auteurs présumés des attentats de décembre 1993, les néo-nazis Peter Binder et Franz Radl, âgés tous deux de vingt-huit ans.

Le dirigeant de la droite nationaliste autrichienne, Jörg Haider, s'est servi des trois nouveaux attentats pour attaquer de front le gouvernement, à huit semaines des élections anticipées, prévues pour le 17 décembre. Celles-ci ont été provoquées par l'éclatement, le 12 octobre, de la coalition gouvernementale en raison de profondes divergences sur le budget d'austérité de 1996.

LES ACCUSATIONS DE M. HAIDER

Lors d'une conférence de presse à Baden, M. Haider a accusé le ministre de l'intérieur, Caspar Einem, d'avoir échoué dans l'enquête sur les lettres piégées. Il a notamment reproché au ministre de n'avoir pas cherché une piste du côté d'anciens agents de la Stasi, la police secrète de l'ex-RDA. Lors des dernières élections, en octobre 1994, M. Haider, qui ne cache pas son ambition de devenir chancelier, avait obtenu près de 23 % des suffrages. Les derniers sondages le situent maintenant pratiquement à égalité avec les sociaux-démocrates et les conservateurs. – *(AFP)*

Un premier convoi humanitaire a relié Sarajevo à Gorazde

L'arrivée de la Forpronu dans la ville saccagée a déchaîné l'enthousiasme de la population. Pendant ce temps, à Moscou, les pays du groupe de contact n'ont pas réussi à préciser le rôle de la Russie dans la future force de paix

Alors qu'en Bosnie un convoi de l'ONU a pour la première fois relié Sarajevo à l'enclave assiégée de Gorazde – *où ne parvenaient jusqu'alors que des camions en provenance de Belgrade* –, les représentants des cinq pays du groupe de contact se sont réunis, mardi 17 octobre, à Moscou. Ils ne sont pas parvenus à préciser le rôle de la Russie au sein de la force multinationale de paix, en cours de constitution. *« La paix n'est pas au coin de la rue,* a affirmé le négociateur américain Richard Holbrooke, *et aucun des dossiers importants dont débattent actuellement Croates, Musulmans et Serbes n'a été résolu ».* L'émissaire américain et ses homologues russe, Igor Ivanov, et européen, Carl Bildt, ont annoncé qu'ils devaient rencontrer le président serbe Slobodan Milosevic à Belgrade, et le président bosniaque Alija Izetbegovic à Sarajevo.

GORAZDE
de notre envoyé spécial

Les soldats de l'armée serbe lèvent le pouce, à l'entrée de Gorazde, et les camions de la Forpronu s'élancent. La ville *apparaît*, au bout d'une route bordée de maisons éventrées. Dans le *no man's land*, les fossés et les champs sont *minés*. Un lieutenant français précède le convoi. Puis l'escorte est soudainement prise d'assaut par des *nuées* de gamins. Ils arrivent de partout, sautillent en hurlant, rient aux éclats, grimpent sur les blindés, interpellent les « casques bleus » émus. L'arrivée dans l'enclave assiégée déchaîne l'enthousiasme. Le convoi d'aide humanitaire, mardi 17 octobre, n'est pas le premier à atteindre Gorazde mais il est *pourtant* symbolique. Depuis longtemps, les camions viennent de Belgrade, la capitale de la Serbie, lorsque l'armée qui encercle Gorazde daigne les autoriser à franchir les barrages. Ce dernier convoi arrive, *lui*, de Sarajevo, la capitale bosniaque.

LIBERTÉ DE MOUVEMENT

Dans l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur le 12 octobre, il est *prévu* que la route Sarajevo-Gorazde doit être ouverte aux convois de l'ONU, ainsi qu'aux camions et aux *civils bosniaques*. A Gorazde, personne ne croit que ce point précis sera respecté. Les Serbes ont certes autorisé la Forpronu, après plusieurs jours de tergiversations, à rejoindre l'enclave, mais aucun convoi bosniaque n'est pour l'instant programmé. Aux différents *checkpoints*, les combattants serbes ne paraissent pas ravis d'ouvrir les barrières. Ils ont toutefois reçu des ordres. La veille du départ, le général Bachelet, commandant des « casques bleus » à Sarajevo, s'est assuré que l'armée serbe n'entraverait plus la circulation de l'aide humanitaire. Les officiers de la Forpronu exultent. Leurs camions ne sont pas fouillés et aucun soldat n'exige de vérifier les cartes d'identité. *« Cela porte un nom : la liberté de mouvement »*, certifie un capitaine. Une liberté encore fragile puisque cinq *jours de négociations* furent nécessaires pour que ce convoi franchisse le territoire serbe. Et la Forpronu a accepté d'être accompagnée de l'ambassadeur de France en Bosnie-Herzégovine, Henry Jacolin, et de dix journalistes. Un moyen de pression supplémentaire.

Il faudra attendre le prochain *convoi, affrété cette fois par le Haut* Commissariat pour les réfugiés (HCR), pour s'assurer que la route *de Gorazde s'ouvre peu à peu*. Peu après le carrefour proche de Pale, fief des séparatistes serbes, le *convoi monte lentement* vers le plateau de Romanija. Puis les camions poursuivent leur chemin vers Rogatica, la ville d'où les Serbes orchestrent le siège de Gorazde. En contrebas de la route, les villages affichent misère et désolation. Les maisons musulmanes et croates ont été systématiquement anéanties par l'explosif ou par le feu. Aucune mosquée n'a survécu au règne de l'armée du général Ratko Mladic. Des vieillards serbes continuent de vivre là, oubliés des jeunes générations.

A Rogatica, une brève halte est nécessaire. Des soldats serbes réclament la liste des véhicules mais ne posent aucun problème au passage du convoi, et autorisent même une caméra de télévision à filmer la barrière qui se lève. Une fois les formalités achevées, trois officiers s'engouffrent dans une jeep peinte aux couleurs de leur armée. Les responsables du HCR savent que le 4x4 leur a été volé au cours de la guerre à un barrage serbe, mais ils se taisent. Le convoi pour Gorazde doit arriver à bon port. Les complaintes ne serviraient à rien. Plus tard, un blindé serbe, muni d'un canon antiaérien, croisera le convoi, à l'intérieur de la « zone d'exclusion » décrétée autour de Sarajevo. Insouciance ou provocation ? Les Serbes exhibent le matériel volé à l'ONU et les armes interdites, et les « casques bleus » sourient. Rien ne peut ternir cette journée dédiée à l'enclave de Gorazde.

L'entrée dans la ville marque le contraste avec les campagnes serbes. Au désert succède une cité en ébullition. Gorazde est brisée, détruite, saccagée, mais un souffle l'anime encore. Plusieurs centaines de badauds déambulent dans les allées, entre les carcasses des bâtiments. Les ruines des villages serbes sont le résultat de la chasse aux Musulmans et de la « purification ethnique ». Les ruines de Gorazde, victime de bombardements sporadiques jusqu'à la fin du mois de septembre, sont devenues un symbole de la résistance bosniaque face aux armées de Belgrade et de Pale.

Les « casques bleus » s'arrêtent face à un entrepôt où seront stockées les tonnes de farine et de rations de combat de l'armée française. L'ambassadeur Jacolin se rend à la mairie où les autorités de Gorazde le reçoivent avec étonnement. La police locale est effrayée par le débarquement des journalistes et tente de les contrôler. Trop tard, car la population, qui n'avait pas vu de reporters depuis deux ans, les emmène visiter la ville. Les enfants entourent, curieux et enchantés, la star d'une chaîne américaine. Des envoyés d'organisations humanitaires tentent d'évaluer les besoins les plus urgents de l'enclave.

UN CIRQUE SPECTACULAIRE

Seuls un *millier* d'habitants auront échappé au cirque spectaculaire qui envahit Gorazde. Perchés sur des poutres noircies, *assis* sur des gradins branlants, ils assistent au premier match de football *de la trêve. La salle des sports*, désormais dépourvue de toit, reçoit des équipes d'hommes qui ont troqué leurs uniformes pour des maillots défraîchis. A chaque but, des hurlements s'élèvent jusqu'au bord de la Drina, qui coule tranquillement à travers la ville. Le soleil descend à l'horizon et le convoi repart dans un nuage de poussière. Un homme traîne sa femme, blessée, sur un chariot, de l'hôpital à leur maison, de l'autre côté du pont. Des gestes de la main saluent les « casques bleus » qui promettent de revenir bientôt. D'autres cris retentissent, acclamant un nouveau but marqué par un avant-centre au maillot rouge.

Rémy Ourdan

L'envoi de soldats américains en Bosnie

Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, et le secrétaire à la défense, William Perry, se sont efforcés, mardi 17 octobre à Washington, *de lever les réticences du Congrès face à l'envoi de milliers* de soldats américains pour séparer Serbes, Croates et Bosniaques. Participer à la force de paix est *« dans l'intérêt vital des Etats-Unis »*, *ont-ils insisté. Le président Bill Clinton* estime qu'il n'est pas obligé de demander l'autorisation du pouvoir législatif pour envoyer des troupes, mais les élus républicains, majoritaires au Congrès, *peuvent bloquer l'opération en ne votant pas les fonds nécessaires.*

Sur les 60 000 soldats qui devraient stationner en Bosnie sous l'égide de l'OTAN, 20 000 environ seront américains, a précisé le chef *d'état-major* interarmes, John Shalikashvili, en estimant *« souhaitable, mais pas nécessaire »* une contribution militaire de la Russie à cette force.

Les problèmes sociaux ont dominé le 5e sommet ibéro-américain

BARILOCHE (Argentine)
correspondance

Le cinquième sommet ibéro-américain, réunissant plus de vingt et un pays d'Amérique latine, l'Espagne et le Portugal, s'est achevé mardi 17 octobre à Bariloche, station de montagne située à 1 800 kilomètres au sud-ouest de Buenos Aires. Dans leur document final, les Etats ont appelé à la fin des essais nucléaires, sans citer la France et la Chine, et ont condamné implicitement l'embargo américain contre Cuba.

Résurgence d'un discours ancien, désenchantement ou mauvaise conscience ? Plusieurs chefs d'Etat n'ont pas hésité à sortir de l'ordre du jour pour amorcer, pour la première fois, un débat sur le coût social du passage au modèle économique libéral. C'est le président colombien Ernesto Samper, en tant qu'orateur officiel, qui a ouvert le débat : *« Nous sommes passés d'un modèle protectionniste des années 60 à une expérience néolibérale que nous sommes déjà en train de remettre en question »*, a-t-il déclaré, en affirmant que *« l'exclusion sociale restera pour cette génération le plus grand déficit de nos démocraties »*.

« LE FANTÔME DU SOCIALISME »

Plusieurs autres chefs d'Etat ont déploré la mauvaise répartition des richesses et le chômage croissant. Le Brésilien Fernando Henrique Cardoso a constaté que *« l'Amérique latine a avancé sur le plan institutionnel, mais doit encore résoudre les défis dérivés de la misère économique »*. Même le président argentin Carlos Menem, qui, lors des quatre sommets précédents, avait systématiquement critiqué les attaques de Fidel Castro contre le modèle économique libéral, a fait chorus – inquiet dans doute du taux de chômage très élevé atteint dans son pays.

Depuis le début des années 90, et en dépit des retombées de la crise mexicaine récente, la plupart des pays sud-américains, entrés dans l'économie mondiale après des années de réticences, affichent aujourd'hui une meilleure situation économique. L'abaissement des droits de douane, avec notamment la création du marché commun du cône sud, le Mercosur, et l'inflation jugulée confortent nombre de pays sur la voie du libéralisme. Mais, malgré les progrès économiques récents, trente millions de personnes sont passées au-dessous du seuil de pauvreté au cours des dix dernières années en Amérique latine. Les propos tenus ont permis à Fidel Castro de conclure qu'*« aujourd'hui chacun a plus conscience des problèmes sociaux. Même le FMI et la Banque mondiale parlent de ces problèmes »*, et de s'interroger : *« Serait-ce par hasard le fantôme du socialisme ? »*

Christine Levesque

Le drapeau tchétchène flotte toujours sur Grozny dévastée

Le cessez-le-feu signé pendant l'été n'a pas apporté la normalisation escomptée

GROZNY (Tchétchénie)
de notre envoyée spéciale

Depuis deux semaines, un vol quotidien relie Moscou à Grozny, la capitale aux trois quarts détruite de la Tchétchénie sous occupation militaire russe. Mais la « normalisation », qui se dessinait cet été, n'est pas au rendez-vous. Dès la sortie de l'aéroport, resté avant tout un camp militaire retranché, des tirs d'artillerie se font entendre, provenant des montagnes visibles au loin. Des blindés chargés de soldats en gilets pare-balles *sillonnent* les *routes* à *vive allure* – provoquant de multiples accidents –, gardent les ponts et autres points *stratégiques*, mais *semblent* impuissants à décrocher les drapeaux de l'indépendance, qui flottent à nouveau un peu partout dans le pays.

A Grozny, au cœur du dispositif russe, l'un d'eux a été planté symboliquement au sommet de l'ancien palais présidentiel, squelette tordu et noirci, isolé sur un terrain vague déblayé aux bulldozers, bordé d'autres ruines qui s'étendent ensuite à perte de vue. Des meetings indépendantistes animent régulièrement ce *no man's land*. Ils regroupent surtout des femmes et des vieillards, qui défilent ensuite dans les rues aux cris de *« dehors l'armée russe »*. Celle-ci, barricadée dans ses casernes de fortune éparpillées dans la ville, n'intervient pas contre les manifestants, qui brandissent des portraits de leur président Djokhar Doudaev, toujours caché dans les montagnes. La police tchétchène, dépendant du gouvernement local « pro-russe » installé à Grozny, encore moins. Si ce n'est pour s'opposer aux soldats



qui voulurent, au début, interdire les défilés.

Car le principal résultat de la campagne militaire de Boris Eltsine, lancée en décembre 1994 pour que les Tchétchènes redeviennent des « sujets » de la Russie, fut d'exacerber, si besoin était, les sentiments antirusses de toute la population, y compris des Tchétchènes qui ont choisi, en apparence du moins, de jouer le jeu de l'*« occupant »*. La capitale, qui comptait avant la guerre 400 000 habitants, en abriterait désormais entre 200 000 et 300 000, presque uniquement tchétchènes ; les Russes sont de plus en plus rares dans les rues et le Parlement, à Moscou, vient de réclamer des crédits pour leur permettre de quitter la Tchétchénie.

Quant aux Tchétchènes qui « collaborent » avec Moscou, leur jeu consiste à dire que sans la Russie, aucune reconstruction ni remise *en route de l'économie du* pays n'est possible. Or il semble bien que, même avec la Russie, ces *objectifs soient compromis*. La « reconstruction » de Grozny, pour laquelle Moscou annonce périodiquement que des trillions de roubles ont été alloués, reste surtout un mythe, sauf pour les nombreux intermédiaires qui prélèvent leur part au passage.

Il y a deux mois, la presse annonçait en fanfare la signature d'un contrat de 500 millions de dollars avec l'entreprise turque Enka, celle qui avait déjà restauré la Maison Blanche, autre victime des chars russes lors de l'assaut contre l'ancien siège du Parlement en août 1993. Ses ouvriers sont venus bâcher et entourer de palissades plusieurs monceaux de ruines face au « palais présidentiel ».

LA RECHERCHE DES DISPARUS

Mais aux dernières nouvelles, *« les Turcs s'en vont »*, comme le confirme à demi-mot un contremaître resté sur le chantier déserté. Ont-ils appris que Moscou ne payera pas, ou bien ont-ils cédé au vent de pessimisme qui souffle à Grozny sur l'avenir du processus de paix entamé le 30 juillet, mais suspendu officiellement la semaine dernière ? Les deux raisons sont, en tout cas, étroitement liées, et les rumeurs autour des Turcs sont un mauvais présage.

Quant à la remise en marche de l'économie, elle doit peu, elle aussi, aux crédits de Moscou, si ce n'est pour l'électricité, l'eau et les transports, qui parviennent désormais presque partout, du moins épisodiquement. Salaires et retraites – qui n'ont jamais constitué qu'une faible part des revenus, en Tchétchénie plus qu'ailleurs – commencent à être payés par Moscou. Mais les compensations promises n'ont pas été versées et nul ne sait si elles le seront un jour. Le chômage est massif et la grande occupation consiste toujours à rechercher ses disparus, dans les fosses communes ou auprès des militaires, qui, bouclant certains quartiers à l'aube, continuent d'arrêter des hommes en âge d'être des combattants.

MARCHÉS EN PLEIN AIR

Le pays en ruines offre pourtant *le spectacle surprenant de ses marchés* en plein air, plus actifs et mieux achalandés que bien *d'autres en Russie. A Grozny, de* nouveaux magasins, cafés ou restaurants se nichent dans les rez-de-chaussée retapés avec les moyens du bord. Les voitures sont revenues, et même les embouteillages ! L'essence est vendue le long des routes, dans de grands bocaux à salaisons, provenant parfois de raffineries artisanales installées dans des villages. Mais ce travail est rentable, même après la dîme payée aux militaires russes pour que leurs barrages laissent passer les camions transportant l'essence, ou toute autre chose, y compris, à l'occasion, armes et combattants indépendantistes s'il le faut.

Ces derniers circulent désormais presque librement dans une grande partie du pays. Si l'accord militaire de juillet (cessez-le-feu total, échange des prisonniers, départ partiel des troupes russes et désarmement partiel des Tchétchènes) n'a pratiquement pas été appliqué, il a permis la création de « groupes d'autodéfense » tchétchènes de vingt-cinq hommes dans la plupart des localités. En réalité, ce sont les combattants qui se sont enregistrés officiellement à ce titre, avec leurs armes, dans leurs villages respectifs où ils représentent l'autorité réelle, même si des administrateurs civils, chargés de soutirer de l'argent à Grozny, restent aussi en place.

C'est ainsi que des Tchétchènes ayant participé au raid sanglant du mois de juin contre la ville russe de Boudennovsk (qui obligea finalement Moscou à négocier) – des *« terroristes »* comme ils se désignent eux-mêmes en riant – assurent la garde de la petite ville de Chali, y compris devant le poste militaire russe qui y reste cantonné, pratiquement en otage.

Ce dispositif, désavantageux pour l'armée russe, a amené celle-ci à tenter de durcir son attitude, provoquant une recrudescence des incidents. Des tirs, des attentats, voire désormais des bombardements aériens russes contre certains villages du Sud, font ainsi, chaque jour et chaque nuit, de nouveaux morts en Tchétchénie. *« On sent la poudre dans l'air, une allumette peut tout enflammer »*, déclarait le chef des forces russes en Tchétchénie, Anatoli Romanov, juste avant l'attentat à l'explosif *qui l'a visé, le 6 octobre, dans un* tunnel du centre de Grozny.

Sophie Shihab

La vie dans les caves, en attendant la reconstruction

A Grozny, à l'approche de l'hiver, on vit toujours dans des caves, des appartements et des maisons à moitié détruites, ou pillées au printemps par les militaires. Les Tchétchènes qui ont travaillé aux reconstructions pour le compte du gouvernement local affirment n'avoir pas été payés. En revanche, quelque 30 000 ouvriers sont venus de Russie, alléchés par un salaire triple pour un travail en zone dangereuse. Le résultat ne s'est pas fait attendre : craignant une forme sournoise de recolonisation, des Tchétchènes ont attaqué de nuit certains dortoirs des ouvriers russes, dont le tiers est déjà reparti. Les particuliers reconstruisent eux-mêmes leurs maisons, surtout dans les villages qui ont subi de lourdes destructions. Ils commencent généralement par l'aménagement de caves... car nul n'exclut la reprise de combats à grande échelle.

Le président irakien inaugure son mandat en critiquant « le nouvel ordre mondial »

Pour la première fois depuis seize ans, une cérémonie d'investiture a été organisée à Bagdad

Pour marquer *« le passage d'une légalité révolutionnaire à une légalité constitutionnelle »*, les autorités irakiennes ont organisé, mardi 17 octobre, une cérémonie d'investiture du président Saddam Hussein après le plébiscite de dimanche. Dans son discours, ce dernier a critiqué *« le mensonge de ce qu'on appelle le nouvel ordre mondial »*, et s'est engagé à œuvrer à de meilleurs relations avec ceux qui s'y emploient sincèrement.

BAGDAD
de notre envoyée spéciale

Les responsables irakiens le répètent à l'envi. Le plébiscite qui a confirmé, dimanche 15 octobre, à 99,96 %, le président Saddam Hussein, pour un nouveau mandat de sept ans, marque une nouvelle page dans l'histoire de l'Irak : *« le passage d'une légalité révolutionnaire à une légalité constitutionnelle. »* On y aurait presque cru, mardi, en regardant la cérémonie de prestation de serment du président, une première pour les Irakiens habitués, depuis seize ans, à voir celui-ci se succéder à lui-même sans fioritures. Cette fois, c'est devant un parterre d'invités et dans les ors de l'ancien palais du gouvernement, sur les bords du Tigre, que l'homme fort de Bagdad a juré sur un Coran rouge de respecter la Constitution et de servir son pays.

Signe de cette volonté affichée de tourner la page et de montrer un visage plus ouvert, le privilège d'assister à cette cérémonie avait été étendu à tous les anciens responsables – encore en vie – de la révolution baasiste de 1968, à tous les anciens ministres depuis cette date, et – autre première –, à l'ancien président Abdel Rahman Aref, renversé par le parti Baas à cette date. Depuis son retour discret en Irak, au début des années 80, après un long exil en Turquie, c'était la première apparition publique de l'ancien chef de l'État. Lundi, la presse avait publié des photos de M. Aref se rendant aux urnes.

Chose rare : c'est en costume civil et non en uniforme militaire que le président a prêté serment, avant de recevoir en cadeau, *« au nom du peuple irakien »*, un crayon et une épée en or, *« pour protéger la vérité »*. Cent un coups de canon après chacune des cinq prières musulmanes de la journée ont été tirés à Bagdad, secouée encore au milieu de la nuit par les explosions d'un feu d'artifice. Ce n'est toutefois qu'après minuit que les Irakiens ont pu découvrir les images télévisées de cette cérémonie, qui avait eu lieu en début d'après-midi, les retransmissions en direct ne faisant pas encore partie des innovations du régime.

« Nous fêtons aujourd'hui la prise de position du grand peuple irakien et sa volonté de dire oui à lui-même, à son commandement, à son présent, à son futur et à son passé », a déclaré M. Hussein. *« Les Irakiens ont montré à l'humanité le mensonge de ce qu'on appelle le nouvel ordre mondial et tout ce qu'il soustend de désir de domination, d'injustice et de double langage »*. Parlant de lui-même à la troisième personne, il a ajouté, visage compassé : *« Saddam Hussein est engagé à œuvrer pour des relations meilleures avec tous ceux qui y travaillent avec responsabilité et sincérité. »* Remerciant le peuple de son soutien, il lui a demandé de *« l'aider, en étant patient, en luttant contre les actes illégaux et ceux qui les perpètrent, et en réservant une part de son argent à ceux qui sont dans le besoin »*.

PROMESSES DE RÉFORME

Revenant sur le plébiscite, M. Hussein a précisé que l'objectif en était *« que le peuple puisse déclarer au monde entier que, malgré les guerres et un embargo qui vise à l'exterminer, il est un peuple digne, sincère et militant. Et c'est pourquoi il a choisi Saddam Hussein »*. Conscient peut-être des limites de l'exercice, le président a toutefois souligné : *« Les gens mal intentionnés ne changeront jamais. Ils lisent le résultat du plébiscite, mais ils vont continuer de proférer les mensonges auxquels ils se sont habitués. Leurs manœuvres et complots vont continuer contre notre nation et ses projets de développement. »*

Lors d'une conférence de presse réunie peu auparavant, le vice-premier ministre, Tarek Aziz, avait souligné que le plébiscite n'était que *« le premier pas dans la réforme du système politique irakien et que d'autres suivraient »*, à savoir des élections législatives pour le renouvellement des deux cent cinquante membres de l'Assemblée auront lieu au début de l'an prochain, le mandat du Parlement, élu en 1989 et prorogé de deux ans en 1993, expirant fin décembre.

M. Aziz a toutefois refusé de préciser quelles pourraient être les mesures prises pour démocratiser le régime, affirmant que le Conseil de commandement de la révolution (CCR) et le commandement régional du Baas allaient en discuter. En réponse à une question, M. Aziz a affirmé qu'une loi sur le multipartisme existe en Irak depuis 1991, mais que personne, à ce jour, n'a demandé la création d'un nouveau parti. Quant au rôle du fils aîné du président, Oudaï, M. Aziz a indiqué que les seules instances qui ont *« un rôle politique significatif en Irak sont, outre le président, les membres du CCR, ceux du commandement régional du Baas et les ministres. Oudaï n'est pas membres de ces organes »*, a-t-il souligné.

Le plébiscite ne devant rien changer aux privations dont ils souffrent, les Irakiens vont continuer à tenter de survivre en attendant des jours meilleurs, sans cesse promis, mais dont ils ne perçoivent pas l'échéance.

Françoise Chipaux

Israël dénonce la Syrie et l'Iran après les attaques du Hezbollah au Liban sud

JÉRUSALEM
de notre correspondant

La réunion extraordinaire du gouvernement israélien s'est conclue, mardi 17 octobre, par un communiqué plus politique que militaire mettant en cause la Syrie et l'Iran après les deux attaques lancées la semaine dernière au Liban-sud par la résistance islamique du Hezbollah au cours desquelles neuf soldats israéliens ont été tués. Aucune représaille de grande envergure n'a, officiellement, été décidée. *« Israël*, a déclaré Yaakov Tsour, ministre de l'agriculture, *se réserve le droit de frapper le Hezbollah quand et où cela est nécessaire sans envisager de changer son dispositif au Liban. »*

Des opérations de commandos restent possibles, mais aucun renforcement des moyens militaires n'était perceptible sur place mardi soir. Les embuscades meurtrières ayant eu lieu à l'intérieur de ce qu'Israël appelle sa *« zone de sécurité »*, l'État juif considère que *« les règles d'engagement n'ont pas changé »* et que, comme l'écrivait mardi plusieurs journaux dont le *Jerusalem Post* (droite), les pertes subies *« résultent plus d'un coup de malchance que d'une véritable escalade »*. Pris à partie par l'opposition de droite qui l'accuse, *« à tort »* selon tous les grands journaux, de *« restreindre les activités de Tsahal au sud du Liban pour des raisons purement politiques »*, Itzhak Rabin a tenté mardi de détourner la colère du pays vers l'Iran *« qui arme les terroristes du Hezbollah »* et *« la Syrie qui a les moyens de freiner leurs activités et ne les utilise pas »*.

PRESSIONS AMÉRICAINES

Si cette dernière, avec laquelle les négociations de paix sont au point mort, *« estime obtenir plus de nous* (sur la question du Golan) *en augmentant la pression par le biais du Hezbollah*, a dit le premier ministre, *elle se trompe lourdement car c'est l'inverse qui se produira »*.

Le département d'État américain redoute une répétition de la campagne de bombardements israéliens de juillet 1993, qui avait causé la mort de 135 Libanais et un exode massif de plusieurs dizaines de milliers de civils vers le nord du Liban. Il est intervenu auprès d'Israël pour prôner la modération.

« Nous pensons que la Syrie ne contrôle pas le Hezbollah, a déclaré un porte-parole à Washington, *mais elle a clairement les moyens de l'influencer. Nous lui demandons donc d'exercer son pouvoir (...)pour stabiliser la situation. »* La Syrie, qui dispose de plus de trente mille soldats au Liban, a toujours estimé que les attaques du Hezbollah sont *« légitimes tant qu'Israël occupe une partie »* du pays.

A Beyrouth, où les 55 000 hommes de l'armée nationale ont été placés en état d'alerte, le ministre de la défense, Mohsen Dalloul, a rencontré pour la première fois depuis deux ans le secrétaire général du Hezbollah, Cheikh Hassan Nasrallah.

Le ministre a qualifié les deux opérations revendiquées par le « parti de Dieu » de *« superbes »* parce qu'elle ont frappé *« l'ennemi qui occupe notre terre »*.

Patrice Claude

■ **Israël a levé partiellement**, mardi 17 octobre, le bouclage des territoires de Gaza et de Cisjordanie, imposé depuis plus de trois semaines. Cet isolement s'était traduit par la mise au chômage de 30 000 Palestiniens qui travaillent en Israël.

L'opposition ivoirienne veut « empêcher » le scrutin présidentiel

ABIDJAN
de notre envoyé spécial

La journée du mardi 17 octobre a été calme dans l'ensemble de la Côte-d'Ivoire, sauf à Duékoué, dans le nord-ouest du pays, où un militant de l'opposition a été tué par balle, selon le Front populaire ivoirien (FPI). Dans la nuit, un cocktail Molotov avait partiellement incendié les bureaux d'un groupe de presse proche du FPI.

S'il y a eu une pause dans le *« boycottage actif »* lancé par l'opposition, regroupée au sein du Front républicain, elle ne devrait avoir qu'un temps. Laurent Gbagbo, le dirigeant du FPI, qui s'était présenté contre le président Félix Houphouët-Boigny en 1990, lors de la première élection pluraliste qu'ait connue la Côte-d'Ivoire, a appelé ses militants à *« empêcher les gens d'aller voter »*. A la question de savoir si ce mot d'ordre pouvait inclure la violence physique, M. Gbagbo a répondu : *« On verra. »* Le dirigeant socialiste, qui recevait à son domicile d'Abidjan, a fait preuve au cours de l'entretien d'un mélange de résolution et de fatalisme.

Il a expliqué son durcissement, après la rupture, dimanche, des négociations entre pouvoir et opposition organisées par le Collectif pour la paix civile. Pour le FPI, le problème essentiel reste celui des listes électorales, qui ont donné lieu, selon M. Gbagbo, à des fraudes massives. *« Ils ont inscrit des mineurs en leur donnant des attestations d'identité qui les vieillissaient ; ils ont inscrit des morts »*, affirme-t-il. Le Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI), qui soutient la candidature du président Henri Konan Bédié, estime que la marge d'erreur ne dépasse pas 5 %.

Le refus des autorités de suspendre la campagne et de reporter le premier tour de l'élection présidentielle, du 22 au 29 octobre, le temps de procéder à une vérification des listes, est à l'origine de la rupture des négociations. Reste donc à savoir si le FPI et ses alliés du Rassemblement des républicains (RDR) réussiront à remobiliser leurs troupes. Alors que les manifestations de lundi à Abidjan n'ont pas eu l'ampleur de celles du 2 octobre, M. Gbagbo affirme : *« Les gens sont restés chez eux, la ville était morte, c'est ce que nous voulons pour le jour de l'élection. »* Quant aux risques d'affrontement entre ses militants et ceux du PDCI, il affirme qu'il ne recherche pas la violence et que les situations locales détermineront l'attitude des militants. *« A Daoukro* [ville natale du président Bédié], *ce serait de la folie de se dresser contre eux. Mais nous voulons qu'il soit mal élu, c'est ça le but du boycottage. »*

M. Bédié, lui, s'est rendu mardi à Korogho, capitale du pays sénoufo, au nord du pays, théâtre auparavant de violents affrontements entre FPI et PDCI (*Le Monde* du 17 octobre). Une visite sans incidents, qui a été, pour le président sortant, l'occasion de renouveler l'alliance fondée jadis par feu Félix Houphouët-Boigny avec l'aristocratie locale.

Thomas Sotinel

En Afghanistan, nouvelle défaite pour le président Rabbani

LE CAMP qui contrôle la capitale afghane sous l'égide politique du président Rabbani et militaire du commandant Massoud, a subi une nouvelle défaite avec la chute, le 15 octobre, de Bamyan, au centre du pays, indique l'AFP. La chute de la principale ville de la région de l'Hindou Kouch, fief de l'ethnie hazara, de confession chiite, a été reconnue mardi 17 octobre par des officiels du régime. Elle a été reprise par une faction chiite hostile aux « présidentiels », dirigée par Karim Khalili.

Par ailleurs, une offensive d'une coalition favorable à M. Rabbani, mêlant des forces chiites (Wahdat et Harakat) aux sunnites jamiatis (le parti de MM. Rabbani et Massoud), a échoué, également le dimanche 15, à reprendre Hérat, grande cité de l'Ouest afghan, aux taliban (étudiants en religion, intégristes) qui s'en étaient emparés le 3 septembre, ont indiqué des sources afghanes concordantes en Iran.

Les taliban avaient chassé sans coup férir le gouverneur de Hérat, Ismaïl Khan, héros de la résistance contre l'invasion soviétique des années 80 (*Le Monde* du 13 octobre). Ismaïl Khan, qui était aussi *« émir »* de six provinces occidentales (le pays en compte 30), s'est réfugié à Meshed, en Iran. Téhéran est très hostile aux taliban, dont elle assure qu'ils sont soutenus par le Pakistan et les Etats-Unis. Cette capitale a pourtant démenti toute participation aux récents combats, qui ont eu lieu près de sa frontière.

Kaboul, de son côté, a connu mardi une journée de trêve après une semaine d'offensive menée par les taliban contre les forces d'Ahmed Shah Massoud. Des négociations seraient en cours entre factions à Jalalabad, grande ville de l'Est afghan, proche de la frontière du Pakistan. Les taliban sont visibles à Rishkor, un camp retranché situé à 3 km de l'ex-palais royal de Darulaman, au sud de la ville. Enfin, un autre adversaire des présidentiels, le commandant Dostom, des milices ouzbèkes excommunistes, guerroie dans la région du Salang pour reprendre aux forces de Massoud cette passe stratégique. Les fidèles de M. Rabbani ne contrôlent plus qu'une demi-douzaine de provinces, dans le Nord-Est.

Le gouvernement zambien veut expulser l'ancien président Kaunda

LUSAKA. Les autorités estiment que l'ancien président Kenneth Kaunda, âgé de soixante et onze ans, qui a dirigé le pays pendant vingt-sept ans avant d'être battu à la première élection pluraliste de 1991, est un apatride qui sera expulsé dès que le ministère de l'intérieur aura terminé les formalités, a rapporté, mardi 17 octobre, la presse locale. Le gouvernement a engagé, au début du mois, une procédure criminelle contre l'ancien chef de l'Etat – qui tente un retour dans la vie politique – pour usurpation de nationalité pendant qu'il était au pouvoir. *« Nous avons d'ores et déjà établi que M. Kaunda est étranger. Nous le traiterons donc comme tel »*, a déclaré le ministre de l'intérieur, Chitalu Sampa. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

■ **MOZAMBIQUE : le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés** (HCR) a attribué la médaille Nansen à Graça Machel, la veuve de l'ancien président Samora Machel, *« pour sa contribution exemplaire à la cause des enfants réfugiés »*. Mme Machel dirige actuellement, de Pretoria, en Afrique du Sud, une mission de l'ONU sur l'impact des conflits armés sur les enfants.

■ **NIGERIA : le chef de l'Etat, le général Sani Abacha**, a limogé l'influent secrétaire du gouvernement fédéral militaire, Alhaji Aminu Saleh, a annoncé, mardi 17 octobre, la radio officielle. M. Saleh avait, le 31 juillet, critiqué les principales recommandations du projet de Constitution avant que le Conseil provisoire de gouvernement, la plus haute instance exécutive du pays, n'en ait débattu. – *(AFP.)*

■ **RWANDA : le Conseil de sécurité des Nations unies a appelé**, mardi 17 octobre, tous les gouvernements à arrêter les responsables présumés du génocide perpétré en 1994 qui sont toujours en fuite. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **SERBIE : un journaliste serbe a été condamné** à six mois de prison ferme, jeudi 12 octobre, par le tribunal de Zajecar, pour avoir publié dans le journal indépendant *Borske Novine* une caricature sous forme de photomontage dans laquelle apparaissait le président de la Serbie, Slobodan Milosevic.

■ **IRLANDE DU NORD : le ministre britannique à l'Irlande du Nord**, Sir Patrick Mayhew, a envisagé pour la première fois, mardi 17 octobre, une sortie de l'impasse du processus de paix, en reconnaissant que, *« en théorie, d'autres moyens* [que le désarmement de l'IRA] *pourraient être trouvés pour établir la confiance nécessaire »* à l'ouverture de pourparlers. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : Tansu Ciller, le premier ministre turc démissionnaire**, a été de nouveau chargée par le président Suleyman Demirel, mardi 17 octobre, de former un gouvernement. Le chef de l'Etat turc a également souhaité que le Parlement fixe une date pour des élections législatives anticipées. – *(AFP.)*

■ **UKRAINE : un attentat à la bombe en plein match de football** a fait six morts, dimanche 15 octobre, dont le président du club de Donetsk, soupçonné de liens avec la mafia, a annoncé, lundi, la police. – *(AFP.)*

■ **GÉORGIE : la nouvelle Constitution géorgienne**, promulguée mardi 17 octobre par Edouard Chevardnadze, rétablit la fonction de président et lui accorde des pouvoirs étendus. Elle souligne également l'intégrité territoriale de la Géorgie. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **COLOMBIE : le onzième sommet des pays non-alignés**, qui se déroule à Carthagène les 18 et 19 octobre, devrait se prononcer sur une proposition de réforme des institutions de l'ONU, et notamment l'élargissement du Conseil de sécurité des Nations unies. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : les sénateurs républicains ne sont pas parvenus**, mardi 17 octobre, à rassembler le soutien nécessaire pour un vote sur un projet de loi controversé visant à un renforcement des sanctions américaines contre Cuba. La Maison Blanche est opposée à ce projet de loi critiqué en Europe et en Amérique Latine. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **LIBYE : cédant aux pressions arabes et occidentales**, la Libye a retiré sa candidature à un siège au Conseil de sécurité de l'ONU en 1997, au profit de l'Egypte, a indiqué, lundi 16 octobre, aux Nations unies à New York, une source diplomatique. – *(Reuter.)*

ASIE

■ **SRI LANKA : les gouvernementaux approchent de Jaffna**, bastion de la résistance tamoule au nord de l'île, a indiqué, mardi 17 octobre, une source militaire de Colombo. L'armée, qui aligne 7 000 hommes, ne serait plus qu'à 7 kilomètres de la principale ville septentrionale sri-lankaise, et « capitale » des « Tigres » depuis 1989. De même source, les combats auraient fait, mardi, 61 morts et 250 blessés parmi les rebelles, et 19 tués et 157 blessés chez les gouvernementaux. – *(AFP.)*

OCÉANIE

■ **AUSTRALIE : un consortium dont la Générale des eaux fait partie**, aux côtés du britannique Thames Water et de l'australien Kinhill Engineers, est *« adjudicataire provisoire »* d'un contrat de concession pour la distribution d'eau à Adelaïde, ont annoncé, mardi 17 octobre, les autorités de l'Etat d'Australie du Sud, dont cette ville est la capitale. Cette décision, qui représente un chiffre d'affaires annuel de 40 millions de dollars australiens (150 millions de francs) pendant quinze ans, a provoqué la protestation de l'opposition travailliste de l'Etat, qui a estimé qu'elle minait les efforts faits pour obtenir l'arrêt des essais nucléaires français.

ÉCONOMIE

■ **ALLEMAGNE : les prix à la consommation** ont baissé de 0,1 % en septembre par rapport à août, l'augmentation sur un an (septembre 1995 comparé à septembre 1994) étant de 1,8 %. Les prix de gros ont augmenté de 0,4 % en septembre, et de 1,3 % seulement par rapport à septembre 1994. – *(AFP.)*

■ **La production industrielle a chuté de 3,4 % en août**, en Allemagne, par rapport à juillet, en données corrigées des variations saisonnières. Sur un an, la baisse est de 0,5 %. – *(Reuter.)*

■ **JAPON : l'excédent commercial a diminué** de 5,6 % en septembre par rapport au même mois de 1994, pour revenir à 11,3 milliards de dollars. Les importations ont progressé de 13,1 %, les exportations de 6,9 %. C'est le troisième mois consécutif de baisse. Sur les six premiers mois de l'annéee budgétaire japonaise, c'est à dire entre avril et septembre, l'excédent (56,2 milliards de dollars) est inférieur de 5,1 % à celui de la période correspondante de 1994. – *(AFP.)*

■ **Le Parlement japonais a adopté** définitivement, mercredi 18 octobre, un collectif budgétaire de 5 300 milliards de yens (53 milliards de dollars), destiné à financer les mesures de soutien à l'activité décidées le 20 septembre par le gouvernement. L'adoption de cette deuxième loi de finances additionnelle pour l'année budgétaire 1995-1996 qui prendra fin en mars 1996, permet l'entrée en vigueur du nouveau plan de relance décidé par le gouvernement – le cinquième en quatre ans – portant au total sur 14 200 milliards de yens (3 % du PIB), soit l'équivalent de 140 milliards de dollars.

DROITS DE L'HOMME

■ **AMNESTY INTERNATIONAL : défendre les défenseurs des droits de l'homme**, tel est le but de la « semaine » organisée du 15 au 22 octobre par Amnesty International. Dans un communiqué daté du 12 octobre, l'organisation qui se bat contre les violations des droits et des libertés, déclare : *« Les défenseurs des droits de l'homme, partout dans le monde, ont été laissés seuls, armés uniquement de leur courage et de leur détermination »*.

Au lieu d'être le deuxième à l'inventer, essayez plutôt d'être le premier à le produire.

Ça fait plusieurs mois maintenant que vous n'en dormez pas. Une saine et fiévreuse activité règne dans le département Recherche et Développement de votre entreprise. Vous en êtes persuadé. Vous êtes en train de mettre au point le produit qui va révolutionner le marché.

Peu importent désormais les sommes et le temps, qui d'ailleurs est de l'argent, engloutis dans cette affaire. Vous touchez au but...

Enfin presque. Car votre produit, pour aussi révolutionnaire qu'il soit, arrive un petit peu comme les carabiniers d'Offenbach. C'est à dire trop tard. Le brevet a déjà été déposé par un concurrent.

Vous êtes impardonnable car la veille technologique vous l'aurait dit plus tôt.

Désormais, l'idée ne vous appartient pas et vous ne pouvez même pas l'exploiter. Vous êtes le deuxième à innover, autant dire que légalement, vous n'êtes rien.

Le premier moment d'abattement passé - comptez une bonne semaine - vous pouvez décider de rester dans la course.

En effet, le brevet, comme la marque, le dessin ou le modèle, est une valeur négociable.

En fonction de vos objectifs stratégiques et de vos contraintes financières, le contrat de licence vous permet de fabriquer - en toute légalité - un produit pour lequel un tiers a acquis le brevet.

La prochaine fois, si vous êtes vraiment le premier à innover, vous pourrez éventuellement exploiter vous-même ou rentabiliser vos investissements en recherche et développement.

Vous ferez comme cette entreprise à qui vous n'avez plus qu'à acheter le droit d'exploiter cette formidable idée que vous avez eue... trop tard.



LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE. UNE ARME STRATÉGIQUE.

3615 INPI (1,01 F la minute).

TERRORISME L'attentat perpétré le 17 octobre contre une rame du RER entre les stations Musée-d'Orsay et Saint-Michel a fait 29 blessés. La bombe était constituée d'une bouteille de gaz remplie d'explosif et de mitraille. ● LA CONTROVERSE se poursuit à propos de la rencontre entre Jacques Chirac et le président algérien Liamine Zeroual, prévue le 22 octobre. Le président français s'était pourtant défendu, la semaine dernière, d'apporter sa caution au régime algérien, en expliquant qu'il entendait demander à M. Zeroual l'ouverture d'un authentique processus démocratique dans son pays. ● UN FRONT RÉPUBLICAIN a régné à l'Assemblée nationale après la déclaration d'Alain Juppé. Cependant les socialistes ont à nouveau jugé inopportune la rencontre entre Jacques Chirac et le général Zeroual. *(lire aussi pages 7 et 8 et notre éditorial page 15).*

Le PS juge « inopportune » la rencontre entre M. Chirac et M. Zeroual

L'enquête sur l'attentat commis sur la ligne C du RER fait apparaître de nombreux points communs avec de précédentes actions terroristes. Les policiers considèrent comme certaine l'implication des islamistes algériens

7 H 15, MARDI 17 OCTOBRE. Le téléphone sonne dans les appartements privés de Jacques Chirac : *« Un nouvel attentat dans le RER, cela paraît grave »*, lui annonce Dominique de Villepin, secrétaire général de la présidence de la République. Les services de secours sont déjà depuis de longues minutes à l'œuvre, c'est aux plus hautes autorités de l'Etat de réagir. Elles en ont pris l'habitude. Sans qu'une stratégie précise ait été mise au point, l'Elysée et Matignon savaient donc comment agir face à ce nouveau drame.

Tout est fait pour que la communauté nationale réagisse dans l'unanimité. Mardi, cette stratégie paraît couronnée de succès. Une séance à l'Assemblée nationale en porte témoignage. Mais, dès la fin de soirée, et en tout cas mercredi matin, les socialistes commencent à s'étonner à voix haute de l'attitude du chef de l'Etat. Lionel Jospin, nouveau premier secrétaire du PS, maintient qu'il trouve que la rencontre entre le président français et son homologue algérien n'est *« pas opportune »*, et s'il se refuse à établir un lien entre la reprise des attentats et l'annonce de ce rendez-vous, il regrette le manque d'explication des autorités françaises. Pierre Mauroy, président de l'Internationale socialiste, au micro de RMC, développe la même analyse. Claude Estier, président du groupe socialiste au Sénat, va plus loin, en assurant, sur RTL, que M. Chirac *« a choisi de cautionner »* un candidat à l'élection présidentielle algérienne, mais il souligne lui-aussi l'indispensable *« solidarité »* face au terrorisme.

« SOLIDARITÉ »

Le pouvoir, dans un premier temps, s'en satisfait. Fidèle à une doctrine décidée au cours de l'été, le président de la République ne veut pas donner l'impression que les terroristes perturbent le fonctionnement de l'Etat. Il ne bouscule donc pas son emploi du temps. Comme prévu, il va à Tours participer au congrès de l'Association des présidents de conseils généraux. Comme prévu, il parle d'exclusion. Un mot s'impose : *« Que les victimes de cet attentat sachent notre solidarité et notre détermination. Nous partageons tous la même indignation et la même volonté de tout mettre en œuvre pour prévenir et réprimer cette violence fanatique. »* S'il prend le temps de bavarder avec les uns et les autres, il est en permanence tenu au courant de ce qui se passe à Paris ; il donne ses consignes et renonce à déjeuner à Tours, pour regagner l'Elysée le plus vite possible.

Le souci pour les dirigeants de l'Etat d'exprimer qu'ils sont au plus près du drame que vivent les Parisiens, est confié au premier ministre. Alain Juppé se rend immédiatement sur les lieux de l'attentat. Puis il regagne Matignon, avant de se rendre, en compagnie de Jean-Louis Debré, qui est venu le rejoindre à Matignon à 10 h 15, au palais Bourbon devant les groupes de la majorité. Dès 11 h 20, il fait savoir qu'il fera une déclaration devant la représentation nationale à l'ouverture de la séance de l'Assemblée, puis il annonce qu'il recevra, à 18 heures, les présidents de tous les groupes parlementaires pour les informer.

De retour à Paris, Jacques Chirac s'entretient au téléphone avec son premier ministre pour mettre précisément au point la déclaration que celui-ci va faire. L'un de ses objectifs est de convaincre que l'annonce de la rencontre entre le président de la République française et son homologue algérien n'est en rien responsable de la nouvelle vague d'attentats. Cela fait, le chef de l'Etat se rend au chevet de certaines des victimes à l'hôpital de la Pitié-Salpétrière.

Les premières réactions traduisent un sentiment d'union nationale devant les attaques dont la France est victime. Les déclarations faites à l'Assemblée nationale le traduisent sans fausse note. La procédure choisie par Alain Juppé confère un caractère de gravité inhabituelle à la séance des questions au gouvernement. *« Je suis sûr de me faire l'interprète de la représentation nationale unanime pour dénoncer solennellement des méthodes ignobles qu'aucune cause ni aucune passion ne saurait expliquer »*, déclare, en ouvrant la séance, le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, avant de passer la parole au premier ministre. Ecoutée dans un silence respectueux, l'intervention d'Alain Juppé est longuement applaudie par les députés de la majorité. L'heure est au front républicain.

Seuls les présidents de groupe sont autorisés à intervenir après le chef du gouvernement. Au nom de l'UDF, Gilles de Robien l'assure du soutien de son groupe. *« Dans les circonstances tragiques, le pays se trouve toujours rassemblé autour de son président de la République et de son premier ministre. »* Mesuré dans le ton, mais plus critique dans ses propos, le président du groupe communiste, Alain Bocquet, déplore que *« trop de déclarations et de décisions (...) exacerbent les divisions et entretiennent la confusion »*. *« On ne s'en sortira que si le peuple s'en mêle en refusant tous les débordements racistes »*, poursuit M. Bocquet avant d'appeler *« les forces démocratiques à se retrouver dans une grande riposte populaire »*.

Pour sa première prise de parole dans l'hémicycle depuis son élection à la tête du groupe socialiste, c'est davantage en qualité d'ancien premier ministre que Laurent Fabius s'adresse, à son tour, à Alain Juppé pour dénoncer la *« barbarie injustifiable »* de cet attentat. *« Je voudrais, tirant les leçons de l'expérience que nous avons nous-mêmes connue, sachant par ailleurs les divergences qui peuvent nous opposer, vous dire que, dans ces moments-là, nous souhaitons, au-delà de toute divergence, faire prévaloir la solidarité nationale dans la lutte contre des violences inadmissibles »*, conclut-il sous les applaudissements nourris venus de tous les bancs de l'hémicycle. Se félicitant des propos de M. Fabius, Michel Péricard, au nom du RPR, achève cet instant solennel en affirmant, à l'intention du premier ministre, qu'*« en ces moments, seule compte notre union derrière vous et derrière le président de la République »*.

BIEN FATIGUÉ

L'unanimité a encore ses droits lorsque, en fin d'après-midi, M. Juppé, en compagnie de Jacques Toubon, ministre de la justice, Charles Millon, ministre de la défense, Jean-Louis Debré et Roger Romani, ministre des relations avec le Parlement, reçoit les présidents des groupes de l'Assemblée nationale et du Sénat : Michel Péricard et Josselin de Rohan (RPR), Gilles de Robien (UDF), Jean-Claude Gaudin (Républicains et indépendants), Maurice Blin (Union centriste), Guy Cabanel (Rassemblement démocratique et européen), Laurent Fabius et Claude Estier (PS), Alain Bocquet et Hélène Luc (PC), Jean Royer (République et liberté).

A bien des participants, la rencontre paraît plus symbolique qu'informative. Alain Juppé semble fatigué et, au dire de certains de ses interlocuteurs, pessimiste sur la poursuite des attentats. Le ministre de l'intérieur annonce que le plan « Vigipirate » va être renforcé mais sans donner de détails supplémentaires. MM. Fabius et Bocquet abordent, mais sans polémique, l'annonce de la rencontre entre M. Chirac et le général Zeroual. Le chef de gouvernement la justifie sans fournir, au dire des socialistes, d'éléments nouveaux. Le président du groupe communiste ne reprend pas son idée d'une grande manifestation nationale contre le terrorisme.

Sans attendre, les Parisiens et les autorités de l'Etat confirment qu'ils ne se laisseront pas perturber. C'est devant une foule énorme, et notamment en présence de Lionel Jospin et de Robert Hue, que Jacques Chirac préside, en fin d'après-midi, sur le parvis du Trocadéro à Paris, les cérémonies organisées pour la journée mondiale du refus de la misère. C'était aussi une manière de refuser le terrorisme.

Récit de la séquence France

M. Juppé : « La France ne se laissera pas intimider »

Voici le texte intégral de la déclaration faite, mardi 17 octobre, par le premier ministre Alain Juppé, à l'Assemblée nationale :

« Ce matin, un nouvel attentat a été commis dans notre capitale. Une explosion d'origine criminelle s'est produite dans une rame du RER entre les stations Gare-d'Orsay et Saint-Michel. Cette explosion est vraisemblablement due à un engin comparable à celui des attentats précédents, c'est-à-dire une bouteille de gaz contenant une charge explosive. Elle a fait vingt-six victimes dont cinq, hélas ! gravement atteintes. Je me suis rendu sur place dans les minutes qui ont suivi l'attentat ; j'ai pu constater que les services de secours étaient intervenus avec rapidité et efficacité ; je tiens à leur rendre hommage. Je voudrais surtout dire aux victimes et à leurs familles l'émotion et l'horreur qu'à nouveau j'ai ressenties devant cet acte sauvage.



VERBATIM

» Depuis le 25 juillet, c'est le huitième attentat commis sur notre sol. Depuis le 25 juillet, c'est la France qui est visée, c'est la France qui est directement menacée, c'est à la France qu'est lancé le défi le plus odieux, celui du terrorisme aveugle et lâche. Ce sont nos concitoyens, dans leur vie quotidienne, sur le chemin du travail, de l'école, sur les marchés, qui sont pris en otage. Ce n'est pas seulement la capitale qui est la cible des criminels, c'est le pays tout entier, puisque, vous le savez, plusieurs attentats ou tentatives d'attentats ont également eu lieu en région lyonnaise.

» Le gouvernement, je le redis solennellement devant la représentation nationale, entend conduire la lutte contre le terrorisme avec détermination et ténacité. J'en appelle à la solidarité de tous. Je veux remercier les dirigeants de toutes les formations politiques ici représentées, qui, depuis le début de cette crise et ce matin à nouveau, ont fait preuve, dans leurs réactions, d'un esprit de responsabilité que je salue. Je recevrai ce soir, à 18 heures, à l'Hôtel Matignon, les présidents de tous les groupes politiques de l'Assemblée nationale et du Sénat pour faire le point de la situation, les entendre, répondre à leurs questions. Je veux aussi rendre hommage au sang-froid de tous nos concitoyens et les appeler à la vigilance. C'est grâce à cette vigilance et aux moyens mobilisés dans le cadre de l'application du plan « Vigipirate » que l'attentat de l'avenue d'Italie a été déjoué. Les moyens mis en œuvre seront adaptés et renforcés si nécessaire.» Ne cédons ni à la psychose ni à la fatalité des attentats ! Il est dans la vie d'une nation des circonstances où les citoyens rassemblés doivent faire face, tous ensemble, aux défis qui pourraient mettre en jeu les intérêts supérieurs du pays. C'est le cas aujourd'hui, puisque chacun voit bien que les auteurs de ces actes criminels ont choisi de frapper au cœur de la nation française. La France ne se laissera pas intimider, elle ne fléchira pas dans l'épreuve, elle ne capitulera pas face à la barbarie.

» Depuis le début de la crise terroriste, nous avons obtenu une première série de résultats, parmi lesquels il faut ranger le démantèlement de ce que j'appellerai le groupe lyonnais. Les enquêtes ont mis en évidence l'implication de ressortissants algériens. Il appartient à la justice et à la police de poursuivre leur tâche. Je demande aux responsables de tous les secteurs de la vie nationale de les laisser travailler dans la discrétion qui est la condition de l'efficacité ; il y va de la vie de Françaises et de Français. Ne cédons, cependant, ni à la simplification ni à l'amalgame ! La communauté musulmane de France a réagi avec dignité et a réprouvé, par la voix de ses principaux responsables, ces actes odieux.

» Quant à la relation de la France avec l'Algérie, je voudrais rappeler dans quel esprit nous la concevons. La France n'a aucune intention de faire la moindre ingérence dans les affaires intérieures de l'Algérie. Le président de la République a accepté le principe d'une rencontre, à New York, avec son homologue algérien, à la demande de ce dernier, et pour lui exprimer le point de vue de la France. La France considère que la solution aux difficultés que rencontre aujourd'hui l'Algérie ne peut être que politique et qu'elle doit s'appuyer sur un dialogue avec tous ceux qui, en Algérie, récusent la violence.

» Nous n'accepterons pas que les problèmes de l'Algérie soient transposés sur le sol français ; cela doit être clair et compris par tous. La rencontre de New York n'est en aucun cas une caution apportée à un candidat, mais un contact avec un chef d'Etat qui s'entretiendra, d'ailleurs, avec de nombreux autres dirigeants du monde. La France entend bien continuer à dialoguer avec l'Algérie, et aucun attentat, aussi lâche et aveugle soit-il, ne fera taire sa voix. Nous continuerons à dire avec force que le dialogue, la raison et la démocratie doivent triompher de la folie criminelle. Que ce message soit celui de la France, tout entière rassemblée dans le courage et la dignité ! »

Des similitudes avec le précédent attentat dans le RER

« J'ÉTAIS PRÉSENT parmi les tout premiers arrivés lors de l'attentat à la station Saint-Michel et, mardi, dans le tunnel du RER au Musée-d'Orsay, raconte une source proche des enquêtes. *Ne serait-ce qu'au niveau visuel, les ressemblances étaient frappantes. C'était aussi la même odeur qu'à Saint-Michel – l'odeur de la poudre noire, selon les spécialistes du laboratoire central de la police. Ceux-ci,* ajoute-t-il, *n'excluent pas que la station Saint-Michel ait de nouveau pu être visée, la précision du mécanisme de retard sur l'engin explosif étant largement aléatoire. »* L'explosion survenue mardi 17 octobre dans la deuxième voiture d'une rame du RER, qui roulait dans le tunnel séparant la station Musée-d'Orsay de la station Saint-Michel, présente de nombreuses similitudes avec l'attentat à la bonbonne de gaz contre une rame arrivée à la même station Saint-Michel (7 morts et 84 blessés, le 25 juillet).

Placé sous une banquette située en milieu de voiture, l'engin explosif a provoqué, mardi, un trou dans le plancher, sans souffler le toit du wagon et sans provoquer le déraillement du train. Dès qu'il a entendu l'explosion, le conducteur a déclenché l'arrêt d'urgence et le freinage s'est effectué sur environ 150 mètres. La rame s'est immobilisée dans le tunnel, à 700 mètres de la station Musée-d'Orsay et à 600 mètres de l'arrêt Saint-Michel. Sur place, les enquêteurs ont trouvé un débri de bonbonne de gaz, déchiqueté et brûlé par l'explosion. Cet élément correspond certainement à une bonbonne de gaz vidée de son contenu, d'un modèle de 3 kilos et d'une contenance de 6 litres, de même type que celle utilisée par les terroristes le 25 juillet, indique-t-on de source proche de l'enquête.

Une cinquantaine d'écrous projetés comme de la mitraille avait été placés dans l'engin explosif, selon les premières constations du Laboratoire central de la préfecture de police de Paris. Un morceau de pile de 9 volts a aussi été saisi, le 17 octobre comme le 25 juillet, sur les lieux de l'explosion. Enfin, une roulette dentelée en plastique, figurant dans le mécanisme du réveil utilisé en guise de retardateur, a été placée sous scellés par les enquêteurs. Egalement retrouvée dans les précédentes explosions à la bonbonne de gaz visant les usagers du RER Saint-Michel et les badauds du quartier Maison-Blanche à Paris (13 blessés, le 6 octobre dans le 13ᵉ arrondissement), cette roulette en plastique dure présente la particularité physique d'échapper à la désintégration et à l'inflammation liées aux explosions.

Les enquêteurs s'efforcent de recueillir des témoignages d'usagers de la SNCF ayant observé des comportements suspects dans la rame ayant explosé. Les personnes interpellées peu après l'explosion, et entendues à titre de témoins, ont toutes été laissées en liberté. Une information judiciaire devait être ouverte par le parquet de Paris, mercredi 18 octobre, reprenant les mêmes qualifications juridiques d'infractions en relation avec une entreprise terroriste que pour l'attentat du 25 juillet – à l'exception de *« l'assassinat »*, dans la mesure où les blessés graves du dernier attentat ne sont pas décédées.

Tout se passe comme si la répétition d'un attentat contre le RER, au cœur de Paris et à douze semaines d'intervalle, voulait donner une signification unique à la campagne terroriste qui continuent de frapper la France. On connaît les ingrédients techniques communs à la quasi-totalité de ces huit attentats : une bonbonne de gaz, un mécanisme de mise à feu et de retard similaire (ampoule cassée, réveil, pile de 9 volts), une même composition pyrotechnique à base de poudre noire. A tout le moins, certains des retardateurs et certaines des substances contenues dans les bonbonnes sortaient du même atelier. *« Des engins explosifs ont fonctionné mieux que d'autres,* commente un haut responsable policier, faisant référence aux attentats avortés contre le TGV Lyon-Paris, le 26 août, et dans la sanisette du 15ᵉ arrondissement parisien, le 4 septembre. *Ceux qui n'ont pas explosé présentaient des défauts de mise à feu ou des erreurs de dosage. »*

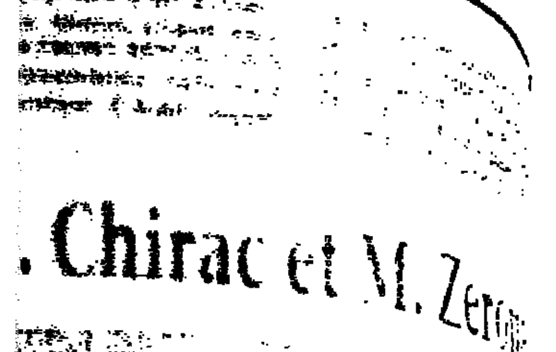
Que peut-on en déduire ? Il est plus que probable qu'un même artificier a remis certains des dispositifs de mise à feu aux terroristes et que ceux-ci ont imparfaitement appliqué les consignes reçues lors d'une même formation technique. L'hypothèse d'un réseau composé d'équipes distinctes d'exécutants reste, pour les enquêteurs, tout à fait plausible. *« En l'état actuel des enquêtes,* souligne un haut responsable policier, *il reste très envisageable que plusieurs équipes terroristes soient présentes sur le territoire français. »*

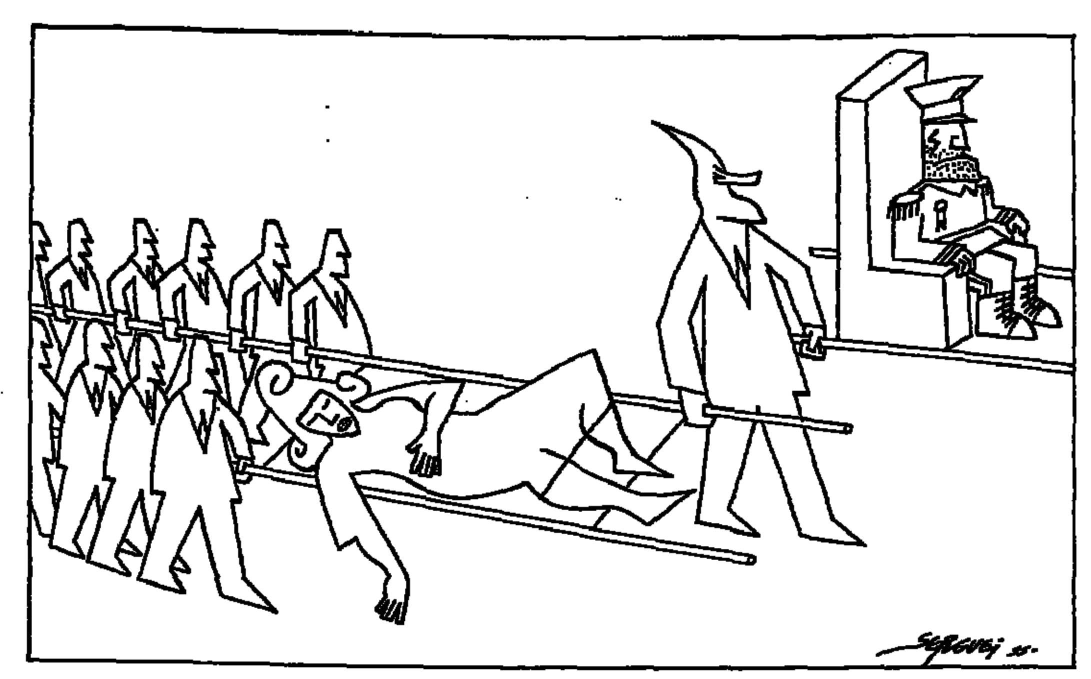
La filiation islamiste des auteurs des attentats ne fait, de son côté, plus aucun doute pour les enquêteurs. Les divers communiqués du Groupe islamique armé (GIA) et leur publication dans des quotidiens servant de tribune officieuse aux islamistes algériens, les revendications parues dans le bulletin clandestin *Al Ansar*, les messages officiellement adressés aux autorités françaises, sont considérés comme autant de confirmations de ce lien avec les fondamentalistes algériens *(Le Monde* du 17 octobre). Après la mort de Khaled Kelkal et l'arrestation de ses complices, la seule piste sérieuse des enquêteurs concerne les relations personnelles du jeune homme de Vaulx-en-Velin. Au-delà de ces investigations policières, les responsables de la lutte terroriste ne cachent pas qu'ils fondent aussi leurs espoirs sur le traitement extra-policier de ce dossier. *« C'est à l'étranger, en amont,* note l'un de ces responsables, *que des initiatives doivent être prises par les autorités françaises, dans les contacts officieux auprès des gouvernements influents et dans les signaux envoyés aux responsables islamistes susceptibles de peser sur la situation. »*

Erich Inciyan

Le 17 octobre, une date symbolique

Simple coïncidence ou volonté délibérée de faire sens, l'attentat du RER a été perpétré le jour anniversaire d'un des moments les plus noirs des rapports franco-algériens. En pleine guerre d'Algérie, le 17 octobre 1961, dans la soirée, 30 000 à 40 000 Algériens de la région parisienne descendent dans la rue, à l'appel du Front de libération nationale (FLN), pour protester contre le couvre-feu imposé aux seuls Maghrébins, douze jours plus tôt, par le préfet de police, Maurice Papon. La répression est féroce : échauffés par les attentats commis contre les leurs dans les semaines précédentes, les déclarations de fermeté ministérielles et l'activisme de l'extrême droite au sein des unités, les policiers se déchaînent dans tout Paris. Selon la version officielle du lendemain, on comptera 2 morts et quelques blessés. Il y en aura, en réalité, plus de 200, tués, en toute impunité, par balles, matraqués ou noyés dans la Seine, notamment entre le pont de la Concorde et le pont Royal, non loin de l'endroit où a eu lieu le dernier attentat...





Jean-Louis Debré un ministre de l'intérieur contesté

« C'EST LE MINISTÈRE de la routine et des crises. » Ainsi Pierre Joxe – ancien titulaire de la fonction – définissait-il, en 1990, au détour d'un entretien accordé à la revue *Le Débat*, le ministère de l'intérieur. Cinq ans plus tard, pour son lointain successeur Jean-Louis Debré, la crise semble devenue la routine. Confronté à une vague d'attentats terroristes sans précédent sur le sol français depuis dix ans, l'actuel ministre de l'intérieur paraît avoir, en quelques mois, attiré sur sa personne une somme d'appréciations défavorables elle aussi sans équivalent.

Critiqué dans la magistrature, dénigré jusque par ses amis politiques, moqué au sein de ses propres services, M. Debré était depuis des semaines visé par un chœur de détracteurs qui s'exprimaient *mezza vocce*. Après le dernier attentat contre le RER, mardi 17 octobre, la principale organisation syndicale de gardiens de la paix est montée publiquement au créneau : les citoyens et les policiers, a affirmé la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), *« ont le droit de savoir à quoi a servi la mort de Khaled Kelkal qui, pour le ministre de l'intérieur, était le responsable de toutes les explosions »*, ajoutant que l'*« on ne peut plus se satisfaire des déclarations lénifiantes du premier ministre et du ministre de l'intérieur »*. M. Debré subit avec fatalisme ce feu croisé auquel il ne s'était pas préparé.

Magistrat de formation, secrétaire général adjoint du RPR jusqu'à la dernière campagne présidentielle, Jean-Louis Debré aura découvert la réalité de l'institution policière dans les pires conditions. Soumis, comme tous les membres du gouvernement, à la rude consigne des cabinets restreints, le ministre s'est entouré d'une poignée de collaborateurs dont la hiérarchie policière a d'emblée regretté qu'aucun ne fût issu de ses rangs. Pire : les chefs de la police, défenseurs naturels de l'orgueil de la *« grande maison »*, ont vu avec dépit leur supérieur afficher de trop bonnes relations avec ses anciens collègues du palais de justice, dans le souci évident de pallier l'absence d'un véritable réseau personnel.

Notoire, son amitié avec Jean-Louis Bruguière remonte à la période durant laquelle il officiait comme juge d'instruction antiterroriste. Le lien avec le juge Jean-François Ricard est plus récent : il s'est noué lors de la contestation de la réforme de la procédure pénale, en 1993, que l'Association française des magistrats instructeurs, alors présidée par M. Ricard, menait avec vigueur. Cette relation privilégiée sera reprochée au ministre de l'intérieur lorsqu'au lendemain de l'attentat contre la station RER Saint-Michel, celui-ci présidera une réunion des chefs de la lutte antiterroriste en présence du juge Ricard, puis lorsque ce dernier partira tête baissée sur la piste suédoise d'Abdelkrim Deneche.

La rétrogradation du ministre de l'intérieur au septième rang *dans l'ordre du protocole gouvernemental*, loin derrière le garde des sceaux, Jacques Toubon, n'a pas été mieux ressentie par les policiers. Amputé de l'aménagement du territoire et de plusieurs de ses directions, le ministère se trouve ainsi réduit *« à un petit secrétariat d'Etat à la sécurité »*, selon le mot d'un familier de l'institution policière.

« La lisibilité de ces attentats n'est pas encore très bonne »

Le contraste est d'autant plus saisissant que son prédécesseur, Charles Pasqua, disposait à la fois du titre et de l'autorité d'un ministre d'Etat. *« Pasqua, on aime ou on n'aime pas, mais il connaissait la boutique »*, relevait dernièrement dans *Libération* un syndicaliste de gauche, Jacky Viallet, le secrétaire général de la FASP. Poids lourd du gouvernement Balladur, M. Pasqua savait faire taire les rivalités traditionnelles entre les services de police, et ne répugnait pas, à l'occasion, à empiéter sur les domaines de ses collègues des affaires étrangères ou de la justice. A la boulimie de M. Pasqua ont succédé les appétits modestes de M. Debré. Lors de son arrivée place Beauvau, le nouveau ministre de l'intérieur n'avait pas souhaité, à l'inverse de ses prédécesseurs, la présence d'un conseiller diplomatique à son cabinet, estimant que son rôle s'arrêtait aux frontières de l'Hexagone – erreur réparée depuis.

Au cours des derniers mois, M. Debré a multiplié les maladresses devant l'opinion. Pour s'en tenir à l'essentiel, le ministre de l'intérieur maîtrisa mal son propos devant une tablée d'éditorialistes de la presse régionale, évoquant une possible manipulation des services secrets algériens, sans exiger la confidentialité (*Le Monde* du 23 septembre) ; il s'aventura aussi, quelques heures après la mort de Khaled Kelkal, à imputer à *« la même équipe »* la responsabilité des *« différents attentats ou tentatives d'attentats »* perpétrés en France depuis le mois de juillet. Aujourd'hui encore, malgré des soupçons plus larges pesant sur le « groupe Kelkal » (*Le Monde* du 18 octobre), l'implication directe du jeune Algérien de Vaulx-en-Velin n'est établie que dans les enquêtes sur l'attentat manqué contre le TGV Lyon-Paris (26 août) et l'assassinat de l'imam Sahraoui (11 juillet). Croyant relever une *« très grande similitude, pour ne pas dire plus »* entre les retardateurs retrouvés après plusieurs tentatives d'attentats, le ministre avait été jusqu'à évoquer les *« mécanismes de retard »* ayant équipé les bombes de la place Charles-Vallin à Paris (4 septembre)et du TGV Lyon-Paris, alors que cette dernière n'en comportait aucun...

Ayant peut-être triomphé trop vite, M. Debré ne peut à présent éviter les critiques que fait naître la poursuite des attentats. Il avait certes prévenu que tous les complices de Kelkal n'avaient sans doute pas été interpellés, mais ses déclarations, mardi soir 17 octobre sur TF 1, expliquant que *« la lisibilité de ces attentats n'est pas encore très bonne »*, ressemblaient à s'y méprendre à un retour en arrière. Semblables flottements ne contribuent guère à la sérénité de services de police engagés dans des enquêtes difficiles. Tout se passe comme si, loin d'apaiser les zizanies internes, le ministre de l'intérieur avait fini par communiquer à ses services son propre trouble. Depuis le début de la vague d'attentats, une véritable paranoïa s'est emparée de l'institution policière, générant des consignes de silence absolu, des investigations sur l'origine des fuites, des rumeurs de mutations et de révocations, qu'un article publié, sous le paraphe *« Cicéron »*, dans *Le Monde* du 23 septembre par un groupe de fonctionnaires anonymes, n'a fait qu'aviver. Mardi matin, sur les lieux du dernier attentat contre le RER parisien, certains témoins rapportaient cette scène étrange : le ministre de l'intérieur s'était précipité pour interrompre la conversation entre le procureur de la République de Paris, Bruno Cotte, et un journaliste, lançant cet avertissement : *« Pas un mot à la presse ! »*

Hervé Gattegno et Erich Inciyan

Réactions

● **Au Parti socialiste :** Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a prôné, dans un entretien publié par *Le Parisien* du 18 octobre, *« une solidarité complète de la communauté nationale pour résister à la pression »* exercée par les actions terroristes. L'ancien premier ministre socialiste Pierre Mauroy a jugé de son côté, mercredi sur RMC, *« incompréhensible »* et *« tout à fait inopportune »* la prochaine rencontre entre le président Jacques Chirac et son homologue algérien Liamine Zeroual. *« Zeroual est candidat. Mais sont candidats aussi des démocrates. Pourquoi privilégier l'un des candidats par rapport aux autres »*, a dit le sénateur-maire de Lille. Reprenant à peu près les mêmes termes, le président du groupe socialiste au Sénat, Claude Estier, a déclaré le même jour sur RTL que Jacques Chirac *« a choisi de cautionner »* un candidat à l'élection présidentielle algérienne.

● **Le maire de Paris,** Jean Tiberi, a appelé les Parisiens, mardi 17 octobre sur RMC, *« à intensifier leur vigilance »*, et a estimé que *« nous sommes en face d'une tentative de déstabilisation, qui s'attaque au cœur même de la France »*.

● **Le Front national** a affirmé que, *« contrairement aux assertions légères des gouvernants français, le terrorisme est en pleine expension sur notre territoire »*. Dans un communiqué, le FN a reproché au gouvernement de poursuivre *« sans relâche sa folle politique de rapprochement avec la dictature FLN algérienne »*.

● **En Algérie,** le Front des forces socialistes (FFS-Hocine Aït Ahmed) a condamné *« avec la plus grande énergie »* l'attentat perpétré à Paris, qu'il a qualifié d'*« ignoble »* et de *« lâche »*. Le FFS a estimé que *« le statu quo en Algérie accentue les risques de voir l'émigration piégée dans un engrenage incontrôlable »*. De son côté, le président du Mouvement de la société islamique (MSI-Hamas), cheikh Mahfoud Nahnah, qui est candidat à la présidentielle de novembre, a *« rejeté toute forme de violence »* après cet attentat dans un entretien à Radio Beur.

Les premiers pas de la cellule d'urgence médico-psychologique

LA JOURNÉE du mardi 17 octobre a été éprouvante pour le docteur Patrice Louville, psychiatre à l'hôpital Laennec, à Paris. Membre de la cellule d'urgence médico-psychologique, la structure mise en place par Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, à la demande de Jacques Chirac, au lendemain de l'explosion du 25 juillet à la station Saint-Michel du RER (*Le Monde* du 2 août), il est arrivé « en éclaireur » sur les lieux de l'attentat, à la gare d'Orsay, dès 8 h 15, après être passé au centre régulateur du SAMU pour *« activer l'équipe de garde »*. Sur place, auprès d'une dizaine de personnes sous le choc, une psychologue de la police de Vannes, de passage à Paris, improvisait une première prise en charge. Une autre dizaine de blessés avaient déjà été évacués vers les hôpitaux parisiens. Le docteur Louville a commencé, avec l'aide de la jeune femme, un premier *« débrouillage »* des victimes à base d'*« entretiens courts et individuels »*. *« Les gens partaient les uns après les autres*, raconte-t-il. *L'important pour moi, c'était de les voir, de leur donner des informations, de repérer ceux qui allaient bien ou pas. »*

Dans le « poste de secours psychologique » installé dans le hall du Musée d'Orsay, à côté du poste médical avancé, le psychiatre confie s'être *« attardé auprès de deux ou trois personnes, et particulièrement auprès du chauffeur, qui a fait partie des derniers évacués »*. *« Les médecins du SAMU ont constaté qu'il avait eu une réaction émotionnelle importante,* ajoute-t-il, *mais dans un deuxième temps seulement. Dans un premier temps, il a été parfait, il a fait une annonce pour dire aux gens de rester dans la rame, et puis il a craqué quand les secours sont arrivés. »*

Toutes les personnes examinées par le docteur Louville ont ensuite été orientées vers les services d'urgence hospitaliers. Le psychiatre est ensuite reparti au SAMU, où il a retrouvé l'équipe de la cellule d'urgence médico-psychologique. *« Nous avons pris contact avec les psychiatres des hôpitaux où les victimes étaient accueillies*, précise le docteur Louville, *pour les prévenir qu'il leur fallait suivre tout particulièrement ces patients. »* A l'hôpital Boucicaut, qui ne dispose pas de service de psychiatrie, un membre de la cellule a été dépêché. L'intervention s'est terminée par un *« debriefing des équipes, à chaud »* avant un dernier *« coup d'œil »* aux blessés suivis en ORL à l'hôpital Necker.

« Il est surtout important de prévenir les gens, de leur dire : Vous risquez, après, d'avoir telle et telle manifestation »

« Il est surtout important de prévenir les gens, résume l'expert, *de leur dire : "Vous risquez, après, d'avoir telle et telle manifestation", et de les mettre en garde contre la tentation de s'exprimer devant les journalistes et de dire des choses qu'ils pourraient regretter par la suite. »* Le docteur Louville suit encore deux patients impliqués dans les précédents attentats. *« Ce n'est sûrement pas un hasard si, l'après-midi même, une autre victime de l'attentat de Saint-Michel m'a appelé »*, assure-t-il.

Sur la petite centaine de personnes ayant consulté après l'attentat de la station Saint-Michel, *« quatre ou cinq sont encore en traitement »*, confie de son côté le professeur Louis Crocq, fondateur de la consultation spécialisée de psychotraumatismes de l'hôpital Saint-Antoine et coordinateur de la nouvelle cellule, qui fait observer que *« souvent, une seule séance a suffi »*. Des personnes légèrement blessées ou de simples témoins – on les appelle les *« impliqués »* – peuvent échapper au dispositif, au risque de développer tardivement une affection plus grave. Les blessés posent, quant à eux, un autre type de problème : *« On va les voir dans leur lit*, explique le professeur Crocq. *Mais tant qu'ils sont pris dans le cocon hospitalier, ils mettent leur névrose sous le coude. »*

Hormis en cas d'*« invalidité mentale définitive »*, les victimes ne sont pas indemnisées pour les séquelles psychiques par le Fonds de garantie des actes de terrorisme. Cette disposition n'est-elle pas en contradiction avec la mise en place de la cellule médico-psychologique, dont l'existence même implique la reconnaissance de ces souffrances à part entière ? *« Le Fonds est d'accord pour réviser cinq ou six dossiers qui font litige,* confie le professeur Crocq. *Les gens qui n'osent plus sortir, prendre leur voiture ou le métro, ou ceux qui ont des sueurs dès qu'ils aperçoivent un paquet, c'est comme si on leur avait coupé un bras ! »*

« L'intervention des psychiatres et des psychologues sur le terrain n'existait pas vraiment avant la mise en place de la cellule d'urgence, commente encore le docteur Louville. *La première fois qu'on a mis en place quelque chose de cohérent, c'est avec le médecin d'Orly, lors de l'accueil des otages de l'Airbus d'Air France* [en décembre 1994]. *Pour le moment, la cellule fonctionne de façon conviviale avec des personnels bénévoles qui ont par ailleurs des obligations. Certains membres de l'équipe habitent par exemple en banlieue, ce qui pose problème. Personnellement, je pense qu'il faudrait une équipe un peu plus permanente, présente au SAMU ou en tout cas très proche du SAMU, et un budget. »*

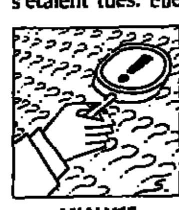
Laurence Folléa

La difficile transparence de la politique française envers l'Algérie

L'enjeu de la rencontre entre M. Chirac et M. Zeroual n'a pas été suffisamment expliqué

Malgré l'élan de solidarité nationale qui s'est exprimé mardi 17 octobre à l'Assemblée, plusieurs responsables socialistes ont continué à critiquer le projet de Jacques Chirac de rencontrer le président algérien, Liamine Zeroual. M. Chirac avait expliqué, le 10 octobre, qu'il ne s'agissait pas pour lui d'apporter sa caution au président algérien, candidat à sa propre succession aux élections du mois prochain

ON A SERRÉ les rangs, mardi après-midi, à l'Assemblée nationale. L'heure était à l'union devant le crime odieux. Les critiques s'étaient tues. Elles se sont à nouveau focalisées, mercredi, sur la rencontre annoncée pour la semaine prochaine à l'ONU entre Jacques Chirac et le président algérien Liamine Zeroual, sous-entendant que l'Elysée avait choisi son camp et que la « ligne Pasqua » (celle du soutien aux *« éradicateurs »* du régime en place à Alger) avait finalement triomphé. De là à voir dans le dernier attentat du RER la conséquence directe de ce projet de rencontre, il n'y avait qu'un pas que personne n'a osé franchir, ni Lionel Jospin, ni Pierre Mauroy, en rupture de consensus.



ANALYSE

Un tel rapprochement défierait en effet le bon sens et l'honnêteté. Les attentats en France n'ont pas commencé le 17 octobre mais le 25 juillet, et nul n'est en droit de prétendre, au contraire, qu'ils se seraient arrêtés si Jacques Chirac avait opposé un refus à la demande de rencontre qui lui était faite par le président algérien. L'honnêteté oblige en outre à reconnaître que le président de la République a exposé assez longuement, le 10 octobre à Madrid, le sens de sa démarche. Il a expliqué qu'il entendait bien dire son fait à M. Zeroual et ne s'apprêtait pas à lui promettre un soutien inconditionnel de Paris.

L'honnêteté oblige aussi à admettre que, devant ce phénomène nouveau qui affecte la France, il n'y a malheureusement ni remède miracle ni réponse simple. Même celle, élémentaire, qui consiste à affirmer qu'on ne cédera pas à la terreur perd de son impact, du fait qu'on ne sait pas précisément à quoi l'on dit non : aucune demande précise n'a été formulée par les auteurs des attentats (hormis la conversion de Jacques Chirac à l'islam) et la paternité des actes terroristes est elle-même sujette à caution. Bref, c'est l'imbroglio algérien qui déborde sur le territoire national. La solution se trouve en Algérie et les moyens dont dispose la France pour en favoriser l'émergence sont des plus limités.

La politique suivie jusqu'à une date récente (ce que, du temps de Pasqua, on appelait la « ligne Juppé ») consistait à ne pas s'en mêler, à éviter tout ce qui pouvait passer pour un soutien à tel ou tel, notamment les contacts prétendument « secrets » des émissaires de M. Pasqua avec les protagonistes algériens. Elle avait pour credo la non-ingérence et – étant entendu que l'aide économique était destinée au peuple algérien, pas au gouvernement – se bornait à prôner de loin, de façon un peu incantatoire, l'ouverture d'un dialogue politique en Algérie.

UN « LANGAGE FRANC ET CLAIR »

Jacques Chirac, c'est vrai, veut changer ; il y est obligé par l'entrée du terrorisme en territoire français. Mais il veut changer de méthode, pas de ligne, souligne-t-on dans les milieux officiels. Il veut sortir d'une non-ingérence politique qui s'apparente à la passivité et qui ne met plus la France à l'abri de la tourmente. Il veut avoir avec Liamine Zeroual un *« langage franc et clair »*, lui demander d'organiser des élections législatives dignes de ce nom, avec toutes les forces politiques qui récusent la violence en Algérie, ce qui inclut une partie des islamistes. Il lui dira, M. Zeroual le sait, qu'à défaut de l'ouverture rapide d'un processus vraiment démocratique, l'aide de la France (et donc celle de l'Europe) n'est plus garantie, à terme, à son pays : *« Nous resterons au côté des Algériens, dans la mesure où sera établie une démocratie moderne et viable en Algérie »*, a dit M. Chirac à Madrid. C'est, en termes mesurés, le premier début d'entorse au principe sacro-saint de la non-conditionnalité de l'aide à l'Algérie.

C'est ce désir de jouer cartes sur table avec Liamine Zeroual et avec l'Algérie qui a incité l'Elysée à annoncer plusieurs semaines à l'avance la rencontre entre les deux présidents. La demande de M. Zeroual avait été rendue publique dans la presse algérienne. Attendre, ou ne pas annoncer du tout la rencontre avant qu'elle n'ait eu lieu, n'aurait au demeurant rien changé à la réaction des oppositions algériennes et n'aurait fait que retarder les controverses.

Cela aurait peut-être permis cependant de faire entendre plus clairement le message de l'Elysée auprès des opinions française et maghrébine, qui n'ont à l'évidence pas eu leur dû d'explications. Cette rencontre, et d'une manière plus générale la politique de la France en Algérie, méritent en effet davantage qu'une prestation faite par le président de la République depuis Madrid. Elles méritent plus que les quelques phrases elliptiques prononcées par Alain Juppé mardi à l'Assemblée nationale, sur le fait que la France ne *« cautionne »* personne et sur la nécessité d'une *« solution politique »* en Algérie. En termes de communication, l'équilibre que Paris prétend observer n'a pas été respecté ; l'effet produit par l'annonce de la rencontre Chirac-Zeroual pouvait d'autant mieux prêter à controverse que les contacts de la France avec d'autres forces politiques algériennes n'ont jamais fait l'objet d'aucune publicité. On affirme à l'Elysée qu'ils existent, qu'ils se sont intensifiés et qu'ils se déroulent *« par des canaux diplomatiques officiels »*, par opposition aux démarches occultes dont M. Pasqua était familier. A l'Elysée, on dément à cet égard que Jean-Charles Marchiani, l'émissaire de l'ancien ministre de l'intérieur, ait été reçu à l'Elysée et l'on indique que s'il arrive à MM. Chirac et Pasqua de se téléphoner, la chose n'est pas nouvelle.

On ajoute que les interlocuteurs algériens des mouvements démocratiques ou islamistes non violents ne souhaitent pas que l'on donne à leurs contacts avec les autorités françaises une publicité qui les désignerait comme cibles à des représailles terroristes. C'est sans doute vrai dans certains cas, mais pas dans tous, et il est indéniable que la volonté de Paris de jouer la transparence dans les relations avec les Algériens bute encore sur des craintes ou des inhibitions apparemment difficiles à surmonter.

Il est indéniable aussi que l'éventuel recours à la menace économique reste une sorte de tabou, qui n'est évoqué que de façon extrêmement précautionneuse. Naturellement parce qu'elle met en jeu des intérêts français. Mais aussi parce que c'est une arme dangereuse qui pourrait avoir pour effet, si on l'assortit de conditions, d'entraîner dans un marchandage avec le pouvoir algérien dont Paris ne veut pas, ou, si on l'arrêtait alors qu'elle est largement ciblée sur des produits de grande consommation, d'accroître le chaos en Algérie plutôt que l'inverse.

Rien n'est simple avec l'Algérie. La transparence serait évidemment plus aisée si l'on avait pu sortir de ce face-à-face un peu névrotique qui lie ce pays à l'ancienne puissance tutellaire. La deuxième guerre d'Algérie n'intéresse après tout pas uniquement la France en Europe. Elle devrait concerner et inquiéter ses partenaires au sein d'une Union européenne (UE) qui entend avoir une politique méditerranéenne. Mais l'Europe, malheureusement, n'existe pas quand il s'agit d'imaginer ce qu'une entité de cette taille, et de ce poids économique, pourrait faire pour apaiser, « refroidir », le conflit algérien.

La France porte à bout de bras l'aide internationale à ce pays. C'est elle qui sollicite le soutien et l'aide financière auprès des banques ou de ses partenaires de Bruxelles, pour le rééchelonnement de la dette commerciale ou publique algérienne. Felipe Gonzalez, qui préside actuellement l'Union européenne, a certes apporté le 10 octobre son renfort à Jacques Chirac, en annonçant qu'il rencontrerait, lui aussi, le président Zeroual à New York et qu'il avait l'intention de lui tenir le même langage. Mais, parce qu'on est encore très loin d'une véritable prise en main du problème par l'Europe, c'est encore bien trop peu pour dédramatiser vraiment le tête-à-tête franco-algérien.

Alain Frachon et Claire Tréan

En France, l'autre campagne algérienne

Deux nouveaux journaux, un quotidien et un bimensuel, vont être publiés début novembre

EN FRAPPANT à nouveau la *« capitale croisée »*, selon la formule islamiste employée pour désigner Paris, les extrémistes algériens n'ont fait que rappeler une tragique évidence : plus de trente ans après l'indépendance de leur pays (1962), ce n'est pas en Algérie, mais en France, ancienne puissance coloniale, que les protagonistes de la crise, qui sévit depuis trois ans de l'autre côté de la Méditerranée, ont décidé de mener campagne. A coups de menaces, de prise d'otages, d'attentats à la bombe, ou par le truchement des maisons d'édition et des médias français. Comme si l'ancien colonisateur devait servir, *ad vitam æternam*, de caisse de résonance aux joutes politiques des ex-colonisés.

Dans un tel contexte, l'annonce d'une rencontre imminente entre le président de la République, Jacques Chirac, et son homologue algérien, le général Liamine Zeroual, n'a sans doute pas aidé à calmer les esprits, écornant une nouvelle fois l'image de stricte neutralité dont se prévalent les dirigeants français.

LE « MARCHEPIED » FRANÇAIS

Encensée ou haïe, la France demeure, pour le meilleur et pour le pire, le tremplin obligé des acteurs algériens. Sans le « marchepied » français, ni le chanteur Khaled, ni le cinéaste Merzak Allouache, réalisateur du récent *Bab El Oued City*, ni le romancier Rachid Boudjedra, n'auraient acquis la notoriété dont ils bénéficient aujourd'hui. De même, les multiples passages à la télévision française de la militante politique Khalida Messaoudi n'ont pas peu contribué au succès de son livre, *Une Algérienne debout* (Flammarion, 1995).

On peut en dire autant, et quoiqu'ils s'en défendent, des groupes islamistes algériens : c'est par le biais de la presse écrite étrangère, notamment française, qu'ils font passer leurs messages, sous forme de communiqués ou de tracts télécopiés, voire de brochures « spécial élection » comme celle, récente, de l'ex-Front islamique du salut (FIS), dont *Le Monde* a reçu un élégant exemplaire à couverture bleu ciel. Difficilement authentifiable, cette littérature clandestine n'en rencontre pas moins un écho grandissant en France. Plus directement menaçante que le drame yougoslave, la tragédie algérienne fait figure aujourd'hui de nouvelle rente médiatique.

La présence massive en France de communautés d'origine maghrébine constitue une autre donnée d'importance. Parmi celles-ci, environ un million de personnes possèdent la nationalité algérienne. L'approche du premier tour de l'élection présidentielle, prévu le 16 novembre, explique les pressantes sollicitations dont cette communauté fait l'objet de la part de l'Etat algérien.

Deux journaux, *Alger Info* et *Alternatives algériennes*, devraient faire leur apparition dans les kiosques français, au début du mois de novembre. Le premier, publié sous forme de quotidien, sera dirigé par Rabah Mahiout, ancien rédacteur en chef, dans les années 80, du *Journal des Algériens en Europe*. L'objectif affiché par l'équipe d'*Alger Info* est de s'adresser à la communauté d'origine algérienne aussi bien qu'au public « purement » français. Vendu 5,80 francs, *Alger Info* parlera de l'Algérie, grâce à un réseau de correspondants locaux, *« mais aussi de la situation dans les banlieues françaises »*. Une dizaine de rédacteurs devraient constituer le « noyau » permanent du journal.

Le second titre, lancé à l'initiative du Comité international de soutien aux intellectuels algériens (CISIA), présidé par Pierre Bourdieu, devrait paraître, sous forme de bimensuel, à partir du 3 novembre. Informations « maison » et analyses devraient contribuer à *« ouvrir un débat, qui dépasse le sempiternel tête-à-tête France-Algérie »*. D'autres associations françaises, comme la Ligue des droits de l'homme ou le Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (GISTI) se sont associées à l'initiative du CISIA. Vendu 10 francs, *Alternatives algériennes* tentera, comme *Alger Info*, de donner la parole à *« toutes les sensibilités politiques »*, exception faite, insiste-t-on, de *« ceux qui prônent la violence comme mode d'expression politique »*.

Catherine Simon

DANS LA PRESSE

Alger et Paris

LIBÉRATION

Jacques Chirac aurait sans doute été mieux inspiré d'attendre au moins la prorogation de Zeroual à son poste avant de lui prodiguer de vive voix les conseils *« de dialogue, de raison et de démocratie »* qui devraient, selon lui, déboucher sur l'organisation d'élections législatives. D'ores et déjà [...], il doit réfléchir à ce que sera la politique française à l'égard d'un régime algérien qui resterait sourd à ses suggestions et s'obstinerait dans une répression tous azimuts, tout en voulant continuer à bénéficier d'une aide annuelle d'environ 6 milliards de francs.

Jacques Amalric

LE FIGARO

Face à ce nouvel assaut du terrorisme intégriste, que faut-il redouter ? D'abord, l'hystérie collective. Dieu merci, on n'en est pas là. Même si leurs nerfs sont soumis à rude épreuve, les Parisiens gardent leur calme. De M. Viannet, secrétaire général de la CGT, à M. Fabius, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, tout le monde célèbre la *« solidarité nationale »*. Ensuite, le délire antimusulman. On ne peut pas prendre à la lettre les intégristes, qui discréditent la deuxième religion de France en faisant croire qu'elle prêche la haine de l'autre. [...] Enfin, la tentation de la capitulation. La France n'a plus le droit de reculer. M. Jospin a émis les plus expresses réserves sur la rencontre programmée entre MM. Chirac et Zeroual, le président algérien. En politique étrangère, le nouveau premier secrétaire du PS avait su faire preuve, jusqu'à présent, de retenue et de clairvoyance. Cette fois, il s'est clairement fourvoyé. [...] On ne voit pas au nom de quoi, sinon de sa lâcheté, elle pourrait rompre aujourd'hui ce que de Gaulle appelait son *« pacte vingt fois séculaire »* entre sa *« grandeur »* et *« la liberté du monde »*.

Franz-Olivier Giesbert

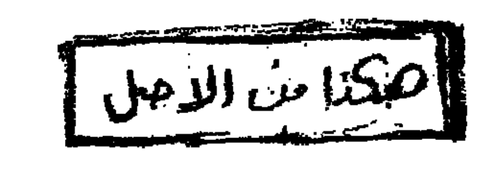
L'HUMANITÉ

Le Front islamique du salut et ses complices veulent dicter à la France sa politique à coups de bombes, en visant le peuple français lui-même dans sa chair. Cette organisation du crime – il faut bien appeler un chat un chat – et son réseau de politiciens, de diplomates, de banquiers et d'égorgeurs ont entrepris, pour parvenir à conquérir le pouvoir à Alger, de décider de la conduite de notre pays à sa place. Elle n'y parviendra pas. Notre nation est souveraine et l'indépendance son bien le plus précieux.

Claude Cabanes

LA PRESSE ALGÉRIENNE

Les quotidiens algériens n'ont accordé qu'une place relativement mineure, dans leurs éditions du mercredi 18 octobre, à l'attentat. *« Paris subit une forte pression terroriste »*, constate simplement le quotidien *La Tribune*. *« La France ne cède pas »*, se félicite *Le Matin*, en évoquant les déclarations faites mardi soir par le premier ministre français, Alain Juppé. *« Paris ébranlé par un nouvel attentat à la bombe »*, constate *El Moudjahid*, relatant les faits sans autre commentaire.



M. Toubon dissipe les inquiétudes des banques sur le délit de blanchiment

LES SÉNATEURS ont entamé, mardi 17 octobre, la discussion d'un projet de loi visant notamment à créer un délit général de « blanchiment », afin d'adapter la législation française à une convention du Conseil de l'Europe, adoptée à Strasbourg le 8 novembre 1990. Selon ce projet de loi, resté en sommeil depuis sa présentation en conseil des ministres du 24 août 1994, le nouveau délit sera puni de cinq ans d'emprisonnement et de 2,5 millions de francs d'amende, quelle que soit l'infraction dont proviennent les fonds en cause (*Le Monde* des 8 juin et 25 août 1994).

Destinée à répondre aux attentes du Conseil de l'Europe, la principale innovation de ce texte consistait à étendre la notion de blanchiment à tous les capitaux illicites, alors que, *« en l'état actuel du droit »*, comme le souligne Paul Girod (RDE, Aisne) dans son rapport présenté au nom de la commission des lois du Sénat, *« le blanchiment ne constitue une infraction autonome que dans la mesure où il porte sur des fonds provenant du trafic des stupéfiants »*.

FRAUDE FISCALE MISE EN CAUSE

Mettant implicitement en cause, parmi d'autres, les fonds provenant de la fraude fiscale, cette généralisation du délit de blanchiment n'a pas manqué de provoquer de vives réticences parmi les responsables de banques ou d'établissements financiers, qui sont parvenus, semble-t-il, à faire entendre leur voix tant à la chancellerie qu'au palais du Luxembourg.

Mardi, quelques heures avant le début de la discussion, un responsable de l'Association française des banques (AFB) évoquait, sous couvert d'anonymat, *« un problème extrêmement délicat »* : *« Les Français un peu riches et qui ont un peu d'argent de côté, sur la tête desquels le gouvernement vient d'asséner quelques coups fiscaux, pourraient bien être inquiétés par ce nouveau texte de loi »*, précisait-il en soulignant qu'*« effectuer de nouveaux contrôles sur les mouvements de capitaux pourrait être mal interprété »*. Un autre responsable de l'AFB, dont un membre a été chargé des relations avec les parlementaires sur ce dossier, assurait que *« les banques sont prêtes à jouer le jeu de la morale publique, mais selon des règles juridiques clairement établies »*.

Ces inquiétudes, centrées autour de deux aspects du projet de loi, devraient être en bonne partie dissipées mercredi, au terme de la discussion au Sénat. Le premier point concernait l'expression du caractère intentionnel du délit de blanchiment : fallait-il l'ajouter explicitement au texte, ainsi que le réclamaient les responsables des établissements financiers, alors même que le code pénal prévoit de façon générale qu'*« il n'y a point de crime ou de délit sans intention de le commettre »* ? La commission des lois a adopté un compromis, consistant à ne pas présenter d'amendement en ce sens, mais à énoncer publiquement, dans le rapport de M. Girod, le principe selon lequel *« l'infraction générale de blanchiment ne sera constituée que s'il est apporté la preuve d'une intention délictueuse de la part de son auteur »*.

M. Toubon n'a pas ménagé sa peine pour répondre aux *« interrogations, voire* [aux] *inquiétudes »* suscitées, selon ses propres termes, *« dans certains milieux financiers ou bancaires »* : *« Le délit de blanchiment demeure un délit intentionnel*, a rappelé le garde des sceaux. *Il sera donc nécessaire, pour l'établir en matière fiscale, de prouver que le prévenu savait que l'argent blanchi provenait d'une fraude fiscale. Or le délit de fraude fiscale n'est pas, comme un vol ou un meurtre, un délit d'évidence : c'est un délit occulte et complexe pour lequel la justice exige un système de preuves si lourd qu'aucun amalgame ne saurait s'établir entre le fraudeur et la personne qui lui aurait involontairement prêté son concours. »*

Jean-Baptiste de Montvalon

Le gouvernement recherche un compromis sur le budget 1996

Lors de l'ouverture, mardi 17 octobre, des débats sur la loi de finances, le ministre de l'économie et le secrétaire d'Etat chargé du budget ont incité les députés de la majorité à ne pas réduire de manière « aveugle » les dépenses de l'Etat

Les députés ont entamé, mardi 17 octobre, l'examen en première lecture du projet de loi de finances pour 1996. Après les initiatives, *la semaine dernière, de la commission* des finances de l'Assemblée nationale et les amendements significatifs qu'elle avait apportés au projet de budget, le gouvernement s'est employé à calmer les esprits et à tenter de trouver les bases d'un compromis sur les principales dispositions controversées. Sans fermer la porte à des réductions de dépenses supplémentaires, MM. Arthuis et d'Aubert, ministre *de l'économie et des finances et secrétaire* d'Etat au budget, ont cependant mis en garde les députés de la majorité contre des coupes aveugles dans les dépenses. Toutefois, le gouvernement et la majorité *peinent à trouver un accord sur la fiscalité* liée aux contrats d'assurance-vie.

JEAN ARTHUIS, ministre de l'économie et des finances, et François d'Aubert, secrétaire d'Etat chargé du budget, ont l'un et l'autre, mardi, à l'ouverture de la discussion budgétaire, rendu un hommage appuyé à la *« réflexion »*, *« l'expertise »*, la *« clairvoyance »* et le *« courage »* de la commission des finances de l'Assemblée. Le geste est de rigueur. Mais il prend d'autant plus de sens, cette année, que la commission s'est distinguée par ses initiatives et son esprit de contestation.

Son rapporteur général, Philippe Auberger (RPR), a d'ailleurs conservé, mardi, une pointe d'impertinence dans son propos introductif. Certes, a-t-il remarqué, le projet de budget est *« sérieux »*, *« réaliste »* et *« sincère »*, notamment en ce qu'il s'attache à réaliser l'objectif crucial de réduire de 10 % l'an prochain le montant du déficit du budget de l'Etat, par compression des dépenses publiques. Mais c'était pour mieux s'interroger : *« Dans ces conditions, comment expliquer (...) l'approbation polie, teintée de scepticisme »* qui a accueilli ce projet, en France comme à l'étranger. Et d'évoquer deux explications. D'une part, l'opinion publique *« n'a nullement conscience de la gravité de la situation de nos finances publiques »*, d'autant que la campagne présidentielle n'a *« sans doute pas mis suffisamment en évidence les efforts préalables nécessaires avant d'engager les réformes »* annoncées. D'autre part, le report de la discussion sur la protection sociale fait que cette loi de finances *« peut apparaître partielle, incomplète »*. Il n'est donc pas surprenant, a souligné M. Auberger, que la commission des finances ait joué son rôle, en cherchant à injecter quelques *« vitamines »* dans un projet *« quelque peu anémique »*.

Face à tant de doutes explicites, MM. Arthuis et d'Aubert ont d'abord cherché à ressouder les rangs de la majorité. Et à reprendre la main sur un processus de réduction des dépenses qui s'emballe. *« Votre commission des finances a proposé des amendements visant à réduire les crédits. C'est une initiative courageuse »*, a indiqué M. Arthuis. Il a toutefois souligné que ces coupes devraient être *« étudiées avec les ministères concernés »*.

Favorable à un *« moratoire »* de la dépense publique, le ministre de l'économie a très clairement mis en garde les parlementaires contre un maniement trop systématique, sans concertation, de la hache à crédits. *« La médecine a fait des progrès depuis l'époque des purges et des saignées »*, a-t-il averti. S'il ne voit que des *« avantages »* au fait de *« réduire encore »* le déficit budgétaire, M. Arthuis estime que la potion administrée aux Français est suffisamment forte. M. d'Aubert s'est efforcé, à son tour, d'apaiser les ardeurs contre-dépensières d'une partie de la majorité. Le gouvernement a bel et bien engagé une politique de *« rupture budgétaire »*, a-t-il déclaré. *« Que chacun soit conscient qu'une réduction du déficit de 0,6 % du PIB par rapport au collectif 1995 est un excellent résultat »*.

ÉVITER LES SURENCHÈRES

Pour le secrétaire d'Etat au budget, *« il existe des limites à la réduction instantanée des dépenses. On ne réforme pas en coupant à l'aveugle des crédits »*.

Cela n'aura sûrement pas réussi à convaincre les députés de l'opposition, puisque socialistes et communistes ont défendu – sans succès – une exception d'irrecevabilité, pour les premiers, et, pour les seconds, une question préalable. Didier Migaud (PS, Isère) a, à cette occasion, dénoncé *« l'insincérité »* et *« l'iniquité »* qui caractérisent, selon lui, le projet de loi de finances. Il a estimé qu'en réalité, les déficits publics n'étaient pas maîtrisés et a dénoncé un *« matraquage fiscal sans précédent au détriment du plus grand nombre »*. De son côté, en présentant sa question préalable, Alain Bocquet, président du groupe communiste, s'est inquiété. *« Si ce budget restait en l'état, la fracture sociale ne pourrait que s'aggraver »*, a-t-il indiqué.

Quant aux parlementaires de la majorité, ils paraissent, pour une partie d'entre eux, toujours aussi peu réceptifs aux arguments du gouvernement, et ils ont réclamé un tour de vis supplémentaire. *« Il faut aller plus vite, plus loin »*, a affirmé Etienne Pinte, élu RPR des Yvelines. Dès lors, l'obligation pour le gouvernement de rechercher avec sa majorité des compromis acceptables est évidente. Pour la plupart des amendements déposés en commission des finances, le gouvernement semble avoir pu faire prévaloir ses vues. C'est ainsi que la réforme de l'allocation logement social étudiant serait renvoyée à la discussion du projet de loi annoncé sur le statut de l'étudiant. De même, la suppression des avantages fiscaux des couples non mariés, tout comme celle des déductions fiscales supplémentaires dont bénéficient certaines professions, seraient réétudiées dans la future grande réforme fiscale. Le prélèvement sur les trésoreries des organismes HLM serait abandonné. Pour autant, la partie n'est pas encore gagnée. Reste, en effet, l'amendement défendu par Nicolas Sarkozy qui rétablit la déduction fiscale sur les primes d'assurance-vie et qui a reçu le soutien de quatre-vingt-quinze députés RPR, principalement balladuriens, et UDF.

Sur ce point, les susceptibilités sont à vif. Se sentant attaqué par M. d'Aubert, qui soulignait que cette mesure n'était pas socialement injuste, l'ancien ministre du budget a quitté mardi la séance, en se plaignant auprès de Jean Arthuis. De son côté, le gouvernement affirmait plus ou moins officiellement son intention de ne pas céder dans ce bras de fer très politique. Pour autant, en coulisse, les tractations se sont déroulées toute la journée et devaient se prolonger mercredi. *« Il faut trouver un accord qui permette à tout le monde de sauver la face »*, expliquait-on dans l'entourage de MM. d'Aubert et Arthuis. La proposition de Phillipe Auberger (RPR, Yonne) qui consiste à conserver les avantages fiscaux de 2 000 francs par contrat uniquement pour les personnes ayant moins de 7 000 francs d'impôts sur le revenu, faisait figure de compromis possible. Cette solution suscite cependant des réserves de la part de M. Sarkozy, qui y voit une manière fâcheuse de pérenniser le mécanisme actuel de l'assurance-vie, alors même que le gouvernement annonce une réforme globale de la fiscalité sur le revenu. Mais elle soulève également des interrogations du côté des ministres concernés, qui ont demandé à leurs services d'étudier d'autres schémas qui permettraient de récupérer les 2 milliards de francs d'économie, si d'aventure il fallait faire machine arrière sur l'assurance-vie.

Gérard Courtois et Caroline Monnot

Le scepticisme de M. Séguin

Forte de l'amendement adopté le 11 octobre, visant à réduire de 4 milliards de francs supplémentaires les dépenses de l'Etat en 1996, la commission des finances de l'Assemblée nationale passe maintenant à la toise les budgets de chaque ministère. Elle vient ainsi d'adopter des amendements réduisant de 200 millions de francs les crédits d'infrastructure de la SNCF ; puis de 40 millions les crédits de la recherche ; enfin de 300 millions le budget de l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA).

Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, a exprimé, mardi, des doutes sur l'efficacité de ces coupes budgétaires. Elles sont *« inspirées par les meilleures intentions du monde*, a-t-il estimé, *mais aussi longtemps qu'elles ne pourront, pour des raisons corporatistes, s'appuyer sur les travaux préalables d'un office parlementaire d'évaluation, elles seront vouées à n'être que ce qu'elles sont. C'est-à-dire n'importe quoi »*.

Le Conseil supérieur de la magistrature veut renforcer son indépendance à l'égard du pouvoir

Le CSM demande à examiner la nomination des procureurs généraux

Le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), qui a fait l'objet, en 1993, d'une réforme constitutionnelle, a rendu public son premier rapport annuel, mercredi 18 octobre. Dans ce texte qui sera envoyé aux 6 000 magistrats de France, le CSM précise les règles du jeu en matière de nominations et demande que le choix des procureurs généraux cesse d'échapper à l'examen du CSM, comme c'est le cas aujourd'hui.

DEUX ANS après la réforme constitutionnelle de 1993, le Conseil supérieur de la magistrature faisait, mercredi 18 octobre, sa première apparition publique depuis son installation officielle au palais de l'Alma, il y a un an. Réunis dans cet immeuble qui accueille le CSM depuis 1946, les membres du Conseil présentaient le premier rapport annuel de cette institution rénovée. « *Nous voulons agir dans la transparence*, a souligné le président de la formation plénière du CSM, Jacques Montouchet. *Le peuple a le droit de savoir en détail comment les magistrats sont nommés et sanctionnés puisque la justice est rendue en son nom.* »

Avant la réforme, le CSM comprenait neuf membres, tous directement ou indirectement nommés par le président de la République. Cette mainmise de l'exécutif sur une instance chargée de participer à la nomination des magistrats avait suscité une suspicion si souvent justifiée qu'une refonte avait fini par intervenir en 1993 : aujourd'hui, le Conseil comprend six magistrats élus par leurs pairs.

Ses pouvoirs ont, en outre, été étendus : le CSM est chargé de faire des propositions pour tous les postes de hauts magistrats du siège, de rendre un avis conforme pour les nominations des autres juges, et de donner un avis simple pour la nomination de tous les magistrats du parquet, à l'exception des procureurs généraux.

En un an, de juin 1994 à juin de cette année, le CSM a participé à la nomination de plus de 2 000 magistrats. « *Pendant cette période, aucune proposition, aucun avis n'a été remis en cause par le garde des sceaux et le président de la République* », s'est félicité M. Montouchet. Cette belle concorde a cependant été rompue au cours de l'été par Jacques Toubon : au terme de plusieurs mois d'hésitations, le garde des sceaux a décidé de nommer procureur à Nanterre un ancien conseiller du cabinet de Pierre Méhaignerie, Yves Bot, pour lequel le CSM avait rendu un avis négatif.

LA RÈGLE DE DIX ANS

Ce premier accroc a symboliquement marqué les limites du pouvoir du CSM à l'égard du parquet : rien n'empêche le garde des sceaux de passer outre l'avis du Conseil lorsqu'il nomme un substitut ou un procureur. Quant aux nominations des procureurs généraux, qui ont lieu en conseil des ministres, elles échappent totalement au CSM.

« *Nous les apprenons en lisant le* Journal officiel, a regretté Roger Gaunet, président de la « formation-parquet ». *Elles ont pourtant quelque intérêt...* » Dans son rapport, le CSM demande donc à pouvoir examiner ces nominations. Au fil des centaines de dossiers de candidatures étudiées cette année, le CSM a fini par définir quelques règles du jeu. « *L'ancienneté compte, mais ce n'est pas notre critère principal,* a précisé M. Montouchet. *La première règle, c'est la diversité des expériences : il est bon qu'un magistrat passe du siège au parquet et remplisse des fonctions différentes. La seconde règle, c'est la mobilité : il faut éviter que les magistrats s'incrustent dans une région et finissent par s'approprier leurs postes.* »

ON AURAIT AUSSI LE CSM, ON SERAIT PLUS INDÉPENDANTS.

PESSIN

Pour le parquet comme pour le siège, le CSM a donc institué la règle des dix ans : au-delà de cette durée, le Conseil s'oppose à tout avancement sur place. « *La fonction judiciaire ne doit pas se dégrader en pratique routinière et sclérosante,* note le rapport. *Un magistrat doit de même veiller à garder une totale indépendance par rapport à son environnement.* »

Sur les 1 500 avis rendus de juin 1994 à juin 1995 pour les magistrats du siège, 2,8 % ont été négatifs. Au parquet, le taux était d'un peu plus de 3 %. Dans son rapport, le CSM, qui affirme se prononcer en dehors de tout élément de nature politique, syndicale ou sociale, précise avoir « *eu conscience de faire obstacle* » à des projets répondant manifestement à « *des impératifs de gestion ou d'opportunité* »...

En matière disciplinaire, le CSM a étudié quatorze dossiers, sept au siège, sept au parquet. Il a ainsi sanctionné un magistrat qui « *multipliait des participations dans des sociétés commerciales qui, par leur objet, pouvaient être en relation avec l'activité judiciaire* », un autre qui avait accepté des prêts gratuits de véhicules pour des durées importantes, et un troisième qui utilisait à des fins personnelles des objets placés sous scellés.

Insistant sur le respect de l'éthique, le CSM affirme vouloir contribuer à une « *évolution déontologique adaptée aux principes traditionnels et à l'état des esprits et des mœurs* ».

Anne Chemin

« Assister » le chef de l'État

La Constitution de 1958 précise que le président de la République, « *garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire* », est « *assisté* » dans cette tâche par le Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Présidé par le chef de l'État, vice-présidé par le garde des sceaux, le CSM comprend dix membres : trois personnalités désignées par les présidents de la République, du Sénat et de l'Assemblée nationale – Christian Graeff, ambassadeur de France, Jean Gicquel, professeur de droit et Jacques Montouchet, avocat –, un conseiller d'État élu par l'assemblée générale – François Bernard – ainsi que six magistrats élus par leurs pairs. Le CSM, qui comprend deux formations – l'une pour le parquet, l'autre pour le siège –, donne son avis sur la plupart des nominations de magistrats et exerce des fonctions disciplinaires.

Nicole Notat réaffirme son autorité sur la CFDT

Le conseil national de la centrale syndicale met l'accent sur l'emploi et la réduction de la durée du travail

MONTPELLIER, 23 mars aux alentours de 17 heures, Nicole Notat, droite, blanche, comme statufiée, accuse le coup mais reste debout. Pour la première fois dans l'histoire de la CFDT, un secrétaire général sortant se voit refuser son quitus, c'est-à-dire enregistre un vote négatif sur son activité passée. Dans une salle électrisée, les 1 400 délégués de la CFDT crient et s'invectivent.

Stade Charléty, 7 octobre vers 16 heures, à la fin de son discours sur la défense de la Sécurité sociale, Nicole Notat est ovationnée par 15 000 militants. Que s'est-il passé entre-temps pour qu'une telle évolution s'opère ? Beaucoup d'événements d'importance inégale. Une élection présidentielle et un changement de gouvernement. Deux accords interprofessionnels avec le patronat, l'un sur l'emploi des jeunes et l'autre, salué comme majeur, le 6 septembre qui permet le départ en retraite anticipée de salariés contre l'embauche de jeunes. Une rentrée sociale mobilisatrice, avec comme points d'orgue pour la CFDT, la fête de la solidarité à Charléty le 7 octobre et la grève dans la fonction publique le 10 octobre.

C'est dans ce contexte que la CFDT tient, mardi 17 et mercredi 18 octobre, un conseil national. Ce « parlement » de la CFDT, qui rassemble les secrétaires généraux d'unions régionales et de fédérations, a pour mission de contrôler l'activité du bureau national et d'avaliser les grandes orientations fixées par ce même bureau. Avec comme rapporteur Jean-Marie Spaeth, trésorier et président de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse, l'ordre du jour comprend la réforme de la Sécurité sociale, les suites à donner au mouvement des fonctionnaires, les négociations sociales.

Deux documents internes : un bilan critique du 43e congrès et le plan de travail confédéral 1995-1998 permettent de dégager les grands axes de la centrale. La parenthèse semble refermée sur le congrès de Montpellier. « *Sans complaisance* » et « *sans faux unanimisme* », la volonté d'aller à l'affrontement et « *de ne pas faire l'économie d'explications nécessaires* » est clairement assumée. De l'analyse des oppositions qui se sont liguées ensemble à Montpellier, la direction actuelle ne retient que les divisions qui les séparent sur les problèmes de fond. Sur l'amendement-camouflet qui impose « *l'objectif des 32 heures* » et « *l'utilisation d'une loi-cadre* », elle constate qu'il s'agit d'« *une des voies* » pour obtenir une réduction massive du temps de travail.

Le bilan du congrès passé apparaît, dans une large mesure, comme un plaidoyer *pro domo*. Seule compte la réélection de Nicole Notat à la tête de la centrale, qui bénéficie désormais de la légitimité démocratique et qui entend en jouer. Les instances dirigeantes disposent, pour les trois ans à venir, de l'autorité nécessaire pour gouverner la centrale.

Une critique transparaît toutefois sur le décalage entre « *la base* » et « *le sommet* », relevé par les votes du congrès et qui doit faire l'objet d'une réflexion approfondie dans le cadre du plan de travail. Enfin une option claire ressort : « *la priorité donnée à l'avenir* ». Reste à mettre en œuvre les moyens politiques.

CINQ ORIENTATIONS

Les orientations retenues par la confédération sont au nombre de cinq : faire vivre le parti pris de la solidarité ; promouvoir une CFDT ouverte et autonome ; enfin l'accent est mis dans trois directions : l'identité de la CFDT, l'action revendicative et les jeunes. Dans les mois qui viennent, la CFDT compte faire monter la pression sur l'emploi et la réduction du temps de travail, dans le cadre des négociations avec le patronat.

« *Elle veut tout* », lâchée par le responsable d'une centrale rivale, cette affirmation éclaire d'un jour nouveau la stratégie de Mme Notat. Alors que Louis Viannet et Marc Blondel ont leurs congrès confédéraux, l'un en décembre, l'autre en février, l'horizon se présente plutôt dégagé pour la secrétaire générale de la CFDT. Elle entretient des rapports cordiaux avec le président du CNPF, et dans certains arcanes patronaux, on ne verrait pas d'un mauvais œil l'arrivée de la CFDT pour gérer la Caisse nationale d'assurance-maladie, afin de briser le huis clos instauré depuis plus de vingt-cinq ans avec Force ouvrière.

Taxée de « balladurisme » avant mai 1995, Mme Notat a depuis tissé, avec méticulosité, sa toile autour du gouvernement Juppé. Invitée aux journées parlementaires UDF à Biarritz, sa prestation a été remarquée. Sous le charme, Gilles de Robien, député (PR) de la Somme et président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, lui a même trouvé un profil de « *ministrable* ». La confédération prépare une lettre à destination des « *décideurs* ». Et courant 1996, Mme Notat devrait publier un livre. De toute évidence, sa montée en puissance est programmée.

Alain Beuve-Méry

RÉGIONS

Les conseils généraux cherchent une nouvelle légitimité

Avec la décentralisation, c'est la région qui attire de plus en plus les élus locaux

DEPUIS le début de l'année, près d'une vingtaine d'élus locaux, touchés par la loi sur le cumul des mandats, ont abandonné leur siège de conseiller général. Indépendamment des contraintes imposées par la loi, l'abandon fréquent de ce mandat révèle une crise d'identité des départements, qui coïncide avec l'inquiétude exprimée, mardi 17 et mercredi 18 octobre, à Tours, par l'Assemblée des présidents de conseils généraux à propos de leurs difficultés budgétaires, notamment dans la lutte contre l'exclusion (*lire page 12*). De plus en plus d'élus préfèrent s'exprimer dans les conseils régionaux.

Ambroise Guellec (UDF-CDS), par exemple, maire de Pouldreuzic, et conseiller général du Finistère pendant dix ans, a quitté en 1992 le département pour l'assemblée de Bretagne, dont il est le premier vice-président, chargé de l'aménagement du territoire et du développement. « *C'est inscrit dans l'histoire : le rôle des régions va progresser. Il vaut mieux vivre les événements là où ça bouge* », déclare-t-il, prédisant en 1998, année des prochaines élections cantonales et régionales, « *un glissement des élus départementaux vers la région* ».

Un autre élu centriste, Arnaud Cazin d'Honincthun, s'est passé d'un séjour au conseil général pour devenir député de la circonscription de Morlaix (ville dont il fut maire jusqu'aux municipales de juin 1995 qui se sont traduites pour lui par un échec), et vice-président de la région, chargé des programmes d'infrastructure.

Autres exemples : dans le Cher, Jean Rousseau (Génération Ecologie), maire de Vierzon depuis 1990, conseiller régional depuis 1981, s'était présenté avec succès aux cantonales en 1992. Réélu à la région, il a définitivement choisi cette instance, qui lui donne « *une vision* [politique] *plus globale* », plus satisfaisante que la vision départementale du « *petit bout de la lorgnette* ». Alors qu'au conseil général l'élu parle de son « *canton* », le conseiller régional dit « *ma région* », et non « *mon département* », observe-t-il.

L'ancien maire de Nérondes, petite ville du Cher, est d'accord avec son voisin de Vierzon : Serge Bousquiel a renoncé à la mairie, pour laquelle il avait pourtant toutes ses chances, « *parce qu'aujourd'hui un maire a de moins en moins de moyens* ». Conseiller général, il constate que, « *depuis la loi sur l'aménagement du territoire du 4 février 1995, la région a plus de pouvoir dans ce domaine que le département* ». « *En revanche*, nuance-t-il, *l'élu du département est plus proche du terrain.* »

LE POIDS DU PRÉSIDENT

Jacques Genton, président du conseil général du Cher de 1988 à 1993 et sénateur (Union centriste), accuse la région « *d'étouffer de plus en plus les départements* » en outrepassant ses compétences. « *Le département demeure le meilleur protecteur des communes, et la région devrait en rester à son rôle initial de fédérateur des départements* », dit-il. Si nombre de conseillers généraux mettent en avant leur mission de protection des communes, certains estiment que « *la décentralisation a certes augmenté les pouvoirs du président du conseil général, mais pas ceux des conseillers généraux* ».

Tel est le point de vue de Nicolas About (UDF-PSD), qui abandonne le conseil général des Yvelines pour rejoindre le Sénat. « *Le vote des conseillers généraux consiste plus souvent dans l'approbation du président que dans une implication personnelle sur tel ou tel dossier* », explique-t-il, dénonçant l'omnipotence des services administratifs. « *Les fonctionnaires départementaux ont gardé, malgré la décentralisation, le réflexe de contrôler les élus de base plutôt que de les seconder* », précise-t-il, suggérant lui aussi une redéfinition des compétences des collectivités territoriales dans le sens d'un renforcement de l'intercommunalité à la base de l'édifice administratif et du pouvoir régional au sommet. Le département devrait se recentrer, selon lui, sur des secteurs de proximité comme l'enfance, la scolarité, la voirie locale, que les communes ont de plus en plus de difficultés à assumer.

La conjugaison de tous ces facteurs aboutit à faire du mandat de conseiller général soit un tremplin pour de jeunes élus à la conquête d'un mandat national et d'une grande ville, soit une consécration pour les maires de communes rurales. Les premiers, s'ils réussissent, n'y font qu'un passage-éclair, les seconds y achèvent une carrière de notable.

Si, au surplus, le président surpasse, par sa personnalité, ses collègues de base, comme Charles Josselin (PS) dans les Côtes-d'Armor, ou Charles Pasqua (RPR) dans les Hauts-de-Seine, les jeux semblent souvent faits d'avance et le remplacement d'un conseiller général devient une simple formalité. Il arrive fréquemment que, tout « naturellement », le mandat, ici ou là, reste « dans la famille ». A Bernaville (Somme), Thérèse Hart (RPR) a succédé dès le premier tour à son mari député, devenu maire d'Abbeville ; à Châtelaudren, dans les Côtes-d'Armor, Yves-Jean Le Coqu (divers droite) a remplacé son père, de même qu'Alexandre Pourchon (PS) à Clermont-Ferrand-Nord.

Ce réflexe dynastique ne contribue pas forcément à élargir l'horizon politique des départements, en quête d'une nouvelle raison d'être face à des régions de plus en plus puissantes et entreprenantes.

Pascale Sauvage avec nos correspondants

Bronca contre l'augmentation du forfait hospitalier

La décision du gouvernement d'augmenter le forfait hospitalier a fait fortement réagir les présidents des conseils généraux réunis en congrès à Tours. « *Cette hausse va coûter 1,3 million de francs à mon département, soit un quart de point d'impôt en plus. Je veux bien être* « un hussard de l'action sociale » *comme nous a désignés Alain Juppé, mais jusqu'à quel point ?* », s'est interrogé Jacques Baudot, président (Union centriste) du conseil général de Meurthe-et-Moselle, fortement applaudi. Les départements, dans le cadre de leur action sociale, prennent en charge le financement de la carte santé, permettant aux plus démunis l'accès aux soins. Eric Raoult, ministre de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion, a dû, seul, défendre tant bien que mal la décision prise par le ministère de la santé. « *Nous sommes dans un contexte où la sécurité sociale, une grande idée, réclamera des efforts* », a-t-il plaidé. Au vu des remous provoqués par sa réponse maladroite, les départements ne semblent pas d'accord pour accroître les leurs.

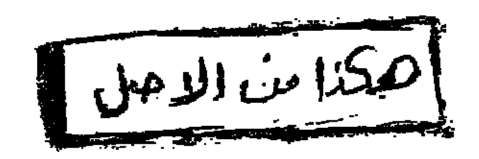
MM. Delors et Séguin vedettes des sondages

INTERROGÉES le 12 et le 13 octobre au téléphone par l'IFOP, pour *L'Express*, sur les hommes politiques auxquels elles font le plus confiance pour l'avenir, 994 personnes ont avantagé les personnalités de gauche. Largement en tête, Jacques Delors obtient 66 % de réponses favorables, devant Lionel Jospin et Jack Lang (54 %), suivis de Martine Aubry (53 %). Le premier ministre n'arrive qu'en onzième position, avec 40 % d'opinions favorables. Dans le camp de la majorité, il est devancé par Philippe Séguin et Simone Veil (50 %), mais aussi par Alain Madelin (49 %), Edouard Balladur (48 %) et Charles Pasqua (47 %). C'est également Philippe Séguin qui se détache dans les rangs majoritaires lorsque l'Institut Louis-Harris interroge, le 13 octobre, pour le compte de *VSD*, 1 002 personnes, au sujet des successeurs possibles d'Alain Juppé à Matignon. Le président de l'Assemblée nationale obtient 45 % d'opinions favorables, devant Alain Madelin (29 %), Charles Pasqua (27 %), René Monory (19 %) et Nicolas Sarkozy (18 %). Toutefois, 43 % des personnes interrogées jugent que Philippe Séguin ne ferait pas mieux que l'actuel premier ministre.

■ **FAMILLE : le ministre de la solidarité entre les générations** a annoncé, mardi 17 octobre, que le projet d'allocation parentale de libre choix inscrit dans le programme de Jacques Chirac était « *repoussé* » *sine die*. Cette allocation devait permettre à l'un des parents de ne pas travailler ou de payer les frais de garde dès le premier enfant.

■ **UDF : les militants du Parti républicain** de Maine-et-Loire ont décidé, lundi 16 octobre, de rejoindre les rangs du Parti populaire pour la démocratie française (PPDF), après la dissolution de leur fédération, que préside Hervé de Charette, ministre des affaires étrangères et président du PPDF, par le bureau politique du PR, mardi 10 octobre.

■ **BOYCOTT : Jean-Marc Ayrault, maire (PS) de Nantes**, va boycotter le forum des Pays de la Loire sur la protection sociale le 20 octobre, en signe de protestation contre la décision gouvernementale d'augmenter le forfait hospitalier et de réduire la progression des dépenses hospitalières.



RELIGION L'assemblée générale du protestantisme, qui réunit tous les quatre ans les représentants de l'ensemble des familles protestantes de France (réformés, luthériens, baptistes, évangéliques, etc.), se tiendra du 27 au 29 octobre à Toulouse. ● LA FÉDÉRATION protestante a *rendu publics, mercredi* 18 octobre, les résultats d'une enquête d'opinion – la première de cette taille depuis quinze ans – qui confirme l'attraction exercée par le *protestantisme sur une fraction de* l'opinion, certes minoritaire, mais qui dépasse largement l'effectif des Eglises de la Réforme. ● CETTE SÉDUCTION s'exerce en particulier sur des catholiques en *froid* avec leur Eglise et qui se déclarent attirés par l'esprit de tolérance du protestantisme. Cette enquête dessine enfin les contours d'une identité protestante menacée par les mariages mixtes et la sécularisation.

Le protestantisme attire de plus en plus de catholiques en froid avec Rome

A la veille de leur assemblée quadriennale de Toulouse, une enquête d'opinion dresse un état des lieux des familles protestantes et souligne leur pouvoir d'attraction auprès de croyants en désaccord avec les positions du Vatican

RÉPUTÉS pour leur rigueur et leur discrétion, les protestants ne cultivent pas pour autant le goût du secret. Ils viennent de se livrer à une opération d'auto-auscultation qui n'a de précédent qu'une enquête de 1980, alors réalisée par l'Ifop. Conçue par trois sociologues, Jean Baubérot, Jean-Paul *Willaime et Jacques Sutter, réalisée* par l'institut CSA et publiée à partir du mercredi 18 octobre dans *Réforme*, ainsi que dans plusieurs autres médias protestants et dans deux périodiques catholiques (*L'Actualité religieuse* et *La Vie*), cette nouvelle enquête bouscule quelques idées reçues sur l'identité *protestante. Elle confirme la fluidi*té des appartenances religieuses et l'existence d'une « mouvance » protestante, bien supérieure à l'effectif – évalué à environ 700 00 personnes – des Eglises dites de la Réforme.

Pour 3 % des Français – soit à peu près 1 800 000 personnes –, la religion protestante est celle dont ils se sentent *« le plus proche »*. Parmi eux, 63 % s'affirment effectivement protestants, 27 % sont catholiques et les autres se déclarent sans religion. Sans être massif, ce capital de sympathie témoigne de la vivacité d'un certain « esprit » protestant, fait de tolérance, de liberté, d'attachement à la laïcité, de respect des minorités et de répugnance pour les extrêmes. C'est le fruit d'un héritage *de persécutions propre au protes*tantisme, salutaire aujourd'hui face à la montée des absolutismes religieux ou politiques.

Signe de rejet des intégrismes, la laïcité devient précisément le noyau dur de l'identité protestante. A la proposition *« seule la laïcité permet à des gens de convictions différentes de vivre ensemble »*, 71 % des Français protestants ou « proches » du protestantisme répondent de manière affirmative. A la question posée l'an dernier, en termes identiques, à l'ensemble des Français – dans un autre sondage CSA pour *Le Monde* (12 mai 1994) et l'hebdomadaire *La Vie* –, 50 % seulement approuvaient cette conception de la laïcité comme garante unique de la liberté et du respect de toutes les opinions.

Mais une autre idée toute faite sur le protestantisme – le rigorisme moral – est à réviser. Sans doute cette réputation reste-t-elle largement vérifiée pour les actes de la vie courante qui ont une conséquence sociale, mais elle ne *l'est plus au plan de la morale indi*viduelle. Ainsi les protestants sont-ils plus nombreux que l'ensemble des Français (toujours selon la comparaison avec le sondage de 1994) à penser que la fraude fiscale (+ 15 %), l'excès de vitesse au volant (+ 18 %), le vol dans un grand magasin (+ 9 %) sont une *« faute morale »*.

En revanche, il n'y a pas d'écart dans les réponses sur l'infidélité conjugale, l'avortement, l'homosexualité ou la vie en couple en dehors du mariage, très majoritairement présentées, dans l'échantillon protestant comme dans celui de l'ensemble des Français, comme étant une *« affaire personnelle »*. Des taux records sont même atteints, dans cette population protestante, pour approuver l'usage du préservatif (88 %), la liberté totale des moyens de contraception (83 %) ou la légalisation de l'avortement (63 %).

Il se trouve de plus en plus de catholiques pour s'aligner sur ces positions ultralibérales des protestants en matière de mœurs ! En effet, les 27 % de catholiques qui *composent cet échantillon de* Français proches du protestantisme constituent la grande surprise de ce sondage. Ils représentent un public d'appartenance flottante – des « catholico-protestants » – qui, sans renoncer à leur confession d'origine, se disent attirés par la liberté d'esprit qui règne dans le protestantisme, par les valeurs que celui-ci défend, par la plus grande place que ses Eglises réservent aux femmes et par le mariage de leurs pasteurs. Sur les questions de morale sexuelle, ces « catholico-protestants » ont eux-mêmes des positions en flèche, approuvant par exemple à 92 % la liberté d'usage du préservatif.

Ces résultats confirment le pouvoir d'attraction du protestantisme, y compris sur cette frange de catholiques en désaccord avec leur hiérarchie et le pape. Les interdictions renouvelées par Jean Paul II de l'ordination des hommes mariés ou des femmes semblent suivies de départs, notamment vers le protestantisme, qu'il serait faux de qualifier d'hémorragie mais qui posent néanmoins une vraie question pour le devenir de l'Eglise catholique.

L'œcuménisme est-il aujourd'hui considéré comme un fait acquis ? On observe un tassement de l'intérêt pour les questions touchant précisément aux relations entre les confessions chrétiennes séparées. Dans la précédente enquête de 1980 sur les protestants, l'œcuménisme bénéficiait d'un attrait, sans doute dû encore à une certaine nouveauté. Ils étaient alors plus des deux tiers (69 %) à souhaiter des relations plus étroites entre catholicisme et protestantisme. Quinze ans après, les protestants ne sont plus que 56 % à exprimer ce vœu, les plus méfiants se trouvant chez les plus âgés et, surtout, chez les jeunes, dont l'identité est plus chatouilleuse.

> L'idée toute faite en ce qui concerne le rigorisme sur le plan moral est à réviser

Si cette enquête soulève des questions pour le catholicisme, elle ne laisse donc pas indemne le camp protestant lui-même. En 1988, dans un livre intitulé *Le protestantisme doit-il mourir ?*, Jean Baubérot écrivait que l'œcuménisme et la sécularisation étaient les deux principales menaces pesant sur les confessions issues de la Réforme. Ce pronostic se trouve vérifié dans les résultats de ce sondage. Les protestants se détachent des croyances traditionnelles qui fondent la foi chrétienne, comme l'ensemble des Français testés sur ce sujet en 1994. Sans doute l'affirmation selon laquelle Jésus-Christ est le fils de Dieu est-elle attestée par 70 % des protestants. De même sont-ils plus nombreux que la moyenne nationale à croire en la résurrection. Mais seuls 37 % des protestants croient à un Dieu en trois personnes (Trinité) et ils ne sont plus que 39 % à croire au salut « par la grâce seule », qui est un pilier de la pensée de Luther, contre 53 % qui n'y croient plus du tout.

C'est un comble ! Ils se disent protestants ou proches du protestantisme. Ils jouissent, dans la société française, d'un certain rayonnement. Mais ils ne savent plus ce qui fait la spécificité du protestantisme. L'appel est ainsi lancé à une réinterprétation du message de Luther ou de Calvin. Comment garder l'ouverture vers la modernité et l'œcuménisme, qui fait le charme du protestantisme, tout en restant, comme dit Jean Baubérot, *« consistant »* sur le plan doctrinal ? C'est le défi adressé aux héritiers de la Réforme.

Henri Tincq

★ **Cette enquête d'opinion, commandée par la Fédération protestante de France, a été réalisée par l'institut CSA, du 24 mars au 21 août 1995, à partir de vagues successives, et auprès d'un échantillon national représentatif de 417 personnes se déclarant proches du protestantisme.**

A la fois élitistes et de gauche

QUI SONT les protestants en 1995 ? Selon l'enquête réalisée à l'initiative de la Fédération protestante de France, les femmes y sont plus nombreuses que les hommes – 55 % contre 45 % – et les tranches d'âge intermédiaires (35-49 ans) les mieux représentées. Le protestantisme compte dans ses *rangs un nombre appréciable* de « décideurs » et apparaît désormais comme la religion la plus élitiste. Déjà nette dans le précédent sondage de l'IFOP en 1980, cette tendance s'est accentuée. Les cadres supérieurs y sont passés de 13 % à 18 %, alors que la population ouvrière protestante a chuté de 26 % à 17 %.

Politiquement, les protestants restent nettement situés à gauche : 50 % contre 41 %, 9 % se prononçant pour les écologistes, le PCF étant très nettement sous-représenté dans cet échantillon. En 1980, le rapport était de 52,5 % à 36,5 %. Mais, à l'intérieur de la droite protestante, la sympathie pour le RPR l'emporte désormais sur l'UDF. Quant au Front national, seuls 3 % d'entre les représentants de cette population consultés disent éprouver de la sympathie pour le parti de Jean-Marie Le Pen. *« La culture démocratique du protestantisme se situe naturellement aux antipodes de ce que représente le Front national »*, écrit Alain Duhamel, qui commente ce sondage dans l'hebdomadaire *Réforme* du 21 octobre.

Deux facteurs, liés à l'identité protestante, peuvent paraître plus inquiétants. Plus de la moitié des protestants sont mariés avec un ou une catholique. *« Nous assistons à la disparition de l'ethno-protestantisme, qui, jusqu'en 1945, constituait un phénomène majoritaire »*, note ainsi Jean Baubérot dans *L'Actualité religieuse*.

Autrefois considérés comme une trahison de la mémoire protestante, mais désormais plus faciles en raison des assouplissements de la discipline catholique, les mariages mixtes sont de plus en plus nombreux et posent la question de la survie même du protestantisme.

PEU PRATIQUANTS

Par ailleurs, les pratiques religieuses des protestants restent faibles : 15 % ne vont jamais au culte, même pour les grandes fêtes ; 26 % ne prient jamais ; 34 % ne lisent jamais la Bible et 22 % se montrent même réservés vis-à-vis de l'instruction religieuse des enfants. Il est vrai que ces chiffres étaient encore plus catastrophiques en 1980.

Et si la Vierge Marie et la papauté restent deux points de friction entre catholiques et protestants, ce dernier sondage montre enfin que, pour 33 % des protestants, Marie est *« une femme comme les autres »* (définition qui arrive de loin en tête) et que, sous le règne de Jean Paul II, les relations entre les deux grandes confessions chrétiennes se sont éloignées, pour 18 % d'entre eux, qu'elles se sont rapprochées, pour 29 %, et que, pour 41 %, il n'y a pas eu de changement.

H. T.

Les associations de solidarité n'ont pas obtenu de précisions sur la loi contre l'exclusion

M. Chirac est demeuré dans le flou quant aux grandes lignes de ce texte

Le 17 octobre, Journée mondiale du refus de la misère organisée par ATD-Quart monde, le président de la République devait tracer les grands axes de la future loi d'orientation contre l'exclusion. Mais le matin, à Tours, comme le soir, à Paris, M. Chirac n'a fait que réaffirmer la mise en chantier de ce texte qui *« devra consacrer (...) la lutte contre la grande pauvreté et l'exclusion sociale comme une priorité nationale »*.

LA CÉRÉMONIE parisienne de la Journée mondiale du refus de la misère – événement créé en 1987 et reconnu par l'ONU en 1992 – connaît désormais un rituel bien établi, mêlé d'accents tantôt grandiloquents, tantôt émouvants. Ainsi a-t-on assisté à une minute de silence observée *« à la mémoire des victimes de la misère »*, à la lecture d'un magnifique texte de Victor Hugo bien servi par un comédien, au culte entretenu autour du Père Joseph Wresinski, fondateur d'ATD-Quart monde, décédé en 1988, et à un défilé oecuménique devant la dalle du Trocadéro, où l'on vit notamment le président de la République, plusieurs ministres, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, présidente d'ATD-Quart monde, Lionel Jospin, Robert Hue, Georges Marchais, et Anne-Aymone Giscard d'Estaing.

Les familles du quart monde et les militants des associations de solidarité, qui formaient, mardi 17 octobre, l'essentiel du parterre, attendaient certainement plus que le traditionnel hommage d'un jour. C'était la première fois qu'un président de la République assistait à cette cérémonie, et Jacques Chirac ne devait-il pas annoncer les grandes lignes du projet de loi d'orientation de lutte contre l'exclusion ?

Du moins le croyait-on. Cette attente a été fortement déçue. Certes, le chef de l'Etat a évoqué cette loi qui, a-t-il dit, *« scellera, je l'espère, l'engagement de la nation tout entière »*, et il s'est prononcé pour *« une seule politique, mise au service de l'homme, avec et pour les plus démunis »*, comprenant *« un véritable service public d'insertion des jeunes »*. Mais ce fut à près tout, avec *« simplement, à chacun et notamment aux jeunes, un message de solidarité et d'espoir »*.

« REVOIR L'ÉDIFICE DU RMI »

Le président de la République avait observé la même discrétion le matin, à Tours, devant le congrès de l'Assemblée des présidents des conseils généraux de France (APCG), dont le thème était cette année « Les départements, acteurs de la solidarité face à l'exclusion ». Après avoir réaffirmé le rôle central de l'Etat *« garant de la cohésion de la Nation »*, le président de la République indiquait que la prochaine loi d'orientation contre l'exclusion *« devait consacrer solennellement la lutte contre la grande pauvreté et l'exclusion sociale comme une priorité nationale »*. A Eric Raoult, ministre chargé de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion, revenait la charge d'expliquer en termes fort vagues l'esprit de la loi attendue.

Après une rapide critique du revenu minimum d'insertion (RMI) – *« trop compliqué »* –, M. Raoult réaffirmait la nécessité de *« lui conférer sa véritable dimension, celle de l'insertion »*. *« Il me paraît indispensable de revoir l'édifice de fond en comble »*, insistait le ministre. Le projet de réforme, qui ne sera pas prêt avant l'hiver, doit clarifier les compétences et les responsabilités des différents partenaires. Mais, décrétant que *« le débat est largement ouvert »*, M. Raoult se gardait de désigner qui, de l'Etat ou des départements, doit piloter le dispositif du RMI, assurant qu'*« en décembre on y verra plus clair »*.

Les présidents des conseils généraux sont restés sur leur faim. Le débat semble pourtant assez vif au sein de la majorité de droite de l'APCG. Confrontés à une augmentation importante du nombre d'allocataires – 946 000 bénéficiaires en juin 1994 –, les départements se plaignent du poids croissant du financement du volet insertion du RMI qu'ils ont à leur charge, alors que l'Etat finance l'allocation. Très critique sur cette cogestion du dossier, l'APCG souhaiterait que soit désigné un « pilote ». Mais lequel ? les avis divergent.

Certains, comme Paul Girod, président (UDF-rad) du conseil général de l'Aisne, verraient bien les départements assumer seuls le pilotage du système. D'autres, au contraire, souhaiteraient que l'Etat le reprenne totalement en charge. *« J'ai trop l'impression d'être obligé d'inscrire une somme pour l'insertion sans avoir les moyens de la transformer en action d'insertion*, explique Pierre-Rémi Houssin, président RPR de la Charente. *Je serais pour qu'on nous donne une autre compétence, qui est la gestion complète de l'allocation dépendance. Là on sait faire. »* Les personnes âgées comptent probablement plus dans l'électorat des présidents des départements que les RMIstes. Le débat devrait pourtant aboutir à un accord : l'APCG pourrait réclamer la *« suppression de tous les systèmes de cogestion »* et la mise en oeuvre d'un contrat précisant les objectifs et les moyens mis en place par les deux partenaires en définissant les rôles et les responsabilités de chacun.

Michel Castaing et Sylvia Zappi

Des témoignages réorientent l'enquête sur la profanation de Carpentras

Le Front national demande des « excuses d'Etat »

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Les nouveaux témoignages recueillis par la justice sur la profanation du cimetière juif de Carpentras (*Le Monde* du 21 septembre) ont mis en effervescence la sous-préfecture du Vaucluse et fourni l'occasion au Front national de lancer une vigoureuse offensive politique. Désormais, la piste locale, publiquement accréditée par le nouveau procureur de la République de Carpentras, Jean-Michel Tissot, prévaut sur la piste politique d'extrême droite qui était apparue comme une sorte de vérité d'Etat. Aussi, tandis que les rumeurs s'enflent dans l'opinion publique locale, le Front national a décidé d'organiser, sur place, le 11 novembre, un *« rassemblement national »*, présidé par Jean-Marie Le Pen, pour demander *« réparation de la machination »* dont il s'estime victime.

Madeleine Germon, la veuve de Félix Germon, l'octogénaire dont le cadavre avait été exhumé au cimetière de Carpentras, dans la nuit du 8 au 9 mai 1990, en est convaincue. *« Beaucoup de gens, ici*, dit-elle, *connaissent la vérité qui est un secret de Polichinelle. Ils doivent maintenant parler. »* Explorée sans succès dès le début de l'enquête, la « piste des lycéens » à laquelle Mme Germon fait allusion a été relancée de façon spectaculaire par le témoignage, récent, d'une jeune femme qui, au moment des faits, était âgée de dix-huit ans. Entendue par la police, le 28 août, puis par le juge d'instruction chargé du dossier, Sylvie Mottes, les 12 septembre et 13 octobre, ce témoin affirme que la profanation du cimetière juif aurait été commise par une bande de jeunes de la ville au cours d'un « jeu de rôle » morbide.

Cette jeune femme, psychologiquement fragile, qui a partagé les divertissements de cette bande, n'a pas elle-même participé à la profanation. Mais elle en a recueilli le récit d'une de ses amies de lycée qui fréquentait l'un des participants. Selon ses déclarations, les profanateurs étaient au nombre de six et auraient, ce soir là, interprété le scénario de la « *Sorcière* ». Ce jeu de rôle consistait à *« rendre son âme au roi »* – en l'occurrence, M. Germon, inhumé huit jours auparavant – en simulant l'empalement de son cadavre.

Les six profanateurs, dont les noms circulent depuis longtemps à Carpentras, appartiendraient à la bonne société de la ville. Depuis cette macabre soirée, trois d'entre eux seraient décédés, dans deux accidents successifs de voiture, en 1991. Le témoin a également donné des précisions sur le contexte de ces jeux, pimentés par la consommation d'hallucinogènes. Elle les relie, enfin, à d'autres pratiques de nature sexuelle, réunissant des adultes et des adolescents et qui expliqueraient le décès mystérieux d'une lycéenne de la ville, Alexandra Berrus, découverte inconsciente près de son domicile, en mai 1992.

PROCHAINES MISES EN EXAMEN

Le nouveau procureur de la République de Carpentras, Jean-Michel Tissot, considère ces déclarations – complétées par celles de deux des soeurs et de la mère de la jeune femme – comme *« dignes d'intérêt »*. Le 18 septembre, lors de l'émission « Témoin numéro un » sur TF1, il avait annoncé que des mises en examen *« pourraient intervenir dans les prochaines semaines »*. M. Tissot continue à s'en dire *« certain »* et estime que des *« preuves »* peuvent être apportées par d'autres témoins.

Sans attendre, le Front national a décidé de passer à l'offensive. Après avoir rencontré la famille de la jeune femme, Jean-Marie Le Pen a annoncé qu'il prendrait la parole, le 11 novembre, à Carpentras, au cours d'un *« rassemblement national »*. *« Puisque l'on a menti aux Français, dans l'affaire de Carpentras*, nous a déclaré le délégué général du FN, Bruno Mégret, *la même suspicion pèse donc sur toutes les autres affaires orchestrées contre notre parti. Ce "mensonge d'Etat" doit être réparé par des "excuses d'Etat" »*.

Guy Porte

Robert Lion a été le grand absent du procès des Beaux Sites

L'AFFAIRE des Beaux Sites, jugée lundi 16 et mardi 17 octobre par la 11e chambre correctionnelle de Paris, aurait pu n'être qu'une péripétie dans la longue histoire des faillites immobilières de ces dernières années. Mais la présence, dans le dossier, de la Caisse des dépôts et des consignations et de son ancien président, Robert Lion, lui conférait une autre dimension : celle des liaisons amicales mais dangereuses entre spéculateurs privés et grands commis de l'Etat, avec un zeste de franc-maçonnerie.

Faillite retentissante qui laisse aujourd'hui une ardoise de plusieurs centaines de millions de francs, l'affaire des Beaux Sites est d'abord celle de son PDG, Pierre Dehaye, aujourd'hui âgé de soixante-sept ans. Cet ancien maraîcher d'Elbeuf, devenu l'un des « grands » de l'immobilier, est accusé de *« délit d'initié, abus de biens sociaux, organisation d'insolvabilité, présentation de bilans inexacte et entrave à la mission de la Commission des opérations de Bourse (COB) »*. Dans le box des prévenus, Pierre Dehaye, incarcéré depuis sept mois à Fleury-Mérogis, n'a plus grand chose à voir avec le promoteur conquérant qu'il fut. C'est pourtant le même homme qui menait grand train à Paris, à qui sa fortune avait valu de se retrouver parmi les mécènes de la Fondation de l'Arche de la fraternité et que ses relations à la Grande Loge nationale servaient dans ses affaires.

La crise s'est nouée au début de 1991. A l'époque, l'action de la société immobilière Beaux Sites défraie la chronique boursière. A 3 300 francs, elle vaut quatre fois son prix d'introduction. Et, comme le chiffre d'affaires des Beaux Sites a décuplé entre 1983 et 1990, rien ne paraît devoir inverser la tendance. Mais, derrière une présentation comptable mirobolante, les bilans de 1989 et 1990 cachent un trou de cent millions de francs.

Au printemps 1991, l'action Beaux Sites chute. Pierre Dehaye fait suspendre la cotation pour négocier avec d'éventuels repreneurs. En vain. Pourtant, la cotation reprend le 2 août. Mieux, ce jour-là, la Caisse des dépôts et consignations achète 3 000 actions de Beaux Sites, soit 2,5 % du capital, pour quelque 8 millions de francs.

« MANIPULATIONS DE COURS »

Elle redonne ainsi un brevet de crédibilité à Pierre Dehaye. Néanmoins, les cours continueront à chuter. Lorsque la société finira par déposer son bilan en avril 1992 avec un passif de 700 millions de francs, l'action vaut 500 francs. En 1994, une association regroupant 1 800 actionnaires minoritaires porte plainte contre X pour *« manipulation de cours »* de la Bourse. Elle réclame 400 millions de francs d'indemnisation. Robert Lion avait quitté la Caisse en novembre 1992, un mois après la mise en examen de Pierre Dehaye.

L'enquête judiciaire, diligentée par la COB, et confiée au juge Jean-Pierre Zanoto, a fait ressortir que *« les liens financiers existant entre la Caisse des dépôts et le groupe Beaux Sites se doublent de relations personnelles entre Pierre Dehaye et Robert Lion »*. M. Dehaye a fait travailler l'épouse de M. Lion, l'architecte Brigit de Kosmi, sur l'un de ses chantiers. Les deux hommes et leur épouses ont déjeuné ensemble quelques jours avant cette opération boursière. C'est lors de ce repas que l'opération boursière avait été préparée. Autre point troublant : les actions acquises par la Caisse appartenaient à Pierre Dehaye. Enfin, la justice s'est interrogée sur la *« légèreté »* avec laquelle la Caisse s'est engagée. Robert Lion aurait déclaré à Pierre Dehaye que *« les bilans de* (sa) *société n'étaient pas nécessaires »*. Pourtant, les commissaires aux comptes des Beaux Sites avaient refusé de certifier les comptes de l'exercice 1990 quelques mois auparavant.

La Caisse a toujours affirmé qu'elle ignorait la situation financière de Beaux Sites lorsqu'elle s'est portée à son secours. Quant à Robert Lion, il estime que cette opération *« était normale compte tenu des responsabilités boursières de la Caisse »*. L'une et l'autre se disent victimes des mensonges de M. Dehaye.

Ces arguments n'avaient pas empêché le parquet de Paris de prendre, en septembre 1994, des réquisitions visant M. Lion pour *« détournement par un dépositaire de fonds publics »*. L'ancien directeur de cabinet de Pierre Mauroy a cependant échappé à la mise en examen. Il était, lundi et mardi, le grand absent du procès.

Face au président Olivier Pérusset, qui a trouvé sa présentation comptable *« un peu hallucinante »*, M. Dehaye s'est défendu en accusant *« le crash du marché immobilier »*. Le représentant du ministère public a requis contre lui quatre ans de prison, dont deux avec sursis, ainsi que 5 millions de francs d'amende. *« Une sanction exemplaire »*, car M. Dehaye, non content d'avoir *« masqué ses pertes, financé son développement par des moyens ruineux et mis à l'abri son patrimoine »*, a *« trompé la confiance des tiers, désinformé le public »*. Le jugement a été mis en délibéré.

Roland-Pierre Paringaux

Le rythme des débats au procès en appel de Furiani se ralentit

BASTIA
de notre envoyé spécial

Commencé dans la précipitation, le procès en appel de la catastrophe de Furiani a brutalement changé de rythme au cours de la journée du 17 octobre. Les faits concernant Bernard Rossi, ingénieur de la société de vérification Socotec, avaient été rapidement examinés à la fin de la première journée de débats et, le lendemain, les premiers interrogatoires des responsables sportifs étaient également menés tambour battant. Quand brusquement la cadence a changé. La même question était posée à maintes reprises, la cour s'intéressait à des généralités et les suspensions d'audience s'éternisaient... Ces symptômes sont généralement révélateurs d'une modification de la chronologie des débats inspirée par de mystérieuses raisons.


PROCÈS

La moins malicieuse serait d'envisager que l'avocat général souhaitait disposer du temps nécessaire pour parfaire son réquisitoire. Mais, parallèlement, un malencontreux hasard du calendrier judiciaire a voulu que le deuxième jour des débats coïncide avec la date du jugement de trois militants du collectif des victimes qui avaient comparu devant le tribunal pour *« dégradations volontaires »*. Le 31 mars dernier, pour protester contre la décision du tribunal qui écartait la responsabilité des représentants de l'Etat, ils avaient brûlé des pneus devant le portail du palais de justice. Si les victimes avaient boudé l'audience d'appel de la catastrophe de Furiani, elles se sont rendues au jugement de ces trois militants, maladroitement fixé à une date trop sensible. L'erreur fut, si l'on peut dire, réparée, le délibéré ayant été opportunément prolongé au 31 octobre. *« Cela veut dire : tenez-vous tranquilles jusqu'à la fin du procès »*, expliquait Vanina Guidicelli, présidente du collectif des victimes.

La présence, dans le palais de justice, des victimes les plus militantes n'a certainement pas incité la cour à achever rapidement la partie du dossier relative aux responsables sportifs. Trop de célérité aurait en effet conduit à passer au volet suivant, constitué par l'interrogatoire du préfet Henri Hurand, avec le risque de replacer à nouveau l'audience sous tension.

Par ailleurs, l'un des avocats des responsables sportifs, Me Jacques Raffali, avait jeté le trouble en demandant à la cour de lui donner acte des propos tenus par le président et par l'avocat général relatifs aux conditions de vente des billets, qualifiées par le jugement de *« logique financière occulte »*. Cet aspect de l'affaire faisant l'objet d'une instruction séparée, l'avocat exigeait donc aussi que le silence soit fait sur cette partie du dossier. L'intervention de l'avocat a visiblement embarrassé la cour alors que, de son côté, l'avocat général, pourtant volontiers mordant, promettait de ne pas évoquer les aspects financiers dans son réquisitoire.

MYSTÉRIEUX DOCUMENT

Quelle qu'en soit la raison, la décélération des débats a permis à la cour d'étudier en détail le rôle des responsables sportifs sans pour autant apporter un éclairage meilleur que celui du tribunal. Le mystère reste entier sur le sens qu'il faut donner à un document qualifié de *« faux procès-verbal »* et qui fut adressé à la Fédération française de football. Dans ce document, les responsables de la Ligue corse de football notaient pour l'essentiel : *« Après avis favorable de la Socotec sur la réalisation de la tribune nord, la commission de sécurité donne son aval. »* En réalité, la commission de sécurité n'avait encore pris aucune décision. S'agit-il pour autant d'un *« faux procès-verbal ? »* Il était établi, non pas sur un imprimé de la préfecture, mais sur un papier à en-tête de la Ligue corse, et les responsables de la Fédération soutiennent qu'ils ne l'ont jamais considéré comme un procès-verbal, *« mais comme un document interne entre la Ligue et la Fédération »*. Il reste que l'affirmation portée sur le document était fausse. Mais, sur demande de la Fédération, ce document a été communiqué à tous les membres de la commission de sécurité, dont les autorités préfectorales. Et, à l'audience, Ange Paolacci, directeur de la Ligue corse, ne cachait pas son amertume. *« Notre "procès-verbal", nous l'avons distribué à toutes les autorités. A ce moment-là, personne ne nous a rien dit. Et, après coup, il devenait un faux. »*

Maurice Peyrot

Les présidents d'université hostiles à la réforme de l'ALS

LES PRÉSIDENTS d'université s'opposent au projet de réforme de l'allocation de logement social (ALS) proposé par Philippe Auberger, rapporteur (RPR) du budget 1996. Mardi 17 octobre, la Conférence des présidents d'université a estimé, dans un communiqué, que *« cet amendement est de nature à compromettre la concertation que le gouvernement s'apprête à ouvrir avec l'ensemble des acteurs du système universitaire sur le statut étudiant »*. L'amendement devait être examiné par l'Assemblée nationale mercredi 18 octobre. Les syndicats UNEF et UNEF-ID ont appelé à une manifestation devant le Palais-Bourbon.

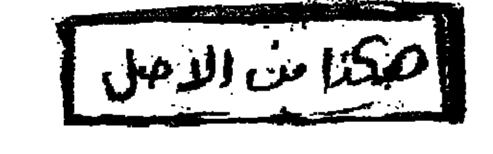
A Rennes, en opposition à cette réforme de l'ALS, une centaine d'étudiants ont occupé le rectorat mardi après-midi, alors qu'à Rouen les cinq cents étudiants de la faculté des sciences ont bloqué les accès du rectorat pour protester contre le manque de moyens de l'université.

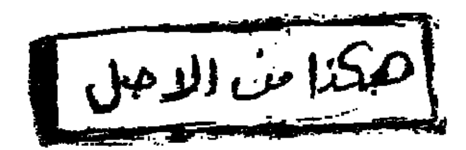
■ **ÉDUCATION : le principal du collège Celleneuve de Montpellier, Henri Clavier, soixante ans, a été tué, à l'aide d'un fusil de chasse**, mardi 17 octobre, par Gilbert Deroche, cinquante-six ans, intendant du collège. L'intendant a ensuite retourné l'arme contre lui. La veille, l'inspection d'académie de Montpellier avait appris à M. Deroche qu'il serait déchargé d'une partie de ses fonctions, à la suite de quelques erreurs de comptabilité. Dépressif depuis un accident cardiaque survenu en début d'année, le gestionnaire semble n'avoir pas supporté l'annonce de cette sanction. – *(Corresp.)*

■ **« AMOCO-CADIZ » : la Cour de cassation a annulé**, mardi 17 octobre, la décision de la cour d'appel de Paris qui avait octroyé à Me Christian Huglo et à son associée et épouse Corinne Lepage, devenue en mai ministre de l'environnement, des honoraires supplémentaires de 3,6 millions de francs dans le procès de l'*Amoco-Cadiz*. La Cour a estimé qu'il n'y avait pas eu de *« stipulation prévoyant d'allocation d'honoraires complémentaires en fonction du résultat »* et renvoyé les parties devant le premier président de la cour d'appel de Versailles. – *(Corresp.)*

■ **ENVIRONNEMENT : dix-sept personnes ont été intoxiquées à** Allauch, près de Marseille, par un pesticide agricole. Souffrant de picotements et de difficultés respiratoires, elles ont été hospitalisées, mais leur jours ne sont pas en danger. Cette pollution a été déclenchée par l'utilisation du bromure de nétyle – un pesticide destiné au nettoyage des serres – par une exploitation agricole.

■ **ASSISES : le violeur et meurtrier d'une jeune fille de dix-sept** ans a été condamné à vingt-cinq ans de réclusion, mardi 17 octobre, par la cour d'assises de Châteauroux (Indre). En avril 1993, Guy Biaumier, trente ans, avait mortellement blessé d'un coup de feu une lycéenne de Châteauroux, avant de la violer et d'aller jeter son corps dans un étang. L'avocat général avait requis la réclusion criminelle à perpétuité, assortie d'*« une peine de sûreté la plus longue possible »*.





HORIZONS

ENQUÊTE

Les Pays-Bas mènent depuis une vingtaine d'années une politique unique en matière de toxicomanie, vilipendée par les uns, portée aux nues par les autres. Malgré certains succès, l'expérience a ses limites



STANISLAS BOUVIER

Drogue : ambiguïtés néerlandaises

LES propriétaires de *growshops* se frottent les mains. Depuis que, dans sa « Note *sur la drogue* » présentée il y a peu, le gouvernement a donné son feu vert à la culture en petite quantité du cannabis, la centaine de ces boutiques où l'on trouve tout – de la plante aux systèmes d'irrigation électronique et aux lampes chauffantes – pour faire pousser la *nederwiet*, variété batave de la marijuana, ne désemplissent pas. Et déjà la presse annonce l'avènement de ce chanvre *made in Holland*, qui remplacera, dans les pays voisins, les produits venus d'horizons plus lointains, faisant de cette contrée froide *« la nouvelle Jamaïque de l'Europe »*.

Les *growshops* constituent, avec les fameux *coffee-shops* ou les bus itinérants distribuant de la méthadone, quelques-unes de ces particularités nées d'une politique en matière de toxicomanie unique au monde. D'autres pays adoptent une approche plus ou moins tolérante vis-à-vis des drogues : la Suisse avait ses parcs-ghettos où l'on consommait l'héroïne à ciel ouvert avant qu'ils ne soient fermés, l'Espagne, l'Italie et certains Länder allemands ont dépénalisé l'usage des drogues douces – le cannabis et ses dérivés (marijuana, haschisch, huile). Mais seuls les Pays-Bas cumulent et appliquent, sur leur petit territoire, l'ensemble de ces expériences ailleurs parcellaires.

Vouée aux gémonies par certains gouvernements – français en tête –, jugée intéressante, voire admirée, par des experts internationaux, cette approche originale repose sur une idée-force et deux objectifs. Une société ne peut éradiquer la drogue. Toutes les tentatives en ce sens ont échoué. *« L'objectif néerlandais est modeste »*, lit-on dans la « Note sur la drogue », document de 70 pages qui réaffirme les grands axes de la politique néerlandaise : *« Il faut gérer les conséquences sanitaires et sociales de l'usage des drogues. (...) Le gouvernement a pour tâche, d'une part, d'éviter autant que possible que les jeunes, en particulier, passent à la consommation de drogues dures et, d'autre part, d'offrir aux usagers à problème un soutien médical et social* [réduction des risques]. »

C'est dans ce cadre que le gouvernement a décidé, dès 1976, d'inscrire dans la législation la distinction entre drogues dures (héroïne ou cocaïne, entraînant un état de dépendance physique) et drogues douces. Cela afin *« de protéger les jeunes expérimentant ces dernières contre le milieu criminel faisant commerce de drogues dures »*. Légalement, la possession et le trafic de toutes les drogues sont punissables. Concrètement, *« la lutte contre la possession de drogues douces n'est pas prioritaire »*. La priorité est donnée à la lutte contre le trafic, surtout des drogues dures, tandis que les toxicomanes sont considérés comme *« relevant des questions médicales plutôt que judiciaires »*. Bref, en principe, sus aux dealers, leurs clients étant des malades avant d'être des délinquants.

Mais quiconque arpente les ruelles du Zeedijk, le quartier « chaud » d'Amsterdam, ne peut douter une seconde : ici, le *deal* et la consommation se déroulent en public. Visages creux, yeux hagards, toux caverneuse, visiblement sous-alimentés, les junkies qui ont pris possession de ces quelques rues font pitié. Certains se piquent à l'abri d'un escalier, la plupart *« chassent le dragon »*, faisant chauffer de l'héroïne sur un papier alu et inhalant goulûment la fumée douceâtre. Les dealers abordent sans complexe, parfois agressivement, le chaland qui passe le nez en l'air : *« Coke, héro ? »* Les policiers qui patrouillent feignent de ne pas entendre l'appel et demandent poliment à trois consommateurs d'aller *« chasser le dragon plus loin »*. Pourquoi une telle placidité ? *« A quoi bon ?* explique un îlotier d'Amsterdam. *Le dealer interpellé sera libre quelques heures plus tard du fait du manque de cellules, tandis que confisquer la poudre des petits junkies n'aurait qu'une conséquence : à peine notre dos tourné, ils casseraient une voiture pour piquer un autoradio et se procurer la dose dont ils ont de toute façon besoin.* » Toutes les grandes métropoles du monde connaissent leurs périmètres où la drogue s'échange à longueur de journée. *« Mais rares sont ceux, comme à Amsterdam, où le deal et la consommation se déroulent aussi ouvertement »*, constate un policier français.

C'est justement cette quasi-acceptation du fléau qui choque tant les observateurs étrangers de passage aux Pays-Bas. Aujourd'hui, parfois, les riverains de ces quartiers se rebellent. Mais, des décennies durant, les Néerlandais l'acceptaient sans broncher. Certains y trouvaient même un motif de fierté, comme Ed Van Thijn, l'ancien bourgmestre d'Amsterdam, qui nous déclarait un jour : *« Nous refusons la politique de l'autruche. Les toxicomanes dans ma ville ne sont pas proportionnellement plus nombreux que dans d'autres capitales. Moi, au moins, je sais combien Amsterdam compte de drogués. Le maire de Paris peut-il en dire autant ? »*

« Nous refusons la politique de l'autruche. Les toxicomanes dans ma ville ne sont pas proportionnellement plus nombreux que dans d'autres capitales. Moi je sais combien Amsterdam compte de drogués »

GRÂCE à un système d'aide médico-sociale sans équivalent ailleurs, qui oblige les demandeurs d'aide à s'inscrire sur un registre – et qui coûte 160 millions de florins (près de 500 millions de francs) aux contribuables –, les Pays-Bas peuvent évaluer, avec plus ou moins de précision, le nombre de toxicomanes au sein de leur population : 25 000 environ, soit, rapporté à la population totale, 1,6 pour mille. *« Seul ce taux permet la comparaison,* note Han Kuipers, expert à l'Institut néerlandais pour l'alcool et les drogues. *Or on constate que bon nombre de pays européens sont au-delà : 2,4 voire 2,6 pour mille en France,* idem *en Grande-Bretagne, 3,5 en Grèce, 4,5 au Portugal, 5 au Luxembourg.* »

D'autres statistiques confortent les Pays-Bas dans leur conviction, basée sur vingt ans d'expérience, qu'*« il n'y a aucune raison essentielle de changer les fondements de cette politique »*. L'âge moyen des toxicomanes a baissé, de 32 à 29 ans en quinze ans, *« signe que peu de jeunes tombent dans le piège des drogues dures »*, assure-t-on au service médico-social d'Amsterdam... tout en s'inquiétant de l'arrivée, depuis 1992, d'adolescents, notamment des fils d'immigrés, *« prêts à tout essayer »*. Grâce à un système d'échange de seringues, mis en place au début des années 80, et à la distribution de méthadone, palliatif à l'héroïne, le nombre de toxicomanes porteurs du virus du sida (HIV) varie, selon les villes, entre... 1 % et 25 % de la population qui se drogue par voie intraveineuse – contre 21 % environ dans les centres de prise en charge français.

A première vue, le Rusland est un bar comme il y en a partout dans le monde : musique sortant à plein volume des enceintes, espressos, jus d'orange et sodas. On y discute entre amis, on y joue aux échecs, on y lit le journal. Là s'arrête la comparaison. Car on y fume... de la *nederwiet* ou du haschisch en provenance du Rif marocain ou des plateaux pakistanais. Rusland, Future, Ganja, Dolce Vita, etc. : ils sont 1 200 répartis sur tout le territoire néerlandais. Ils ? Les *coffee-shops,* ces « cannabistros » où l'on achète de quoi fumer en sachets de 25 florins (80 francs), voire plus. Controversés à l'étranger, contribuant à assombrir l'image des Pays-Bas dans les pays, dont la France, qui rejettent toute idée de dépénalisation des drogues douces, ces établissements sont largement acceptés aux Pays-Bas. A condition de respecter certaines règles – pas de drogues dures, pas de vente aux moins de seize ans, pas de transaction de plus de 30 grammes (bientôt 5 grammes), pas de publicité ni de troubles de l'ordre public – la police n'intervient pas.

Mieux encore, la plupart d'entre eux acquittent des impôts sur la vente de cannabis. Les *coffee-shops n'ont d'équivalent nulle part ailleurs*. A ce titre, ils constituent l'une des vitrines de l'approche des Pays-Bas. *« Nous sommes des réalistes,* explique-t-on à la municipalité d'Amsterdam, qui abrite environ 400 *coffee-shops. La consommation de chanvre ne pose pas de problème sanitaire. Chaque citoyen a la liberté de choix. Autant séparer les marchés pour éviter que des jeunes entrent au contact des produits véritablement dangereux, héroïne, etc.* » Aujourd'hui, 675 000 Néerlandais sont des fumeurs réguliers de « joints » (4 à 5 millions de Français ont déjà fumé au moins une fois du cannabis dans leur vie, selon la Sofres, et, selon les estimations les plus basses du ministère de l'intérieur, 35 000 personnes en feraient un usage régulier). Selon la « Note sur la drogue », *« la grande majorité d'entre eux en font une consommation récréative »*. En 1993, 1 749 personnes ont dû faire appel aux bureaux de consultation sur la drogue pour des problèmes liés au cannabis.

Pourquoi, dans ces conditions, le gouvernement a-t-il annoncé que, s'il n'est pas question de supprimer les *coffee-shops* (considérées, en théorie, comme essentielles dans la politique de séparation entre marchés des drogues dure et douce), leur nombre sera en revanche autoritairement réduit de moitié ? La « Note sur la drogue » fait à ce sujet plusieurs constatations : certains de ces établissements causent des troubles de voisinage, sont trop proches d'écoles, ne respectent pas les règles en vigueur ou sont entre les mains de bandes criminelles organisées. Régulièrement, des *coffee-shops* sont fermées pour avoir fait commerce de drogues dures. Rien d'étonnant à cela, constatait récemment un policier étranger, correspondant aux Pays-Bas d'un service de lutte contre les stupéfiants : *« Les réseaux d'approvisionnement en gros de haschisch et ceux de drogues dures sont identiques. Les dealers de H font fortune. Ils ont donc la tentation et les moyens de se lancer dans le trafic d'héro ou de cocaïne.* » Autre raison : l'« herbe » à bon marché et facilement disponible *attire de nombreux « touristes de* la drogue » qui viennent s'approvisionner aux Pays-Bas. Selon le gouvernement, il se consomme annuellement pour 2,5 milliards de francs de drogues douces, dont 930 millions du fait de ces étrangers de passage. En réduisant le nombre de *coffee-shops*, notamment aux frontières, en baissant le volume des transactions tolérées de 30 à 5 grammes, il serait possible de freiner ce mouvement, qui prend de plus en plus d'ampleur et qui empoisonne les relations diplomatiques avec les autres États européens.

Ce tourisme particulier, qui concerne aussi les amateurs de « poudre » qui envahissent toutes les fins de semaine les Pays-Bas, marque les limites de la politique néerlandaise. Isolés dans leur démarche, offrant, du fait de leur ouverture géographique et de leur grande tolérance, tous les stupéfiants à des prix cassés, les Néerlandais s'attirent les foudres des pays voisins. Petit à petit, La Haye s'aperçoit qu'il lui faut faire des concessions. Telle est la raison pour laquelle le gouvernement n'a pas franchi le pas de la légalisation du cannabis, comme le désiraient certains ministres. En outre, ce petit pays a pris conscience qu'il constituait un havre pour le crime organisé : sur la centaine de bandes qui y sont recensées, quatre-vingts font du trafic de stupéfiants. Selon l'ancien ministre de la justice, Ernst Hirsch Ballin, ces développements font qu'*« un florin sur dix qui circule dans le pays est d'origine criminelle ! »*. Quant au juge anti-mafia Otello Lupacchini, il déclarait un jour : *« Les Néerlandais risquent de voir leur pays tomber dans une situation à l'italienne, où non seulement l'économie mais aussi la démocratie se retrouvent entre les mains du crime organisé.* » Ces cris d'alarme, ainsi que plusieurs affaires retentissantes de trafic, ont sorti les Pays-Bas de leurs *rêves de société* à l'*abri* des grands truands.

« Les Néerlandais risquent de voir leur pays tomber dans une situation à l'italienne, où l'économie et la démocratie se retrouvent entre les mains du crime organisé »

Alors qu'une commission parlementaire d'enquête a démontré à quel point la police et la justice ont fait preuve d'incapacité, voire de grave négligence, dans la lutte *contre les trafiquants*, La Haye a annoncé une série de mesures : création de brigades de lutte contre les stupéfiants au niveau national (jusqu'à présent, les affaires étaient traitées au niveau local, par des équipes *ad hoc*, sans grands résultats), meilleure collaboration avec les Etats voisins, etc. Mais la peine maximale pour trafic de drogues dures – rarement appliquée – reste fixée à douze ans d'emprisonnement, ce qui est peu, comparé à d'autres pays européens.

UN diplomate constatait un jour en privé : *« Les trafiquants ont moins de risques de se faire prendre aux Pays-Bas qu'ailleurs, et, si cela arrive, ils y passent moins de temps à l'ombre, tout en pouvant continuer à gérer leurs affaires.* » Tant qu'ils resteront une plaque tournante et le point de ralliement du trafic international, les Pays-Bas ne pourront revendiquer pleinement leurs succès en termes médico-social et de réduction du fléau à l'intérieur de leurs frontières.

Alain Franco

Les non-alignés aujourd'hui : de la confrontation à la coopération

par Rodrigo Pardo

LA Colombie accueille à Carthagène, du 14 au 20 octobre, le 11e sommet du Mouvement des non-alignés, le premier à se tenir en Amérique du Sud. A cette occasion, le président colombien Ernesto Samper recevra la présidence du Mouvement pour les trois prochaines années.

Le Mouvement des non-alignés, lancé lors de la conférence de Bandung en avril 1955, célèbre cette année son quarantième anniversaire. Loin d'être tombé en désuétude, il connaît au contraire un nouvel essor puisqu'il réunit toujours plus d'Etats membres. Il en compte aujourd'hui 113 dont plus de 50 sont représentés par leur chef d'Etat à Carthagène.

Pourquoi ces 113, Etats jugent-ils opportun d'affirmer leur non-alignement et que représente ce dernier ? Il ne s'agit plus d'un antagonisme politique bipolaire aujourd'hui disparu, mais d'un dualisme qui oppose les pays riches aux autres. Les changements dans les relations Est-Ouest n'ont rien résolu aux inégalités Nord-Sud qui s'accroissent chaque jour d'avantage.

Les pays non alignés représentent en effet 51 % de la population mondiale, 45 % des terres arables, 86 % des réserves pétrolières, 44 % des forêts de la planète pour seulement 7 % du PIB mondial. Aussi, en dépit de leurs différences, ces pays trouvent-ils un intérêt à former un forum qui, prenant acte des transformations survenues, veut cependant faire valoir les intérêts de ses membres sur le terrain économique et social.

Le président colombien Ernesto Samper entend, à la tête du Mouvement, renforcer les dynamiques de négociation : entre les pays membres, afin de créer une vraie solidarité entre eux ; avec les pays industrialisés, afin d'obtenir un accès plus large à leurs marchés et des transferts de technologies. *« Il faut en finir avec l'esprit de confrontation et lui substituer un esprit de coopération, plus constructif »*, a-t-il déclaré récemment.

Dans un monde de plus en plus interdépendant, chaque problème affecte automatiquement l'ensemble des Etats. Il importe plus que jamais de mettre en œuvre des actions concertées. D'autant que, si l'on en juge par l'agenda du G7 et des diverses réunions des pays industrialisés, les préoccupations des pays du Sud sont partagées par ceux du Nord. C'est le cas, entre autres thèmes, de l'organisation du commerce mondial, qu'il s'agisse de la multiplication des barrières non tarifaires ou de l'accès aux technologies, de la protection de l'environnement, du narco-trafic, de la lutte contre la pauvreté, de la réforme des Nations unies... Ces différents thèmes seront à l'ordre du jour du sommet de Carthagène.

Les non-alignés ont également exprimé leur intention d'adopter des positions sur plusieurs thèmes d'actualité. Par exemple, les essais nucléaires réalisés par la France et la Chine ne répondent pas, à proprement parler, à ce que les non-alignés attendaient de la fin de la guerre froide. La signature du traité de non-prolifération doit donc intervenir rapidement et réunir le plus de signataires possible.

> Le président Samper entend, à la tête du Mouvement, renforcer les dynamiques de négociation entre les pays membres et avec les pays industrialisés

Nous avons aussi la ferme intention d'aborder à Carthagène les propositions de réforme des Nations unies. Le sommet précède de peu la commémoration du cinquantième anniversaire de l'ONU. On ne manquera donc pas de s'interroger sur les réformes nécessaires pour concrétiser le rêve du multilatéralisme, expression de la démocratie planétaire et garantie du respect du droit international.

Le monde en développement aspire aujourd'hui, tout comme les initiateurs du non-alignement, à ce que le XXIe siècle voie l'avènement d'un système international fondé sur la justice. La réalisation de cet objectif passe par une coopération basée sur la concertation, le dialogue et la réciprocité.

La Colombie occupe aujourd'hui une position intermédiaire dans la hiérarchie du développement. Elle est donc en mesure d'assumer un rôle de passerelle entre le Nord et le Sud. Ayant engagé une politique d'ouverture afin d'internationaliser son économie et de poser les bases d'un développement durable, la Colombie sait par expérience quels en sont les avantages. Mais elle en sait aussi les limites qui résultent d'un accès insuffisant aux marchés des pays industrialisés.

Jeter les bases d'une coopération renforcée est indispensable pour rendre nos sociétés plus justes car, si les difficultés des pays du Sud ne tardent jamais à se manifester dans les pays du Nord, la réciproque est également vraie. Aussi le Mouvement des non-alignés veut-il s'imposer comme un porte-parole écouté afin que les décisions internationales ne reflètent plus seulement l'optique des pays du Nord, mais aussi les perspectives envisagées par les pays du Sud. C'est en tout cas le sens donné par le président Ernesto Samper au mandat confié pour trois ans à la République de Colombie.

***Rodrigo Pardo** est ministre des relations extérieures de la République de Colombie.*

Non, Pugwash n'est pas un mouvement antinucléaire

par Georges Ripka

AU début de la guerre froide, un petit nombre de scientifiques, répondant à l'appel lancé par Bertrand Russell et Einstein en 1955, prennent conscience de la responsabilité qui leur incombe de mettre en garde les gouvernements contre les dangers auxquels s'expose la planète si la course aux armements et les essais nucléaires (dans l'atmosphère, à l'époque) doivent se prolonger. C'est ainsi que sont nées les conférences Pugwash sur la science et les affaires mondiales, qui viennent de se voir décerner le prix Nobel pour la paix, avec leur président Joseph Rotblat.

> Le tiers-monde a autant droit que nous à l'énergie nucléaire

Contrairement à ce qui est dit et écrit, Pugwash n'est pas un mouvement antinucléaire. On y trouve des gens qui travaillent activement dans le nucléaire. C'est moins un mouvement qu'un lieu de dialogue où scientifiques, chercheurs, experts militaires et diplomates discutent de sujets souvent sensibles. Chacun s'y exprime à titre personnel sans qu'il puisse être officiellement cité. Aucun ne peut parler au nom de Pugwash.

Malgré la confrontation idéologique et la menace militaire opposant les deux grandes puissances, les scientifiques possédaient un langage commun qui leur permettait de travailler ensemble pour évaluer, par exemple, l'accroissement de la radioactivité dans l'atmosphère, ainsi que les moyens de détecter les essais souterrains. Ces études ont largement contribué à la signature des accords de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires dans l'atmosphère.

Le souci constant de Pugwash est de prévenir les conflits et d'éviter que les nations ne se voient débordées par un système et un trafic d'armes qu'elles ne contrôlent plus. Les rencontres ont contribué à entretenir de précieux contacts personnels entre les scientifiques des deux côtés du rideau de fer.

Pendant la guerre du Vietnam, Pugwash a servi à établir des contacts officieux entre les belligérants. Le prix Nobel récompense aujourd'hui les efforts de scientifiques qui ont œuvré pour limiter le développement et la quantité des armes nucléaires, chimiques et classiques, ainsi que leurs vecteurs.

Depuis, la confrontation entre l'Est et l'Ouest a largement disparu. D'autres clivages se dessinent. Les conférences Pugwash se consacrent aux nouvelles sources de conflit, ainsi qu'aux conséquences du démantèlement des gigantesques arsenaux nucléaires, résidus de la folle course aux armements (problème du plutonium).

Les barrières croissantes qui séparent les pays nantis et les pays pauvres ne peuvent mener qu'à des situations explosives. Le tiers-monde a autant droit que nous à l'énergie nucléaire. La responsabilité des scientifiques consiste à concevoir des réacteurs qui leur donnent accès à cette source d'énergie sans qu'elle devienne source de prolifération.

L'organisation est internationale. En France, elle existe sous le nom d'Association française du mouvement Pugwash, et se compose d'experts et de scientifiques de haut niveau appartenant à des domaines très variés. Francis Perrin, Alfred Kastler et André Lwoff ont participé aux rencontres. C'est un des rares forums en France où des experts des sciences dites exactes et des sciences sociales discutent et travaillent en toute liberté, en dehors de tout clivage politique.

***Georges Ripka**, physicien au Centre d'études de Saclay, est président de l'Association française du mouvement Pugwash.*

Audiovisuel à vocation internationale : une attente insatisfaite

par André Larquié

LA France doit pouvoir tenir son rang dans le monde. Parmi les facteurs de son rayonnement, il y a sa culture, sa langue, les valeurs qu'elle incarne ainsi que sa manière d'être.

Pour s'affirmer, elle doit disposer d'instruments qui soient à la mesure de l'évolution internationale et constamment adaptés aux nouvelles technologies et aux attentes des publics. C'est l'objectif assigné à ce que l'on appelle « l'audiovisuel extérieur » qui regroupe plusieurs opérateurs : CFI, TV5, RFI principalement.

Face à l'hégémonie de la langue anglaise et aux vecteurs de cette domination que sont les grandes sociétés anglo-saxonnes (BBC, CNN, VOA), quel est le poids des sociétés publiques françaises issues de l'ORTF, auxquelles la loi de 1986 a donné leur visage actuel ?

Ce n'est pas des bords de la Seine que l'on est le mieux placé pour répondre à cette question. Il faut aller du côté du Mékong, du fleuve Niger, ou sur les rives du Saint-Laurent pour vérifier, hélas, que le message francophone n'y est pas toujours audible et, sauf exception, qu'il continue à être reçu de manière précaire.

On constate aussi que ce message n'est pas toujours adapté aux populations auxquelles il s'adresse. Bien souvent encore les programmes proposés visent des catégories sociales très minoritaires et leur contenu souvent trop hexagonal n'est pas toujours en rapport avec l'intérêt porté à notre pays.

N'ayant pas toujours bénéficié, sauf exception, de la même attention que les choix nationaux, notre présence à l'étranger a parfois pâti d'une absence de véritable dessein. Et ce n'est pas la création de nouvelles chaînes, le plus souvent commerciales, qui aurait pu modifier cette tendance : ayant à assurer leur rentabilité, elles n'ont pu, dans un premier temps tout au moins, inscrire leur action dans un projet à dimension européenne et internationale.

A ce panorama général s'ajoutent les atermoiements qui, dans le domaine technologique, ont renforcé notre isolement et accentué notre retard. Certes, depuis, une approche plus pragmatique a permis à nombre d'opérateurs français d'améliorer leurs moyens de diffusion et de s'installer sur de nombreux satellites, tant en Europe que dans le reste du monde.

> La France n'a pas encore les atouts de ses grands concurrents, qui disposent d'une pluralité de signaux et d'installations mieux répartis sur l'ensemble de la planète

Ces développements concernent notamment RFI, dont les programmes en français, comme ceux de ses seize rédactions en langues étrangères, sont aujourd'hui, parallèlement à la diffusion en onde courte, accessibles dans plus de cent vingt grandes villes dans le monde grâce au réseau mondial de relais permettant des reprises en FM, OM ou sur le câble.

Reste que l'on attend toujours des choix satellitaires cohérents qui permettraient, plutôt que d'avancer en ordre dispersé, la constitution de bouquets francophones attrayants.

La création du Comité audiovisuel extérieur de la France (CAEF), en 1989, avait eu pour effet de rendre plus cohérente et plus dynamique notre action audiovisuelle. Toutefois, la France n'a pas encore les atouts de ses grands concurrents qui disposent d'une incomparable pluralité de signaux et d'installations mieux répartis sur l'ensemble de la planète. En Asie, par exemple, où vit plus de la moitié de la population mondiale, la France, faute d'émetteurs bien situés, est quasiment muette. D'où l'importance, pour RFI, et pour les autres intervenants français, de pouvoir disposer de relais puissants et fiables sur ce continent. La construction d'un émetteur OC en Thaïlande s'avère dès lors indispensable.

Le défi que nous avons aujourd'hui à relever est de mieux satisfaire les attentes multiples des auditeurs et des téléspectateurs, et de prendre ainsi en compte l'insuffisance de la production locale chez les uns et le besoin d'ouverture des autres.

Cela nous oblige à avoir une vision d'ensemble de notre politique audiovisuelle extérieure, qui n'a que trop souffert de sa dispersion et qui s'est développée au coup par coup.

Tout d'abord, le CAEF devrait en priorité généraliser et renforcer les contrats d'objectifs dont le caractère pluriannuel assure une continuité nécessaire en la matière. Ces contrats précisent en outre le rôle de chacun des opérateurs, tout en définissant les actions communes qu'ils auront à mettre en œuvre (bouquets de programmes, synergies structurelles) entre eux. Cette instance devrait voir aussi ses moyens étendus et son secrétariat renforcé.

Du côté des opérateurs et sans reprendre le modèle du type CNN ou BBC, qui au demeurant connaît un grand succès, il importe de développer deux pôles, l'un radio, l'autre TV, et de leur donner des moyens de diffusion importants. En français et dans d'autres langues, ces pôles doivent offrir, où que l'on se trouve dans le monde, des informations et des programmes adaptés, en tenant compte – ce qui est loin d'être le cas – des fuseaux horaires et de la diversité des aires culturelles. Les contenus (alternance d'informations et de programmes) devraient avoir l'ambition de proposer, si l'on veut toucher le grand public, une vision de l'actualité française, francophone et mondiale, plus attractive. A ces signaux de base s'ajouteraient de nombreux bouquets que les auditeurs les mieux équipés peuvent capter, ou le pourront dans un proche avenir.

Le succès d'une telle entreprise passe notamment par la mise en œuvre des synergies entre les uns et les autres. RFI et Radio-France, par exemple, peuvent, ensemble, croiser certains de leurs programmes et créer de nouveaux « bouquets ». Ils peuvent également envisager de partager et multiplier le financement élevé de bureaux permanents à l'étranger. Il ne faut pas non plus négliger la diffusion en langues étrangères.

Soyons pragmatiques, le français n'a plus, même parmi les élites, la place qu'il a occupée par le passé. La francophonie sortira renforcée du développement de la francophilie. Enfin les nouveaux réseaux, type Internet, favorisent pour leur part la conquête de nouveaux auditeurs-utilisateurs.

L'enjeu est de taille : assurer, partout dans le monde, et dans toutes ses dimensions, la présence culturelle de la France. Aimer une culture, la comprendre, en partager les valeurs, peut passer par le bouche à oreille. A l'échelle de la planète, la radio et la télévision se substituent à la bouche pour peu que l'on fasse l'effort de séduire l'oreille.

***André Larquié** est président-directeur général de Radio France internationale (RFI).*

Fiers de l'ENA ?

par Frédéric Tiberghien

L'ENA est incontestablement une grande école. Elle a largement contribué à la reconstruction de la France de l'après-guerre et, avec l'institution de la Ve République, à la modernisation de l'administration française. Au point qu'il était devenu communément admis que la France disposait de *« la meilleure administration du monde »*.

Cette croyance est-elle toujours justifiée ? On peut en douter, à voir la multiplication d'indices du contraire :

– les finances de l'Etat ne sont, depuis plusieurs années, plus maîtrisées, et la France est entrée dans un cercle vicieux qui combine l'accroissement du déficit et de la dette publique ; la Ve République est entrée, de ce point de vue, dans une crise de régime qui rappelle étrangement la fin de la IVe ;

– les finances de la Sécurité sociale ne le sont plus davantage, alors même que le pouvoir réglementaire dispose, d'après la Constitution de 1958, des moyens nécessaires ;

– les niveaux d'administration se sont multipliés (de la commune à l'Europe en passant par le dernier-né, le *« pays »*), de même que les formes de coopération entre collectivités territoriales, accroissant les prélèvements, les financements croisés et les transferts plus ou moins contrôlés ;

– nombre d'entreprises publiques sont dans un triste état, au bord du dépôt de bilan (Air France, la SNCF, le Crédit lyonnais, le Comptoir des entrepreneurs, la CGM, etc.), ou depuis longtemps dans l'attente d'une stratégie claire de la part de l'Etat-actionnaire ;

– notre système juridique est devenu largement illisible pour le citoyen en raison du foisonnement des textes de tous ordres et de leur changement incessant ;

– notre système fiscal présente des symptômes identiques : par exemple combien de contribuables sont encore capables de remplir leur déclaration d'impôt sans se faire aider ou conseiller ? Ou comment peut-on demander aux entreprises d'investir lorsque le taux de l'impôt sur les sociétés est lui-même devenu imprévisible à moyen terme ?

– un certain nombre de politiques publiques sectorielles révèlent de graves échecs : comment expliquer par exemple que l'Etat aide la construction de centaines de milliers de logements par an et qu'il faille, en définitive, recourir à la réquisition – ce droit du temps de guerre – pour loger les sans-abri ?

– des services publics qui, comme l'école, doivent contribuer à la cohésion sociale, fonctionnent à rebours, accroissant l'exclusion et les inégalités ;

– que penser de l'éthique publique après tant de révélations sur les conditions de passation de certains marchés publics, le rôle de certaines associations paramunicipales ou para-étatiques ?

– que dire de la comptabilité, de la connaissance des coûts et de la mesure de la productivité dans le secteur public alors que la plupart des instruments élémentaires ne sont toujours pas en place ?

Au vu de tous ces dysfonctionnements, on éprouve l'impression que l'administration a abdiqué. Au détriment des générations futures, à qui elle léguera des dettes, du désordre, de l'obscurité et de l'insécurité. Au profit des autorités de Bruxelles : rétrospectivement, la ratification du traité de Maastricht et la soumission implacable à ses critères de convergence signent, bien davantage que la décentralisation de l'ENA à Strasbourg, l'incapacité de l'administration française à maîtriser, en cette fin du XXe siècle, l'évolution du secteur public.

***Frédéric Tiberghien**, ancien élève de l'ENA, est président directeur général de Chronopost*

هكذا من الاهل

Non. Pugwash n
un mouvement
antinucléaire

A

Le Monde

L'agonie du Liban

LE plus triste au Liban, c'est de constater combien s'est émoussée toute capacité d'indignation. Tout occupés à joindre les deux bouts pour les plus modestes, à faire des affaires pour les plus nantis, la plupart des Libanais acceptent, pratiquement sans mot dire, que tout ce qui se fait chez eux soit décidé par la Syrie ; jusques et y compris – ou peut-être surtout –, le choix d'un président de la République.

La cause est entendue : Elias Hraoui, actuel chef de l'Etat, se succédera à lui-même, le 24 novembre, une fois que le Parlement aura apporté les modifications nécessaires à la Constitution. Le texte de l'amendement, taillé sur mesure, prévoit que *« pour une seule fois, et de manière exceptionnelle »*, le mandat du président de la République est *« prolongé »* de trois ans. La Syrie aura ainsi les coudées franches dans ses négociations de paix avec Israël, sans s'occuper de savoir si le pouvoir libanais lui reste fidèle ou non. M. Hraoui, mis à l'épreuve pendant six ans, a donné satisfaction.

Il y a quelque chose d'affligeant dans le spectacle de ces députés libanais qui se sont presque tous dressés comme un seul homme pour dire que le président syrien, Hafez El Assad, avait lu dans leurs pensées, en annonçant, il y a quelques jours, un quasi consensus parlementaire à Beyrouth pour la reconduction de M. Hraoui dans ses fonctions. Nul, pas plus à Damas qu'à Beyrouth ou en Occident, n'a exigé que soient au moins sauvées les apparences. La suite ne fut que mise en scène, dont le dernier acte sera, ce jeudi, la réunion du Parlement pour adopter l'amendement constitutionnel.

Chacun, au Liban, comme à l'étranger, savait bien qu'aucune personnalité distante de Damas n'avait la moindre chance de l'emporter. Tout le monde admet aussi que le Liban doit entretenir des relations « spéciales » avec la Syrie et que le chef de l'Etat doit gouverner en « coopération » étroite avec elle. Le Liban, de toute évidence, pesant de peu de poids dans le processus de paix engagé avec Israël, mieux vaut, pour les pays arabes et occidentaux – les Etats-Unis en particulier – fermer les yeux sur ce qui s'y passe, si c'est le prix à payer pour faire avancer une négociation très difficile.

Le résultat en est qu'un véritable protectorat syrien est désormais imposé au Liban où les élections législatives avaient déjà été organisées dans un climat similaire et où les membres du gouvernement sont choisis à Damas. La démocratie *« agonise »*, s'est exclamé le patriarche maronite. Une poignée de députés ou d'anciens parlementaires ont exprimé leur indignation, de même qu'une centaine d'intellectuels qui croient encore aux libertés. Ils n'en ont que plus de mérite dans le silence assourdissant qui les entoure.

Faire face au terrorisme

ON aura beau prendre toutes les précautions possibles et imaginables, multiplier les contrôles, les surveillances et les fouilles, inciter la population, par voie d'affiches, à redoubler de vigilance, on ne pourra jamais assurer une sécurité absolue aux citoyens d'une démocratie menacée par le terrorisme. Face à la froide détermination d'assassins sans scrupules, aveuglés par leur propre fanatisme, il est impossible de déjouer toutes les tentatives, sauf à mettre en place un dispositif policier, ou militaire, incompatible avec le respect des libertés publiques.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y aurait pour l'Etat d'autre recours que de baisser les bras en avouant son impuissance. Il importe au contraire qu'il utilise tous les moyens dont il dispose pour tenter au moins de limiter les risques. L'expérience a montré que des catastrophes ont été évitées grâce à l'action des forces de l'ordre et à la mobilisation des Français. Mais lorsque la prévention a échoué et qu'un attentat est commis, comme mardi à Paris dans le RER, il ne reste qu'à condamner avec la plus grande fermeté cet acte barbare, à assurer les victimes de la sympathie de leurs concitoyens et, malgré la peur, à se préparer à tenir bon en attendant que prenne fin la vague de terrorisme.

De ce point de vue, on ne peut que se réjouir de l'unanimité manifestée mardi après-midi à l'Assemblée nationale par les élus de la nation, de quelque bord qu'ils fussent, et de saluer, comme l'a fait Alain Juppé, *« l'esprit de responsabilité »* qui a conduit les responsables politiques, dans la majorité comme dans l'opposition, à faire prévaloir la solidarité.

Toutefois, au-delà du consensus nécessaire sur la lutte contre le terrorisme, deux questions au moins se posent, qui méritent d'être débattues. La première porte sur le déroulement de l'enquête. Jacques Chirac avait avoué lui-même, il y a quelques semaines, que les autorités françaises avaient beaucoup de mal à déchiffrer le « message » des poseurs de bombes. Apparemment, elles n'y voient pas plus clair aujourd'hui. Les déclarations du ministre de l'intérieur Jean-Louis Debré, qui laissaient entendre, au lendemain de la mort de Khaled Kelkal, que l'affaire était presque complètement élucidée, sonnent ainsi comme des vantardises malheureuses. Les amis de Charles Pasqua ont beau jeu de rappeler, discrètement, que l'ancien locataire de la place Beauvau disposait, pour sa part, de réseaux plus efficaces.

La seconde question concerne la rencontre – programmée le 22 octobre à New York – de Jacques Chirac et du président algérien Liamine Zeroual, jugée inopportune par des dirigeants socialistes français et condamnée par Philippe de Villiers et le Front national. Il aurait été préférable qu'elle eût lieu après l'élection présidentielle algérienne. Bien qu'il s'en défende, le chef de l'Etat donne ainsi l'impression de s'immiscer dans une campagne électorale dont le caractère démocratique n'est pas avéré et, malgré sa neutralité affichée, de prendre résolument parti pour le pouvoir en place. Sur ce point aussi, la communication est brouillée.

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 885 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Romulus et Mafius *par Ronald Searle*





AU FIL DES PAGES/Société

Au royaume de 1901

LE développement de la vie associative, disait Tocqueville, permet de mesurer le niveau de démocratie d'un peuple, mais surtout son degré d'imagination, de solidarité et de liberté. Il faut croire que la France possède à profusion toutes ces qualités. Plus de 700 000 « associations à but non lucratif » ne sont-elles pas déclarées selon la loi de 1901 ?

Qui dit 700 000 associations dit 700 000 présidents, 700 000 trésoriers... 700 000 points d'interrogation aussi, car l'on sait, depuis la parution du *Bazar de la charité* de Louis Bériot, en 1985, que cette galaxie hétérogène peut cacher de bien vilaines pratiques. *« Il y a quelque chose de pourri au royaume de 1901 »*, écrit Pierre-Patrick Kaltenbach, qui revient à la charge avec un réquisitoire implacable.

Peu d'énarques ont le verbe aussi truculent que ce magistrat à la Cour des comptes, qui brandit avec fierté son titre inattendu de président des Associations familiales protestantes. Spécialiste des formules assassines, « PPK » adore jeter des pavés dans la mare. Ce faux marginal sait néanmoins se faire entendre en haut lieu, comme le montre la préface « musclée » qui orne son livre, signée Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale.

Qu'est-ce qu'une association authentique ? C'est le rassemblement de gens désintéressés, réunis de préférence au niveau local, qui donnent de leur temps et de leur argent pour une cause qu'ils ont librement choisie. La France n'en manque pas, Dieu merci. Mais, près d'un siècle après son entrée en vigueur, la loi de 1901 est devenue un fourre-tout qui abrite le pire et le meilleur. *« Des gens qui n'avaient rien à faire dans la vie associative sont venus polluer l'une des rares libertés réservées aux simples citoyens dans ce pays césaro-papiste, colbertiste et jacobin »*, souligne l'auteur.

> La loi sur les associations est devenue un fourre-tout qui abrite le pire et le meilleur

Chaque jour, des associations naissent et d'autres s'éteignent. Un net changement d'échelle se vérifie cependant depuis une vingtaine d'années : on est passé de 20 000 créations en 1975 à 70 000 en 1992. Ce fourmillement n'a rien à voir avec un quelconque *réveil* du civisme ou de la solidarité.

Des associations se créent le temps d'encaisser un chèque; d'autres servent de paravent à des intérêts politiques ou financiers; d'autres encore ne sont que des coquilles vides devant permettre à des ambitieux de se mettre en avant. *« L'association lucrative sans but a besoin d'un fort support médiatique »*, explique Pierre-Patrick Kaltenbach : plus on fait du bruit, plus on est subventionné. Or, il n'y a pas de subvention innocente.

Dans ce paysage contrasté, où le bon grain ne se distingue pas facilement de l'ivraie, la nouveauté est le développement de grandes associations privées qui vivent de la manne publique. Quatre cents d'entre elles, employant plus de 200 000 salariés, captent la plus grande partie des 100 milliards de francs de subventions, communales, départementales ou nationales. Il y a ainsi deux France associatives : les *« gagne-petit »* et les *« grandes surfaces »*, avec un budget moyen dont le rapport est de 1 à 28.

Pierre-Patrick Kaltenbach ne pense pas que la loi de 1901 mérite d'être changée. Il suffit, selon lui, d'en écarter les intrus, c'est-à-dire de mettre *« hors la loi »* ceux qui n'ont rien à y faire. Paraphrasant Michel Rocard, il plaide en revanche pour *« un big bang associatif »*, devant conduire au contrôle des subventions étatiques par le Parlement, la création d'une commission nationale, l'établissement d'un code de déontologie et l'organisation d'un référendum. Il s'agit de revenir à l'esprit de 1901, en préférant les cotisations aux subventions, les bénévoles aux salariés, les activités locales à la dimension nationale. Et, si possible, l'action effective au tapage médiatique.

Robert Solé

★ ***Associations lucratives sans but***, **de Pierre-Patrick Kaltenbach, Denoël, 238 p., 120 F.**

Haïti sur la voie de la démocratie

Suite de la première page

M. Clinton a toutefois souhaité, dans son discours du 12 octobre devant l'Organisation des Etats américains (OEA), que les forces étrangères demeurent en Haïti *« jusqu'à ce que la démocratie triomphe »*, reconnaissant ainsi que le pari n'est pas encore tout à fait gagné.

Depuis un an, l'amélioration la plus notable porte sur le respect des droits de l'homme. L'ère des exécutions sommaires – plus de 3 000 personnes ont été tuées par les putschistes en trois ans – et des tortures a pris fin. La politique de réconciliation nationale prônée par le président Aristide a limité les actes de vengeance.

La dissolution de l'armée, qui doit être entérinée par le nouveau parlement, a fait sauter le principal verrou qui bloquait la démocratisation. La nouvelle police nationale, formée par des instructeurs américains, français et canadiens, sera-t-elle en mesure de maintenir l'ordre après le départ des « casques bleus » ? 1 500 nouveaux policiers ont été déployés dans la capitale et plusieurs villes de province ; ils devraient être 5 000 en février.

Autres indices : les manifestations ne sont plus réprimées, et les opposants ne craignent plus de critiquer le pouvoir. Les journalistes travaillent librement. Sous la tutelle du ministre de l'information, Henri-Claude Ménard, la radio et la télévision nationales ont cependant du mal à s'ouvrir au débat démocratique. Cet été, lors de la campagne des législatives, les médias d'Etat ont grossièrement favorisé la coalition Lavalas, soutenue par le président Aristide.

« Notre grand défi est de montrer que ce pays est gouvernable », souligne Gérard Pierre-Charles, fondateur et idéologue de l'Organisation politique Lavalas (OPL), qui contrôle le Parlement. Les élections législatives et municipales n'ont pas contribué à assainir le climat politique. L'opposition a profité des irrégularités du premier tour pour tenter de discréditer ce premier test électoral depuis le retour de la démocratie.

UN DÉPART PROGRAMMÉ

Pour la première fois, les électeurs n'ont pas répondu à l'appel de « Titide », boudant cette double consultation qui a traîné sur plus de trois mois. A quelques semaines de l'élection présidentielle prévue pour décembre, aucun candidat de poids ne s'est déclaré. Les ténors de l'opposition contestent l'impartialité du conseil électoral. On ignore toujours qui sera l'homme ou la femme qu'adoubera le président, lui donnant ainsi toutes les chances de l'emporter. La liste des dauphins potentiels alimente les rumeurs : René Préval, *« marassa »* (jumeau) et ancien premier ministre de M. Aristide; Claudette Werleigh, une fidèle qui officie aux affaires étrangères ; Jean-Marie Chérestal, lointain parent du président, responsable de la coopération internationale...

En dépit des manifestations l'appelant à rester trois ans de plus au pouvoir, M. Aristide se dit déterminé à quitter le Palais national en février. Il s'y est engagé auprès de M. Clinton, et cette décision ne peut que servir son avenir : il apparaîtra comme le fondateur de la démocratie haïtienne, tout en continuant d'exercer une influence à travers son successeur. Nul ne doute qu'il se représentera dans cinq ans, comme l'y autorise la Constitution, pour présider les cérémonies qui marqueront le bicentenaire de l'indépendance en 2004.

Son successeur devra gérer une situation économique difficile, en dépit de l'aide internationale, et il héritera de l'épineux dossier des privatisations. Principal avocat de la cession au privé de neuf entreprises publiques et de la signature d'un accord avec le Fonds monétaire international, le premier ministre, Smarck Michel, est sévèrement critiqué par les porte-parole de Lavalas et l'entourage du président. Mis en minorité au sein du gouvernement, il a présenté sa démission. Son sort est devenu un test pour la communauté internationale. S'il le maintient à son poste, le chef de l'Etat renforcera le camp des « privatiseurs ». S'il accepte sa démission, il accentuera les rumeurs selon lesquelles certains de ses conseillers encouragent en sous-main les organisations populaires qui manifestent contre les privatisations et le FMI. *« Aristide continuera de dominer la vie politique de ce pays pendant au moins dix ans »*, anticipe Jean-Claude Bajeux, dirigeant du Congrès national des mouvements démocratiques (CONACOM) et ministre de la culture. Le « prophète des bidonvilles », que la CIA dépeignait comme un dangereux illuminé, s'est révélé un fin stratège géopolitique, sachant tirer parti de la nouvelle donne héritée de la fin de la guerre froide.

Aura-t-il la sagesse, comme le Vénézuélien Romulo Betancourt dans les années 60, de favoriser l'émergence d'une opposition, dont il reconnaît qu'elle est indispensable au jeu démocratique, ou écoutera-t-il ses conseillers les moins enclins au partage du pouvoir ? Profitera-t-il de son immense popularité pour enraciner la démocratie ou donnera-t-il raison au sénateur Dole ?

Jean-Michel Caroit

RECTIFICATIF

ALGÉRIE

Dans notre article consacré au « nouveau » paysage politique algérien (*Le Monde* du 18 octobre), un sous-titre malencontreux assurait que l'élimination dans la course présidentielle de l'ancien premier ministre, Redha Malek, allait favoriser l'actuel chef de l'Etat, Liamine Zeroual, alors qu'il s'agissait, comme l'indiquait l'article, de Saïd Sadi, président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD).

14/L

(Publicité)





Château de Lastours
Corbières
Appellation Corbières Contrôlée

Mis en bouteille au Château par le C.A.T.
producteur-éleveur à Portel (11490)

1

C'est sur son site unique en Corbières que le Château de Lastours élabore des vins rouges puissants et chaleureux au parfum de fruits rouges bien mûrs sur des tanins moelleux, et des vins blancs à robe d'or dont le nez floral évoque un terroir d'exception.

CHATEAU DE LASTOURS
11490 - Portel des Corbières
Tél.: (16) 68 48 29 17
Fax: (16) 68 48 29 14



Créé sous le 1er Empire, remodelé en 1936 (création AOC). Château de Thauvenay s'étend sur 15 ha, 100% sauvignon sur des sols à prédominance calcaire donnant des blancs fins et alertes, plein de fruits, tous particulièrement appréciés sur les poissons en sauce et feuilletés de saumon.

Château de Thauvenay - Cidex R 11 - 18300 SANCERRE
Tél.: 48 79 90 33 - Fax : 48 79 95 67

2

LES DOMAINES
La Chablisienne
Chablis
Les Vieilles Vignes
12,5% vol. Mis en Bouteille à la Propriété 75cl

Nous vous accueillons tous les jours, y compris samedi, dimanche et jours fériés

La Chablisienne
Caveau : Tél.: 86 42 89 98
8, Bd Pasteur - BP 14 -
89800 CHABLIS
Tél.: 86 42 89 89 -
Fax : 86 42 89 90

6

DOMAINE DE LA TAILLE AUX LOUPS
1990
MONTLOUIS
Appellation Montlouis Contrôlée
Mis en bouteille à la propriété
Par SARL La Taille aux Loups
Montlouis-sur-Loire France
Produce of France
CUVÉE DES LOUPS 13 % vol 750 ml

Montlouis A.O.C. domaine de 8 ha de vieilles vignes 60 ans + taillées très court cultivées sans traitement anti botritys. Vendanges manuelles et tardives en quatre ramassages, passage sur table de tri. Fermentation entre 3 et 15 mois en fûts de chêne récents, sans levurage, ni chaptalisation en caves. Ces techniques respectent parfaitement la matière première et ont permis d'élaborer de grands liquoreux en 89 et 90 garde de 10 à 50 ans selon les cuvées.

Domaine de la Taille aux Loups, 3 rue du Serpent Volant 37 000 Tours
Tél.: 47 39 50 80 - Fax : 47 38 45 60

3



Appellation Côtes du Rhône Villages Contrôlée. Depuis 1967, les vignerons de la cave Les Coteaux œuvrent sans cesse pour la qualité de leurs vins : rouges, rosés et blancs, par le choix des méthodes de vinification, trie de la vendange, sélection des cépages.

Cave «Les Coteaux de Visan»
84820 - VISAN
Tél.: 90 28 50 80 - Fax : 90 41 96 43

7

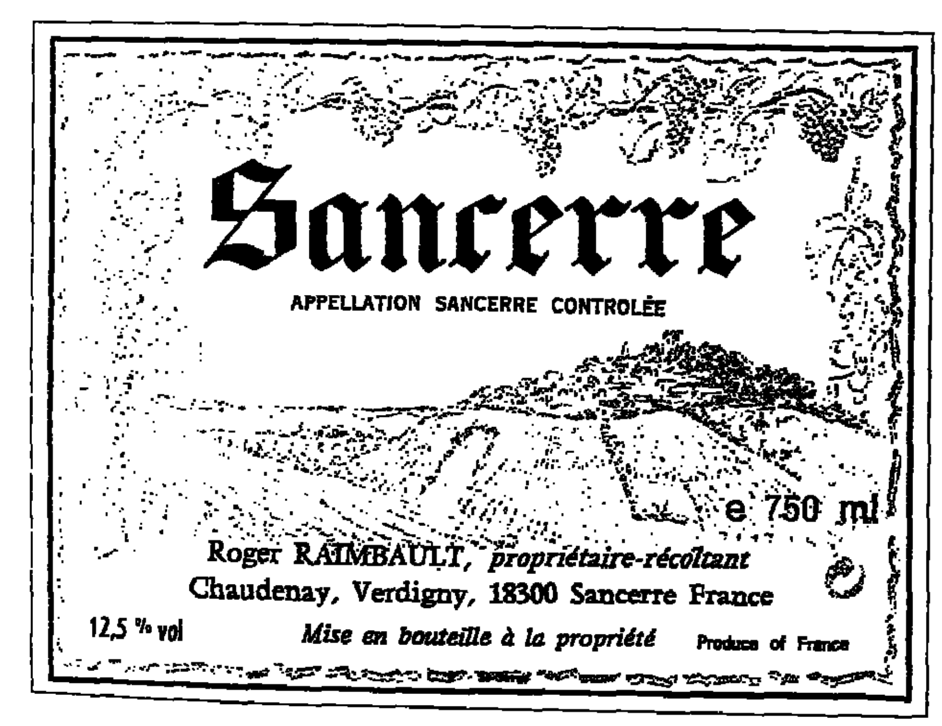


Billecart-Salmon fondé en 1818, est une des rares et dernières maisons de Champagne qui soit toujours propriété de la famille d'origine. Sa cuvée Nicolas François Billecart 1989 est un vin composé d'assemblage de raisins provenant de communes classées 100 % ayant droit à l'appellation Grand Cru.

Ce vin est équilibré, fin en bouche, avec de très fines bulles et un nez de raisin très mûr aux arômes de confiture de groseille et d'abricot. Billecart-Salmon est également réputé pour son Champagne rosé.

Contact à la propriété : Tél.: 26 52 60 22

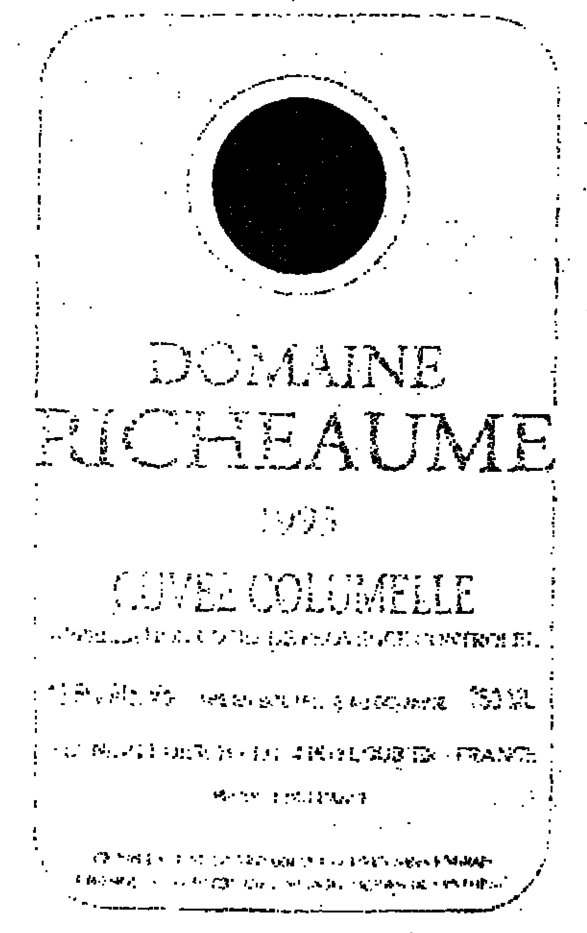
4



Notre exploitation familiale depuis plusieurs générations produit un vin blanc issu du cépage sauvignon, un rouge et rosé issu du pinot noir, tous récoltés manuellement sur des coteaux argilo-calcaire donnant des vins particulièrement typés et fruités.

Roger RAIMBAULT CHAUDENAY-VERDIGNY
- 18300 SANCERRE
Tél.: 48 79 32 87 - Fax : 48 79 39 08

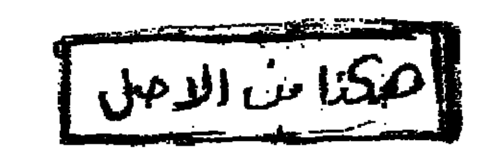
8



Ce domaine, sur les coteaux sud du Mont Sainte Victoire (Cézanne n'est pas loin) ne déçoit pas par la qualité de ses vins rouges (Guide Hachette 1996).

Demandez tarif spécial automne
Expo Cézanne.
Tél.: 42 66 31 27, Fax : 42 66 30 59

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, SACHEZ APPRÉCIER ET CON



(Publicité)

FÊTES

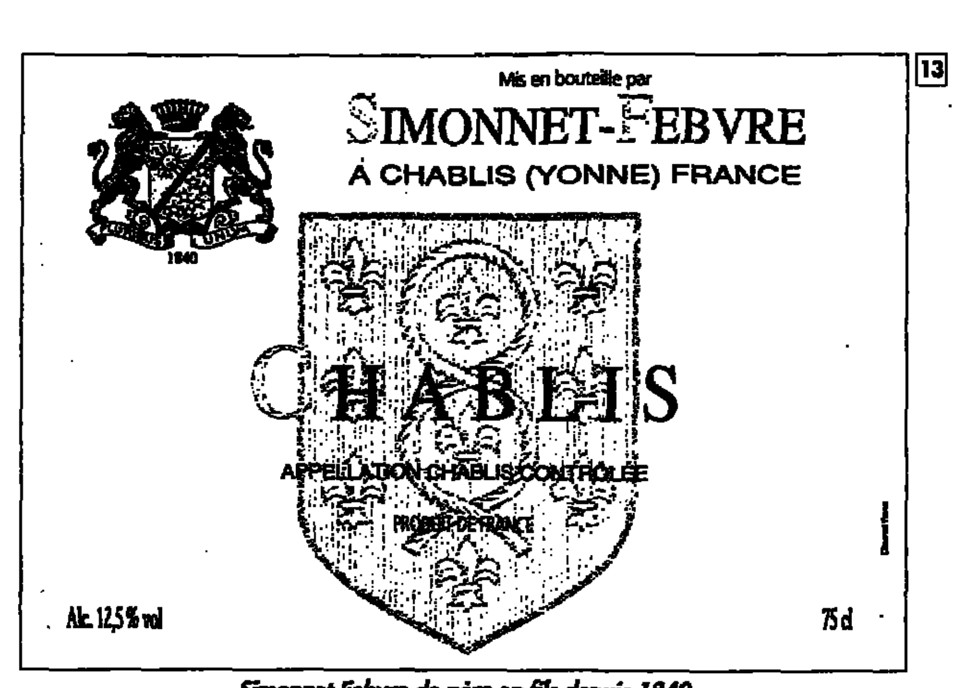
9



Sa robe grenat intense séduit tout comme les parfums d'une belle intensité de mûre et de myrtille. La bouche bien structurée, riche d'arômes fruités, reste fondante. Ce vin harmonieux, tout en finesse, a suffisamment de matière pour être conservé.

Grands Crus de Bourgogne et du Beaujolais
«La Belouze» - 71960 DAVAYE

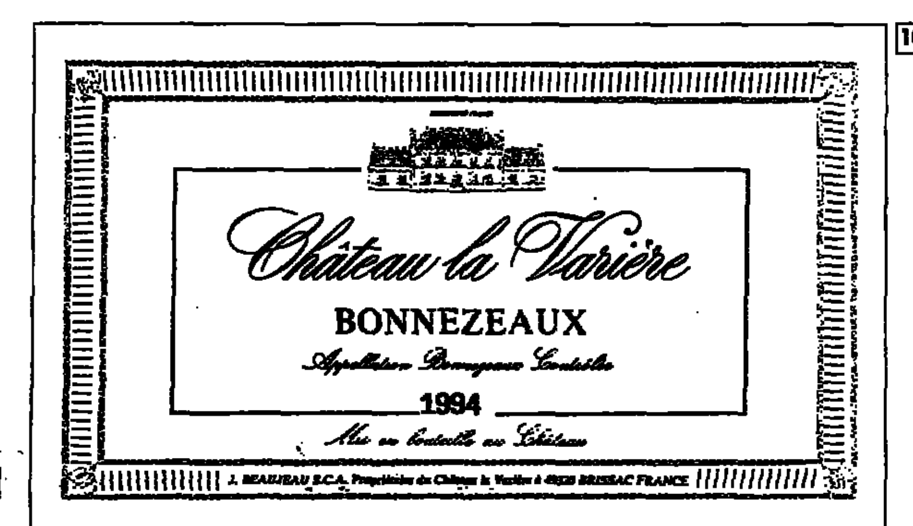
13



Simonnet-Febvre de père en fils depuis 1840
Grands Vins de Chablis
Crémants de Bourgogne
Bourgognes rouges Irancy, Coulanges et Epineuil

B.P. 12 89800 CHABLIS
Tél.: (16) 86 42 11 73

10



Le Bonnezeaux «Chateau la Varière» 1994 est issu des vendanges récoltées par tries successives en «Grains Nobles». Somptueux vin blanc très gras, aux senteurs persistantes, onctueux en bouche, exceptionnel, il est caractérisé par une alliance de fruits mûrs avec un arôme floral proche de la fleur d'acacia. Il allie la complexité et l'élégance d'un grand vin de race. C'est un magnifique vin de garde.

Bonnezeaux 1994 - Le carton de 6 bouteilles - franco : 570 F

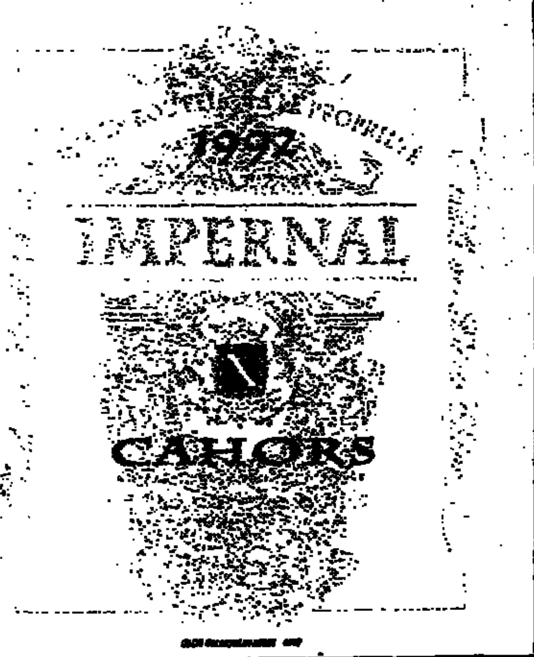
14



«Ma rencontre avec un vigneron passionné, amoureux de son terroir et perfectionniste dans l'âme, m'a déterminé à prêter mon assistance technique afin que ce beau domaine viticole du Château Ricardelle s'impose comme une référence incontournable du Languedoc-Roussillon»

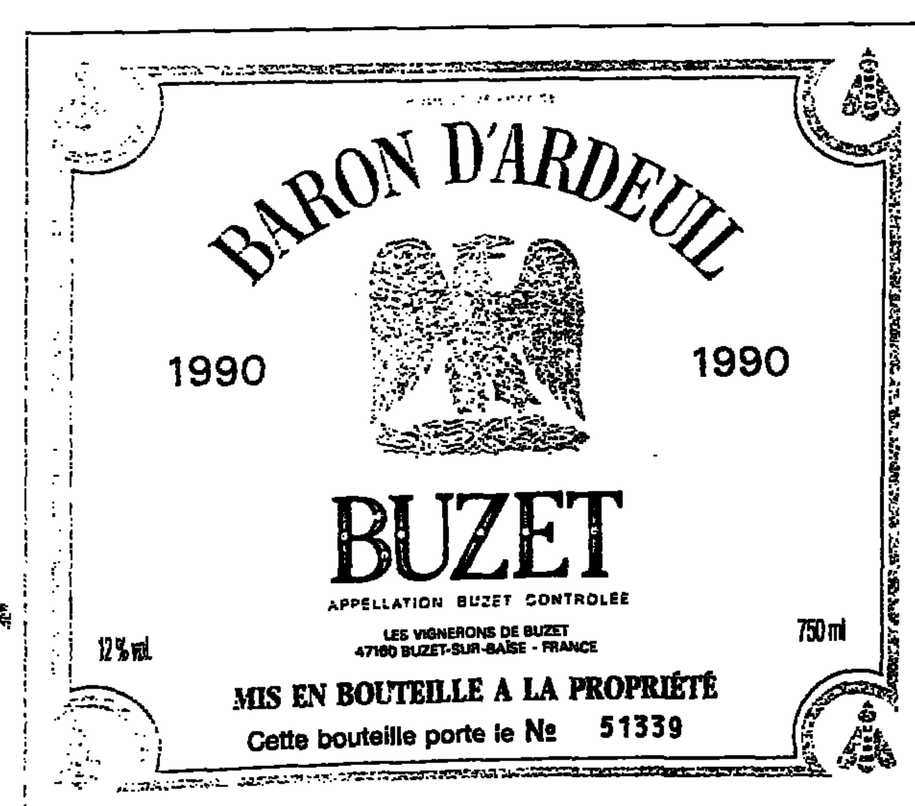
Lyonel LECOMTE, Meilleur Sommelier de France 1994

11



«Né d'une sélection sévère parmi les meilleures vieilles vignes, ce vin de Cahors est ensuite élevé en barriques de chêne neuves durant 12 mois. C'est une cuvée dans la grande tradition du prestigieux «vin noir» de jadis. En bouche, les tanins du vin intimement liés à ceux du bois lui confèrent un remarquable équilibre.»
Ce millésime 1992 a obtenu les récompenses suivantes :
- Grand Prix d'Excellence aux Vinalies 1994
- Guide Hachette 1995 : 2 étoiles
Prix départ propriété : 41 F TTC la bouteille

12



«Tendre à la perfection sans jamais y prétendre», les Vignerons de Buzet vous invitent à déguster leur cuvée «Baron d'Ardeuil». Fruit d'une sélection de leurs plus belles parcelles et d'un élevage en fûts de chêne, ce vin de grande noblesse vous séduira, vous et vos amis, et vous permettra de vivre des instants inoubliables.

Pour un gourmet, choisir un vin est affaire délicate. Nous vous proposons un carnet d'adresses de grands crus français, destiné à vous guider dans vos choix.
Le service lecteurs vous permettra de recevoir rapidement la documentation de chacune des propriétés que vous avez sélectionnées; retournez votre coupon à :

Michèle FERNANDEZ
Le Monde Publicité - 133, avenue des Champs Élysées
75409 Paris Cedex 08

Le Monde

VINS DE FÊTES

Je désire recevoir les brochures suivantes :

1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ 6 ☐ 7 ☐
8 ☐ 9 ☐ 10 ☐ 11 ☐ 12 ☐ 13 ☐ 14 ☐

Nom : ....
Adresse : ....
....
Ville : .... Code Postal : ....

…HEZ APPRÉCIER ET CONSOMMER AVEC MODÉRATION

DISPARITIONS

Hélène Vlachos

Une vie au service du journalisme

HÉLÈNE VLACHOS, grande figure du journalisme grecque, est décédée samedi 14 octobre à son domicile athénien, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, après avoir servi le journalisme pendant plus de cinquante ans et défendu la démocratie pendant la dictature des colonels (1967-1974).

Hélène Vlachos est née en décembre 1911, à Athènes, dans une famille de la haute bourgeoisie. Son père, Georges Vlachos, fonde, le 15 septembre 1919, *Kathémérini (Le Quotidien)*, qui mènera une lutte acharnée contre le libéral Elefthérios Vénizélos. Ses éditoriaux enflammés contribuent à la défaite de Vénizélos aux élections de 1920 et au retour de la monarchie. Hélène entre au journal en 1934 pour s'occuper des tribunaux, des arts et des sports. Elle couvre notamment les Jeux olympiques de Berlin en 1936.

Le journal se dresse contre les nazis et cesse sa parution à la fin du mois de juillet 1944, pour reparaître le 1er février 1945 orienté à droite. A la mort de Georges Vlachos, en 1951, sa fille Hélène reprend le flambeau et élargit ses activités en fondant un autre quotidien, *Messimvrini*, qui formera de grands noms du journalisme grec, deux hebdomadaires ainsi qu'une maison d'édition, Galaxias, qui lance en 1961 les premiers livres de poche grecs.

Lors du putsch militaire du 21 avril 1967, elle interrompt toutes les publications de son groupe et se réfugie à Londres où elle mènera la lutte contre la junte en publiant notamment la petite revue de langue anglaise *Hellenic Review*. Au retour de la démocratie en Grèce, en 1974, elle relance *Kathémérini* tout en se faisant élire député, pour trois ans, dans le camp conservateur de Constantin Caramanlis.

Avec l'arrivée au pouvoir des socialistes d'Andréas Papandréou en octobre 1981, les ventes de *Kathémérini* s'amenuisent, les dettes s'accumulent et Hélène Vlachos cherche à vendre. Elle le fait en mai 1987 en cédant son journal, symbole de l'information sérieuse, à Georges Koskotas, le banquier escroc qui monte alors un empire de presse.

Elle le regrettera amèrement, confiant ultérieurement qu'elle avait été trompée par « *ce jeune homme rond, très poli, peu causant et aux idées qui semblaient justes* ». Après l'éclatement du scandale politico-financier provoqué par Koskotas, le journal est repris par l'armateur Aristide Alafouzos. Hélène Vlachos y écrit régulièrement des billets jusqu'en 1990. Dans le dernier, elle concluait par « *un grand merci à la vie* ». Elle a reçu les hommages des plus grands personnages de l'Etat, de la politique et de la presse.

Didier Kunz

■ **CLAUDINE CHOMAT**, ancienne secrétaire générale de l'Union des femmes françaises et responsable nationale du PCF à la Libération, est décédée dimanche 15 octobre. Née à Saint-Etienne en 1914, Claudine Chomat milite très jeune à la Jeunesse communiste et participe, en 1936, à la fondation de l'Union des jeunes filles de France avec Jeannette Vermeersch, Danielle Casanova et Marie-Claude Vaillant-Couturier. Epouse de Victor Michaut, elle prend une part active, dès 1939, à l'activité clandestine du PCF. En 1944, elle devient secrétaire générale, dès sa création, de l'Union des femmes françaises. Elle épouse, en secondes noces, Laurent Casanova, membre du bureau politique, ministre des anciens combattants. Elle entre au comité central du PCF, comme suppléante au congrès de Strasbourg en 1947, et comme titulaire en 1950. Lors du XVIe congrès, à Saint-Denis en 1961, elle est évincée, comme Laurent Casanova et Marcel Servin, du comité central mais elle restera jusqu'à sa mort membre du PCF. En 1983, elle est décorée de la Légion d'honneur pour son activité dans la Résistance.

NOMINATION

ÉDUCATION

Jacques Crémadeills a été nommé directeur de l'académie de Paris, en remplacement d'André Hussenet (*Le Monde* du 18 octobre), par décret du président de la République paru au *Journal officiel* du 18 octobre.

[Né le 28 juin 1943 à Labastide-en-Val (Aude), Jacques Crémadeills est docteur en histoire et agrégé. Professeur d'histoire à Toulouse, puis maître de conférences à la faculté des lettres de Rabat (Maroc) et enseignant au lycée du Palais-Royal, il devient en 1974 maître de conférences à l'Institut d'études politiques d'Alger, avant d'enseigner à nouveau à Toulouse de 1977 à 1980. Il occupe pendant dix ans le poste d'inspecteur d'académie, notamment à Foix (Ariège), Albi (Tarn), Toulouse (Haute-Garonne), Lyon (Rhône), et devient en 1993 conseiller technique au cabinet de François Bayrou, ministre de l'éducation nationale. Il a été nommé inspecteur général en 1994.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 14 octobre sont publiés :

● **Services publics** : un décret relatif à la commission départementale d'organisation et de modernisation des services publics et au schéma départemental d'organisation et d'amélioration des services publics.

● **Euroméditerranée** : deux décrets concernant l'opération d'aménagement Euroméditerranée. Le premier porte création de l'établissement public, le second inscrit l'opération parmi les opérations d'intérêt national du code de l'urbanisme.

● **Santé** : un arrêté fixant la durée de prescription aux héroïnomanes de médicaments à base de buprénorphine par voie orale (*Le Monde* du 11 octobre).

Au Journal officiel du mercredi 18 octobre est publié :

● **Election présidentielle** : le rapport établi par la Commission nationale de contrôle de la campagne pour l'élection du président de la République aux scrutins des 23 avril et 7 mai 1995. La commission formule un certain nombre de propositions, destinées à améliorer l'efficacité de son action. Elle demande notamment à être installée le plus tôt possible avant l'ouverture d'une campagne électorale.

CARNET

AU CARNET DU MONDE

Naissance

Anne et Jean-Pierre LANGLAIS,
Pierre-Carl
et
Hannah-Sara,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Pandora,

à Paris, le 11 octobre 1995.

11, rue de Naples,
75008 Paris.

Décès

– Son épouse, France,
Et ses enfants,
font part du décès de

Fernand BOUTIN,
professeur en retraite,

à son domicile, à Pouzols (Tarn),

à ses anciens collègues, élèves et amis de Meulan, Maisons-Laffitte, Dourdan, Suresnes, Saint-Germain-en-Laye, où il a exercé autrefois.

– Marie-Thérèse Brouste,
son épouse,
Judith-Catherine Brouste,
sa fille,
Jeanne Barzilaï,
sa petite-fille,
Et toute la famille,
ont la tristesse d'annoncer le décès du

médecin-colonel Henri BROUSTE,
des troupes coloniales,
chef du service de santé de la 9e DIC,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1940,
croix de guerre 1945
avec l'étoile de vermeil,
médaille du Levant,
médaille des évadés,
médaille de la Syrie,
médaille des épidémies,
médaille du Bénin,

né à Morcenx le 9 août 1904,
mort à Cannes le 13 octobre 1995.

Cet avis tient lieu de faire-part.
L'enterrement s'est passé à Cannes dans l'intimité, le 16 octobre.

60, avenue de Lattre-de-Tassigny,
Cannes.
65, rue du Bac,
75007 Paris.

– Marc et Nicole Delteil, Magali, Guilhem, Thomas,
Catherine et Edouard Vignal, Emmanuel, Laure, Annelise,
Jean-François Delteil, Arielle,
ses enfants et petits-enfants,
Ses neveux Jacques et Gérard Delteil, Monique et Francine Kirschleger, leurs conjoints et leurs enfants,
Mme Paul Adida et Marcel Kirschleger, les familles Giroud, Thierry-Mieg et associées,
sont tristes de faire part du décès de

Frank DELTEIL,
agrégé de l'Université,

le 16 octobre 1995, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Le culte sera célébré le 20 octobre, à 10 h 15, en l'église réformée de l'Annonciation, à Paris. Ni fleurs ni couronnes.

« Mon âme, bénis l'éternel,
et n'oublie aucun de ses bienfaits ! »
(Ps 103)

Cet avis tient lieu de faire-part.

27, rue Franklin,
75116 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Mme Jean Deslandres,
son épouse,
Le docteur (†) et Mme Gérard Bouf (†)
M. et Mme Emmanuel Deslandres,
Mme Louis Bertchy,
M. et Mme Bernard Deslandres,
M. et Mme Daniel Deslandres,
M. et Mme Jean-Marie Deslandres,
M. et Mme Maurice Deslandres,
M. et Mme François Boussion,
Mme Anne-Marie Deslandres,
Leurs trente-deux enfants et vingt-neuf petits-enfants,
Et toute la famille,
font part du décès du

docteur Jean DESLANDRES,

survenu le 11 octobre 1995, à Dijon, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue Berbisey,
21000 Dijon.

– David Fontaine,
Anne et Jacques Fontaine,
Isabelle Monod-Fontaine,
Ses amis chers,
Etienne, Pascal, et tous ses cousins,
Ses oncle et tante, et toute la famille,
ont la grande douleur de faire part de la disparition de

Marc FONTAINE,

qui a choisi de quitter cette vie à son domicile parisien, en sa cinquante et unième année.

Ses obsèques religieuses ont eu lieu le 7 octobre 1995, à Vieux-Port (Eure), dans la stricte intimité familiale.

« Du fond de l'abîme,
je crie vers Toi, mon Dieu ! »
Psaume 129, 1

49, rue de Châtenay, Estérel 5,
92160 Antony.
3, rue Saint-Joseph,
75002 Paris.

– Mme Jean-Pierre Gouttier, née Françoise de Nucheze,
Alban, Diane et Thibault,
Le contre-amiral (CR) et Mme Pierre Bastard,
Mme Jean Gouttier en union avec le vice-amiral (CR) (†) Jean Gouttier,
Le comte et la comtesse François de Nucheze,
leurs enfants et petits-enfants,
Famille et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre GOUTTIER,

à l'âge de quarante-cinq ans, le 17 octobre 1995.

– Laurence Becker,
a la douleur de vous faire part du décès de sa grand-mère

Mme Maria ROBERT,

survenu le 16 octobre 1995 à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

L'inhumation aura lieu le vendredi 20 octobre à 15 h 15 au cimetière de Créteil.

Elle rappelle le souvenir de son grand-père

M. Louis ROBERT,

décédé le 31 mai 1984,

et celui de sa mère,

Mme Jeanine ROBERT,

qui a quitté la vie le 7 juillet 1971.

4 *bis*, rue Richard-Lenoir,
75011 Paris.

– Les élèves, la direction,
les professeurs,
Les personnels non enseignants du lycée-collège Victor-Duruy,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Gérard DUCLAP,
professeur d'anglais hors classe,

survenu le mercredi 4 octobre 1995.

Un service religieux sera célébré à sa mémoire le jeudi 19 octobre, à partir de 17 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e.

– Wladimir et Martine Granoff,
Verra Granoff,
Natalena Fornos Silva,
Leurs familles et leurs amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Eugénie GRANOFF,

survenu le 13 octobre 1995, dans sa cent troisième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

10, rue de Paris,
92100 Boulogne.

– Mme Anne-Christine Guibout,
M. et Mme Xavier Duchesne-Guibout,
Mme Britta Secretain-Guibout,
ses enfants,
Anaïs Bréham, Gregory Secretain, Hugues Duchesne, Anélia Duchesne,
ses petits-enfants,
M. et Mme Christian Guibout
et leurs enfants,
ses neveux,
vous font part du rappel à Dieu, le 7 octobre 1995, de

Jean GUIBOUT.

Il a fait don de son corps à la médecine.
Une messe a été célébrée à Fraizières, à Vannes-sur-Cosson, le samedi 14 octobre.

Les Sables,
45510 Vannes-sur-Cosson.

– Renée Journiac,
Jacques Miège,
Ses amis,
vous informent de la mort de

Michel JOURNIAC,

le 15 octobre 1995.

Une dernière rencontre aura lieu en l'église Notre-Dame de la Gare, place Jeanne-d'Arc, Paris-13e, le vendredi 20 octobre à 15 heures.

Atelier Journiac-Miège,
2, rue Lahire,
75013 Paris.

– Toulon, Rodez, Longjumeau.

M. Régis Ricquer,
pharmacien-chef honoraire du centre hospitalier de Toulon,
son époux,
Aline et Bernard Ferrand-Ricquer,
ses enfants,
François-Régis, Olivier et Aude-Line Ferrand,
ses petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de vous faire part du décès de

Mme Marguerite RICQUER,
née Benoit,
sociétaire des Artistes français,
membre associé de l'académie du Var,

survenu le 9 octobre 1995.

La cérémonie religieuse a eu lieu le jeudi 12 octobre.

– Sa femme,
Ses enfants,
Sa famille et ses proches
ont la grande douleur d'annoncer le décès, à l'âge de soixante-huit ans, à Jérusalem, de

Emile TOUATI,
chevalier de la Légion d'honneur,
éditorialiste de *L'Information juive*
ancien président du Consistoire israélite de Paris,
ancien directeur du marketing du groupe Havas.

Les obsèques ont eu lieu, le 15 octobre 1995, à Jérusalem.

9, rue Naftali,
93507 Jérusalem.

– Michèle Sauteraud,
Nicole et Jacques Charmes,
Monique Sauteraud,
Jean-Paul et Anne-Marie Sauteraud,
Hélène Sauteraud,
Alain Sauteraud,
ses enfants,
Philippe et Olivier, Xavier et Aude,
ses petits-enfants,
Les familles Bargeton, Plat, Debos, Sanssier et Chamoz,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul SAUTERAUD,
née Marie-Madeleine Bargeton,

survenu, le 15 octobre 1995, à Bordeaux, dans sa soixante-seizième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 20 octobre 1995, à 14 heures, en l'église Sainte-Marguerite du Vésinet (Yvelines).

78, rue de la Liberté,
33200 Bordeaux.

– Martine Laroche
a la tristesse de faire part du décès de

Mme François COLRAT de MONTROZIER,
née Ludgarde de Bruyn.

Messes anniversaires

– Noëlle Bleton
et ses enfants,
rappellent à tous ceux qui l'ont connu et aimé le souvenir de

Pierre BLETON,

qui nous a quittés le 20 octobre 1985.

Une messe sera célébrée à son intention le vendredi 20 octobre 1995, à 12 heures, en l'église de Saint-Denys-du-Saint-Sacrement, 15, rue Saint-Claude, Paris-3e.

67, boulevard Beaumarchais,
75003 Paris.

Anniversaires

– Le 18 octobre 1994,

Philippe HETET

nous quittait, lâchement assassiné en Algérie.

Une pensée particulière est demandée à ceux qui l'ont connu.

De la part de Mme Hetet,
sa mère,
Jacques, catherine et François.

Communications diverses

– La réunion annuelle à la mémoire des fondateurs de notre mouvement et de nos camarades décédés au cours de l'année se tiendra le jeudi 19 octobre 1995 à 19 h 30 au siège des Eclaireuses.

Eclaireurs israélites de France,
27, avenue de Ségur,
75015 Paris.

– Droits de l'homme (cours par correspondance). Rens. & Inscript. : C.E.D.I., route de Trèves 6, Building B – 2633 Senningerberg, Luxembourg.

– Le CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, reçoit ce jeudi 19 octobre 1995, à 20 h 30, Me H. Hajdenberg, président du CRIF.

Rectificatif

– La médaille de la Ville de Paris est attribuée à

J. LORAC-GERBAUD,

du Groupe parisien de l'Imprimerie clandestine, reconnu par le Comité parisien de la Libération, FFC - SR AIR - ASSDN.

Colloques

– Le Consistoire israélite de Paris organise le dimanche 22 octobre 1995 de 9 heures à 19 heures, au palais du Luxembourg, un colloque sur la résistance spirituelle des juifs durant la seconde guerre mondiale, avec le grand rabbin René-Samuel Sirat, le grand rabbin André Chekroun, le président Moïse Cohen, M. Alfred Elkoubi, le professeur Maurice-Ruben Hayoun, le professeur André Caquot, de l'Institut, le recteur Julius Carlebach, M. Claude Nataf.
Renseignements : 40-82-26-00.

Expositions

Collection privée

Peintures à l'huile

Tél. : 42-63-41-47.

Soutenances de thèses

– Vendredi 13 octobre 1995 en Sorbonne, salle J.-B. Duroselle, Jérôme Henry a soutenu une thèse intitulée « Macro-économétrie des investissements directs en balance des paiements ». Le directeur en était le professeur Mucchielli. Le jury, présidé par le professeur Laffargue, était par ailleurs composé des professeurs Morin et Wavermann (rapporteurs), de P. Artus et du professeur Fontagné.

– Laurent VIDAL soutiendra sa thèse de doctorat (histoire) : « Un projet de ville : Brasilia et la formation du « Brésil moderne » (1808-1960) », sous la direction du professeur Guy Martinière, le lundi 23 octobre à 14 heures, à l'université Paris-III Sorbonne nouvelle, 13, rue de Santeuil, 75005 Paris (salle Las Vergnas).

– Ali Assad soutiendra sa thèse de doctorat en physique des réacteurs nucléaires : « Amélioration de la modélisation du transport des gamma suivant la méthode de l'atténuation en ligne droite », le vendredi 20 octobre 1995, à 10 h 30, à l'université d'Orsay-Paris-XI, salle des conseils IPN.

Ali Assad,
30, rue des Acacias,
75017 Paris.

Avis de recherche

– Par ordonnance sur requête rendue par M. le président du tribunal de grande instance de Paris en date du 14 juin 1995, et les réquisitions de M. le procureur de la République en date du 14 août 1995, Mme veuve Ida Reynaud, née Sordelli, demeurant 110, rue de Crimée à Paris (75019), a été autorisée à faire constater l'absence de :

M. Charles, Walter Reynaud, né à Paris (75020) le 30-10-1934, fils de Roger Reynaud et de Denise Dery,

qui a disparu du domicile de ses parents, 110, rue de Crimée à Paris (75009), depuis 1954.

La présente publication est faite à telles fins que de droit, et conformément aux articles 123, 124 et 125 du code civil.



EFFONDREMENT La crise de l'immobilier de bureau en Ile-de-France est loin d'être achevée. Les ventes ont été divisées par dix de 1989 à 1995. Seule une hausse des rendements grâce aux loyers perçus ferait revenir les investisseurs *sur le marché immobilier.* Cette hausse des rémunérations impliquerait une chute de 30 % du marché, d'autant que les loyers sont encore sur un rythme baissier. ● *MINCE CONSOLATION*: la part du bureau neuf dans le stock de locaux vides est en nette réduction. Cette tendance devrait conduire à une rénovation des anciens bureaux. ● LES PERTES des banques pourraient atteindre en définitive 280 milliards de francs sur un encours total de l'ordre de 350 milliards de francs. ● LE LOGEMENT a de nouveau baissé à Paris. Le pouvoir d'achat des ménages est toujours trop faible.

L'immobilier de bureau n'en finit pas de s'enfoncer dans la crise

Le montant des ventes a été divisé par dix de 1989 à 1995. Seule une hausse des rendements, grâce aux loyers perçus, ferait revenir les investisseurs sur le marché parisien

« LA CRISE immobilière est devant nous », lance sans sourciller Philippe Tannenbaum, analyste de la société de Bourse Exane. A l'heure où les banques sont collées avec quelque 350 milliards de francs d'encours sur les professionnels de l'immobilier, il ne se trouve toujours aucun acheteur sur le marché. La Barclays a lancé un appel d'offre pour céder un portefeuille de créances immobilières de 1,3 milliard de francs, mais aucun transaction n'a réellement eu lieu. Alors qu'en 1989, la volume total des ventes approchait les 30 milliards de francs en Ile-de-France, celui-ci s'est effondré de moitié dès 1991.

En 1994, seuls 10,5 milliards de transactions ont été réalisées : l'année a été sauvé par les ventes de centres commerciaux, qui ont représenté selon le cabinet d'expertise immobilière Bourdais, 71 % des transactions. L'année 1995 s'annonce comme une nouvelle *« annus horribilis »*. *« Le marché va se situer entre 2 et 3 milliards de francs »*, explique Jean-Claude Bourdais.

Explication de cette absence de marché : les propriétaires refusent de céder leurs immeubles alors que les prix se sont effondré de moitié depuis cinq ans. *« Le marché est retombé à son niveau de 1986 »*, explique Claude Heurteux, président d'Auguste Thouard. Selon la société spécialisée dans l'analyse financière (SAFE), le prix moyen des transactions dans Paris intra-muros est inférieur à 25 000 francs le mètre carré et *« une baisse de 10 % en 1995 paraît envisageable, ce qui ramènerait le prix moyen à un niveau à peine supérieur à 20 000 francs le mètre carré à la fin de l'année 1995 »*.

Évolution des prix de vente

Le prix de l'immobilier de bureau a été divisé par deux depuis 1989 et se retrouve à des niveaux proches de ceux de 1986.

Pourtant, même à ces prix, nul ne souhaite investir dans l'immobilier. Avec une inflation durablement maîtrisée, la pierre ne sert plus de refuge contre l'érosion monétaire et aucun espoir de plus-value n'est envisageable à moyen terme. Le bureau est devenu une valeur de rendement : les loyers doivent rapporter plus qu'une obligation d'Etat rémunérée à 7,5 %, liquide et sans risque. Pour attirer les investisseurs internationaux, l'immobilier d'entreprise doit offrir un rendement supérieur à celui offert par la place de Londres, directement concurrente de Paris. Car la France a des handicaps structurels : un décret de 1953 permet au locataire de renégocier ses loyers tous les trois ans et de coller aux prix de marché, alors que les baux à Londres sont conclus normalement sur une période de l'ordre de 25 ans. Les investisseurs doivent aussi payer des droits de mutation de 20 %. *« Pourquoi payer à Paris 120 francs ce qui vaut 100 francs à Londres ? »*, commente un expert du secteur. *« Si on veut être compétitif, il faut offrir un rendement compris entre 8 et 9 % »*, explique Philippe Tannenbaum.

Aujourd'hui, les rendements à Paris sont plutôt de l'ordre de 6,5 %. Un montée nécessaire à 9 % provoquerait une chute supplémentaire du marché de 30 %. Cet effondrement serait accentué par le niveau des loyers, qui sont toujours orientés à la baisse. *« Nous pensons que la baisse des loyers n'est pas encore arrivée à son terme, compte tenu de l'abondance de l'offre »*, écrit la SAFE. *« Le loyer moyen pour l'Ile-de -France ne se stabiliserait qu'en 1997 à 1 500 francs du mètre carré par an, contre 1 650 en 1994 »*.

PAQUEBOT VIDE

Depuis trois ans, les entreprises renégocient systématiquement les baux qu'elles ont conclus dans les années de haute conjoncture et n'hésitent pas à emménager dans du neuf. Après un point bas de 1,1 millions de mètre carrés loués en 1992 en Ile-de-France, l'activité est remontée, selon Auguste Thouard, à 1,4 et 1,5 millions en 1994 et 1995. Même si les loyers se trouvent à un niveau économiquement supportable pour les entreprises utilisatrices, on voit mal pourquoi elles ne profiteraient pas de leur position de force sur le marché pléthorique pour pousser les prix à la baisse. Il faut toujours de nombreux mois pour placer un logement neuf. Les grands paquebots parisiens, ces immeubles de prestige gigantesques qui ont couté une fortune, comme l'ancien siège de Pechiney, rue Balzac, (70 000 francs du mètre carré), ne sont pas toujours occupé à 100 %. A moitié vide, le prix du loyer se négocierait autour de 2 700 francs le mètre carré par an. Les locaux de la dalle Montparnasse, un tiers vacant, se loueraient aux environs de 1 800 francs le mètre carré, en dépit d'un prix affiché de 2 500 francs.

Les professionnels du secteur cherchent à se rassurer, en notant que le stock se résorbe progressivement. *« Sur un parc immobilier de 40 millions de mètre carrés en Ile de France, le stock vacant est passé de 4,88 millions de mètre carrés il y a un an à 4,4 aujourd'hui »*, note Claude Heurteux. Mieux, la part du neuf serait en régression. Selon Bourdais, celui-ci représentait 40 % du stock au 1er janvier 1994 à Paris et 58 % en Ile de France : cette proportion serait aujourd'hui retombée respectivement à 32 % et 42 %. Cette pénurie devrait être accentuée par la raréfaction des nouveaux programmes, les mises en chantier en Ile-de-France ayant été divisées par cinq entre 1989 et 1994. Avant deux ans, le stock de locaux neufs devrait se résorber. Celui-ci n'aura pas pour effet de faire remonter les loyers, mais d'inciter certains propriétaires à rénover le stock d'ancien.

Arnaud Leparmentier

Le logement est toujours sinistré à Paris

L'embellie constatée en 1994 sur le marché immobilier en Ile-de-France fait partie des souvenirs. Le prix du mètre carré de logement a encore baissé à Paris. Celui-ci s'établissait en moyenne à 17 254 francs du mètre carré fin juin, en baisse de 2,3 % par rapport au trimestre précédent, alors qu'il avait dépassé les 22 000 francs fin 1990 début 1991. Dans le même temps, le nombre des transactions a enregistré un recul de 19 % pour Paris et la petite couronne. Cette absence de transactions tient à des raisons structurelles : en période de chômage, les ménages ne veulent pas s'endetter sur une longue période, d'autant que les taux d'intérêt réels sont élevés et que l'absence d'inflation rend toute perspective de plus-value illusoire. Le prêt immobilier à taux zéro n'aura aucun effet de relance sur le marché parisien puisqu'il ne concerne que le neuf ou l'ancien nécessitant de très gros travaux. La société d'analyse financière SAFE considèrait en juillet que *« l'écart théorique entre les prix et le pouvoir d'achat des ménages est proche de 20 % »*.

Liquidation ou exploitation

Le mode de comptabilisation des pertes dans l'immobilier diffère selon que l'on se place dans une perspective d'exploitation ou de liquidation de son parc.

● La première méthode, employée par Paribas, consiste à conserver son parc et à le louer le plus rapidement possible, quitte à revoir ses loyers à la baisse. *La valeur de l'immeuble est déterminée par les loyers attendus.* Cette méthode évite de provisionner « à la casse » des immeubles occupés.

● La seconde méthode, celle de Suez, s'inscrit dans une logique de désengagement du secteur dans un délai de six ans. L'immeuble est provisionné en fonction du prix de cession escompté à terme. Chaque fois que le marché baisse, il faut passer une provision supplémentaire. S'y ajoute le coût de détention de l'immeuble. Si la cession est repoussée d'un an, une *provision pour frais financiers supplémentaires* est nécessaire. La spirale ne s'arrête que lorsque le bien est effectivement vendu ou lorsque le marché immobilier remonte.

Sema Group veut racheter la Cisi pour un prix contesté

APRÈS DE LONGS MOIS de tractations souterraines, Sema Group s'est décidé à rendre publiques, mardi 17 octobre, les négociations menées en vue de reprendre la Cisi (Compagnie internationale de services en informatique) contrôlée par CEA-Industrie (64 %) et Cap Gemini Sogeti (34 %). Le groupe franco-britannique se montre toutefois prudent. Il a annoncé à la Bourse de Londres l'ouverture d'une opération de *due diligence, procédure* qui permet de mener des audits de la Cisi. *« Selon les résultats de ces examens, nous donnerons suite ou non au projet de rachat. Tout devrait être éclairci d'ici à la fin de l'année »*, explique-t-on dans le groupe.

Le rachat de la Cisi soulève de nombreuses difficultés, notamment celle de sa valorisation. L'entreprise de services informatiques spécialisée dans les applications militaires, spatiales et l'infogérance (gestion du service informatique des entreprises), a réalisé 1,6 milliard de francs de chiffre d'affaires en 1994. Elle a été déficitaire l'an dernier (97,1 millions de francs de pertes) et le sera encore en 1995. Sema Group n'a pas révélé le prix qu'il proposait mais, selon une source proche du dossier, le montant de la transaction pourrait s'élever autour de 500 millions de francs.

« Un bradage pur et simple », accuse la section de la CFDT de la Cisi. Si un tel prix est maintenu, l'opération s'annonce perdante pour les actionnaires actuels. Cap Gemini, qui a acquis sa participation en 1987, la valorise à 210 millions de francs dans ses comptes. Le CEA-Industrie proposerait de la lui racheter entre 130 et 170 millions de francs seulement. CEA-Industrie pourrait ne rien retirer de la vente de sa filiale, d'autant qu'une provision d'une centaine de millions de francs a été passée pour assurer les frais de restructuration en 1995. Selon la CFDT, des centaines d'emplois seraient menacés.

Sema Group refuse d'indiquer si elle reprendra la totalité des 2 000 salariés. Le groupe précise juste qu'il n'est pas intéressé par CCS, la filiale espagnole de Cisi qui produit des progiciels horizontaux. Domaine dont il s'est retiré depuis quelques années.

Filiale d'une entreprise publique, la Cisi a besoin d'un décret de privatisation pour être vendue. Bercy risque de devoir trancher sur les conditions de vente. Si un accord est trouvé, Sema Group et CEA-Industrie créeront une filiale commune, dans laquelle le groupe franco-britannique sera majoritaire, pour les secteurs de la défense et de l'espace. Ce sont les compétences de la Cisi en ces domaines qui intéressent le plus Sema Group. Le groupe franco-britannique y réalise déjà plus de 22 % de son chiffre d'affaires et cherche à s'y renforcer.

Martine Orange

Les pertes des banques françaises pourraient approcher 280 milliards de francs

CINQ ANS après le début de la crise de l'immobilier, les banques françaises sont loin d'en voir l'issue. Chaque année, chaque semestre apporte son lot de « mauvaises surprises » et de milliards de francs de provisions supplémentaires. Le groupe Suez vient encore d'en faire la démonstration : après avoir décidé de se séparer de l'ensemble de ses engagements envers les professionnels de l'immobilier, il a annoncé des pertes de 4 milliards de francs au premier semestre (*Le Monde* du 12 octobre), conséquence directe de 4 milliards de provisions supplémentaires. Pourtant Suez est montré en exemple par les analyses et les agences de notation financière.

Les promesses réitérées de *« nettoyage »* des bilans, *« une bonne fois pour toutes »*, et la mise en place d'opérations de transfert d'actifs et de créances douteuses (défaisance) se sont multipliées au cours des dernières années. Tour à tour, des patrons comme Gérard Worms (Suez), François Heilbronner (GAN, CIC, UIC), Jean Peyrelevade (alors président de l'UAP impliquée dans les déboires de sa filiale la banque Worms), ont annoncé avoir réalisé l'effort nécessaire pour tourner définitivement la page. En vain.

Non seulement les prix de l'immobilier de bureau continuent de baisser en raison de la disparition pure et simple du marché, mais les coûts de portages des créances douteuses et des actifs récupérés s'accumulent.

Le niveau particulièrement élevé en France des taux d'intérêt à court terme n'arrange pas la situation.

« Il n'est pas absurde aujourd'hui d'imaginer que le taux de provisionnement des engagements des banques envers les professionnels de l'immobilier atteigne au final 80 % contre 40 % à 50 % aujourd'hui », indique-t-on dans une agence de notation. Ce qui représenterait une perte pour l'ensemble des banques françaises de l'ordre de 280 milliards de francs, compte tenu d'un encours estimé aujourd'hui, avant les opérations de défaisance, à environ 350 milliards.

« Le schéma est simple : si vous avez financé un immeuble à 100 % de sa valeur en 1990, il a perdu aujourd'hui 40 % de sa valeur vénale, et encore, à condition qu'il soit loué », explique un banquier. *« Il faut y ajouter des coûts de portage diminués pour partie du rendement locatif, mais compte tenu des taux élevés, on arrive sur 5 ans à 25 %-30 %. Il ne reste plus d'ores et déjà que 30 % à 35 % de la valeur initiale de la créance »*, ajoute-t-il.

TROIS ERREURS GRAVES

Les banques, la Commission bancaire chargée de leur contrôle et le Trésor ont commis trois erreurs graves : s'être précipités à la fin des années 80 sur un marché sans en mesurer les risques, avoir nié dans un premier temps la réalité de la crise et, conséquence directe, en avoir sous-estimé l'ampleur pendant des années.

Première étape d'un désastre, les banques, séduites par une rentabilité élevée et le caractère spéculatif du secteur, ont cherché à compenser la faiblesse des marges sur leurs activités traditionnelles en se précipitant sur le financement de l'immobilier de bureaux. Selon la Commission bancaire, les concours accordés aux professionnels de l'immobilier ont augmenté de 173 % entre 1988 et 1990 pour atteindre plus de 300 milliards de francs en 1992.

Une stratégie qu'on ne peut totalement reprocher aux établissements spécialisés ou de petite taille qui cherchaient à survivre. Le cas du Comptoir des entrepreneurs, qui a connu une défaillance en 1993, est exemplaire. Cette institution financière spécialisée, privée de la distribution de prêts bonifiés par l'Etat, a cherché à se constituer à la hâte un fonds de commerce. Sans atout concurrentiel particulier, elle s'est lancée sur un marché spéculatif mais lucratif. Elle y était même encouragée par le Trésor, qui porte une part de responsabilité non négligeable dans la quasi-faillite de l'établissement.

La responsabilité du Trésor est encore plus engagée dans le cas du Crédit lyonnais, qui, par le caractère massif de ses engagements, a aggravé la crise de l'immobilier. Le Lyonnais représente à lui seul près d'un tiers (105 milliards de francs) des concours de toutes les banques françaises, et l'ensemble des établissements publics ou semi-publics près de 200 milliards.

La deuxième erreur de taille provient de la volonté délibérée de 1990 à 1992 de nier ou de minimiser la crise. L'opinion des dirigeants de banques était alors de considérer que la baisse des prix serait passagère. Avec l'aval de la Commission bancaire, les établissements de crédit ont minimisé l'impact des créances impayées sur leurs comptes... en attendant des jours meilleurs. Le réveil a été brutal.

Les pertes potentielles étant considérables, la troisième erreur a consisté, quand la crise est apparue durable et profonde, à tenter de lisser les provisions et à éviter un effondrement des prix de l'immobilier. Un consensus de place s'est instauré, sous l'impulsion notamment de Michel Rouger, le président du tribunal de commerce de Paris. Le mot d'ordre était : pas de faillite afin d'éviter le bradage des prix des actifs et, par ricochet, l'obligation pour tous les établissements d'afficher des provisions et des pertes massives.

Cette stratégie a eu pour conséquence de limiter les pertes immédiatement affichées, mais a eu pour autre effet de « tuer » le marché de l'immobilier de bureaux. Les rares transactions n'étant plus fondées sur une réalité des prix, mais sur des arrangements de circonstances pour des raisons comptables, le marché a disparu. Ce qui n'a pas empêché finalement les prix de baisser et les coûts de portage de gonfler.

« Un krach mou, mais en contrepartie une crise très longue », remarque un analyste. Il n'est pas sûr que les banques aient gagné au change. Leurs bilans portent, pour la plupart d'entre elles, la trace de la crise et vont continuer à être affectés. Certes, ce n'est pas la seule cause de l'état de délabrement dans lequel se trouve le système financier français, mais la crise de l'immobilier et, plus encore, la façon dont elle a été traitée ont affaibli les banques françaises. Leurs dirigeants et ceux des organismes de contrôle et de tutelle en sont responsables. Ils ont tendance parfois à l'oublier quand ils cherchent uniquement dans les distorsions de concurrence l'origine de leurs difficultés.

Eric Leser

Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

LE RENDEZ-VOUS DU NEUF

Les opportunités pour acheter, investir...

LE MARCHÉ, LES CONSEILS DE LA FNPC



FÉDÉRATION NATIONALE DES PROMOTEURS CONSTRUCTEURS

UNE MESURE MÉCONNUE MAIS INTÉRESSANTE : L'EXONÉRATION DES DROITS DE PREMIÈRE MUTATION A TITRE GRATUIT

Toute acquisition, effectuée avant le 31 décembre 1995, d'un logement neuf dont la déclaration d'achèvement de travaux a été déposée avant le 31 décembre 1994, bénéficie, sous certaines conditions, d'une exonération des droits de première mutation à titre gratuit, c'est-à-dire des droits de succession ou de donation.

En cas de donation, l'exonération s'applique quel que soit le lien de parenté qui existe entre le donateur et le bénéficiaire de la mutation, et même en l'absence de tout lien familial.

Cette exonération est d'autant plus intéressante qu'elle peut se cumuler avec l'abattement de droit commun en cas de succession ou de donation entre époux ou en ligne directe.

L'exonération est fixée à 300.000 francs par part reçue par chacun des donataires, héritiers ou légataires et, cumulée à l'abattement de droit commun (300.000 francs pour le conjoint, 300.000 francs pour un enfant), elle peut se révéler très attractive.

Exemple :

Pour un couple ayant deux enfants dans lequel chaque époux fait sa donation, l'exonération totale liée à la donation d'un bien immobilier neuf pourra s'élever à :
(300.000 francs au titre de l'abattement de droit commun + 300.000 francs au titre de l'exonération spécifique logement neuf) x 2 époux = 1.200.000 francs pour chaque enfant, soit 2.400.000 francs au total.

Nous attirons l'attention des personnes qui pourraient être intéressées par cette mesure sur le fait qu'elle est temporaire, l'acte authentique devant être signé avant le 31 décembre 1995.

Une opportunité fiscale à saisir rapidement !

André ANTOLINI

PARIS, RIVE DROITE

[illegible]

Villa Mesnil-Victor Hugo 16, rue Mesnil. 2 appartements disponibles + 2 commerces.	COGEDIM 44, rue Jacques Ibert, 92300 LEVALLOIS. Tél.: 41.05.30.30. Du lundi au vendredi de 9 h à 19 h, le samedi de 9 h à 17 h.	Livraison : 1er trimestre 1996. 2 pièces, 57 m² + terrasse : 1.970.000 F. 2 pièces, 62 m² : 2.433.000 F. commerce, 65 m² : 2.430.000 F. commerce, 99 m² : 3.023.000 F. tous avec parking : 280.000 F.	

[illegible]

Esplanade Saint-Fargeau 3, place de l'Adjudant Vincenot NOUVEAU. 87 disponibles. Du studio au 5 pièces. Studio avec terrasse 3e étage : 550.000 F.	SINVIM 44, rue Jacques Ibert, Levallois. Adresse postale : 75835 Paris Cedex 17. Tél.: 41.05.31.31. Du lundi au vendredi de 9 h à 18 h.	Livraison : 4e trimestre 1996. Votre appartement avec vue exceptionnellement dégagée sur les 2 hectares de pelouse couvrant les réservoirs de Ménilmontant. Balcons et terrasses au soleil. Garantie de rachat et garantie locative possibles. Conditions particulières. Bureau de vente sur place ouvert tous les jours (WE compris) sauf mardi et mercredi de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h. Lundi ouvert à 14 h. Tél.: 43.61.59.53.	SINVIM
Villa Gambetta Appartement témoin. 80 appartements disponibles. Du studio au 4 pièces duplex. 20.000 F le m² moyen.	Réalisation : FONCIÈRE SATIS Groupe BANQUE INDOSUEZ 89, rue de la Faisanderie 75116 PARIS Tél.: 45.03.78.78.	Située à 200 m de la place et de son métro et à quelques pas seulement de la rue des Pyrénées, la Villa Gambetta vous propose une grande diversité d'appartements de caractère, souvent prolongés de terrasse, balcon ou jardin. Ouverture tous les après-midi de 14 h à 19 h sauf le mardi et le mercredi. Tél.: 45.03.78.78 ou 47.97.74.40.	FONCIÈRE SATIS

PARIS, RIVE GAUCHE

LA TOUTE NOUVELLE RÉSIDENCE **SOFAP HELVIM** À PARIS XVe

... sur un site exceptionnel !

Avant Seine

la résidence

face aux 14 hectares du Parc André Citroën.

Pouvoir, en plein Paris, ouvrir ses fenêtres sur 14 hectares d'espace et de verdure, pouvoir profiter, jour après jour, du Parc André Citroën, tels sont les privilèges dont bénéficie l'Avant Seine, une résidence à l'architecture élégante et sobre.

Des appartements du studio au 5 pièces, la plupart avec balcon et vue sur le Parc, quelques duplex avec toit-terrasse privatif.

Groupe SOFAP HELVIM

(1) 41 05 79 00

RÉGION PARISIENNE

92 Courbevoie

AVANT PREMIÈRE — COGEDIM

À COURBEVOIE, FACE AU SUPERBE PARC DE BÉCON À 6 MINUTES DE SAINT-LAZARE PAR LE TRAIN

Dans le quartier le plus résidentiel de Courbevoie, des appartements qui ouvrent sur le Parc ou sur des jardins privés.

Le Parc de Seine

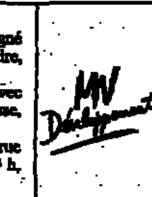
TEL. (1) 41 05 30 30

COGEDIM 75835 PARIS CEDEX 17e

LA QUALITÉ FAIT LA DIFFÉRENCE

Les Jardins d'Haussmann Rue Auguste Bailly. NOUVEAU 40 appartements disponibles. Du studio au 5 pièces. Prix à partir de 420.000 F hors parking.	MEEKER CONSTRUCTION 8, rue Euler, 75008 Paris. Tél.: 40.69.60.00. Co-Commercialisation : Cabinet Edgar Quinet.	Dans le quartier résidentiel de Courbevoie, derrière le parc de Becon, en pied de parc et à proximité des écoles et des commerces Meeker, réalise un immeuble de standing. Livraison 3e trimestre 1996. Bureau de Vente sur place : rue Auguste Bailly. Ouvert tous les jours (sauf lundi et mardi) de 14 h à 19 h. Samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h. Tél.: 43.34.17.83.	
Résidence Verdi 3, rue des Salles. Un placement intelligent dans un quartier piéton. part. bien desservi (gare 200 m). 42 disponibles. Du studio au 4 pièces. 2 pièces : 908.000 F.	SINVIM 44, rue Jacques Ibert, Levallois. Adresse postale : 75835 Paris Cedex 17. Tél.: 41.05.31.31. Du lundi au vendredi de 9 h à 18 h.	Livraison : 1er trimestre 1996. Petit immeuble dans quartier où enfants et piétons sont rois. Marché local dynamique et une exceptionnelle desserte des transports en commun. Garantie de rachat et garantie locative possibles. Conditions particulières. Bureau de Vente angle rue des Salles et rue J.P. Timbaud, ouvert tous les jours (WE compris), sauf mardi et mercredi de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h. Lundi à 14 h. Tél.: 47.89.86.26.	

[illegible]

Les Allées Matisse 32, rue Baudin / 17-19, sentier des Tricots. Le mois du studio et du 2 pièces. Conditions de paiement exceptionnelles*. Du studio au 6 pièces. Ex.: studio 30 m² + 6 m² de balcon : 649.000 F.	Réalisation Cabinet H. MELHEM S.A. Commercialisation MV DÉVELOPPEMENT Tél.: 41.46.92.25.	Livraison : 3e trimestre 1996. *Pour les studios et 2 pièces, pour tout acte authentique signé avant le 31.12.95, 5% à la réservation, 25% chez le notaire, le solde à l'achèvement des travaux. Dans un quartier résidentiel, bel immeuble de standing avec vue exceptionnelle ! Côté rue : la maison où vécut Matisse, côté jardin, parc privé. Bureau de vente situé angle av. du Général de Gaulle et rue Jules Guesde. Ouvert lundi, jeudi, vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h. Tél.: 47.36.85.97.	

92 Rueil-Malmaison

Les Nymphéas Place de l'Europe, Rueil 2000. Appartement décoré. Appartements disponibles. Du 2 pièces au 5 pièces. Prix à partir de 15.000 F le m².	FINANCIÈRE RIVE GAUCHE 104, boulevard du Montparnasse, 75017 Paris. Tél.: 47.16.72.25.	Livraison : immédiate. Appartement décoré. A 100 m du RER et de la Seine, dégagement, verdure, lumière caractérisent cette résidence de standing, dans un environnement piétons. Bureau de Vente ouvert sur place tous les jours de la semaine de 14 h à 19 h sauf mardi et mercredi. Tél.: 47.16.72.25.	

Les dirigeants de la banque Barings auraient dissimulé les pertes

Le rapport des autorités de Singapour est accablant pour l'établissement britannique

Un rapport publié mardi 17 octobre par les autorités de Singapour à la suite des pertes de la banque Barings sur les marchés dérivés accuse les dirigeants de l'établissement britannique de dissimulation. ING, la banque néerlandaise qui a repris Barings, a annoncé qu'elle soutenait la décision de Singapour d'ordonner la liquidation de Barings Futures, la filiale de Barings dans le micro-État.

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Le rapport accablant publié, mardi 17 octobre, par les autorités de Singapour sur les circonstances de la faillite de la banque Barings accuse des hauts dirigeants de l'établissement londonien d'avoir délibérément dissimulé les pertes du trader Nick Leeson. En spéculant sur les marchés des produits dérivés asiatiques, le courtier, qui travaillait à Barings Futures, basé à Singapour, avait perdu plus de 800 millions de livres (6,2 milliards de francs), provoquant la mise sous administration judiciaire, le 26 février, de la plus vieille banque britannique, reprise ensuite par le groupe néerlandais ING.

Connivence dans la dissimulation des énormes pertes causées par Nick Leeson, un courtier jugé totalement inexpérimenté dans les opérations financières avant sa nomination à Singapour, en 1992, absence de contrôles internes adéquats au siège de Londres, incompétence et ineptie à tous les niveaux... : les conclusions de l'enquête menée par le cabinet d'audit Price Waterhouse à la demande du ministère des finances de Singapour vont bien au-delà des critiques du rapport officiel de la Banque d'Angleterre, publié en juillet. L'Institut britannique d'émission s'était contenté de faire porter la responsabilité de la banqueroute de Barings sur Nick Leeson et de dénoncer les lacunes de la chaîne de commandement de la prestigieuse banque.

« Après coup, il semble probable que, jusque en février 1995, le groupe Barings aurait pu éviter la banqueroute par une action appropriée. A la fin janvier, les pertes étaient substantielles, mais ne représentaient que le quart des pertes finales », indique le document. Les autorités de Singapour, qui ont mis en liquidation Barings Futures jusque-là suspendu d'activité, n'excluent pas la possibilité de réclamer l'extradition des deux supérieurs directs de Leeson pour avoir caché des informations faisant état d'une perte de 50 million de livres accumulée par ce dernier dans le compte numéro 88 888 sur lequel il *dissimulait* sa fraude. Peter Norris, ancien directeur exécutif de Barings Investment Bank, et James Bax, le chef de la région Asie, qui font partie des vingt et un dirigeants de Barings mis à pied le 1er mai, rejettent toute responsabilité dans le krach.

SUPPLANTER HONGKONG

Derrière le grand tapage médiatique fait autour de cette affaire, beaucoup croient discerner la volonté du gouvernement du micro-État de désamorcer le principal argument des avocats de Nick Leeson – emprisonné actuellement en Allemagne et en instance d'extradition vers Singapour.

Accusé de falsification de documents et de tromperie envers Barings et le Singaporean International Monetary Exchange (Simex, la Bourse singapourienne), Nick Leeson, qui risque une peine d'au moins quatorze ans de prison, affirme qu'il ne bénéficiera pas d'un procès équitable dans ce pays, où la corruption en col blanc est sévèrement réprimée.

Il réclame d'être jugé en Grande-Bretagne, qui vient de refuser sa requête. Singapour, qui nourrit de grandes ambitions financières et se veut un modèle de rigueur en matière de règlementation, aurait tout à gagner d'un maxi-procès impliquant non seulement Nick Leeson, *mais tous ceux qui sont* mêlés à la faillite de Barings. Par ailleurs, en exonérant de toute faute l'autorité monétaire de Singapour, Price Waterhouse, renforce la crédibilité de ce centre leader dans le traitement des produits dérivés. Petit dragon myrifique, Singapour rêve en effet de supplanter Hongkong comme première place financière d'Asie du Sud-Est après la rétrocession de la colonie britannique à la Chine, en 1997.

Marc Roche

Statoil devrait acquérir la compagnie irlandaise Aran

LA TENTATIVE du groupe pétrolier américain Atlantic Richfields Co (ARCO) pour prendre le contrôle de la compagnie irlandaise d'exploration Aran a tourné court mardi 17 octobre avec l'entrée en lice du norvégien Statoil. Ce dernier annonçait dans la matinée le lancement d'une contre-OPA de 198 millions de livres irlandaises (1,5 milliard de francs) accueillie avec satisfaction par la direction de la firme de Dublin. ARCO décidait alors de ne pas surenchérir, abandonnant de fait son raid boursier lancé le 21 août. Les motivations essentielles de cette acquisition sont les participations d'Aran dans Schiehallion, l'un des plus grands champs de la mer du Nord encore inexploité.

■ **ABB-DAIMLER-BENZ : la Commission européenne a autorisé** mardi 17 octobre l'accord dans le matériel ferroviaire entre le constructeur allemand Daimler-Benz et le groupe suédo-suisse ABB. Afin de ne pas avoir de position dominante en Allemagne, Daimler-Benz a cédé sa filiale spécialisée dans les systèmes électriques pour trains à usage urbain, Kiepe Elektrik. Le regroupement des activités ferroviaires d'ABB et Daimler-Benz va donner naissance à la première entreprise mondiale du secteur.

■ **UFIP : les sept sociétés pétrolières** implantées en France ont enregistré un résultat courant économique avant impôts en perte de 1,017 milliard de francs au premier semestre 1995, a indiqué le 17 octobre Bernard Calvet, *président de l'Union française des industries* pétrolières (UFIP). Ces résultats sont dus aux marges de distribution les plus basses d'Europe et à l'effondrement des marges de raffinage.

■ **LIVRET A : sur les neuf premiers mois de 1995**, le livret A a enregistré une décollecte de 4,3 milliards de francs alors que l'an dernier sur la même période la collecte était positive de près de 2 milliards. Ce nouveau désintérêt est notamment dû à la concurrence des comptes à terme et à la remontée des taux d'intérêt à court terme.

■ **CONCURRENCE : le ministre français des transports a autorisé** les quatre compagnies aériennes Air Liberté, Air Littoral, AOM et Euralair à ouvrir des liaisons aériennes Orly-Montpellier, a annoncé mardi 17 octobre la Direction générale de l'aviation civile (DGAC).

■ **BOUYGUES : le numéro un mondial du BTP** a annoncé, mardi 17 octobre, la nomination au poste – créé – de directeur général, de Michel Derbesse. Responsable de la division construction, il travaille dans le groupe depuis 1962 et était déjà administrateur de Bouygues.

14/L

■ **LE DOLLAR est repassé sous la barre des 100 yens mercredi à Tokyo où il s'échangeait à 99,65 yens en fin de séance. Face au deutschemark, le billet vert tombait à 1,4091 mark.**

■ **L'EXCÉDENT COMMERCIAL DU JAPON a reculé de 5,6 % en septembre, par rapport à son niveau du même mois de 1994, pour revenir à 11,3 milliards de dollars.**

■ **LA BOURSE DE TOKYO a fini en légère baisse mercredi, l'indice Nikkei a perdu 20,63 points, soit 0,12 %, à 17 895,97 points, après un plus bas de 17 746,41 points.**

■ **WALL STREET a profité mardi de l'annonce de bons résultats semestriels pour progresser. L'indice Dow Jones a gagné en clôture 11,56 points (0,24 %) à 4 795,94 points.**

■ **L'OR a ouvert en baisse mercredi sur le marché international de Hong-kong, à 383,70-384,00 dollars l'once, contre 383,90-384,20 dollars l'once la veille.**

LES PLACES BOURSIÈRES

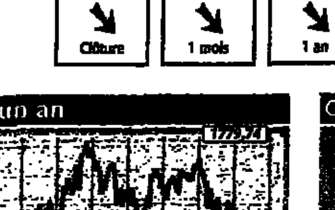
CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

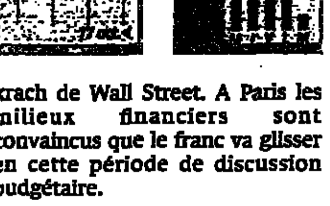
Paris toujours en baisse

LES VENTES se poursuivaient mercredi en Bourse où la lassitude gagne en raison de la faiblesse persistante du franc et du statu quo sur les taux d'intérêt. En baisse de 0,04 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée une perte de 0,59 % à 1 769,17 points. Le marché était calme avec un chiffre d'affaires de moins d'un milliard de francs.

Malgré la baisse du franc, les taux à long terme se détendent. Le Matif accuse peu après l'ouverture un gain de 0,16 % à 115,26. Le Bund allemand est également bien orienté en progression de 0,08 %. La Bundesbank qui chaque semaine baissait son taux de prise en pension, a réalisé son opération au taux inchangé de 4,03 %. Le franc français continue à perdre du terrain mercredi face au mark qui cote 3,5171 francs contre 3,5066 francs la veille.

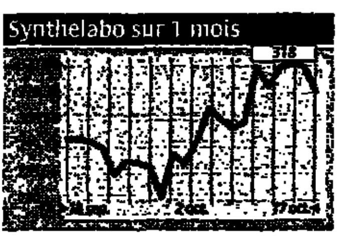
Le dollar est également fragile en attendant la publication dans la journée du chiffre du commerce extérieur d'août aux Etats-Unis. Les milieux financiers sont sensibles à cette statistique car en octobre 1987 ce chiffre avait, avec un relèvement des taux allemands, déclenché le krach de Wall Street. A Paris les milieux financiers sont convaincus que le franc va glisser en cette période de discussion budgétaire.


Indice CAC 40 sur un an


CAC 40/5 jours

Synthélabo, valeur du jour

LE TITRE Synthélabo a perdu 2,75 % à 318 francs le 17 octobre, après avoir atteint son plus haut niveau de l'année la veille, en séance, à 328,80 francs. L'annonce par la filiale de L'Oréal de résultats semestriels satisfaisants a poussé les investisseurs à des prises de bénéfices, alors que le titre s'est adjugé 47 % de gains depuis janvier. Le laboratoire a enregistré un résultat avant impôt et plus ou moins-values de 592 millions de francs, en hausse de 18,1 %. La société prévoit pour l'exercice en cours un chiffre d'affaires de 9,2 milliards de francs (+ 13 %) et une augmentation de sa marge nette.


Synthelabo sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h31	Cours au 18/10	Var. % 17/10	Var. % 31/12
Olipar 1	5,55	+32,71	−45,58
Bazar Hot. Ville 2	427,50	+4,26	−25
SFIM 2	785	+3,98	−7,64
G.F.C. 1	349	+3,84	−11,42
Fives-Lille 1	419	+2,49	−12,52
Publicis 1	310	+2,35	−15,42
Geophysique 1	167	+2,84	−44,70
Galeries Lafayet.1	1474	+1,92	−35,63
Vallourec 1	207	+1,97	−19,76
Accor 1	558	+1,76	−3,79
BAISSES, 12h31			
DMC (Dollfus Mi)1	232,60	−5,44	−23,33
Ugine S.A 1	380	−3,92	+1,33
Nord-Est 1	106,20	−3,89	−15,44
GTM-Entrepose 1	307	−3,73	−18,76
Cap Gemini Sogeti1	137,50	−3,49	−19,11
Salvepar (Ny) 2	352,90	−3,30	−12,36
Saupiquet (Ns) 1	1325	−3,28	+6,42
Bertrand Faure 1	151	−3,14	−16,75
Moulinex 1	96	−3,03	−4,47
Intertechnique 1	480,10	−3,01	−7,31

VALEURS LES PLUS ACTIVES

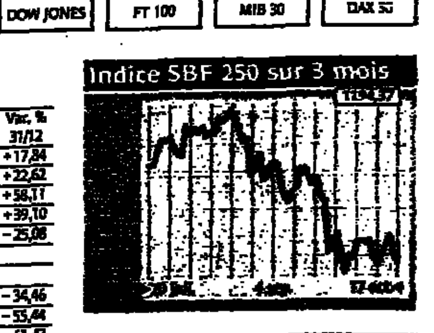
SÉANCE, 12h31	18/10 Titres échangés	Capitalisation en KF
Alcatel Alsthom 1	145104	58993410,30
Elf Aquitaine 1	156191	51246673,60
Paribas 1	183129	46854091,90
Eaux (Gle des) 1	109189	45906316,20
Michelin 1	229425	45866970
Bouygues 1	86872	44216457
Carrefour 1	13152	38586047
LVMH Moet Vuitton1	35039	32694582
Danone 1	39888	31477265
Peugeot 1	47669	31379833

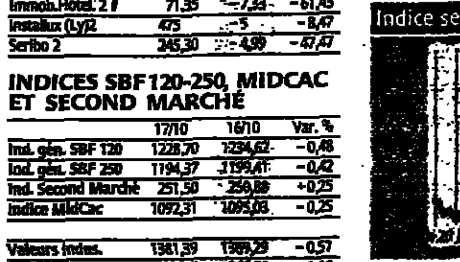
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

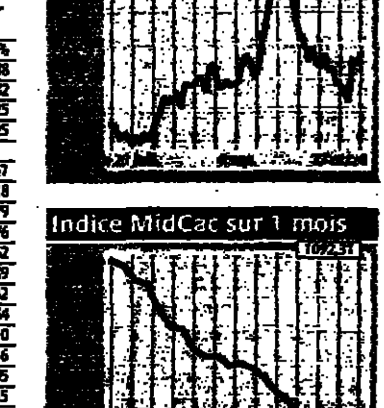
HAUSSES, 12h31	Cours au 18/10	Var. % 17/10	Var. % 31/12
Gel 2000 2	85,20	+5,18	+17,84
Unilog 2	336	+4,86	+22,62
Sidergie	1004	+4,61	+58,11
Penauille Poly.CB#	445	+4,46	+39,10
Securidev 2 #	88,40	+4	−25,08
BAISSES, 12h31			
Steph.Kelian #	79,30	−11,28	−34,46
Creeks	45	−10	−55,44
Immob.Hotel. 2 #	71,35	−7,33	−61,43
Installux (Ly)2	475	−5	−8,47
Seribo 2	245,30	−4,99	−47,47

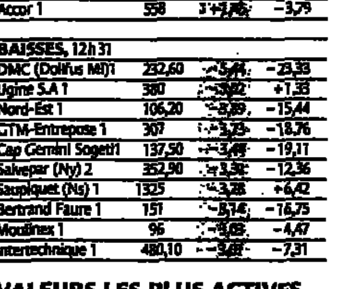
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

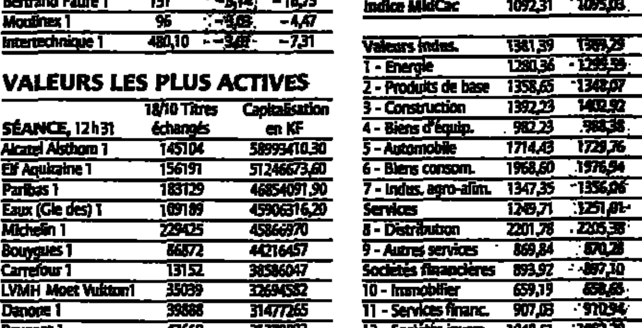
	17/10	16/10	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1228,70	1234,62	−0,48
Ind. gén. SBF 250	1194,37	1199,41	−0,42
Ind. Second Marché	251,50	250,88	+0,25
Indice MidCac	1092,31	1095,03	−0,25
Valeurs indus.	1381,39	1389,29	−0,57
1 - Energie	1280,36	1295,59	−1,18
2 - Produits de base	1358,65	1348,07	+0,79
3 - Construction	1392,23	1402,92	−0,76
4 - Biens d'équip.	982,23	988,38	−0,62
5 - Automobile	1714,43	1729,76	−0,89
6 - Biens consom.	1968,60	1976,94	−0,42
7 - Indus. agro-alim.	1347,35	1356,06	−0,64
Services	1249,71	1251,01	−0,10
8 - Distribution	2201,78	2205,38	−0,16
9 - Autres services	869,84	870,28	−0,05
Sociétés financières	893,92	897,10	−0,35
10 - Immobilier	659,19	658,65	+0,08
11 - Services financ.	907,03	910,94	−0,43
12 - Sociétés invest.	1048,61	1052,29	−0,35

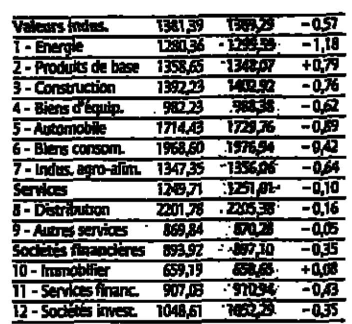

Indice SBF 250 sur 3 mois


Indice second marché sur 3 mois


Indice MidCac sur 1 mois







Tokyo en panne d'idées

LA BOURSE de Tokyo en panne d'idées a terminé la séance du mercredi 18 octobre sur une légère baisse, des arbitrages en fin de journée ayant permis de réduire les pertes initiales. L'indice Nikkei a perdu 20,6 points (0,12 %) à 17 895,97 points après avoir touché un plus bas en séance à 17 746,41 points. En l'absence de nouvelles significatives et dans l'attente de la publication des résultats trimestriels des sociétés à partir de la semaine prochaine, les investisseurs ont manqué d'initiative, délaissant les valeurs vedettes au profit des sociétés de second rang. Ils ont aussi fait preuve de prudence devant le nouveau recul du dollar.

A New York la veille, les actions ont profité d'une légère détente des taux d'intérêt à long terme, revenus de 6,30 % à 6,29 %, et d'une avalanche de résultats trimestriels de sociétés généralement supérieurs aux attentes des analystes. Le Dow Jones s'est adjugé une hausse de 11,56 points (0,24 %) à 4 795,94 points. Les valeurs technologiques se sont une fois encore mises en vedette, IBM et Compaq ayant rassuré les investisseurs avec des résultats conformes à leurs attentes.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 17/10	Cours au 16/10	Var. en %
Paris CAC 40	1779,74	1790,49	−0,60
New-York/DJ indus.	4779,33	4784,38	−0,11
Tokyo/Nikkei	17916,60	18016,40	−0,56
Londres/FT100	3562,20	3557,30	+0,14
Francfort/Dax 30	2201,03	2192,44	+0,44
Frankfort/Commer.	799,08	800,23	−0,14
Bruxelles/Bel 20	1650,36	1651,82	−0,09
Bruxelles/Général	1422,73	1424,03	−0,09
Milan/MIB 30	972	979	−0,72
Amsterdam/Gé. Cbs	301,40	302,40	−0,33
Madrid/Ibex 35	300	301,08	−0,36
Stockholm/Affarsal	1411,83	1422,76	−0,77
Londres FT30	2620,50	2614,80	+0,23
Hong Kong/Hang S.	10032,93	10009,28	+0,24
Singapour/Strait t	2099,38	2111,80	−0,59

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

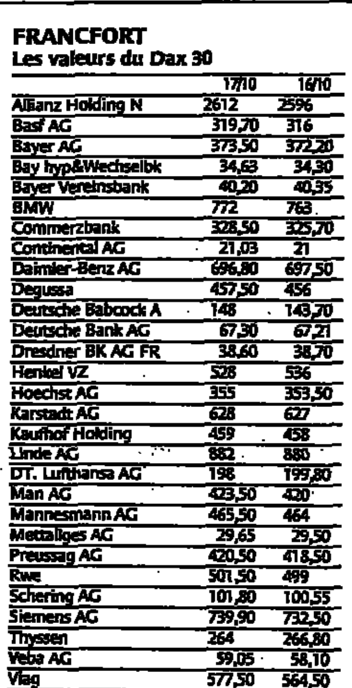
	17/10	16/10
Alcoa	51,75	52,87
American Express	44,25	44,50
Allied Signal	44,12	44,25
AT & T	63	61,62
Bethlehem	13,50	13,75
Boeing Co	66,62	67,62
Caterpillar Inc.	54	55,50
Chevron Corp.	47,87	48,25
Coca-Cola Co	70,87	71,50
Disney Corp.	56,25	56,75
Du Pont Nemours&Co	67,12	66,25
Eastman Kodak Co	59,75	57,12
Exxon Corp.	74,75	74,50
Gén. Motors Corp.H	45,75	46,62
Gén. Electric Co	64	62,87
Goodyear T & Rubbe	39,62	39,62
IBM	96,87	93,75
Intl Paper	37,62	38,25
J.P. Morgan Co	81,50	80,50
Mc Don Dougl	80	79,50
Merck & Co.Inc.	59,12	59,37
Minnesota Mng.&Mfg	56,37	56,75
Philip Moris	85,12	85,25
Procter & Gamble C	80	79,37
Sears Roebuck & Co	35,50	35,62
Texaco	66,62	66,75
Union Carb.	39	38,75
Utd Technol	86,87	86,62
Westingh. Electric	14,50	14,50
Woolworth	16,75	16,62

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	17/10	16/10
Allied Lyons	5,15	5,20
Barclays Bank	7,52	7,53
B.A.T. Industries	5,50	5,46
British Aerospace	7,28	7,27
British Airways	4,68	4,74
British Gas	2,54	2,45
British Petroleum	4,76	4,69
British Telecom	3,87	3,90
B.T.R.	3,23	3,23
Cadbury Schweppes	5,29	5,38
Eurotunnel	0,92	0,90
Glaxo	7,87	7,88
Grand Metropolitan	4,51	4,56
Guinness	5,16	5,19
Hanson Plc	2	2,01
Great Ic	5,74	5,73
H.S.B.C.	9,38	9,32
Impérial Chemical	8	7,95
Lloyds Bank	7,68	7,65
Marks and Spencer	4,38	4,36
National Westminst	6,44	6,38
Peninsular Orienta	4,72	4,67
Reuters	5,80	5,80
Saatchi and Saatch	1,02	1,01
Shell Transport	7,47	7,45
Smithkline Beecham	6,38	6,42
Tate and Lyle	4,44	4,44
Univeler Ltd	12,54	12,56
Wellcome	10,88	10,60
Zeneca	11,92	11,90

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	17/10	16/10
Allianz Holding N	2612	2596
Basf AG	319,70	316
Bayer AG	373,50	372,20
Bay hyp&Wechselbk	34,63	34,30
Bayer Vereinsbank	40,20	40,35
BMW	772	763
Commerzbank	328,50	325,70
Continental AG	21,03	21
Daimler-Benz AG	696,80	697,50
Degussa	457,50	456
Deutsche Babcock A	148	143,70
Deutsche Bank AG	67,30	67,21
Dresdner BK AG FR	38,60	38,70
Henkel VZ	528	536
Hoechst AG	355	353,50
Karstadt AG	628	627
Kaufhof Holding	459	458
Linde AG	882	880
DT. Lufthansa AG	198	199,80
Man AG	423,50	420
Mannesmann AG	465,50	464
Mettallges AG	29,65	29,50
Preussag AG	420,50	418,50
Rwe	501,50	499
Schering AG	101,80	100,55
Siemens AG	739,90	732,50
Thyssen	264	266,80
Veba AG	59,05	58,10
Viag	577,50	564,50
Wellag AG	1000	1001


New York. Dow Jones sur 3 mois


Londres. FT100 sur 3 mois

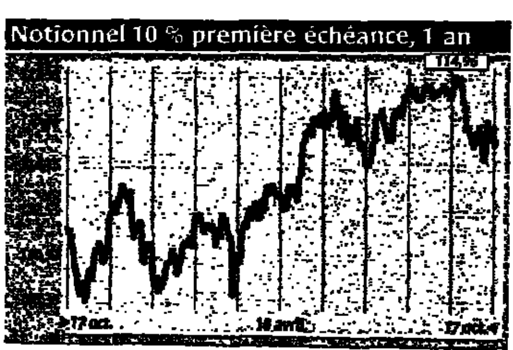
Francfort. Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Bonne résistance du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – le marché à terme des obligations de l'Etat – a ouvert la séance du mercredi 18 octobre sur une très légère baisse. L'échéance décembre était en repli de 4 centièmes après quelques minutes de transactions, à 114,96. L'annonce faite hier par la Réserve fédérale américaine qu'elle soutiendrait le système bancaire japonais – en convertissant au besoin en dollars les obligations américaines détenues par les établissements de crédit –, bien accueillie par le marché obligataire américain, soutient un marché français par ailleurs baissier. Le contrat Pibor trois mois du Matif, échéance décembre, était également en repli à l'ouverture, à 92,90 contre 92,99 à la clôture mardi. Contrairement aux attentes des opérateurs, la Bundesbank a laissé inchangé, à 4,03 %, son taux de prise en pension.


Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 17/10	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	6,06	7,58	8,17	2
Allemagne	4,10	6,95	7,29	1,50
Grande-Bretagne	6,75	8,10	8,50	2,60
Italie	10,31	11,8	11,6	5,80
Japon	2,20	3	4,75	0,20
Etats-Unis	5,69	6,31	6,29	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 17/10	Taux au 16/10	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	6,67	6,69	105,97
Fonds d'État 5 à 7 ans	6,89	6,89	104,43
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,39	7,36	105,51
Fonds d'État 10 à 15 ans	7,58	7,54	106,70
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,11	8,09	105,45
Obligations françaises	7,71	7,70	104,93
Fonds d'État à TME	−1,04	−1,09	101,22
Fonds d'État à TRE	−1,02	−0,98	101,76
Obligat. franç. à TME	−0,76	−0,82	100,22
Obligat. franç. à TRE	+0,14	+0,08	100,21

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 17/10	Vente 17/10	Achat 16/10	Vente 16/10
Jour le jour	6,3250	—	6	—
1 mois	6,62	6,87	6,25	6,40
3 mois	6,68	6,93	6,35	6,50
6 mois	6,68	6,93	6,35	6,50
1 an	6,31	6,56	6,18	6,31
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	6,7813	—	6,4727	—
Pibor Francs 3 mois	6,8125	—	6,5742	—
Pibor Francs 6 mois	6,8125	—	6,6250	—
Pibor Francs 9 mois	6,6445	—	6,5000	—
Pibor Francs 12 mois	6,4883	—	6,4258	—
PIBOR ECU				
Pibor Ecu 3 mois	5,7500	—	5,7188	—
Pibor Ecu 6 mois	5,7500	—	5,7188	—
Pibor Ecu 12 mois	5,7500	—	5,7240	—

MATIF

Échéances 17/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 95	123882	114,96	115,36	114,94	115,10
Mars 96	1044	114,46	114,80	114,46	114,62
Juin 96	2	114,58	114,56	114,56	114,70
Sept. 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 95	53570	92,96	93,12	92,96	92,99
Mars 96	8793	93,86	93,90	[illegible]	93,80
Juin 96	3951	94,24	94,26	94,24	94,19
Sept. 96	1027	94,23	94,28	[illegible]	94,19
ECU LONG TERME					
Déc. 95	1445	86,34	86,58	86,32	86,42
Mars 96	—	—	—	—	85,82

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 17/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Oct. 95	15109	1793	1806	1784	1788
Nov. 95	483	1805	1814,50	1796	1797
Déc. 95	201	1824	1824	1808	1808
Mars 96	475	1846	1846	1843	1836,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 4,9735 | US/DM ↘ 1,4133 | US/¥ ↘ 100,2200 | DM/F ↗ 3,5000 | £/F ↗ 7,8195

Faiblesse du franc et du dollar

LE FRANC français continuait à s'affaiblir face au deutschemark mercredi matin sur les marchés des changes, passant au-dessus des 3,51 francs pour un deutschemark. La devise française s'échangeait à 3,5150 pour 1 mark contre 3,5066 la veille au soir. Le franc avait repris son recul en début de semaine après la décision de la Banque de France de réduire son taux de prise en pension à 24 heures et la publication d'un article citant le nom du ministre français des finances, Jean Arthuis, dans une affaire du financement de son parti, le Centre des démocrates sociaux (CDS). Par ailleurs, le dollar continuait de s'affaiblir, à 1,4110 mark contre 1,4145 la veille, et est repassé sous les 100 yens, à 99,80. Le marché attend la publication en début d'après-midi des chiffres du commerce américain pour août.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 17/10	% 16/10	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	350	+0,29	336	[illegible]
Ecu	6,4330	+0,08	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	4,9735	[illegible]	4,6500	5,2500
Belgique (100 F)	17,0135	+0,27	16,4000	17,5800
Pays-Bas (100 fl)	312,5800	+0,22	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,1080	[illegible]	2,8000	3,3000
Danemark (100 krd)	90,2700	[illegible]	84	[illegible]
Irlande (1 iep)	7,9835	[illegible]	7,6000	8,2800
Gde-Bretagne (1 L)	7,8195	+0,20	7,3500	8,2000
Grèce (100 drach.)	2,1325	[illegible]	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	71,8800	[illegible]	65	[illegible]
Suisse (100 F)	431,8800	[illegible]	416	[illegible]
Norvège (100 k)	79,5600	[illegible]	74	[illegible]
Autriche (100 sch)	49,7450	[illegible]	47,9000	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0520	[illegible]	3,6900	4,2900
Portugal (100 esc.	3,3250	[illegible]	2,9000	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,7199	[illegible]	3,4200	4,0000
Japon (100 yens)	4,9488	[illegible]	4,7300	5,0800
Finlande (mark)	115,7200	[illegible]	109	[illegible]

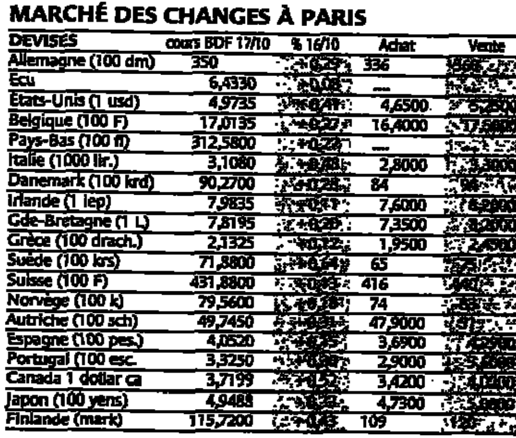
PARITES DU DOLLAR	18/10	17/10	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4133	[illegible]	−0,63
TOKYO : USD/Yens	100,2200	[illegible]	−0,28

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,9665	4,9685	4,9493	[illegible]
Yen (100)	4,9472	4,9513	4,9237	[illegible]
Deutschemark	3,4940	3,4930	3,4770	[illegible]
Franc Suisse	4,3162	4,3131	4,2968	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,0944	[illegible]	3,0936	[illegible]
Livre sterling	7,8114	[illegible]	7,7912	[illegible]
Peseta (100)	4,0508	[illegible]	4,0351	[illegible]
Franc Belge	16,989	[illegible]	16,891	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	6,62	[illegible]	6,75
Eurodollar	5,81	[illegible]	5,81
Eurolivre	6,68	[illegible]	6,68
Eurodeutschemark	4,03	[illegible]	4,03



L'OR

	cours 17/10	cours 16/10
Or fin (k. barre)	60900	61300
Or fin (en lingot)	61350	61650
Once d'Or Londres	383,85	383,40
Pièce française(20f)	348	354
Pièce suisse (20f)	348	354
Pièce Union lat(20f)	353	354
Pièce 20 dollars us	2420	2500
Pièce 10 dollars us	1210	1210
Pièce 50 pesos mex.	2255	2285

LE PÉTROLE

En dollars	cours 17/10	cours 16/10
Brent (Londres)	16,10	16,10
WTI (New York)	17,30	17,35
Crude Oil (New York)	16,16	16,16

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	17/10	16/10
Dow-Jones comptant	214,28	[illegible]
Dow-Jones à terme	312,74	[illegible]
CRB	—	—
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2740	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2735	[illegible]
Aluminium comptant	1645	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1674	[illegible]
Plomb comptant	645	[illegible]
Plomb à 3 mois	643	[illegible]
Etain comptant	6155	[illegible]
Etain à 3 mois	6220	[illegible]
Zinc comptant	965,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	988	[illegible]
Nickel comptant	7765	[illegible]
Nickel à 3 mois	7885	[illegible]

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,23	[illegible]
Platine à terme	424	[illegible]
Palladium	135,25	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,97	[illegible]
Maïs (Chicago)	3,34	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	6,58	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	202	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	100	[illegible]
Orge (Londres)	107,60	[illegible]
SOFTS		
Cacao (New-York)	1329	[illegible]
Café (Londres)	2545	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1436,30	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,73	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,07	[illegible]

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 18 OCTOBRE

Liquidation : 24 octobre
Taux de report : 6,25
Cours relevés à 12h31

CAC 40 ↘ PARIS
−0,54 %
CAC 40 : 1770,07

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Paiement dernier coup. (1)
EDF-GDF 3%	7500	7470	− 0,40	[illegible]
B.N.P. (T.P)	954	948	− 0,62	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	858	865	+ 0,81	[illegible]
Renault (T.P.)	1951	1955	+ 0,20	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1980	1990	+ 0,50	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1135	1135	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1077	1100	+ 2,13	[illegible]
Accor 1	550	558	+ 1,45	[illegible]
Air Liquide 1	805	795	− 1,24	[illegible]
Alcatel Alsthom 1	412	408,10	− 0,94	[illegible]
Alcatel Cable	292,70	291,50	− 0,40	[illegible]
Alspi	314,60	315	+ 0,12	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	131,40	131,40	—	[illegible]
Axa 1	273	270	− 1,09	[illegible]
Bail Invest. 1	820	810	− 1,21	[illegible]
Bancaire (Cie) 1	463,40	463	− 0,08	[illegible]
Bazar Hot. Ville 2	410	427,50	+ 4,26	[illegible]
Bertrand Faure 1	155,90	151	− 3,14	[illegible]
BIC 1	440,80	442,30	+ 0,34	[illegible]
BIS 1	507	503	− 0,78	[illegible]
B.N.P. 1	189,60	189,40	− 0,10	[illegible]
Bollore Techno.1	449	440	− 2	[illegible]
Bongrain 1	2494	2479	− 0,60	[illegible]
Bouygues 1	522	507	− 2,87	[illegible]
Canal + 1	843	837	− 0,71	[illegible]
Cap Gemini Sogeti1	142,40	137,50	− 3,44	[illegible]
Carnaudmetalbox 1	204	204	—	[illegible]
Carrefour 1	2952	2935	− 0,57	[illegible]
Casino Guichard 1	144,10	140,80	− 2,29	[illegible]
Casino Guich.ADP 1	107	106,90	− 0,09	[illegible]
Castorama Dl (Li)1	841	835	− 0,71	[illegible]
C.C.F. 1	223	222,30	− 0,31	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	40,10	40	− 0,24	[illegible]
Cegid (Ly) 1	371,60	370,50	− 0,29	[illegible]
CEP Communication1	510	510	—	[illegible]
Cerus Europ.Reun 1	69	68,30	− 1,01	[illegible]
Cetelem 1	748	742	− 0,80	[illegible]
CGIP 1	935	933	− 0,21	[illegible]
Chargeurs 1	1052	1041	− 1,04	[illegible]
Christian Dior 1	461	452,50	− 1,84	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	205,90	203,30	− 1,26	[illegible]
Clarins 1	426,50	430	+ 0,82	[illegible]
Club Mediterranee1	407,70	407,80	+ 0,02	[illegible]
Coflexip	150	147	− 2	[illegible]
Colas 1	810	814	+ 0,49	[illegible]
Comptoir Entrep. 1	8,40	8,15	− 2,97	[illegible]
Comptoir Moder. 1	1649	1625	− 1,45	[illegible]
CPR 1	342,10	340	− 0,61	[illegible]
Cred.Fon.France 1	92,10	92	− 0,10	[illegible]
Credit Local Fce 1	402,20	405	+ 0,69	[illegible]
Credit Lyonn.CIP 1	277	275	− 0,72	[illegible]
Credit National 1	280	273,50	− 2,32	[illegible]
CS(ex.CSEE)1	200,10	199,60	− 0,24	[illegible]
Damart 1	4805	4818	+ 0,27	[illegible]
Danone 1	795	785	− 1,25	[illegible]
Dassault-Aviation1	366	368	+ 0,54	[illegible]
Dassault Electro 1	181	181	—	[illegible]
De Dietrich 1	2480	2450	− 1,20	[illegible]
Degremont 1	403	398	− 1,24	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li 2	45	44,80	− 0,44	—
DMC (Dollfus Mi)1	246	232,60	− 5,44	[illegible]
Docks France 1	788	785	− 0,38	[illegible]
Dynaction 1	97	95	− 2,06	[illegible]
Eaux (Gle des) 1	424,30	417,90	− 1,50	[illegible]
Ecco 1	811	807	− 0,49	[illegible]
Eiffage 1	771	773	+ 0,25	[illegible]
Elf Aquitaine 1	328,30	328,30	—	[illegible]
ERAMET 2	348	348	—	[illegible]
Eridania Beghin 1	801	798	− 0,37	[illegible]
Essilor Intl 1	896	895	− 0,11	[illegible]
Essilor Intl ADP 1	630	630	—	[illegible]
Esso 1	549	545	− 0,72	[illegible]
Eurafrance 1	1660	1649	− 0,66	[illegible]
Euro Disney 1	16,15	16,05	− 0,61	[illegible]
Euro RSCG W.W 1	463	462	− 0,21	[illegible]
Europe 1-1	1065	1045	− 1,87	[illegible]
Eurotunnel 1	7,10	7,15	+ 0,70	—
Filipacchi Medias1	575	576	+ 0,17	[illegible]
Finextel 1	66,30	66	− 0,45	[illegible]
Fives-Lille 1	409	419	+ 2,44	[illegible]
Fromageries Bel 1	4490	4470	− 0,44	[illegible]
Galeries Lafayet.1	1452	1474	+ 1,51	[illegible]
GAN 1	135	133	− 1,48	[illegible]
Gascogne (B) 1	490	481	− 1,83	[illegible]
Gaz et Eaux 1	1855	1850	− 0,26	[illegible]
Geophysique 1	163,50	167	+ 2,14	[illegible]
G.F.C. 1	340	349	+ 2,64	[illegible]
Groupe Andre S.A.1	384,50	385	+ 0,13	[illegible]
Groupe De La Cite1	757	758	+ 0,13	[illegible]
Gr.Zannier #(Ly) 1	58,90	57,70	− 2,03	[illegible]
GTM-Entrepose 1	318,90	307	− 3,73	[illegible]
Guilbert 1	600	595	− 0,83	[illegible]
Guyenne Gascogne 1	1379	1366	− 0,94	[illegible]
Havas 1	333	330	− 0,90	[illegible]
I.D.I.A 1	122	120	− 1,63	[illegible]
Imetal 1	568	570	+ 0,35	[illegible]
Immeubl.France 1	226	223	− 1,32	[illegible]
Ingenico 1	30	30	—	[illegible]
Interbail 1	303	307	+ 1,32	[illegible]
Intertechnique 1	495	480,10	− 3,01	[illegible]
Jean Lefebvre 1	342	332,20	− 2,86	[illegible]
Klepierre 1	573	574	+ 0,17	[illegible]
Labinal 1	615	615	—	[illegible]
Lafarge 1	314,60	311,50	− 0,98	[illegible]
Lagardere (MMB) 1	88,40	86	− 2,71	[illegible]
Lapeyre 1	297	292	− 1,68	[illegible]
Lebon 2	201,30	201,30	—	[illegible]
Legrand 1	820	810	− 1,21	[illegible]
Legrand ADP 1	520	517	− 0,57	[illegible]
Legris indust. 1	157	152,50	− 2,86	[illegible]
Locindus 1	780	774	− 0,76	[illegible]
L'Oreal 1	1241	1232	− 0,72	[illegible]
LVMH Moet Vuitton1	932	934	+ 0,21	[illegible]
Lyonnaise Eaux 1	447,10	442,20	− 1,09	31/03/95
Marine Wendel 1	398	395,30	− 0,67	30/11/94
Matra-Hachette 1	87,10	85,55	− 1,77	04/07/95
Metaleurop 1	56	56	—	04/07/90
Metrologie Inter.1	15,30	15	− 1,96	—
Michelin 1	203	199,50	− 1,72	10/07/95
Moulinex 1	99	96	− 3,03	14/09/92
Navigation Mixte 1	715	710	− 0,69	10/08/95
Nord-Est 1	110,50	106,20	− 3,89	15/06/95
Nordon (Ny) 2	340	340	—	—
NRJ # 1	386	385	− 0,25	18/04/95
Olipar 1	4,03	5,55	+ 37,71	—
Paribas 1	257,50	253,80	− 1,43	02/06/95
Pechiney CIP 1	274,70	270	− 1,71	10/07/95
Pechiney Intl 1	113,40	114,30	+ 0,79	03/07/95
Pernod-Ricard 1	285	283,40	− 0,56	11/05/95
Peugeot 1	665	656	− 1,35	06/07/95
Pinault-Prin.Red.1	1070	1080	+ 0,93	03/07/95
Plastic-Omn.(Ly) 1	387	380	− 1,80	04/07/95
Poliet 1	383	383	—	08/06/95
Primagaz 1	381,50	370,10	− 2,98	12/06/95
Promodes 1	1232	1240	+ 0,64	09/06/95
Publicis 1	303,10	310	+ 2,27	12/07/95
Radiotechnique 1	247	248	+ 0,40	08/06/95
Remy Cointreau 1	133,50	133,50	—	02/10/95
Renault 1	150,40	149,40	− 0,66	04/07/95
Rexel 1	848	844	− 0,47	03/07/95
Rhone Poulenc A 1	103,90	103,40	− 0,48	03/07/95
Rochette (La) 1	41	40,90	− 0,24	25/06/92
Roussel Uclaf 1	772	773	+ 0,12	19/05/95
Rue Imperiale(Ly)1	3560	3525	− 0,98	10/07/95
Sade (Ny) 1	169,90	168,70	− 0,70	19/06/95
Sagem SA 1	2699	2685	− 0,51	10/07/95
Saint-Gobain 1	577	574	− 0,51	28/07/95
Saint-Louis 1	1381	1368	− 0,94	05/07/95
Salomon (Ly) 1	2714	2705	− 0,33	02/10/95
Salvepar (Ny) 2	365	352,90	− 3,31	28/09/95
Sanofi 1	306,50	306,70	+ 0,06	26/07/95
Sat 2	1892	1886	− 0,31	18/07/95
Saupiquet (Ns) 1	1370	1325	− 3,28	01/06/95
Schneider SA 1	187,40	187	− 0,21	31/07/91
SCOR S.A 1	152	151	− 0,65	20/07/95
S.E.B. 1	586	588	+ 0,34	14/06/95
Sefimeg 1	316,40	310,50	− 1,86	13/07/94
SEITA 1	164,10	163,10	− 0,60	30/05/95
Selectibanque 1	95	93,30	− 1,78	12/07/95
SFIM 2	760	785	+ 3,28	11/08/95
SGE 1	105,60	104,50	− 1,04	08/08/95
Sidel 1	1590	1590	—	09/08/95
Simco 1	395	394,50	− 0,12	04/08/95
S.I.T.A 1	841	842	+ 0,11	10/07/95
Skis Rossignol 1	1309	1300	− 0,68	29/09/95
Sligos 1	448	435	− 2,90	07/07/95
Societe Gale A 1	513	511	− 0,38	08/08/95
Sodexho 1	1254	1241	− 1,03	08/03/95
Sommer-Allibert 1	1380	1371	− 0,65	21/06/95
Sophia 1	186	187	+ 0,53	30/06/95
Sovac 1	364,90	—	—	10/05/95
Spir Communic. 1	440	438	− 0,45	22/06/95
Strafor Facom 1	601	601	—	01/08/95
Suez 1	183,60	183	− 0,32	28/07/95
Synthelabo 1	318	321	+ 0,94	27/06/95
Technip 1	313	312	− 0,31	01/06/95
Thomson-CSF 1	99,90	99,90	—	11/08/95
Total 1	292,40	292,60	+ 0,06	26/07/95
UAP 1	113,20	113	− 0,17	09/08/95
UFB Locabail 1	378,90	377,90	− 0,26	30/03/92
UGC DA (M) 1	227	227	—	08/08/95
Ugine S.A 1	400,10	380	− 5,02	30/05/95
UIC 1	59,30	58,10	− 2,02	05/02/93
UIF 1	420	416	− 0,95	31/07/95
UIS 2	137,80	—	—	04/07/95
Unibail 1	459,90	446,60	− 2,89	12/06/95
Union Assur.Fdal 1	524	519	− 0,95	15/06/95
Usinor Sacilor 1	78,45	76,65	− 2,29	—
Valeo 1	290,80	285	− 2,07	25/07/95
Vallourec 1	204	207	+ 1,47	16/03/92
Via Banque 1	152	151	− 0,65	13/06/95
Worms & Cie 1	214	212	− 0,93	16/06/95
Zodiac 1	680	680	—	24/01/95
Elf Gabon 1	734	735	+ 0,13	27/06/95

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Holding 1	203,90	204,70	+ 0,39	06/10/95
American Express 1	218	218,10	+ 0,04	18/11/95
Anglo American 1	279,10	292	+ 4,62	23/08/95
Amgold 1	422	—	—	07/02/95
Arjo Wiggins App.1	19	19,05	+ 0,26	15/11/95
A.T.T. 1#	310	311,40	+ 0,45	01/11/95
Banco Santander 1#	207,10	207,20	+ 0,04	31/07/95
Barrick Gold 1#	123,50	122	− 1,21	15/09/95
B.A.S.F. 1#	1118	1115	− 0,26	12/05/95
Bayer 1#	1303	1296	− 0,53	27/04/95
Blenheim Group 1	19,80	20	+ 1,01	03/07/95
Buffelsfontein 1	22	21,80	− 0,90	16/09/94
Chase Manhattan 1#	323	314,30	− 2,69	15/08/95
Cordiant PLC 1	7,75	7,75	—	—
Daimler Benz 1#	2405	2448	+ 1,78	26/05/95
De Beers 1	137,60	142,10	+ 3,27	24/05/95
Deutsche Bank 1#	234,10	234	− 0,04	19/05/95
Dresdner Bank 1#	134,20	135,40	+ 0,89	22/05/95
Driefontein 1	60,50	61,20	+ 1,15	30/08/95
Du Pont Nemours 1#	330	332,10	+ 0,63	12/09/95
Eastman Kodak 1#	295,40	296	+ 0,20	02/10/95
East Rand 1	3	3	—	15/08/94
Echo Bay Mines 1#	50	49,90	− 0,20	30/06/95
Electrolux 1#	226	225	− 0,44	16/05/95
Ericsson 1#	108,50	112,50	+ 3,68	22/05/95
Exxon Corp. 1#	367,50	369,60	+ 0,57	31/08/95
Ford Motor 1#	154,80	150,60	− 2,71	01/09/95
Freegold 1	51,70	51,50	− 0,38	15/08/95
Gencor Limited 1	17,50	17,05	− 2,57	05/10/95
General Elect. 1#	309,20	316,60	+ 2,39	25/10/95
General Motors 1#	229,50	229,40	− 0,04	09/09/95
Gle Belgique 1#	360	361,10	+ 0,30	24/05/95
Grd Metropolitan 1	35,50	35,10	− 1,12	02/10/95
Guinness Plc 1#	40	40	—	29/05/95
Hanson Plc 1	16	15,90	− 0,62	02/10/95
Harmony Gold 1	44,65	44,90	+ 0,55	01/09/95
Hitachi 1#	52	51,05	− 1,82	—
Hoechst 1#	1249	1245	− 0,32	26/04/95
I.B.M 1#	458,90	479,60	+ 4,51	09/09/95
I.C.I 1#	61,95	62,10	+ 0,24	09/10/95
I.T.T. 1#	610	610	—	01/07/95
Ito Yokado 1#	271	272	+ 0,36	—
Matsushita 1#	72,80	72,70	− 0,13	—
Mc Donald's 1#	196	196	—	15/09/95
Merck and Co 1#	291,60	292,20	+ 0,20	02/10/95
Minnesota Mg 1#	277	278,20	+ 0,43	13/09/95
Mitsubishi Corp.1#	54,50	55,80	+ 2,38	—
Mobil Corporat.1#	495,90	493,60	− 0,46	11/09/95
Morgan J.P. 1#	398,30	403,10	+ 1,20	13/10/95
Nestle SA Nom.1#	5140	5110	− 0,58	06/06/95
Nipp. MeatPacker1#	64,10	—	—	30/06/95
Norsk Hydro 1#	209,60	209,60	—	23/05/95
Petrofina 1#	1510	1505	− 0,33	24/05/95
Philip Morris 1#	421	418,10	− 0,68	10/10/95
Philips N.V 1#	222,10	225,10	+ 1,35	23/05/95
Placer Dome Inc 1#	117	116,60	− 0,34	25/09/95
Procter Gamble 1#	395	395,50	+ 0,12	15/08/95
Quilmes 1	221	236	+ 6,78	17/07/95
Randfontein 1	28,55	28,80	+ 0,87	04/08/95
Rhone Poul.Rorer#1	234	239,60	+ 2,39	31/08/95
Royal Dutch 1#	609	612	+ 0,49	26/09/95
R T Z 1#	72	72,50	+ 0,69	03/07/95
Sega Enterprises 1	275,20	275	− 0,07	—
Saint-Helena 1	36,65	36,90	+ 0,68	15/09/95
Schlumberger 1#	325	327,60	+ 0,80	09/10/95
SGS Thomson Micro.	227	228	+ 0,45	—
Shell Transport 1#	58,55	58,95	+ 0,68	23/05/95
Siemens 1#	2580	2590	+ 0,38	24/02/95
Sony Corp. 1#	251	254,90	+ 1,55	—
Sumitomo Bank 1#	91	—	—	—
T.D.K 1#	250	251	+ 0,40	—
Telefonica 1#	64,15	64	− 0,23	27/07/95
Toshiba 1#	36	35,25	− 2,08	—
Unilever 1#	636	640	+ 0,62	19/05/95
United Technol. 1#	426	429,80	+ 0,89	10/09/95
Vaal Reefs 1	296	300	+ 1,35	15/09/95
Volkswagen A.G 1#	1590	1577	− 0,81	02/06/95
Volvo (act.B) 1#	115	115,90	+ 0,78	02/05/95
Western Deep 1	163	161,40	− 0,98	15/09/95
Yamanouchi 1#	107,80	107,50	− 0,27	—
Zambia Copper 1	1,86	1,85	− 0,53	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection   Cours relevés à 12h31
MERCREDI 18 OCTOBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	108	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	106,72	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	111,75	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	105,90	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	107,60	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	103,85	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	109,88	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	107,40	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	104,84	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	108,20	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	105,60	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	104,82	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	105,76	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	106,26	[illegible]
Em.Etat10,26%86-96	—	[illegible]
Emp.Etat 6%7/93-97	99,30	[illegible]
Finansder 9%91-06#	108,32	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	105,55	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	109,02	[illegible]
OAT 9,8%1/86-96CA#	100,65	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	103,30	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	106,63	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	100,70	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	99	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	107,11	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA	99,55	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	104,55	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	106,15	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	103,50	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	111,91	[illegible]
OAT 89-01 TME CA	101,02	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	106,76	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	103,80	[illegible]
OAT.8,50%92-23 CA#	103,40	[illegible]
PTT 11,2%85-95 CB#	100,90	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	105,20	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	882,10	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	266	288
Bains C.Monaco 2	670	668
B.N.P.Intercont.2 ◆	317,60	317,60
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) 2	6,35	6
Cambodge	664	685
Carbone Lorraine 2	592	581
CBC 1	116,50	119,50
Centenaire Blanzy	269	268,90
Ceragen Holding ◆	31	31
Champex (Ny)	18	18
CIC Un.Euro.CIP 1	325	324
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2590	2580
Cpt Lyon Alem.2	405	406
Concorde-Ass Risq2 ◆	658	658
Gpe Valfond ex.CMP ◆	15,60	15,60
Credit Gen.Ind. ◆	30	24,50 o
Darblay ◆	365	365
Didot Bottin	589	589
Eaux Bassin Vichy ◆	4099	3341 o
Ecia 1	583	575
Ent.Mag. Paris ◆	3126	3126
Eridania Beghin CI ◆	727	727
Fidel 2 ◆	87,50	87,50
Finalens ◆	336	336
F.I.P.P.	97	96
Fonciere (Cie)	500	500
Fonciere Euris	160,10	160,10
Foncina #	430	429,50
France I.A.R.D.	881	905
France S.A 1	692	685
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont 1 #	304,70	309
Genefim	121	122
Gevelot ◆	1461	1461
G.T.I (Transport)2 ◆	372	372
Immobail 2	213	214
Immobanque 2	695	695
Im.Marseillaise 2	5000	4980
Invest.(Ste Cle.)	1430	1424
Lille Bonnieres ◆	1410	1410
Locafinanciere ◆	450	450
Louvre 1	158	157,20
Lucia	69	69,50
Machines Bull ◆	22,10	22,10
Monoprix	160	160,10
Metal Deploye	400	401
Mors 2 #	19,20	19,20
Navigation (Nle)	61	60,80
Paluel-Marmont	333	333
Pap.Clairefont(Ny)	910	920
Parfinance 2	168	168
Paris Orleans ◆	240	240
Piper Heidsieck ◆	1100	1100
Porcher ◆	274	274
Promodes (CI) ◆	925	925
PSB Industries 2Ly ◆	392	392
Rocheforaise Com	170	170
Rosario 2 ◆	199	199
Rougier #	530	530
S.A.F.I.C Alcan	270	270
Saga	195	194
Salins du Midi 2	407	410
Savoisienne M. ◆	123	123
Sific 2 ◆	667	667
S.I.P.H. ◆	142,40	142,40
Sofal ◆	165	165
Soffo ◆	354	354
Softtam act.a reg. ◆	69,35	69,35
Sofragi	3555	3556
Soudure Autogene ◆	1000	1000
Sovabail ◆	399	399
Taittinger 1	2000	1993
Tour Eiffel ◆	270	270
Elyo 2	220	218
Vicat 2	467	470
Virax	128,50	127,10

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	135,50	135,50
Commerzbank AG	1130	1130
Fiat Ord	17	17
Gevaert	261	261
Gold Fields South	117,60	117,60
Kubota Corp.	29	29
Montedison act.ep.	4,80	7,282 d
Olympus Optical	42,20	42,20
Ottomane(cie Fin.)	176	176
Robeco	342,60	343,20
Rodamco N.V.	136	138
Rolinco	362,60	363,20
Solvay SA	2452	2452
Wagons Lit	1635	1635

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection   Cours relevés à 12h31
MERCREDI 18 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	71	71
AFE 2 #	457	446
Aigle 2 #	227	228
Albert S.A (Ns) ◆	137	137
Altran Techno 1 #	673	680
Montaignes P.Gest	450	458
Axime (ex.Segin)	385	389
B.A.C. ◆	23,70	23,30
Bque Picardie (Li) ◆	532	532
Bque Sofirec (M) ◆	570	570
Bque Tarneaud(B)#	190	180
Bque Vernes	635	635
Beneteau # ◆	340	340
B I M P	67	62
Boiron (Ly) 1 #	500	500
Boisset (Ly)#	234,90	225
But S.A. 1	1275	1295
Cardif SA 1	495	490
CDA-Cie des Alpes2	148,10	[illegible]
C.E.E 2#	359,90	360
CEGEP #	156	[illegible]
Cermex 2 # (Ly) ◆	268,90	268,90
CFPI	252,20	252,30
Change Bourse (M)	220	220
Christ.Dalloz 2 #	1140	1142
Cipe France Ly 2 #	300	299
CNIM CA#	275	275
Codetour ◆	250	250
Comp.Euro.Tele-CET	240	240
Conflandey S.A.	300,50	300,50
C.A. de la Brie 2	350,90	350
C.A.Gironde (B)	444	443,50
C.A.Haute Normand	378	375
C.A.Ille & Vilaine	336	336,20
C.A. Paris IDF 1	714	705
C.A.de l'Isere Ly#	394	394
C.A.Loire Atl.Ns #	356	352
C.A.Loire/H.Loire#	220	219
C.A.Morbihan (Ns)	343,90	339,90
C.A.du Nord (Li)	438,60	438
C.A. Oise CCI	253,60	253,50
C.A.Pas de Calais	415	415
C.A. Somme CCI 2	239,50	238
C.A.Toulouse (B)	351,40	348,50
CFJPE(exGAN part)2	109,70	109,50
Chaine et Trame #	149,10	149,10
C.A. Midi CCI(Ly)	252	259,90
Credit de l'Est ◆	344	348
Creeks	50	45
Delta Prot.# C2 Ly	301	301
Devanlay 2	414	416
Deveaux(Ly)	394	395
Devernois (Ly)	449	450
Ducros Serv.Rapide ◆	58,10	[illegible]
Ecco Trav. Tempo 1	323	318
Elysee Inv. 1 ◆	22	22
Emin-Leydier# (Ly)	505	502
Europ.Extinc.(Ly)#	261	263
Europ Propulsion 2	328	315
Expand 2	290	290
Factorem	502	505
Faiveley #2	328	328
Finabail 2 ◆	74,70	74,70
Finacor 2	95	93,10
Fininfo	443,90	440
Fructivie 1	500	500
Gautier France 2#	288	288
Gel 2000 2	81	79,20
GFI Industries #	435	440
Girodet # (Ly) ◆	55	55
GLM S.A.	270	270
Grandoptic.Photo #	538	543
Gpe Guillin # Ly	167	162
Kindy #	149,70	147
Guerbet 2	314	325
Hermes internat.1#	922	935
Hurel Dubois ◆	340,50	340,50
ICBT Groupe # 2	186	185
I.C.C. 2	141,70	147
Idianova ◆	61	62
Immob.Hotel 2 #	77	71,30
Installux (Ly)2	500	495
Int. Computer #	126,40	127,80
Invest.Paris 1	137,50	135,10
IPBM 2	70	70,70
M6-Metropole TV 2	480	478
Manitou 2#	579	585
Manutan	579	579
Marie Brizard 2	1057	1057
Maxi-Livres/Profr.	387,50	387
Mecadyne	165	170
Mecelec 2 (Ly)	78,80	79
MGI Coutier 2#	377,20	388,40
Michel Thierry# 2	700	705
Monneret Jouet #	69	69
Naf-Naf 1#	68	66,90
Norbert Dentres.2#	540	538
N.S.C Schlum.2 Ny	991	985
OGF Omn Gest.Fin.1 ◆	950	958
Onet # ◆	792	792
Paul Predault #	170	164
P.C.W. 2	29,50	30,40
Petit Boy # ◆	120,50	120,50
Pier Import	86	84
Pochet 2	1000	1000
Poujoulat Ets (Ns)	215,10	215,10
Radiall 2#	516	517
Rallye(Cathiard)Ly	154	155
Reydel Indust.Li	1325	1325
Robertet #	1015	1024
Rouleau-Guichard 2	450,10	456
Securidev 2 #	85	88,40
Sediver 2 #	210	210
Seribo 2	258,20	245,30
Siparex (Ly) #	88,50	88
Smoby (Ly) 2	640	636
Sofco (Ly)	130	130
Sofibus ◆	420	420
Sogepag 2 #	113,80	115
Sogeparc (Fin) 1	615	615
Sopra 2	270	271
Steph.Kelian #	90	79,90
Sylea 2	402,50	400
Teisseire-France	210	210
TF1-1	478	480,10
Thermador Hold(Ly)	410	400
Trouvay Cauvin 2#	66,80	66
Unilog 2	320,10	336
Union Fin.France 1	374,90	376,50
Via Credit(Banque) ◆	134	134
Viel et Cie #	91,50	98
Vilmorin et Cie#2	339,50	340
Virbac	672	652

HORS-COTE

Une sélection   Cours relevés à 12h31
MERCREDI 18 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Sté lecteurs du Monde ◆	170,10	170,10
Nobel ◆	153	153
Mumm ◆	844	844
Générale Occidentale ◆	46,10	41,60

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 17 octobre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	35953,69	35953,69
Actimonétaire D	32252,60	32252,60
Agipi Ambition (Axa) ◆	112,74	107,37
Amplia ◇	112739,74	112739,74
Amplitude Monde D ◆	696,88	679,88
Antigone Trésorerie	830416	830416
Arbitr. Court Terme	9178,20	9178,20
Arbitr. Première	8355,33	[illegible]
Arbitr. Sécurité	16778,46	[illegible]
Asie 2000	657,78	638,62
Associa Première	36709,31	36709,31
Associc	1131,90	1131,90
Atout Amérique	116,29	113,45
Atout Asie	94,65	92,34
Atout Futur C	506,37	494,02
Atout Futur D	492,42	480,41
Aurecic	1385,33	1344,98
Avenir Alizes	1863,84	1827,29
Axa Valeurs PER ◆	141,18	137,07
Cadence 1	1035,57	1025,32
Cadence 2	1041,42	1031,31
Cadence 3	1028,50	1018,32
Capimonétaire	7808,07	7800,27
Capioblig	7922,96	7844,51
Capitacic	1612,26	1588,43
Cicamonde	1170,35	1136,26
Coexis	1673,53	[illegible]
Comptavalor	2220,75	[illegible]
Converti CIC	329,82	[illegible]
Crédit Mutuel Capital	1579,32	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T	825,61	825,61
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	89,13	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis	86,28	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	21817,24	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T	209,10	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1075,12	1046,35
Créd.Mut.Ep.Quatre ◆	1083,39	[illegible]
Dieze	1662,08	[illegible]
Ecocic	1227,65	[illegible]
Ecupar ◆	125,09	[illegible]
Ecur. Actions futur	185,73	180,32
Ecur. Distrimonétaire	10552,16	10552,16
Ecur. Expansion	309409,06	[illegible]
Ecur. Géovaleurs	2719,22	2640,03
Ecur. Investissement	155,54	[illegible]
Elancicl D	114	[illegible]
Elicash ◇	894076,57	894076,57
Emergence Poste D	95,18	[illegible]
Eparcic	4602,34	4602,34
Eparcourt-Sicav	195,44	[illegible]
Epargne-Unie	1464,42	1428,70
Eurco Solidarité	1241,42	[illegible]
Eurocic Leaders	1353,57	[illegible]
Eurodyn	1539,37	1501,82
Fonsicav	18481,40	[illegible]
France Obligations	463,36	[illegible]
Francic	472,33	[illegible]
Francic Pierre	107,47	[illegible]
Francic-Régions	1461,13	[illegible]
Géobilys C	580,71	580,71
Géobilys D	566,24	566,24
Gestilion	18986,62	18986,62
HLM Monétaire	17728,28	17728,28
Indicia ◆	1065,40	1039,23
Intensys D	108,61	[illegible]
Interoblig	6003,39	[illegible]
Intersélection Fce	519,11	[illegible]
Japacic	178,09	172,90
Jeunepargne	355,61	350,35
Latitude C/D	140,95	[illegible]
Lion 20000	16308,26	16308,26
Lion Association	11271,87	11271,87
Lion Institution	39037,42	[illegible]
Lionplus	1277,71	1252,66
Lion Trésor	2224,79	[illegible]
Livret Bourse Inv.	565,77	549,29
Livret Portefeuil.	793,22	770,12
Méditerranée ◆	237,82	230,89
Mensuel CIC	10118,43	[illegible]
Moneden	86896,60	86896,60
Moné-Dis ◇	10546,51	10546,51
Mone.J ◇	11289,71	11289,71
Monévalor	52230,33	52230,33
Mutualité dépôts	17339,21	[illegible]
Natio Court Terme	13345	13345
Natio Court Terme2	362573	362525
Natio Epargne	21568,86	21355,31
Natio Ep. Capital	14198,83	14058,25
Natio Ep. Croissance	2053,45	[illegible]
Natio Ep. Obligations	207,90	203,82
Natio Epargne Retraite	122,46	120,06
Natio Epargne Trésor	9942,89	9929,04
Natio Epargne Valeur	497,35	487,60
Natio France Index	973,90	954,80
Natio Immobilier	1149,27	1126,74
Natio Inter	1780,90	1745,98
Natio Monétaire	5218,35	5213,14
Natio Opportunités	142,40	139,61
Natio Patrimoine	1403,01	1375,50
Natio Perspectives	1109,19	1087,44
Natio Placements	74498,19	74498,19
Natio Revenus	1039,77	1029,48
Natio Sécurité	11916,27	11916,27
Natio Valeurs	897,94	880,33
Nord Sud Dévelop.	2028,76	[illegible]
Oblicic-Mondial	3142,14	3095,70
Oblicic-Régions	1058,20	1042,56
Oblifutur	3592,35	[illegible]
Oblig. ttes caté.	220,06	216,81
Obliflon	1733,39	[illegible]
Obisécurité Sicav	5480,05	5480,05
Oblitys D	541,33	[illegible]
Oraction	1502,08	[illegible]
Patrimoine Retraite	284,60	279,02
Pervalor	586,50	575
Plénitude D	141,85	138,99
Poste Gestion C	41976,86	41976,86
Première Oblig. C	12368,23	12368,23
Première Oblig. D	10777,09	[illegible]
Proficius	927,60	[illegible]
Rentacic ◆	161,88	[illegible]
Revenus Trimestr.	5215,04	[illegible]
Revenu-Vert	1158,36	1136,76
St-Honoré Pacifique	739,54	706
St-Honoré Réal	9448,31	[illegible]
Sécuricic	2169,08	2169,08
Sécuritaux	1743,79	1743,79
Sensivalor	33626,33	33626,33
SEVEA ◆	103,60	[illegible]
S.G. France oppor. C	1368,48	[illegible]
S.G. France oppor. D	1336,76	1310,55
S.G. Monde oppor. C	1005,48	985,76
S.G. Monde oppor. D	1005,48	985,76
Sicav Associations	2306,04	2306,04
Sicav 5.000	485,57	476,05
S.I. Est ◆	1150,79	1117,27
Slivafrance	785,92	770,51
Slivam	436,33	427,92
Slivarente	216,27	212,03
Slivinter	524,26	513,98
Sogenfrance C	1260,89	1236,17
Sogenfrance D	1178,62	1155,51
Sogépargne	293,65	290,74
Sogevar	1143,98	1121,55
Soginter	1631,95	1599,95
Solstice D	2285,41	2279,71
State Street Act. Eur ◆	12434,16	12130,89
State Street Act. France ◆	10503,73	10247,54
State Street Act. Japon ◆	1241,91	1211,62
State Street Act. Monde ◆	960,54	937,11
State Street Activ.Asie ◆	1409,90	1361,75
State Street Alloc.Franc. ◆	1014,92	1004,87
State Street Amér.Latine ◆	654,05	631,70
State Street Emer. Mts ◆	1429,75	1380,93
State Street États-Unis ◆	1382,61	1348,89
State Street OAT Plus ◆	13460,07	13326,80
State Str. Oblig. Monde ◆	1035,33	1025,08
State Street Spinnaker2 ◆	1140,32	1112,51
State Street Trésorerie ◆	13079,29	13079,29
Stratégie Actions	885,23	851,23
Stratégie Rendement	1696,46	1643,06
Synthesis	14236,76	13957,61
Thésora C	843,58	835,23
Thésora D	801,82	793,88
Trésor Plus	1656,53	1640,13
Trésor Trimestriel	1017,51	1007,44
Trésoricic	166639,12	166639,12
Trilion	5109,30	5043,73
Uni-Associations ◇	124,17	124,17
Uni-Foncier	1148,57	1120,56
Unifrance	576,96	562,89
Uni-Garantie C	1544,66	1515,86
Uni-Garantie D	1340,82	1315,82
Uni Regions	1418,65	1384,05
Univar ◇	292,26	292,26
Univers Actions	1634,81	1594,94
Univers Obligations	2110,49	2071,14
Valorg	2403,41	2401,01
Valreal	33605,46	33588,67
Winterthur St-Honoré	251,43	240,03

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

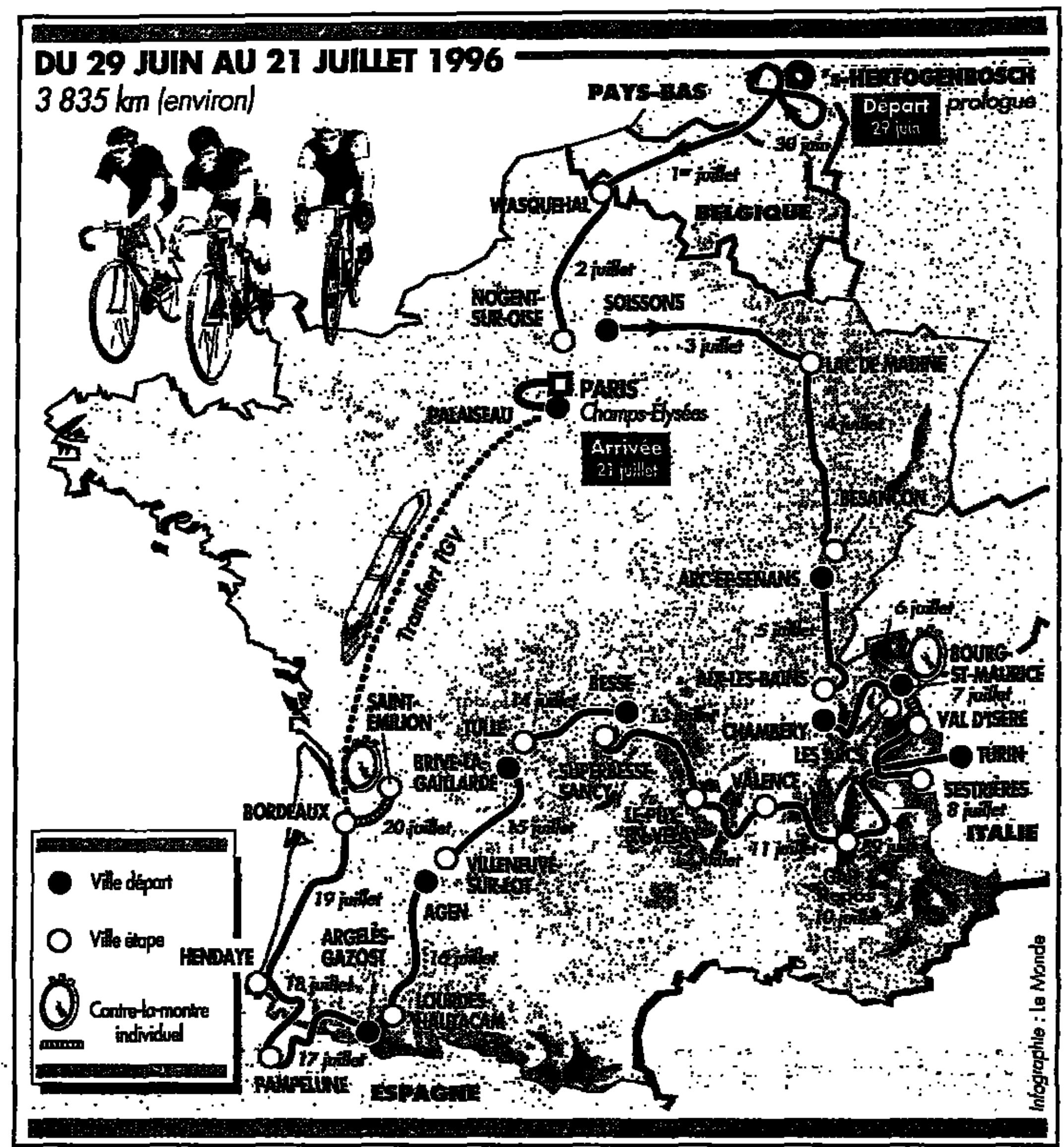
CYCLISME La quatre-vingt-troisième édition du Tour de France, qui se disputera du 29 juin au 21 juillet 1996, sera compacte et montagneuse. Révélé mardi 17 octobre, à Paris, le tracé de 3 835 kilomètres devrait être difficile pour Miguel Indurain, qui tentera de conquérir un sixième titre. ● 100 KILOMÈTRES seulement, contre 108 en 1995, ont été dévolus aux contre-la-montre individuels, où l'Espagnol, champion du monde de la discipline, a souvent creusé les écarts sur le Tour. De plus, la première étape contre le chronomètre s'achèvera en altitude, à Val-d'Isère, ce qui ne devrait pas lui faciliter la tâche. Enfin, l'épreuve par équipes a été supprimée. ● L'ASCENSION de vingt et un cols de deuxième, et de première catégorie et hors catégorie dans les Alpes, le Massif Central et les Pyrénées devrait permettre aux grimpeurs d'espérer, et au très complet Laurent Jalabert de fourbir ses armes.

Le Tour de France 1996 sourit aux adversaires de Miguel Indurain

Davantage de montagne que lors de ses précédentes éditions, moins de contre-la-montre, l'épreuve devrait être plus ardue pour le champion espagnol, déjà cinq fois vainqueur de la Grande Boucle

EN DÉCOUVRANT, mardi 17 octobre à Paris, le parcours du quatre-vingt-troisième Tour de France, qui se disputera du 29 juin au 21 juillet, Miguel Indurain a fait une drôle de tête. *« Il sera plus dur, plus compliqué »*, a laconiquement exprimé le quintuple vainqueur du Tour de France. Certains y sont allés plus fort, estimant que ce Tour-là, ne serait pas pour lui. Lui pour qui les organisateurs offrent une arrivée dans son pays, à Pampelune... Un malicieux hommage.


CYCLISME



Cette étape sera la plus longue du Tour (260 km). Riche de quatre cols : l'Aubisque (1 704 m), le col de Marie-Blanque (1 100 m), le col de Soudet (1 540 m) et le Port-de-Larrau (1 600 m), plus quelques côtes coupe-mollets, elle est à l'image du Tour, compacte et montagneuse, propice aux Richard Virenque, Marco Pantani ou Laurent Jalabert, qui devront avaler vingt et un cols de deuxième ou de première catégorie et hors-catégorie.

DÉPART AUX PAYS-BAS

Miguel Indurain, de plus, devrait connaître plus de mal pour engranger les secondes qui ont souvent fait sa victoire, dans les contre-la-montre. 100 km, prologue compris, contre 108 km en 1995, seront réservés à cette épreuve dont la première arrivera... en altitude, à Val-d'Isère après 30 km sur une route bienconnue des amateurs de sports d'hiver, entre Bourg-Saint-Maurice et la station. De plus, le parcours chronométré par équipes disparaît pour l'édition 1996 pour des raisons *« techniques »*. Il reviendra, a promis Jean-Marie Leblanc, directeur du Tour de France.

Pour sa trentième édition, le prologue disputé aux Pays-Bas sera long de 9,2 km, soit 1,2 km de plus que le maximum autorisé pour une telle étape – l'Union cycliste internationale a accordé une dérogation. Le Tour traversera ensuite la Belgique pour entrer en France par Wasquehal. Au total, cette édition sera longue de 3 835 km répartis en vingt et une étapes – onze dites de plaine, quatre de moyenne montagne, quatre de haute montagne et les deux contre-la-montre.

Pour le reste, les habitudes ne se perdent pas. Après les Pays-Bas et avant l'Espagne, le peloton jouera à saute-frontière pour grimper à Sestrières. Il respectera la journée de repos, à Gap, et appréciera un déjeuner dans le TGV samedi 20 juillet, entre Bordeaux et Palaiseau, avant de disputer la dernière étape qui les conduira jusqu'au Champs-Elysées. L'oubli de l'Ouest est dû à un souci d'alternance, consolent les organisateurs : *« Ce n'est, pour les Bretons, qu'un mauvais moment à passer »*, dit Jean-Marie Leblanc.

VINGT-DEUX ÉQUIPES

La tradition reste dans cette forme de convivialité qui fait les bonheurs du Tour. Outre les escapades européennes, trente-quatre départements français seront traversés. En passant par le Massif Central, le peloton oubliera la côte méditerranéenne pour sillonner, notamment, les routes du Puy-en-Velay, d'Ambert ou de La-Chaise-Dieu. Il se sera arrêté à Valence pour la première fois de l'histoire du Tour, retrouvera plus tard Bordeaux. La nouveauté de cette étape plus que traditionnelle consiste en un retour au centre-ville. L'arrivée sera jugée place des Quinquonces, au bord de la Gironde.

Jean-Marie Leblanc s'est félicité des promesses tenues en 1995. On s'était juré de ne pas céder à l'inflation, et on s'y est tenu. La réduction de 10 % des effectifs d'encadrement et des budgets de structure ont permis de *« contenir l'inflation de l'épreuve »*, a-t-il estimé. Vingt-deux équipes de neuf coureurs, soit deux de plus qu'en 1995, seront au départ. Nouveauté, les responsables du Tour de France se sont entendus avec leurs homologues du Tour d'Espagne et du Tour d'Italie pour désigner et inviter au Tour les dix-huit premiers des vingt-deux groupes sportifs de la première division dès le 15 janvier. *« Cela permettra d'éviter que les deux autres boucles soient le théâtre de la chasse aux points et aux sélections pour le Tour »*, a noté Jean-Marie Leblanc. *« Si une équipe française se place entre la dix-neuvième et la vingt-deuxième place, elle sera automatiquement intégrée dans le peloton »*, a-t-il poursuivi. Les autres seront invitées selon leurs résultats dans les courses plus proches de l'été, le Midi libre, par exemple.

Douze millions de francs de prix seront distribués, dont 2,2 millions au vainqueur. Sur le Tour de France, Miguel Indurain vise une sixième victoire, qui ferait de lui le recordman absolu des succès sur le Tour de France. Un Tour de France programmé une semaine plus tôt pour permettre aux coureurs professionnels d'aller disputer les Jeux olympiques d'Atlanta comme ils en auront le droit, lors du contre-la-montre, le 31 juillet, et l'épreuve sur route, le 3 août. L'autre objectif de Miguel Indurain, en cet été 1996.

Bénédicte Mathieu

En hommage à Fabio Casartelli

Les organisateurs du Tour de France ont rendu hommage à Fabio Casartelli. Pour le coureur italien mort le 18 juillet dans la descente Portet-D'Aspet, le Prix du meilleur jeune sera baptisé « Souvenir Fabio Casartelli »... Le 14 novembre, une stèle sera apposée sur le lieu de l'accident.

Au-delà du drame, et pour le déroulement quotidien de l'épreuve, Jean-Marie Leblanc, directeur du Tour, a annoncé la création d'une commission de sécurité chargée des ronds-points et des îlots directionnels qui sont faits pour ralentir les automobilistes mais constituent des passages délicats, voire dangereux pour les coureurs (*Le Monde* du 7 juillet). Composée d'anciens professionnels, cette commission validera les carrefours empruntés et mettra en place une nouvelle signalétique pour mieux alerter le peloton sur les risques de l'itinéraire.

Pascal Olmeta défend les rêves européens de Lyon

L'OL a battu la Lazio de Rome (2-1), mardi 17 octobre, en match aller de la Coupe UEFA

LYON
de notre bureau régional

Ce n'est pas avec son homologue Marchegiani, mais avec son vis-à-vis, l'avant-centre croate Allen Boksic, de la Lazio de Rome, que le gardien de but de l'Olympique lyonnais (OL), Pascal Olmeta, a échangé son maillot au terme de l'un des seizièmes de finale aller de la Coupe de l'UEFA. Les deux hommes ont certes joué ensemble à l'Olympique de Marseille durant deux saisons mémorables. Il y avait bien, dans ce troc rituel, la reconnaissance due à des physionomies aimables, mais aussi celle vouée au véritable talent. Car le but italien a été amené, et comment, par Allen Boksic qui, jusque-là, semblait traîner un ennui tragique sur le terrain. Balle au pied, cet homme-là sait devenir intouchable pendant quelques secondes. Après quelques longues enjambées, il a déposé un ballon de rêve sur la tête du Néerlandais Winter.


COUPE D'EUROPE

A trente-quatre ans, n'ayant plus grand-chose à apprendre du football, Pascal Olmeta sait bien que ce but pèsera lourd lors du match retour. La plus courte des victoires suffirait à la Lazio pour « sortir » les Lyonnais de la compétition, où ils seront apparus, au moins pour une soirée, comme le contraire de miraculés. Jean-Christophe Devaux, pourtant « chien de garde » d'Allen Boksic, a ouvert le score de la tête sur corner. Sylvain Deplace a signalé d'un tir lointain la fin des espérances italiennes d'un soir. Le spectacle était bien réglé et tout y fut. L'enjeu, le *timing* dans le score, les ultimes tentatives, le résultat final.

Tout y fut, et devant un bel adversaire. Alors que l'équipe de Guy Stéphan peine dans le championnat de France, elle a infligé sa première défaite de la saison au vice-champion d'Italie 1994-1995, actuellement troisième de son championnat. En marquant son deuxième but devant une équipe réduite à dix – après l'expulsion de l'auteur d'une agression inutile sur Eric Assadourian –, l'Olympique lyonnais a même donné l'impression de venir à bout d'une malédiction ! Celle dont le Paris-Saint-Germain fut victime, le 14 octobre, contraint de quitter la pelouse de Gerland sur un score vierge (0-0) après avoir bénéficié d'une supériorité numérique pendant près d'une heure.

ARC ÉLECTRIQUE

Samedi dernier, le joueur lyonnais renvoyé aux vestiaires pour une lourde faute sur le parisien Patrice Loko, c'était justement Pascal Olmeta, celui dont les supporteurs savent depuis trois saisons qu'on peut tout attendre : le show et même l'effroi. Le show, quand Olmeta, agitant d'énormes mains gantées, exhorte encore les supporteurs les plus ardents. L'effroi, quand le même s'éloigne à trente mètres de sa cage pour défendre avec des élégances de matador, dribbler et relancer comme un libero. Qu'il n'est pas. On doit donc, ici, faire œuvre utile et rassurante : à l'entraînement au tennis-ballon, Olmeta triomphe souvent des joueurs de champ, en poussant à l'intention d'adversaires médusés de grands cris d'adolescent coléreux comme *« Eeeeh ! Va jouer aux cartes ! »*. Après tout, on n'a pas le souvenir de catastrophes provoquées par ses impatiences. Sa jeunesse ne fut pas seulement exemplaire. Il roule à Lyon dans un énorme véhicule tout-terrain immatriculé en Corse. Son crâne est tondu comme celui des GI ou de certains supporteurs aux pulsions extrémistes.

Mais Olmeta est désarmant, avec réponse à tout : le crâne rasé, c'est pour l'hygiène et le respect dû à son père. Le 4 x 4, c'est utile dans l'île de Beauté. Et pour le reste, il y a prescription. Olmeta, souvent porteur du brassard de capitaine, tient désormais, au sein du club de Jean-Michel Aulas, un rôle d'éminent modérateur en canalisant l'agressivité de certains « ultras » comme un arc électrique. Aux jeunes joueurs talentueux qui l'entourent, il tente d'éviter *« le melon »*, la tête qui enfle à la mesure des propositions des intermédiaires : *« Je les connais, je les vois tourner, deux mois avant la fin de la saison. »* Samedi 21 octobre, l'Olympique lyonnais achèvera pourtant sans lui la semaine la plus folle de son histoire, en rencontrant Nantes, le champion de France. Le plaisir de Pascal Olmeta ne sera pas complet. Il devra ronger son frein dans les tribunes. Puni.

Gérard Buétas

■ RUGBY : l'équipe de France a battu facilement la Roumanie (52-8), mardi 17 octobre à Tucuman (Argentine), lors de la deuxième journée de la Coupe latine. Face à des adversaires très faibles, les Français, parmi lesquels débutaient sept internationaux, ont inscrit sept essais, leur nouvel ouvreur, Thomas Castagneide, réussissant 22 points à lui seul (un essai, quatre transformations, deux pénalités et un drop). Décevants dans leur premier match contre les Italiens, les joueurs du XV de France se sont efforcés d'appliquer les combinaisons répétées à l'entraînement. Ils sont arrivés à leurs fins, notamment grâce à une troisième ligne dominatrice. Pour la troisième journée, samedi 21 octobre à Buenos-Aires, ils joueront un match qui fera figure de finale de la Coupe latine contre l'Argentine, qui a battu l'Italie (26-6) et qui compte également deux victoires. – *(AFP.)*

■ AUTOMOBILISME : Marco Campos est mort, mardi 17 octobre, à l'hôpital Lariboisière. Victime d'une collision, dimanche, lors d'une course de formule 3000 sur le circuit de Magny-Cours, le pilote brésilien avait été déclaré cliniquement mort.

Deux victoires, un nul, deux défaites

LE NIVEAU des adversaires monte, et les clubs français ont eu du mal à se maintenir la tête hors de l'eau. Après un premier tour conclu par un quasi - « sans faute », deux des cinq équipes en lice pour les seizièmes de finale de la Coupe de l'UEFA ont perdu la plupart de leurs espoirs de qualification, mardi 17 octobre, lors des matches aller. La désillusion la plus cruelle est venue d'Auxerre, où l'équipe de Guy Roux s'est inclinée (0-1) face aux Anglais de Nottingham Forest. Des incidents provoqués par des supporteurs anglais, juste avant le match, ont fait plusieurs blessés légers et des dégâts matériels. Aucun miracle à Strasbourg, où les 26 000 spectateurs ont assisté à un scénario archi-connu entre une équipe française et sa rivale italienne. Alors que le Racing paraissait pouvoir l'emporter, le Milan AC a marqué un but par Marco Simone (79e) à la suite d'une « diablerie » de George Weah et quelques minutes après que Marc Keller eut failli ouvrir le score. Jacky Duguépéroux, l'entraîneur alsacien, ne semblait guère se faire d'illusions sur les chances de son équipe dans quinze jours à San Siro. Marcel Desailly, qui a expliqué la prestation moyenne de son équipe par la fatigue due à la confrontation de dimanche contre la Juventus de Turin, s'est employé à réconforter les Strasbourgeois : *« Ils n'ont plus rien à perdre, et ils pourront donc jouer libérés à Milan. »*

Les trois autres clubs auront en revanche davantage de possibilités de gagner au match retour. Seule formation à évoluer à l'extérieur, le RC Lens a réussi un bon match nul (0-0) sur le terrain des Ukrainiens du Tchernomorets Odessa, qui les place en bonne position pour le retour. Les Lyonnais se sont imposés face à la Lazio de Rome (2-1), mais ils seront handicapés, comme Bordeaux, par le but encaissé chez eux. Les Girondins ont en effet battu (2-1) les Russes du Rotor Volgograd, mais sans obtenir beaucoup de garanties pour leur qualification. Ils auraient pu creuser un écart plus conséquent si une énorme bévue de leur gardien Gaétan Huard (40e), sur un tir de Niedergaus, ne les avait contraints à courir après le score, Franck Histilloles obtenant l'égalisation (47e) avant que Richard Witschge ne marque le but de la victoire, sur penalty, à la 90e minute.

Jérôme Fenoglio (avec Marcel Scotto)

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Pro A
Première phase
6e journée aller

Cholet-Nancy	79-81
Villeurbanne-Pau-Orthez	94-78
Levallois-Montpellier	106-69
Gravelines-PSG-Racing	70-78
Besançon-Lyon	88-80
Limoges-Le Mans	78-66
Evreux-Antibes	88-85

Classement : 1. Limoges et Villeurbanne, 12 pts ; 3. Pau-Orthez, 11 ; 4. Nancy et Montpellier, 10 ; 6. PSG-Racing, Antibes et Evreux, 9 ; 9. Dijon, Besançon et Gravelines, 8 ; 12. Levallois, Strasbourg, Cholet, Le Mans et Lyon, 7.

FOOTBALL

COUPE DE L'UEFA
(16e de finale aller)

AJ Auxerre-Nottingham Forest	0-1
FC Barcelone-Vitoria SC Guimaraes	3-0
AS Rome-Alost	4-0
FC Lugano-Slavia Prague	1-2
Chernomorets-Lens	0-0
Brondby-Liverpool	0-0
Werder Brême-Dinamo Minsk	5-0
Strasbourg-Milan AC	0-1
Benfica-SV Roda JC	1-0
Sparta Prague-Zimbru Chisinau	4-3
Girondins Bordeaux-Rotor Volgograd	2-1
Leeds United-PSV Eindhoven	3-5
FC Séville-Olympiakos	1-0
Olympique lyonnais-Lazio Rome	2-1
Raith Rovers-Bayern Munich	0-2

RUGBY

COUPE LATINE
2e journée

France-Roumanie	52-8
Argentine-Italie	26-6

Classement : 1. France et Argentine, 6 pts ; 3. Italie et Roumanie, 2.

TENNIS

GRAND PRIX DE LYON
1er tour :
W. Ferreira (RSA, n° 4) b. J. Golmard (Fra.) 5-7, 6-2, 6-4 ; M. Huard (Fra.) b. J. Frana (Arg.) 7-5, 6-4 ; R. Agenor (Hai.) b. J. Hanquez (Fra.) 6-4, 6-2 ; P. Rafter (Aus.) b. [illegible] U. Steeb (All.) 6-3, 6-1 ; M. Damm (Tch.) b. D. Vacek (Tch.) 6-3, 4-6, 6-4 ; T. Carbonell (Esp.) b. S. Pescosolido (Ita.) 3-6, 6-4, 6-2 ; G. Rusedski (GB, n° 7) b. Y. Noah (Fra.) 6-3, 6-2.

L'Europe spatiale suspendue à la contribution italienne

A la conférence de Toulouse, les ministres européens doivent surmonter leurs difficultés financières pour prendre une décision finale sur la participation du Vieux Continent à la future station internationale Alpha

Au terme de dix ans d'hésitations, les quinze Etats membres de l'Agence spatiale européenne (ESA) sont désormais au pied du mur. La conférence ministérielle qui se tient les 18, 19 et 20 octobre à Toulouse doit statuer sur le financement du programme, à long terme, lancé à Rome en 1985. Sérieusement réduit à Grenade en 1992 avec, notamment, l'abandon de la navette Hermes soutenue par la France, ce programme définit la participation de l'Europe – aux côtés des Etats-Unis, de la Russie, du Japon et du Canada – à la future station internationale Alpha dont les premiers éléments devraient être lancés fin 1997. La France et l'Allemagne, principaux contributeurs de l'ESA, seraient parvenues à un accord, mais l'Italie éprouverait des difficultés à rassembler les fonds nécessaires. Sa défection menacerait l'équilibre de l'Europe spatiale.

L'EUROPE doit-elle – ou, plutôt, peut-elle – participer à la station spatiale internationale Alpha, aux côtés des Etats-Unis, du Japon et du Canada et sous quelle forme ? Cela fait plus de dix ans que les ministres des quatorze Etats membres de l'Agence spatiale européenne (ESA) se posent la question. Depuis mercredi 18 octobre, et jusqu'au vendredi 20, ils sont réunis à Toulouse pour tenter de prendre, enfin, une décision. A la veille de son ouverture, le résultat de cette réunion de la dernière chance était loin d'être acquis.

Sur le fond, tout le monde est d'accord. *« L'Europe ne peut pas laisser passer cette occasion historique »*, avait déclaré, le 30 janvier 1985, Gijs van Aardenne, vice-premier ministre néerlandais, en ouverture de la conférence des ministres de l'ESA qu'il présidait à Rome. La même phrase pourrait ouvrir les débats de Toulouse. Un grand moment de consensus au terme duquel les participants aborderont le problème de fond qui les divise depuis une décennie : qui paie quoi ?

Trois conférences similaires ont suivi celle de Rome et précédé celle de Toulouse. A La Haye, en 1987, l'euphorie était encore de mise, mais le financement des programmes de vols habités (la navette Hermeset le programme Columbus) fut limité à trois ans. En 1991, à Munich, l'austérité fit son apparition et l'on résolut de... se revoir l'année suivante. Un simple sursis : à Grenade, en 1992, les ministres se décidèrent, enfin, à prendre une décision courageuse, plus conforme à leurs problèmes budgétaires. L'avion spatial Hermes, soutenu par les Français, fut abandonné, le module libre du programme Columbus, défendu par les Allemands, aussi, et les ambitions du COF (Columbus Orbital Facility), le laboratoire habité prévu pour s'attacher à la station Alpha, réduites.

ESPOIR DÉÇU

Ces coupes sont-elles suffisantes ? Pour certains, le jeu n'en vaut plus la chandelle. En 1980, on *imaginait encore que l'orbite* basse, où évoluent les stations, allait devenir pour la Terre une sorte de banlieue industrielle spatiale où s'élaboreraient matériaux électroniques et pharmaceutiques du futur. Espoir déçu : on sait aujourd'hui que ces coûteux complexes ne peuvent servir, au mieux, qu'à quelques recherches en médecine et en biologie et à l'entraînement des cosmonautes pour des missions interplanétaires que personne n'envisage sérieusement avant la fin du siècle prochain.

Pour certains, cela ne justifie pas les 17 milliards de francs que l'Europe devra investir entre 1996 et 2003 pour participer à la station Alpha. Ces critiques se re*crutent principalement parmi la* communauté scientifique. Les chercheurs estiment en effet, pour la plupart,que les engins automatiques comme les sondes Pioneer ou le télescope Hubble ont largement fait leurs preuves. Ils craignent surtout de voir leurs crédits rognés et soulignent que, pour la première fois depuis de nombreuses années, l'ESA ne prévoit pas d'augmentation de son budget scientifique dans les propositions qu'elle fera à Toulouse.

Les partisans de la station rétorquent que l'Europe, troisième puissance spatiale, ne peut pas être absente du premier grand programme réalisé en coopération mondiale et soulignent l'im*portance que ce chantier repré*sente aussi en termes de contrats industriels et donc d'emplois. Le président Chirac a développé ce point de vue lors d'un conseil restreint sur l'espace le 12 octobre, insistant sur l'importance des vols humains et la nécessité pour la France de *« surmonter l'échec d'Hermes »*. Il a fait taire ainsi les divergences exprimées à ce sujet au sein même du gouvernement.

ACCORD FRANCO-ALLEMAND

L'Allemagne est sur la même position, e les deux principaux contributeurs de l'ESA (France 27,9 % et Allemagne 22,2 %) sont parvenus, de justesse, à se mettre d'accord au début du mois d'octobre (*Le onde* du 11 octobre). Leur plan, qui sera présenté par l'agence à Toulouse, prévoit la *construction du laboratoire COF*, du remorqueur spatial ATV (*automated transfer vehicle*) – lancé par la fusée lourde Ariane-5 et destiné à desservir le COF – et le « démarrage d'études » sur un système de transport habité, le CTV *(crew transport vehicle)* pour la réalisation duquel une décision ne sera prise qu'en 1997. S'y ajoute le programme complémentaire Ariane-5.

Mais, en proie à des difficultés financières et politiques, l'Italie *ne semble pas prête à acquitter sa* part. La France et, surtout, l'Allemagne, affirment ne pas pouvoir aller au-delà de leurs propositions et suppléer à une éventuelle défection italienne.

À Toulouse, chacun essaiera donc de soutirer le maximum de concessions des « adversaires ». On discutera par « lots », en marchandant à la fois sur la station, mais aussi sur le programme complémentaire Ariane-5 – que, pourtant, personne ne conteste vraiment – et sur le budget du programme scientifique obligatoire que la France voudrait voir gelé à 357 MUC par an (sans rattrapage de l'inflation), alors que l'Allemagne et la Grande-Bretagne souhaitent une diminution de 17 % et 25 % respectivement.

Les négociations s'ouvrent dans un climat très tendu. De leur issue dépend, tout le monde en est bien convaincu, l'avenir de l'Europe spatiale,qui a su jusqu'à présent, grâce à la fusée Ariane, capter plus de 60 % du marché des lance*ments de satellites commerciaux.*

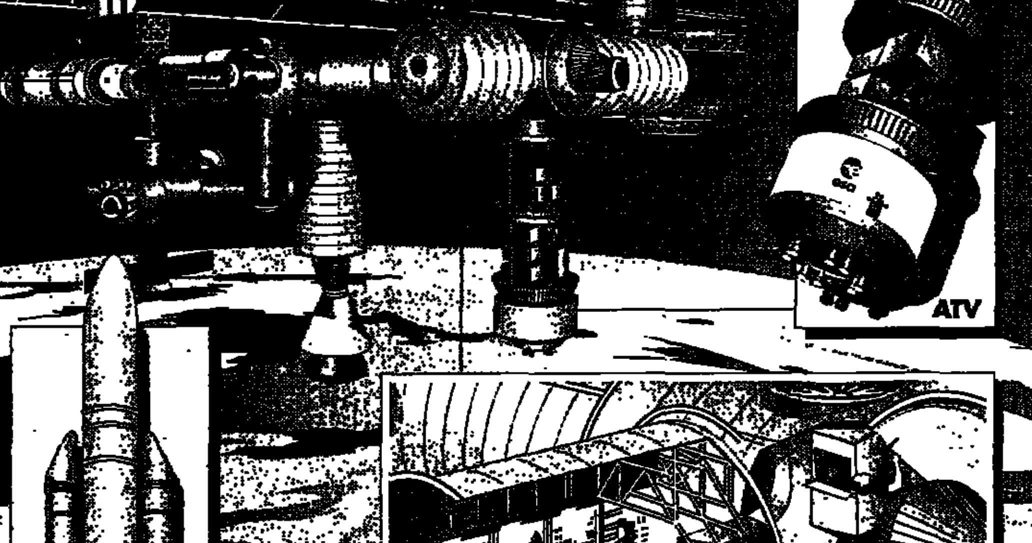
Jean-Paul Dufour

L'axe Paris-Bonn

D'ultimes négociations marathon menées au niveau des experts permettront à la France et à l'Allemagne de présenter un front commun à Toulouse. Cet accord répartit la charge des quelque *1 400 millions d'unités de compte (MUC) – soit 9,156 milliards de* francs – de la tranche d'investissements prévus, entre 1996 et 2000, sur le programme comprenant le laboratoire habité COF (Columbus orbital facility), le remorqueur spatial ATV (Automated transfer vehicle) et les études sur un système de transport d'astronautes CTV (Crew transport vehicle). L'Allemagne fournirait 600 MUC et la France 400 MUC.

Restent 400 MUC qui devraient être comblés par l'Italie à hauteur de 300 MUC et par les autres contributeurs (100 MUC). Mais ce dernier point est loin d'être acquis. Lors des ultimes négociations, la délégation italienne n'était pas allée au-delà de 200 MUC, dont 100 MUC convertis par un emprunt, indiquait-on de source officieuse à la veille de la conférence.

Un laboratoire, un "remorqueur" et un lanceur



La participation de l'Europe à la station Alpha devrait comprendre un laboratoire habité, le COF (Columbus orbital facility), qui s'y greffera en 2002, et un "remorqueur" spatial, l'ATV (Automated transfer vehicle) qui, lancé par la fusée Ariane 5, pourra amener du matériel à la station. Un système de transport habité, le CTV (Crew transport vehicle) pourrait s'y adjoindre ultérieurement

Les enjeux financiers : 45,7 milliards de francs

Les ministres présents à la conférence de l'agence spaciale européenne, à Toulouse vont devoir se prononcer sur un ensemble de programmes dont le montant total pour la période 1996-2000 s'élève à un peu moins de 7 milliards d'unités de compte (MUC), soit près de 45,7 milliards de francs aux conditions économiques *du milieu de l'année* 1995. Ce budget se répartit de la façon suivante :

● **Participation de l'Europe à la station spatiale internationale :**
– 2 600 MUC, soit 17 milliards de francs, pour le développement du laboratoire orbital Colombus (COF) et de véhicule de transfert automatique (ATV) durant la période 1996-2003 ;
– 200 MUC, soit 1,31 milliard de francs, pour le financement, entre 1997 et 2002, des équipements nécessaires à la conduite en orbite d'expériences de microgravité ;
– 50 MUC, soit 327 millions de francs, entre 1996 et 1998, pour des études relatives à la conception d'un système de transport habité CTV ;
– en ce qui concerne la contribution de l'Europe à l'exploitation de la station spatiale internationale, des négociations serrées sont en cours avec les Américains sur la base d'une utilisation de 5,3 % des ressources disponibles à bord de la *station. Coût de cette contribution :* 230 MUC par an à partir de 2002, soit 1,5 milliard de francs.

● **Programme complémentaire de développement du lanceur Ariane-5 :**
– 370 MUC, soit 2,42 milliards de francs, entre 1996 et 2000, pour financer le programme ARTA (Accompagnement de recherche et de technologie) consacré à la fiabilité du lanceur lourd Ariane-5 ;
– 320 MUC, soit 2,09 milliards de *francs, entre 1996 et 2000, pour la* maintenance de l'outil de production et de lancement de l'Agence spatiale européenne ;
– 1 030 MUC, soit 6,74 milliards de francs, entre 1996 et 2003, pour améliorer les performances d'Ariane-5 et rendre demain le lanceur plus concurrentiel.
– deux problèmes risquent d'alourdir un peu plus la note d'Ariane-5 : le report, en raison d'incidents récents, à la fin avril ou au début de mai 1996, du premier tir d'Ariane-5 ; ce retard devrait coûter quelque 425 millions de francs ; ensuite se pose le problème *du coût à l'achèvement du* programme qui a dépassé l'enveloppe de 120 % (5 740 MUC) qui lui avait été initialement allouée.

● **Niveau de ressources pour les activités obligatoires :**
– 2 570 MUC, soit 16,8 milliards de francs, entre 1996 et 2000 pour financer le budget général de l'Agence spatiale européenne et les programmes scientifiques pour lesquels 1 750 MUC, soit 11,5 milliards de francs, sont en principe réservés.

Malgré leurs succès, les scientifiques vont devoir faire des économies

Le budget de dépenses prévu par l'Agence spatiale européenne pour 1996-2000 ne satisfait pas les Etats membres

« HIER, LES EUROPÉENS étaient bien contents lorsqu'ils pouvaient être passagers d'une mission américaine d'exploration du système solaire. Aujourd'hui, les Européens ont grandi et ce sont les Américains qui, faute de budgets, sollicitent un peu de place sur nos sondes spatiales. » Le trait bien sûr est un peu fort. Mais, comme toute caricature, il recèle une part de vérité.

Ainsi, l'étude du Soleil est aujourd'hui dominée par les scientifiques européens grâce à Ulysse, mis en orbite en octobre 1990, Soho, qui devrait être lancé le 23 novembre, et à la constellation des quatre satellites Cluster qui prendront leur envol à la mi-96.

L'astronomie infrarouge va aussi devenir le domaine de l'Europe avec le lancement, le 8 novembre, du satellite Iso, pour lequel les astronomes américains ont réclamé et obtenu 20 % de temps d'observation en échange de quelques services de transmission de données. De même, l'exploration lointaine des petits corps du système solaire est en train de devenir une spécialité européenne. En effet, du fait des coupes budgétaires qui ont provoqué l'abandon de leurs projets d'exploration des comètes, les Américains frappent à la porte pour entrer dans le programme Rosetta. Ils seraient même prêts à investir jusqu'à 100 millions de dollars (496 millions de francs) *dans ce* projet qui prévoit de déposer deux sondes sur une comète en train de se réchauffer à l'approche du Soleil !

UNE ADDITION UN PEU LOURDE

De telles perspectives devraient réjouir le cœur des Européens à la veille de la conférence de Toulouse. Las, le moral n'est pas au beau fixe car les effets de la crise risquent de se faire sentir. Pourtant, le montant de dépenses proposé aux Etats membres par l'Agence spatiale européenne pour ces activités sur la période 1996-2000 s'élève à 1750 millions d'unités de compte, soit 11,5 milliards de francs.

Quelques-uns trouvent l'addition *un peu lourde et souhaitent que les* programmes scienfiques, aussi *« appréciés »* soient-ils, se serrent un peu la ceinture. Les premiers, les Britanniques, ont porté le feu dans la maison en réclamant des économies drastiques (– 25 % au total en l'an 2000 avec un début à – 5 % en 1996). La raison : ils manquent dramatiquement de moyens car ces programmes sont payés par le Particles, Physic and Astronomy Research Council, qui doit aussi financer les activités du CERN de Genève et la construction des télescopes géants du projet Gemini.

Côté allemand, l'heure est aussi à la rigueur. Bonn souhaite que le budget réservé aux programmes scientifiques de l'ESA baisse de 2,5 % en 1996, de 5 % *en 1997* et *de* 7,5 % en 1998. La France, elle, se déclare en faveur d'un gel des crédits à leur niveau actuel (357,4 millions d'unités de compte, soit 2 337 millions de francs) pour les cinq années à venir. Quant à l'Italie, elle a si fort à faire pour financer ses différentes participations qu'on ne sait trop où elle en est. Une seule chose est sûre, *« à 25 % de réduction, je ne sais pas faire tous les programmes qu'on me demande avec la même efficacité »*, avertit Roger Bonnet, directeur des programmes scientifiques à l'ESA, tout en reconnaissant qu'on *« peut quand même faire quelques économies »* sans tuer l'ensemble des missions proposées.

J.-F. A.

A la recherche d'un espace européen pour les sciences mathématiques

C'EST UNE OASIS, dix hectares de verdure et de calme près de Bures-sur-Yvette (Essonne). Quelques logements, une bibliothèque à deux pas du campus d'Orsay (université Paris-Sud) et un petit nombre de privilégiés qui n'ont qu'une obligation : penser et développer la recherche en mathématiques et en physique théorique. Début septembre, ils étaient quatre professeurs permanents à y animer l'Institut des hautes études scientifiques (IHES) de Bures. Aujourd'hui, ils sont cinq. Deux physiciens, le Français Thibault Damour et le Belge David Ruelle ; et trois *mathématiciens, le Français* Mikhael Gromov, l'Américain Denis Sullivan et le jeune Russe Maxim Kontsevitch, ancien de Berkeley (Californie), qui les a rejoints le 1er septembre.

Cosmopolitisme et excellence. Ici, on accueille les meilleurs, souligne le directeur de l'IHES, Jean-Pierre Bourguignon, qui se plaît à rappeler que les mathématiciens de passage à Bures sont des chercheurs qui ont souvent reçu les plus hautes récompenses, prix Wolf ou médaille Fields, l'équivalent du Nobel pour les mathématiques. Certes, Maxim Kontsevitch n'est pas encore de ceux-là. Mais on espère beaucoup de lui.

« L'arrivée de Kontsevitch est quelque chose de formidable, affirme Jean-Pierre Bourguignon. *Ce mathématicien de l'école russe est un prodige. »* Friedrich Hirzebruch, Prix Wolf 1988 et directeur du célèbre Max-Planck Institut für Mathematik, acquiesce. A Bonn, il a hébergé quelque temps le jeune Russe et connaît bien *« sa large palette »*. *« C'est un mathématicien très ouvert, très dynamique, à la frontière des mathématiques et de la physique. Son potentiel*, renchérit Jean-Pierre Bourguignon, *est extraordinaire. Aussi, attendons-nous de lui de fructueux contacts et des renforcements avec la physique théorique. »*

Contact, fertilisation, excellence sont les maîtres mots de l'IHES, qui reçoit chaque année deux cents visiteurs. *« Nous devons être un centre de transfusion et de passage. Profitons donc du séjour à Bures de nos professeurs permanents et de nos invités pour permettre aux jeunes mathématiciens de les rencontrer. »* La tâche n'est pas facile, car *« les contacts sont rudes »* lors des séminaires, ajoute Jean-Pierre Bourguignon. Ce qu'il faut, selon lui, c'est, comme les physiciens l'ont déjà fait, créer *« une sorte d'espace mathématique européen »*.

UN INSTITUT POUR LES « POST-DOC »

C'est la raison pour laquelle l'Institut des hautes études scientifiques et ses deux homologues européens, le Max-Planck Institut für Mathematik de Bonn et l'Isaac Newton Institute for Mathematical Sciences de Cambridge, ont proposé la création d'un institut postdoctoral européen pour les sciences mathématiques. Cette structure légère, inaugurée, vendredi 13 octobre, par Jean de Boishue, secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur, se propose de distribuer chaque année une vingtaine de bourses, chacune d'une durée de deux ans.

Les bénéficiaires passeront au plus un an dans un des trois instituts et le reste de leur temps dans une université, un centre de recherche, une société de services ou une entreprise pour y développer leur projet. La moitié du temps devra être passée hors du pays d'origine.

Cette initiative devrait offrir des débouchés aux mathématiciens qui, à la fin de leurs études, se tournaient naturellement vers les Etats-Unis. Las, les possibilités ont considérablement baissé outre-Atlantique. L'occasion est donc belle de refaire l'Europe dans ce domaine, à la condition que le commissaire Edith Cresson parvienne à convaincre Bruxelles de débloquer les crédits nécessaires au financement de ces bourses que des industriels seraient prêts à soutenir de manière totalement désintéressée.

Jean-François Augereau

1 200 KILOMÈTRES AU TIBET

Au-delà des grands cols

Sur le chemin du mont Kailash, antique destination des pèlerins, le plateau transhimalayen réserve bien des surprises

BARYANG
de nos envoyés spéciaux

La grande tente qui sert tout à la fois d'office, de cuisine-salle à manger et de dortoir a été plantée pour le bivouac du soir à l'altitude du sommet du mont Blanc. Elle n'a protégé que médiocrement du froid qui règne sur le haut plateau tibétain. Et elle n'a guère amorti l'écho des prières ancestrales psalmodiées au rythme du tambourin rituel, jusqu'aux petites heures, par un moine errant convié à passer la nuit à l'abri dans un campement voisin de nomades. Ils nous avaient accueillis sourire aux lèvres, nous interrogeant sur notre équipée et sur le monde lointain au-delà du formidable rempart montagneux qui les avait longtemps – trop longtemps, peut-être – protégés des influences des basses plaines.

Au petit matin, tout est calme – un calme de commencement du monde dans un paysage plus vaste que naturel, où l'être humain ne saurait que passer. Les nomades sont partis, emportant avec eux les tentes noires, les chiens, les chèvres et les yacks. Les nuées chargées de pluie sont restées accrochées sur l'autre versant ; seuls les nuages blancs s'effilochent au-dessus de la brume matinale. Peu à peu, l'oreille saisit des bruits furtifs : trilles d'oiseaux invisibles, cris feutrés de petits rongeurs qui trottinent à ras du sol, la respiration de la terre. A mesure que le soleil monte, les couleurs s'intensifient et accusent des reliefs changeants. On roule une cinquantaine de kilomètres, en ne croisant rien ni personne, jusqu'à l'embranchement pour Kyirong. Surgis de nulle part, quatre cavaliers s'engagent dans cette direction, indiquée par un écriteau délavé fiché sur un bout de bois. C'est un couple et leurs enfants. En habits de fête, ils se rendent à une réunion de famille, leurs petits chevaux chargés de provisions, de couvertures et de cadeaux. La route, aujourd'hui interdite aux étrangers, est normalement une des voies d'accès les plus courtes vers le Népal. Des familles entières, des cohortes de villageois et de longues théories de moines s'y sont pressées lors de l'exode qui a suivi, en 1959, la sanglante répression de la révolte populaire antichinoise. En dépit des risques, quelques candidats à l'exil tentent encore leur chance de ce côté.



Au loin, une caravane s'étire vers le sommet d'une colline ocre. Les bêtes, à la queue leu leu, dessinent un pointillé de taches rouges : ce sont les pompons posés sur la tête laineuse des moutons qui transportent du sel. Avant l'arrivée des neiges, de rares pasteurs perpétuent ainsi la tradition des échanges d'un versant à l'autre de la chaîne, prétexte à une lente transhumance qui permet de ne pas être totalement coupé du reste du monde.

Un mât souple marque chacun des cols que nous franchissons. Il porte des bannières qui claquent au vent, traces tangibles de l'affirmation péremptoire d'une foi dans ces contrées désertiques. Sur la rive droite du tumultueux Yarlung Tsangpo, une surprise nous attend : un couple de Britanniques fait étape le long de la rivière. Ils préparent une communication à la Royal Geographic Society. En buvant un thé fumant servi sur un plateau d'osier, ils racontent, avec flegme et humour, quelques-unes des péripéties d'un périple tibétain de plusieurs semaines. Leur dernière déconvenue est d'avoir patienté une longue semaine au caravansérail de Darchen sans avoir pu discerner ce mont Kailash qui est aussi le but de notre voyage. Le blizzard et la neige leur avaient interdit toute approche. Nous voilà prévenus des impondérables de cet outre-monde.



La nuit suivante sur le haut plateau transhimalayen est aussi froide que la précédente. Et la litanie des camions militaires tout aussi bruyante. La route qui file vers Tsongpa est empierrée sur 80 kilomètres. Elle traverse des pâturages rabougris et caillouteux sur lesquels se détachent de loin en loin des tentes noires et des cairns. De cette désolation émerge parfois une dune de sable. A la base, à près de 5 000 mètres d'altitude, on trouve alors des fossiles marins, derniers témoignages des bouleversements géologiques qui, en des temps reculés, ont projeté cette partie du monde vers le ciel.

Les rares hameaux qu'on aperçoit sont construits en pisé. Leurs habitants exposent aux moindres rayons de soleil leurs bras, qu'ils dissimulent le reste du temps sous d'épaisses peaux de mouton retournées. Enfin, 150 kilomètres après Saga, on arrive à Tsongpa, dont l'unique rue est balayée par des rafales de vent chargé de sable. D'un côté, des échoppes tibétaines ; de l'autre, des bazars chinois. Au milieu, une invisible frontière entre ces peuples, que les enfants attirés par l'arrivée de notre 4 x 4 et de notre camion se gardent de franchir. La bourgade a été implantée là à la fin des années 60.

Le seul bâtiment en dur est la caserne, d'où émerge une antenne parabolique. Son lourd portail est cadenassé. Le vague souvenir des Khampas flottent encore sur Tsongpa. Ces cavaliers avaient naguère brandi l'étendard de la résistance tibétaine sur le versant népalais de la montagne. L'écho de leurs coups de main, aussi téméraires que vains, n'a pas porté plus loin que le chuintement du moulin à prières des deux pèlerins qui font le tour de l'édifice.

Cette brève halte, juste le temps de se désaltérer et de se dégourdir les jambes, est pourtant l'occasion de percevoir quelques indices d'un fossé béant entre deux communautés qui vivent côte à côte sans frayer : civils traditionnellement vêtus de la *chubc*, une houppelande souvent déguenillée, et militaires à l'uniforme vert dépenaillé. L'indifférence des uns n'a d'égal que le mépris des autres. Entre un passé lacéré et un avenir incertain, Tsongpa tient davantage de la garnison perdue que du relais de voyageurs. D'ailleurs, la bourgade devrait être prochainement abandonnée pour une vraie ville que les Chinois construisent en grand secret, dans un lieu moins exposé, derrière une ligne de fils de fer barbelés.

On poursuit la route pour Baryang. Des marmottes et des monastères en ruine... Les heures s'égrènent loin de celle, officielle, de Pékin qui a cours en ces lieux, alors que chacun vit au rythme du soleil. Des lacs encore, et toujours des sommets sous de légers nuages en cavale. Des barbelés qui délimitent ici un camp de travail enfoui dans un repli de la sierra. Une nomade souriante qui invite à une tasse de thé au beurre sous sa tente. Ses enfants fixent d'un regard rieur l'œil de l'appareil photographique... Moments d'éternité.

Jean-Claude Buhrer et Claude B. Levenson

Sous la tente des nomades

Il flotte sur les lèvres des nomades tibétains un sourire que dément la tristesse de leur regard. Ils sont vêtus de houppelandes de peau de mouton retournée qu'ils enlèvent au moindre rayon de soleil. Sous leurs tentes le sol est recouvert d'épais tapis. Souvent un autel familial témoigne de la pérennité de la piété ancestrale. Ils se disent libres, même si leur liberté de mouvement est aujourd'hui entravée par des mesures administratives qu'ils arrivent autant que possible à ignorer.

Cette liberté qui leur fait abominer l'idée d'avoir un toit au-dessus de leurs têtes se paie de carences alimentaires, de maladies bénignes vite mortelles, d'un mode de vie spartiate. Pour autant, à les en croire, ils ne veulent être sédentarisés pour rien au monde. La froideur du ciel et le silence des hauts plateaux sont, pour eux, les meilleures défenses de leur altérité.

PROCHAINE ÉTAPE :
dans « Le Monde »
du 25 octobre (daté 26 octobre)
Mayum-la, à l'orée des légendes

Une mousse verdâtre flotte sur le Yarlung Tsangpo

BARYANG
de nos envoyés spéciaux

Pour atteindre Saga, il faut franchir le Yarlung Tsangpo, une rivière aux eaux tumultueuses. Née 400 kilomètres en amont au pied du glacier Chewayungdung, elle deviendra le puissant Brahmapoutre une fois franchie la chaîne himalayenne. Un bac rudimentaire, manoeuvré par un solide gaillard au sourire jovial, assure le transbordement d'une rive à l'autre en un petit quart d'heure. Juste le temps d'être intrigué par une mousse verdâtre qui surnage sur le flot. Une souillure déplacée qui témoigne à coup sûr d'une pollution à tout le moins surprenante dans ces parages désertiques.

L'explication de nos compagnons de route laisse songeur. Cette mousse douteuse se déverserait régulièrement dans les eaux depuis l'installation récente d'une usine en amont. Les bâtiments, où seraient fabriquées des substances inconnues, ne seraient accessibles qu'aux militaires chinois qui en assureraient la garde nuit et jour. Depuis l'apparition de cette mousse, la population locale se plaindrait de maux nouveaux, troubles intestinaux chez les enfants et éruptions cutanées sporadiques chez les adultes. Les nomades, eux, s'inquiéteraient de la mort subite d'animaux et se méfieraient désormais de la rivière qui, au fil des siècles, leur avait été source de vie.

On nous dit encore que, chaque nuit, des camions bâchés fileraient vers une destination inconnue, sur une route que les civils n'avaient plus le droit d'emprunter. Pour remonter vers Tsongpa, il faut maintenant faire un grand détour en se conformant à une injonction que nul n'était à même de justifier.

On ne peut s'empêcher d'échafauder les pires scénarios quand le souvenir de la nuit précédente revient en mémoire comme un écho aux propos de nos compagnons. Tout autant que le froid, le crissement de pneus sur le seul bout de route empierrée de tout le trajet et les phares des camions brinquebalants crevant l'obscurité ont troublé notre sommeil. A tel point qu'on était d'humeur chagrine au lever, avec la sensation d'avoir passé la nuit au milieu d'un carrefour parisien. Toute grogne s'était bien vite dissipée devant la beauté renouvelée de l'aube. On rage maintenant de l'irresponsabilité.

J.-C. B. et C.-B. L.

PARTIR

■ **BARNES A MUNICH.** Au terme d'une unique tournée mondiale qui l'aura conduite à Washington, Paris, Tokyo, Fort Worth et Toronto, l'exceptionnelle collection Barnes est exposée à Munich jusqu'au 22 octobre, date à laquelle elle regagnera, pour ne plus le quitter, le musée privé rénové d'Albert C. Barnes à Merion, près de Philadelphie (Pennsylvanie).
Une dernière occasion, donc, d'admirer en Europe quatre-vingts des plus belles et des plus méconnues œuvres de Van Gogh, Manet, Monet, Gauguin, Seurat, Toulouse-Lautrec, Rousseau, Renoir, Cézanne, Picasso, Matisse, Braque, Modigliani et Soutine, rassemblées par ce collectionneur inspiré. Des forfaits avion et hôtel à Munich sont notamment proposés par DER-Voyages, Euro-Pauli et Nouvelles Frontières ainsi que par Jet Tours, Visit Europe, Sept et demi Prom Tour, Donatello, Pharest, Wasteels, Frantour (train et hôtel) et Eurolines (autocar et hôtel). Renseignements dans les agences de voyages et auprès de l'Office national allemand du tourisme, 9, bd de la Madeleine, 75001 Paris, tél. : (1) 40-20-07-46.

■ **LA FOIRE DE PUSHKAR.** Durant la pleine lune du mois de Kartik (calendrier lunaire hindou), la plus grande foire aux chameaux de l'Inde s'installe sur les rives du lac sacré de Pushkar, lieu où l'on vénère Brahma, premier dieu de la trinité hindoue, et où se déroule, à cette occasion, l'un de ces grands pèlerinages qui ponctuent la vie de ce pays béni des dieux.
Une fête religieuse doublée d'une fête foraine haute en couleur (elle rassemble des caravanes de nomades venues des quatre coins du Rajasthan) que propose de vivre, notamment, le voyagiste Forum Voyages. Un circuit qui, du 28 octobre au 12 novembre, permet de découvrir également Delhi, Agra et le Taj Mahal, Jaipur, le désert du Thar, la citadelle de Jaisalmer, le fort de Jodhpur, les temples jaïns de Ranakpur et la féérique Udaipur. Il en coûte 14 900 francs par personne en chambre double et pension complète avec l'avion de Paris, un vol intérieur, les déplacements en minibus non climatisé, les visites et excursions, les guides locaux francophones et un guide accompagnateur indien francophone. Renseignements au (1) 46-43-71-72, par Minitel 3615 FV et dans les agences Forum Voyages.

■ **LES LIVRES D'ULYSSE.** Dix-huit journalistes-écrivains investiront, dimanche 22 octobre de 15 à 18 heures, sous l'égide de Radio France Internationale, l'île Saint-Louis, en général, et la librairie Ulysse (26, rue Saint-Louis-en-l'île), en particulier. Etant donné l'étroitesse des locaux, qui favorise la convivialité, ils se succéderont d'heure en heure. A 15 heures, Jacques Meunier et cinq confrères seront présents. Ils seront suivis, à 16 heures, par Jean Lacouture, Michel Tatu et quelques autres qui précéderont à leur tour Thierry Perret et Catherine Lamour. Renseignements au (1) 43-25-17-35.



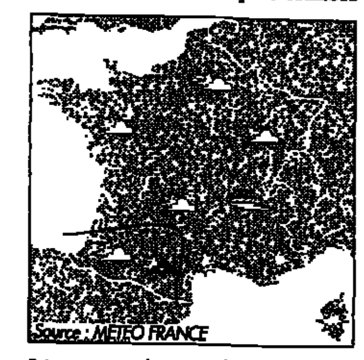
Du soleil après le brouillard

APRÈS LE PASSAGE d'un front froid inactif, les conditions anticycloniques se renforceront à nouveau. Les températures, en légère baisse, resteront cependant supérieures aux normales saisonnières. Le sud de l'Aquitaine et la région Midi-Pyrénées connaîtront une matinée grise, avec la possibilité de pluies éparses sur les Pyrénées-Occidentales. L'après-midi verra de belles éclaircies se dessiner, même si quelques passages nuageux se montrent plus tenaces sur le Pays basque. Jeudi, les régions du pourtour méditerranéen bénéficieront d'une journée largement ensoleillée, malgré des bancs nuageux inoffensifs en matinée sur le Roussillon. Sur le reste du pays, la journée débutera souvent avec le brouillard, parfois dense en plaine et dans les vallées, alors que sur les hauteurs du Jura et des Alpes le soleil brillera dès l'aube. Sur les côtes de la Manche, les brouillards seront plus rares, mais le soleil sera contrarié par des bancs nuageux en matinée. A la mi-journée, le soleil dissipera cette humidité matinale. Cependant, des nappes de brouillard pourront persister localement dans la vallée de la Saône et la plaine d'Alsace.

Les températures minimales seront de 7 à 10 degrés sur le Nord et le Nord-Est, de 9 à 11 sur le Centre-Est, de 10 à 12 sur l'Ouest, de 12 à 14 sur le Sud-Ouest et de 13 à 16 autour de la Méditerranée. Les températures maximales indiqueront de 16 à 18 degrés près de la Manche et dans le Nord-Est, de 17 à 19 sur le Bassin parisien, de 18 à 20 dans le Centre-Est, de 20 à 22 dans le Sud-Ouest et de 22 à 25 dans le Sud-Est.

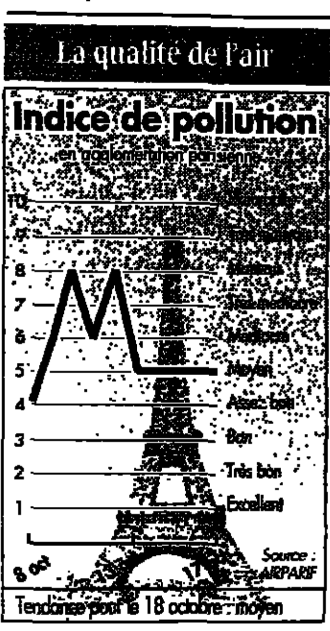
Vendredi, des côtes de la Manche au Nord et aux Ardennes, les nuages seront de plus en plus nombreux au fil des heures, et ils donneront quelques gouttes de pluie l'après-midi au nord de la Somme. Le sud de la Gascogne subira également de nombreux passages nuageux. Sur le reste du pays, après la dissipation des brouillards – parfois tardives dans les vallées de l'Est, mais dès le matin sur les rivages méditerranéens –, le soleil s'imposera. Les températures de l'après-midi seront voisines de 15 à 17 degrés sur la moitié nord, alors qu'elles atteindront de 21 à 25 degrés sur les régions les plus méridionales.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

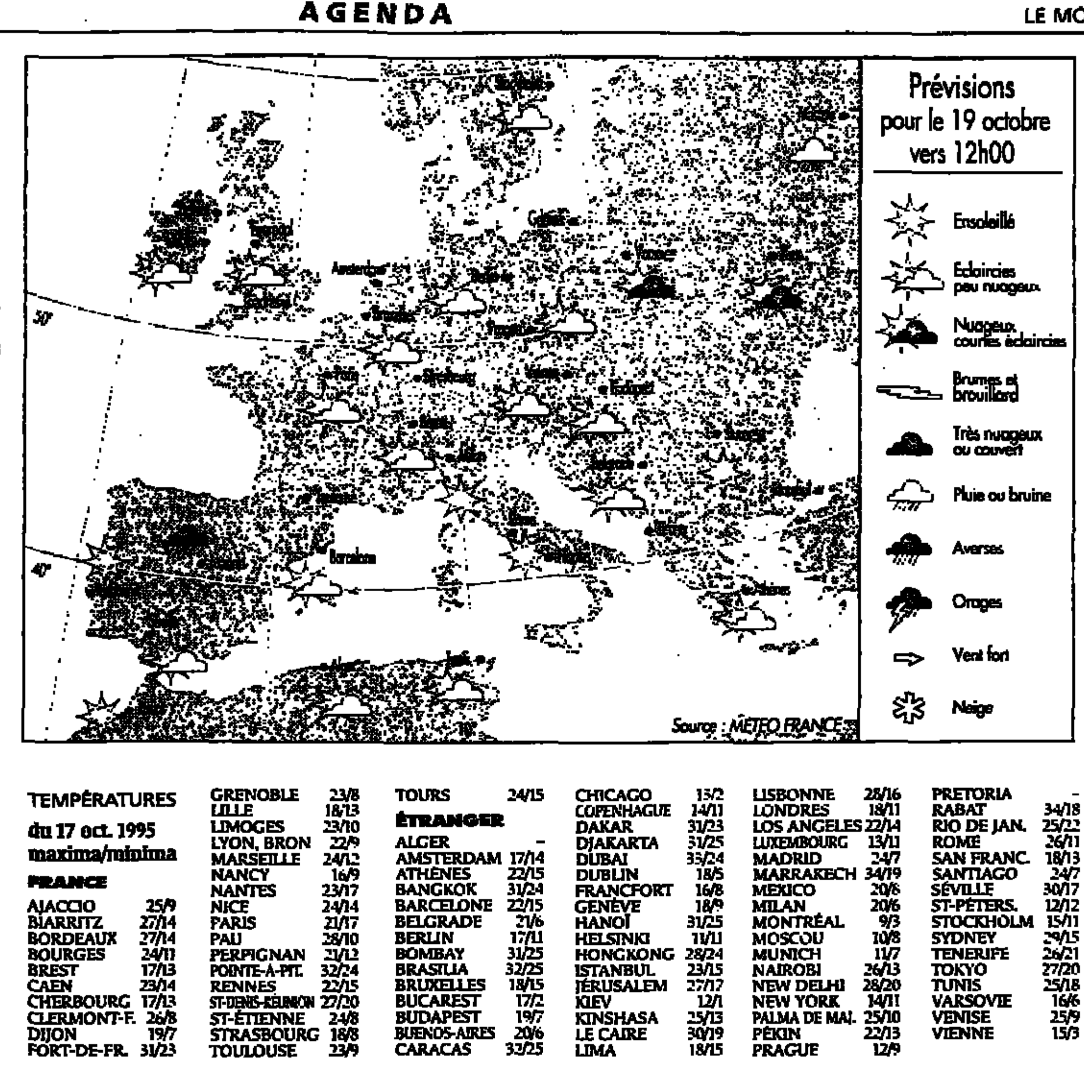


Prévisions pour le 19 octobre vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 18 octobre : moyen

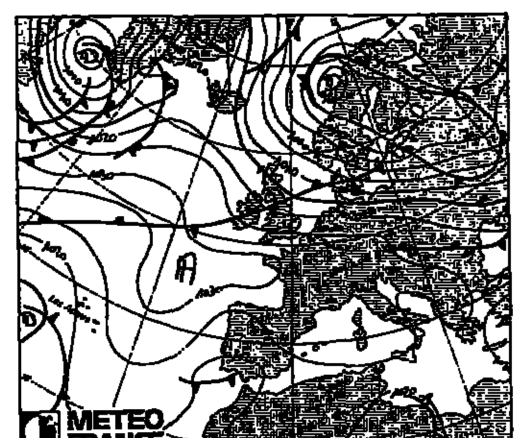


TEMPÉRATURES du 17 oct. 1995 maxima/minima

Ville	maxima/minima
FRANCE	
AJACCIO	25/9
BIARRITZ	27/14
BORDEAUX	27/14
BOURGES	24/11
BREST	17/13
CAEN	23/14
CHERBOURG	17/13
CLERMONT-F.	26/8
DIJON	19/7
FORT-DE-FR.	31/23
GRENOBLE	23/8
LILLE	18/13
LIMOGES	23/10
LYON, BRON	22/9
MARSEILLE	24/12
NANCY	16/9
NANTES	23/17
NICE	24/14
PARIS	21/17
PAU	28/10
PERPIGNAN	21/12
POINTE-A-PIT.	32/24
RENNES	22/15
ST-DENIS-RÉUNION	27/20
ST-ÉTIENNE	24/8
STRASBOURG	18/8
TOULOUSE	23/9
TOURS	24/15
ÉTRANGER	
ALGER	–
AMSTERDAM	17/14
ATHÈNES	22/15
BANGKOK	31/24
BARCELONE	22/15
BELGRADE	21/6
BERLIN	17/11
BOMBAY	31/25
BRASILIA	32/25
BRUXELLES	18/15
BUCAREST	17/2
BUDAPEST	19/7
BUENOS-AIRES	20/6
CARACAS	32/25
CHICAGO	15/2
COPENHAGUE	14/11
DAKAR	31/23
DJAKARTA	31/25
DUBAI	35/24
DUBLIN	18/5
FRANCFORT	16/8
GENÈVE	18/9
HANOÏ	31/25
HELSINKI	11/11
HONGKONG	28/24
ISTANBUL	23/15
JÉRUSALEM	27/17
KIEV	12/1
KINSHASA	25/13
LE CAIRE	30/19
LIMA	18/15
LISBONNE	28/16
LONDRES	18/11
LOS ANGELES	22/14
LUXEMBOURG	13/11
MADRID	24/7
MARRAKECH	34/19
MEXICO	20/6
MILAN	20/6
MONTRÉAL	9/3
MOSCOU	10/8
MUNICH	11/7
NAIROBI	26/13
NEW DELHI	28/20
NEW YORK	14/11
PALMA DE MAJ.	25/10
PÉKIN	22/13
PRAGUE	12/9
PRETORIA	–
RABAT	34/18
RIO DE JAN.	25/22
ROME	26/11
SAN FRANC.	18/13
SANTIAGO	24/7
SÉVILLE	30/17
ST-PÉTERS.	12/12
STOCKHOLM	15/11
SYDNEY	29/15
TENERIFE	26/21
TOKYO	27/20
TUNIS	25/18
VARSOVIE	16/6
VENISE	25/9
VIENNE	15/3




Situation le 18 octobre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 20 octobre, à 0 heure, temps universel

Il y a 50 ans dans Le Monde

Avant le référendum

LE GÉNÉRAL de Gaulle a établi dans son allocution radiodiffusée un bilan rapide de l'œuvre accomplie depuis un an. Le bilan ne pouvait être triomphal. Après les vives, les éclatantes lumières de la Libération, les difficultés se présentaient innombrables, souvent invincibles. Les ombres ne manquent pas à un tableau qui garde cependant sa grandeur. La route qui s'ouvre devant nous n'est pas facile. Mais, comme l'a dit le chef du gouvernement provisoire, *« Nous sommes debout. Nous pouvons marcher. »*

Vers quel avenir ? Le général de Gaulle n'a parlé que du passé. Il remet au pays son destin. L'avenir dépend de notre sagesse, de notre courage, de notre volonté. L'Assemblée constituante fixera le cadre de notre vie politique, mais elle tracera également les grandes lignes de cet avenir inconnu. C'est donc au pays lui-même, appelé à choisir ses représentants, qu'incombe désormais la tâche. Il était naturel que l'homme qui lui a montré la voie à suivre à l'heure où s'appesantissait le joug de l'ennemi lui donnât quelques conseils, lui demandât d'élire des représentants *« de bonne foi, dévoués par-dessus tout au service de leur patrie »*. *« Ce qui est à faire maintenant,* a-t-il ajouté, *c'est reconstruire, et l'on ne reconstruit pas dans une atmosphère de hargne, de sommations et de bataille. »*

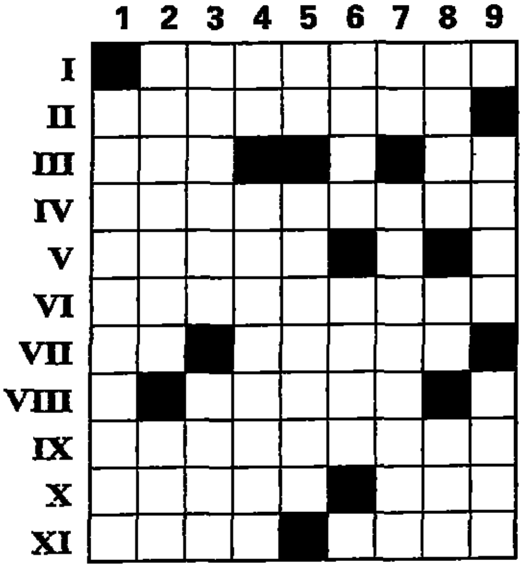
Hélas ! c'est un peu cependant dans cette atmosphère que nous vivons. Il eût été souhaitable que les partis restassent plus maîtres d'eux-mêmes, que ne fussent pas employés des arguments et des procédés détestables, que les mœurs politiques fussent améliorées. Il dépend encore de nous qu'il en soit ainsi, sinon au cours d'une campagne électorale qui va se terminer, du moins dans l'Assemblée et dans le pays. (...)

Rémy Roure

(19 octobre 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6673



HORIZONTALEMENT

I. Certains sont appréciés pour leur bon cœur. – II. Doit avoir une bonne mère pour acquérir des qualités. – III. Bas, ce n'est pas le paradis. Symbole. – IV. Dans les pays hispaniques, ils sont plus appréciés que les melons. – V. A le bras long. – VI. Comme le bon sens sur la place. – VII. Dans le vent. Quand elle est commune, il y a beaucoup de restes. – VIII. Ruminent dans les Andes. – IX. On y trouve un médiocre combustible. – X. Que l'on a fait sauter. On a de l'audace quand on n'en manque pas. – XI. Dans l'Hérault. Un vrai rapace.

VERTICALEMENT

1. Réparateurs de bobines. – 2. Une ration de cheval. Cri pour annoncer une passe. – 3. Donner la vie. Brille comme un ver. – 4. Donné avant une exécution. Qui peut se faire porter pâle. – 5. Préfixe. Chute d'une danseuse. – 6. Plein de feu. Tentai. – 7. Symbole. Quand on y tombe, c'est l'abjection. – 8. On pouvait s'y libérer facilement. Note. Compagnons de jeux. – 9. Dévidoir. Une femme supérieure.

SOLUTION DU N° 6672

HORIZONTALEMENT

I. Omnivore. – II. Aleurodes. – III. Circule. – IV. Ce. Enorme. – V. Ur. Et. – VI. Aletsch. – VII. Ambages. – VIII. Taries. Or. – IX. Ire. Gré. – X. Optent. Ne. – XI. Niés. Anes.

VERTICALEMENT

1. Accusation. – 2. Olier. Ma. Pi. – 3. Mer. Abrité. – 4. Nucellaires. – 5. Irun. Egéen. – 6. Volontés. Ta. – 7. Oder. SS. – 8. Ré. Mec. Orne. – 9. Es. Ethérées.

Guy Brouty

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.

PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ITALIE.** Annulations de vols, nombreux retards : les perturbations du trafic aérien se poursuivent en Italie, provoquant la colère des passagers et des compagnies étrangères. La panne d'un radar survenue samedi 14 octobre a encore ajouté au désordre. Lundi 17 octobre, 43 des 58 vols en partance de l'aéroport de Rome-Fiumicino ont subi des retards allant de dix minutes à deux heures et près de 90 % des vols à l'arrivée accusaient des retards compris entre dix et soixante minutes. – *(AFP.)*

■ **KENYA.** D'après une enquête de l'hebdomadaire kenyan *East African*, l'activité touristique au Kenya, victime de l'insécurité et de la concurrence de l'Afrique du Sud, a enregistré un ralentissement inquiétant. En juillet et août, les réservations dans les hôtels de la côte ont chuté de 40 %. Pour l'année 1995 on s'attend à une baisse de 70 % du nombre de visiteurs italiens, de 30 % du nombre d'Allemands et de 20 % du nombre des Britanniques. – *(AFP.)*

■ **MULHOUSE.** La compagnie régionale Flandre Air, qui concentrait jusqu'à présent son activité au nord de la Loire, avec huit vols Mulhouse-Rennes et quatre vols Mulhouse-Nantes, assurera à partir du 30 octobre une liaison Toulouse-Mulhouse-Toulouse, à raison de deux aller et retour quotidiens du lundi au vendredi. – *(AFP.)*

■ **OISE.** Le parc Astérix, qui annonce la mise en service d'une salle de spectacles de 2 000 places et d'un nouveau spectacle l'année prochaine, a accueilli 1,8 million de visiteurs en 1995 contre 1,55 million en 1994, ce qui représente une augmentation de 15 %. – *(Reuter.)*

■ **AVION ET AUTO.** La compagnie aérienne Air Liberté et la société Citer, qui loue des véhicules, ont signé un accord de partenariat pour une durée de trois ans afin de proposer conjointement à leurs clients des tarifs spéciaux avion + auto.

PARIS EN VISITE

Vendredi 20 octobre

■ **AUTOUR DE LA PLACE DE GRÈVE** : la vie quotidienne au Moyen Age (50 F), 10 h 30, sortie du métro Hôtel-de-Ville côté rue Lobau (Odyssée).

■ **FONDATION MONA BISMARCK** : exposition « Chefs-d'œuvre du XIXe siècle italien » (55 F + prix d'entrée), 10 h 30, 34, avenue de New-York (Paris et son histoire).

■ **MONTPARNASSE** : évocation des artistes des années folles (40 F), 11 heures et 15 heures, sortie du métro Raspail (Emilie de Langlade).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les objets d'art de la Renaissance, 11 h 30 ; *L'Ex-Voto* de Philippe de Champaigne, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : Van Gogh (34 F + prix d'entrée), 11 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris)

■ ***LA BOURSE*** *d'hier et d'au*jourd'hui (30 F), de 13 h 15 à 15 h 45, à l'entrée de la galerie des visiteurs côté rue Notre-Dame-des-Victoires (Bourse de Paris).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS**, 14 heures (50 F), sortie du métro Pont-Marie (Institut culturel de Paris) ; 15 h 30 (50 F), sortie du métro Pont-Marie (Claude Marti).

■ **MUSÉE DES ARTS D'AFRIQUE ET D'OCÉANIE** : l'islam, creuset des arts (34 F + prix d'entrée), 14 heures, 293, avenue Daumesnil (Musées nationaux).

■ **LE 5e ARRONDISSEMENT** en suivant le mur de Philippe Auguste (40 F), 14 h 30, 49, rue Monge (Sauvegarde du Paris historique).

■ **MARAIS** : sur les traces de Mme de Sévigné (55 F), 14 h 30, parvis de l'église Saint-Gervais (Frédérique Jannel).

■ **PASSAGES COUVERTS DU SENTIER** (50 F), 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

■ **PLAINE MONCEAU** : hôtels et maisons d'artistes (50 F), 14 h 30, sortie du métro Monceau (Paris pittoresque et insolite).

■ **LE QUARTIER DE LA RUE DE LA GAÎTÉ** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Gaîté (Europ explo).

■ **LE QUARTIER DES ABBESSES** (40 F), 14 h 30, sortie du métro Abbesses (Sauvegarde du Paris historique).

■ **LA BIBLIOTHÈQUE FORNEY** (37 F), 14 h 45, sortie du métro Pont-Marie (Monuments historiques).

■ **L'ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-BONNE-NOUVELLE** et le quartier de la Villeneuve aux gravois (37 F), 15 heures, 25 *bis*, rue de la Lune (Monuments historiques).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE MARMOTTAN** : exposition « De Le Brun à Vuillard » (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 2, rue Louis-Boilly (Tourisme culturel).

■ **MUSÉE DE LA MÉDECINE** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 12, rue de l'Ecole-de-Médecine (Paris et son histoire).

■ **MUSÉE PICASSO** (40 F + prix d'entrée), 15 heures, 5, rue de Thorigny (Approche de l'art).



CINÉMA Le nouveau film de Claude Sautet met en scène la rencontre d'un bourgeois solitaire, qui porte sur le monde un regard distant, et d'une belle jeune femme à la recherche d'un nouvel équilibre. Le cinéaste installe une relation complexe, où le désir, la jalousie, le cynisme et l'ironie sur soi et sur les autres ont leur part. ● MICHEL SERRAULT est l'interprète du rôle de M. Arnaud, auquel l'inventivité constante et la variété de son jeu donnent richesse et profondeur. L'acteur apporte ici une nouvelle preuve de l'éclectisme de son talent, face à Emmanuelle Béart, dont la composition apparaît plus effacée. ● PLUS DISCRET, un jeune cinéaste venu des pays baltes arrive sur les écrans français avec ses deux premiers films, *Trois jours* et *Corridor*, dont la beauté inventive et austère dit qu'il faudra retenir son nom : Sharunas Bartas (*lire page 29*).

Claude Sautet peint la dernière passion d'un homme qui lui ressemble

Avec « Nelly et M. Arnaud », le cinéaste poursuit l'observation d'une génération qui vieillit avec lui. Et filme le dernier amour d'un bourgeois au bord du gouffre de la vie

NELLY ET M. ARNAUD. film français de Claude Sautet. Avec Emmanuelle Béart, Michel Serrault, Jean-Hugues Anglade, Michael Lonsdale, Claire Nadeau, Françoise Brion, Michèle Laroque. (1 h 46.)

Le titre est trompeur. En effet, il y a d'abord Arnaud, M. Arnaud, avec son nom en forme de prénom et ses habitudes de vieux solitaire, révélées par les premières images : une demi-bouteille de bordeaux, un café, une cigarette blonde, son manteau, le pourboire au garçon, *« Au revoir, M. Arnaud », « Au revoir, mon ami ». « Mon ami »*, langage d'un autre temps, vecteur de manières policées qui trahissent ici plus d'indifférence que d'arrogance.

Face à ce bourgeois respecté, se présente bientôt Nelly. Ni mademoiselle ni madame, juste Nelly. Un prénom sans nom, qui détermine la classe d'âge de celle qui le porte et la situe dans un autre monde que M. Arnaud. Arnaud paye, au restaurant et ailleurs, et c'est à cela, notamment, qu'il doit d'être appelé monsieur et que tout le monde, ou presque, a apparemment oublié son prénom. Nelly n'a pas d'argent, il lui en offre. Comme ça, pour rien, parce qu'il peut se le permettre, enfin, c'est ce qu'il prétend. Elle refuse, dit à son mari qu'elle a accepté et lui annonce qu'elle veut le quitter. Puis elle prend le chèque de M. Arnaud, qui cède à son insistance (elle tient à rembourser les 30 000 F) en lui confiant la saisie informatique de ses Mémoires qu'il a promis à un éditeur. La situation est en place, Nelly est entrée dans la vie de ce M. Arnaud qui, sous les traits de Michel Serrault, semble un double de Claude Sautet.



Acteur et réalisateur en sont venus, en effet, à se ressembler. Mais au-delà des particularismes physiques, on sait que le cinéaste a presque toujours traité, sinon de lui-même, du moins des siens, des gens de sa classe d'âge et de son monde. Dans *Nelly et M. Arnaud* (qu'une faute de typographie transforme sur les affiches en un britannique et inexplicable « Nelly et Mr. Arnaud »), Nelly sert à définir M. Arnaud, à le révéler. Sautet ne se soucie d'elle qu'en second lieu, elle pourrait être autre, et même une autre, sans que la face du film en soit changée.

ARTIFICIEL

Il faut pourtant que le personnage ait quelque chose d'extraordinaire, littéralement, pour que la relation se noue, à partir d'une situation conventionnelle. Quoi de plus normal, en effet, qu'un homme âgé soit attiré par une jolie jeune femme, qui elle-même trouve dans cette attirance la possibilité de payer ses dettes ? Qu'il prenne plaisir à se montrer en public avec elle ? Bien sûr, entend-on à plusieurs reprises dans le film, il s'agit d'autre chose que du désir et de la nécessité. Soit. Mais de quoi ? Les modifications que Nelly propose d'apporter au texte d'Arnaud ne sont pas de nature à justifier une fascination intellectuelle, d'autant que ce qui est donné à entendre ou à lire de ce texte paraît d'une extrême banalité, peu en rapport avec l'intelligence naturelle, le détachement, l'humour et l'ironie dont fait par ailleurs montre son auteur.

Peut-être Claude Sautet a-t-il cru qu'il suffirait à Emmanuelle Béart d'apparaître pour que, aussitôt, le personnage impose l'évidence de sa séduction et de son attrait, comme dans *Un cœur en hiver* ou, plus encore, dans *Quelques jours avec moi*, irradié par la présence de Sandrine Bonnaire. Tel n'est pas le cas ici, et la flamme dont brûle pour elle le jeune éditeur interprété par Jean-Hugues Anglade n'y change rien, tant le personnage et la relation semblent fabriqués, comme semble artificiel tout ce qui concerne la vie de Nelly sans M. Arnaud. Défaut surprenant de la part d'un cinéaste qui s'est toujours montré à son aise dès lors qu'il se confrontait à des groupes ou à des personnages multiples.

Le style impeccable de Claude Sautet, dialogues peaufinés (parfois un peu trop), mise en scène d'un sobre classicisme, qui s'applique à demeurer toujours extérieure à l'action, attention extrême aux vibrations des personnages et des acteurs, trahit surtout une volonté de ne pas s'impliquer outre mesure. Sautet est un cinéaste trop pudique et trop bien élevé pour l'histoire qu'il a choisi de raconter. Michel Serrault lui montre la voie, pourtant. L'acteur interprète en virtuose la plus infime inflexion de sa partition, modulant ses intonations, maîtrisant les embardées les plus brusques. Sa virtuosité est comme exacerbée par la proximité du gouffre à l'aplomb duquel évolue M. Arnaud et au vertige duquel il refusera de céder.

Dans les failles que Serrault laisse entrevoir, s'engouffre la vie, qu'apportent également les apparitions de Michael Lonsdale, « tapeur » honteux mais obstiné, furtif mais envahissant, qui entrouvre à chaque fois une porte que le scénario s'empresse de refermer aussitôt. M. Arnaud, lui aussi, referme finalement sa porte, comme refusant de céder au désir de dénuement qui motivait sa décision de se débarrasser au plus vite de tous ses livres et dont il espérait peut-être qu'il marquait une étape nécessaire sur le chemin qui devait le conduire de l'autre côté du miroir. Là où l'on regrette que Claude Sautet ait refusé de laisser son film l'entraîner.

Pascal Mérigeau

Dr Arnaud et M. Serrault

LA RÉPLIQUE n'a rien de drôle, l'acteur la délivre sans l'ombre d'une intention comique, et pourtant, dans la salle, les gens rient. Ils savent que Michel Serrault aime et sait faire rire, il l'a démontré souvent au cinéma, il l'a rappelé au théâtre, il le prouve à chacune de ses apparitions à la télévision, alors ils rient sitôt qu'il ouvre la bouche. D'autres acteurs avant lui ont suscité le même phénomène, en ont été victimes. Mais, dans le cas de Serrault, le film de Claude Sautet en témoigne avec une évidence inattendue, cela tiendrait presque de la malédiction, du moins pour ceux aux yeux desquels il n'est de grand acteur que par le drame.

Naturellement, ce sont souvent les mêmes qui se plaisent à rappeler que Serrault a figuré dans bon nombre d'« âneries » dont ils assurent d'un même souffle qu'elles étaient indignes de son talent. Affirmation en général suivie par l'évocation du rôle du notaire de *Garde à vue*, censé avoir apporté la preuve que Serrault était capable de bien autre chose. En effet. Mais, avant le film de Claude Miller, il y en avait eu d'autres. Parmi lesquels notamment, et sous réserve de redécouvertes toujours possibles (mais qui se hasardera à voir les « âneries » en question ?), celui de Christian de Chalonge *L'Argent des autres* (1978), dans lequel, douze ans avant *Docteur Petiot*, du même réalisateur, l'acteur faisait don de la richesse de ses décalages incessants à un cinéaste toujours enclin au basculement dans le fantastique de la scène en apparence la plus ancrée dans le quotidien. Plus tard, il y eut *Mortelle randonnée*, de Claude Miller, adapté d'un roman de Marc Behm par Michel Audiard, un des complices préférés de l'acteur. Et d'autres encore, dont le souvenir se perd à mesure que Serrault rappelle qu'il a tellement rêvé d'être clown qu'il a fini par le devenir.

« BON CLIENT »

Car même s'il n'accorde en général aucune importance à ce qu'il dit, Serrault parle beaucoup, à la télévision surtout, qui l'accueille en « bon client » qu'il est à chaque fois, capable aussi bien de se lancer dans un discours dont on retiendra essentiellement le caractère orgueilleusement délirant que de baisser son pantalon en pleine messe cathodique. La seule différence notable entre Serrault et les immenses comédiens dont il perpétue la tradition tient sans doute à cette image publique que la télévision demande aux acteurs de donner d'eux-mêmes. Michel Simon et Jules Berry n'avaient à leur disposition que le cinéma et le théâtre pour jouer, pour être un autre tout en demeurant Simon ou Berry. Michel Serrault, lui, se sert de la télévision pour jouer à être Serrault. Si bien que M. Arnaud ou pas, c'est d'abord Serrault qui apparaît à l'écran et qui, sans l'avoir ni cherché ni souhaité, déclenche les rires.

D'autres que lui, peut-être, se satisferaient alors de mettre les rieurs de leur côté. Ce qui serait idiot, puisqu'ils y sont déjà, du moins le croient-ils. Serrault est beaucoup trop intelligent et beaucoup trop fort pour cela. *Nelly et M. Arnaud* en apporte une nouvelle fois la démonstration. Il devient ce personnage corseté, qui hésite à se déboutonner, non pas en le soumettant en ses inclinations d'acteur, à ce que pourraient être ses tics, mais de l'intérieur, en l'ouvrant progressivement pour brusquement le refermer, en laissant partir sa voix au terme d'une phrase délivrée trop vite pour qu'elle n'en révèle pas plus que M. Arnaud ne souhaite livrer de lui-même.

La manière qu'a l'acteur de passer d'une phrase du manuscrit, dictée à l'intention de Nelly, à une question personnelle posée à la jeune femme, comme cela, faussement négligent, est à chaque fois éclairante pour le personnage, dont le définition se modifie insensiblement au détour du mot le plus anodin, du regard le plus banal, du geste le plus insignifiant. Sans jamais vouloir épater la galerie, mais avec le souci constant de trouver sans paraître les avoir cherchés l'intonation nouvelle, le murmure inouï, le geste inattendu qui le rapprocheront, et le spectateur avec lui, de la vérité du personnage. Ou plutôt des vérités de cet être dont il sait, par principe et par expérience, qu'il n'est pas aussi simple, aussi noir ou aussi blanc, qu'il peut le paraître. Ainsi, très vite, les rires cessent, pour ne se faire entendre de nouveau que lorsque le réalisateur et l'acteur le décident ensemble. Tout cela sans que Michel Serrault cesse jamais d'être M. Arnaud et sans que M. Arnaud cesse d'être Michel Serrault. C'est du grand art. Sans rire.

P. M.

Dunkerque rassemble les meilleurs des artisans du septième art

DUNKERQUE
de notre envoyé spécial

Les Rencontres cinématographiques de Dunkerque ont la particularité de durer beaucoup plus longtemps que les autres festivals – plus de quatre semaines, du 27 septembre au 24 octobre. Ce délai, imposé par l'unique salle de projection utilisée, permet la programmation d'une section compétitive, d'une rétrospective de films anciens rassemblés autour d'un thème, et d'un hommage à un ou deux cinéastes que la manifestation, sous la conduite de Jacques Deniel et de Patrick Leboutte, exhume souvent de la confidentialité.

La compétition de cette neuvième édition s'est achevée dimanche 15 . Plus que jamais, elle a fait de Dunkerque un lieu de rencontre, voire de retrouvailles pour des cinéastes dont la manifestation suit la carrière. Dunkerque a eu le flair d'attirer quelques-uns des artisans-cinéastes parmi les plus remarquables de ses dernières années. L'édition 1995 a permis ainsi de prendre des nouvelles de quelques habitués du lieu : le Portugais Joao Cesar Monteiro, le Belge Boris Lehman, l'Allemand Rudolf Thome et le Français Jean-Claude Biette, notamment. Elle a aussi permis de voir un film hongrois malheureusement oublié par les distributeurs depuis 1988 (*Perdition*, de Bela Tarr), de découvrir la nouvelle œuvre du cinéaste expérimental Stephen Dwoskin (*Trying to Kiss the Moon)* et montré en avant-première *La Chanteuse de Pansori*, du grand réalisateur sud-coréen Im Kwon Taek, qui sort le 22 novembre.

Reprenant son personnage hypocondriaque et obsédé de *Souvenirs de la Maison jaune*, Monteiro confirme son importance avec *La Comédie de Dieu*, une vision à la fois dégoûtée et hilarante du monde reconduisant une figure comique dont la maniaquerie cache une forme inédite de dandysme – après son Lion d'argent à Venise, le film a obtenu à la fois le Grand Prix et celui du meilleur acteur pour son réalisateur-interprète.

FACÉTIES DU LANGAGE

Jeu perpétuellement inventif sur les facéties du langage, sur le hasard et la vocation, construit comme un film d'aventure hollywoodien mais sur une échelle économique très modeste, *Le Complexe de Toulon* (Prix de la mise en scène) apparaît comme le film le plus réjouissant de Jean-Claude Biette depuis *Le Théâtre des matières*. *La Chanteuse de Pansori* s'est, tout aussi judicieusement, adjugé le Prix du public. Rudolf Thome, quant à lui, a su, avec *Le Secret* réinventer l'étude de mœurs amoureuse en y injectant des données mystérieusement allégoriques.

Une seule déception, *Leçon de vie*, allégorie poético-testamentaire de Boris Lehman, auteur d'un remarquable et volumineux journal filmé (*Babel, Lettre à mes amis restés en Belgique*), sans doute en raison de l'abandon du principal sujet de ce cinéaste, lui-même. Cela n'empêcha pas 1995 d'avoir été pour Dunkerque un crû exceptionnel et de confirmer qu'un cinéma à la première personne, ou fonctionnant sur les dispositifs les plus humbles, peut être créatif : une possible alternative face aux crises (morales, esthétiques ou économiques) qui traversent l'industrie du cinéma.

Jean-François Rauger

Le cinéaste des « quadras »

CLAUDE SAUTET a réalisé son premier film par accident : assistant sur un projet destiné à Robert Dhéry, il prend en charge le tournage lorsque l'acteur et réalisateur renonce, et exécute en ne s'impliquant nullement *Bonjour sourire* (1955), petite comédie avec Jean Carmet, Henri Salvador, Louis de Funès et Annie Cordy, avant de redevenir assistant. Sautet effectue ses vrais débuts de metteur en scène en 1959, à trente-cinq ans (il est né le 23 février 1924 à Montrouge), grâce à *Classe tous risques*, d'après un roman de José Giovanni, avec Lino Ventura et Jean-Paul Belmondo.

En 1964, nouveau film policier, cette fois-ci adapté d'un roman de Charles Williams, *L'Arme à gauche*, toujours avec Lino Ventura. Cinq ans plus tard, *Les Choses de la vie*, qu'il adapte avec Jean-Loup Dabadie d'un roman de Paul Guimard, marque sa rencontre avec Romy Schneider et Michel Piccoli, et lui offre de connaître son premier grand succès. Suivent *Max et les ferrailleurs* (1970), *César et Rosalie* (1972), *Vincent, François, Paul et les autres* (1973), *Mado* (1976), *Une histoire simple* (1978), avant qu'*Un mauvais fils* (1980), avec Patrick Dewaere, ne corrige l'image qui lui est accolée, pas toujours judicieusement, de cinéaste des quadragénaires aisés. Il retrouve Yves Montand dans *Garçon !* (1983), puis dirige Sandrine Bonnaire et Daniel Auteuil dans *Quelques jours avec moi* (1987), et Daniel Auteuil et Emmanuelle Béart dans *Un cœur en hiver* (1991).

Scénariste apprécié (on lui doit notamment le scénario ou l'adaptation de films comme *La Vie de château* et *Les Mariés de l'an II*, de Jean-Paul Rappeneau, *Mise à sac*, d'Alain Cavalier, *Borsalino*, de Jacques Deray), Claude Sautet s'est également taillé dans la profession une solide réputation de *script-doctor* et est ainsi intervenu, sans être crédité, sur de nombreux scénarios.

La révélation de Sharunas Bartas, poète de l'écran venu de la Baltique

Le jeune cinéaste lituanien prend d'emblée place parmi les grands auteurs d'aujourd'hui

Cinéaste d'une infinie délicatesse, le Lituanien Sharunas Bartas avait été remarqué de quelques-uns il y a quatre ans, lors du Festival de Moscou, avec son premier film *Trois Jours*, description non de sa région, mais d'un état du monde. Sobre peintre des dérives humaines de l'après-soviétisme, son deuxième film *Corridor*, plus ambitieux, plus âpre aussi, confirme l'émergence d'un grand talent

TROIS JOURS, film lituanien de Sharunas Bartas, avec Katerina Golubeva, Audrius Stonys, Rima Latypova, Arunas Sakalauskas. (1 h 20.)
CORRIDOR, film lituanien de Sharunas Bartas avec Katerina Golubeva, Viacheslav Amirhanian, Sharunas Bartas, Eimuntas Nekrochius. (1 h 20.)

Le dernier plan du premier film dure six mois. Il dure tout l'hiver, l'interminable hiver baltique, jusqu'au printemps, en une seule prise de vue, jusqu'à l'espoir. Le seul espoir digne de ce nom, le seul qui n'insulte pas au malheur des hommes, celui qui naît au bout du désespoir. Le désespoir est le combustible de *Trois Jours*, première fiction d'un tout jeune cinéaste balte.

Balte ? Rien de régional dans ce film qui se déroule presqu'entièrement à Kaliningrad, ex-Koenigsberg, concrétion immense de la déprime soviétique et post. La ville n'est pas un décor, mais la manifestation en pierre et dans l'espace d'une crise mentale et affective, planétaire – tout comme *Le Cri* d'Antonioni ne décrivait pas la banlieue milanaise, mais un état du monde, et un état d'esprit. Deux garçons, deux frères y sont venus pour la durée que mentionne le titre, en vacance plutôt qu'en vacances. Leur dérive les rapproche, par simple action des lois physiques, de deux jeunes femmes. Ils seront quatre, trois, deux, quatre à nouveau puis deux – figures aléatoires d'une quête d'un peu de chaleur, d'un peu de partage. Ils parlent à peine.

Les gestes, les regards font presque tout, on serait très près de la danse si la mise en scène de corps, aux matières et aux lumières – avec, au centre, la rayonnante beauté de Katerina Golubeva, découverte en France grâce à *J'ai pas sommeil* de Claire Denis. Remarqué presque par hasard il y a quatre ans dans un recoin d'un Festival de Moscou moribond, *Trois Jours* était si fort, si peu admissible, qu'on doutait de ce que

Les premières pierres

L'été 1991, Sharunas Bartas et Katerina Golubeva étaient accroupis contre un mur, dans un couloir du VGIK (l'école de cinéma de Moscou), les bobines de leur film près d'eux. Ils avaient l'air perdus. Quelques heureux voyageurs venaient de découvrir leur film, ce brasier froid, et en restaient sidérés. Eux ne le savaient pas.

Le jeune cinéaste – *il avait 26 ans alors* – *semblait au bord de* se perdre entre volontarisme et fatalisme : à la buvette de cette école où il a fait ses études, entre deux gorgées de thé très noir, il parlait un moment de l'impossibilité de continuer à travailler dans un pays où tout – l'argent, l'organisation, le désir – partait en quenouille. Puis, aussitôt, de ses projets de créer de nouvelles structures de production et de distribution, avec d'autres jeunes cinéastes.

Une utopie ? Non : il a, depuis, créé à proximité de Vilnius une sorte de studio autarcique et *bricolé, camp de base d'un hypo*thétique développement du cinéma indépendant dans la région.

cinéma, dans son infinie discrétion (on voit tout de suite que l'idée même d'« effet visuel » ferait vomir un Sharunas Bartas) n'était le véritable moteur du film : *sens des distances et des durées*, affinité de la caméra aux Bartas pourrait faire ensuite. On le sait aujourd'hui : *Corridor*.

Corridor poursuit de manière plus ambitieuse, plus ample et plus complexe, la voie ouverte avec *Trois Jours*. Dans un appartement collectif, presqu'un taudis, une poignée d'habitants et de visiteurs, en nombre variable, tissent un jeu de relations, d'échanges et d'évitements. L'architecture des lieux (et le montage qui les met en miroir de la cité toute entière), le cadrage, le mouvement des protagonistes découpent et redécoupent l'espace, dessinent des rapprochements qui sont parfois des feintes, des ruptures pas toujours fausses, *pas toujours vraies*.

FÊTE TRISTE

Il y a des couples, un amoureux malheureux (Bartas lui-même, en quête de Golubeva), des liens de famille, des séductions violentes, des aimantations. Il y a une fête, brutale et triste, lyrique et dérisoire, *l'alcool et la musique* lancent les corps ou les écrasent.

Jamais sans doute, hormis l'admirable *Syndrome asthénique* de Kira Mouratova, tant de la misère bouchée de l'après-soviétisme – sa réalité et son fantasme – n'avait été montré aussi justement, aussi sobrement (si on peut dire). Sharunas Bartas *« les enregistre avec la vigilance et la générosité sèche d'un poète pas bavard »*, comme l'écrit Leos Carax, qui a reconnu chez son collègue du Nord un frère en lucidité.

Depuis, Bartas est reparti filmer, au fin fond de la Sibérie. Il est clair désormais qu'il ne s'y perdra pas.

Jean-Michel Frodon

■ **Le metteur en scène américain Arthur Penn tourne à Johannesburg** *Inside* (Intérieur), un film qui évoque les violences de l'apartheid et dont le premier coup de manivelle a été donné il y a quatre semaines. Le scénario, écrit par le Sud-Africain Bima Stagg, raconte l'histoire d'un colonel sud-africain qui interroge et malmène un universitaire accusé de sympathies avec la mouvance anti-apartheid, et qui sera, dix ans plus tard, lui-même interrogé par un enquêteur noir de la Commission de vérité et de réconciliation. Cette commission, qui doit enquêter sur le passé du pays, vient d'être mise en place par le gouvernement Mandela pour rendre justice aux victimes de l'apartheid. Nigel Hawthorne (*La Folie du roi George*) interprète le colonel, Eric Stoltz (*Pulp Fiction*) l'universitaire et Louis Gossett Jr (*Officier et gentleman*) l'enquêteur noir.

■ **Le Bénin est à l'honneur** à la Quinzaine du cinéma francophone, qui présente jusqu'au 24 octobre au Centre Wallonie-Bruxelles, à Paris, une cinquantaine de films et documentaires provenant de vingt-cinq pays différents. Au programme figurent notamment cinq films béninois, des productions de la communauté française de Belgique et de pays francophones tels le Québec et la Palestine.

■ **Des milliers de films,** laïques ou catholiques, ont été créés pour le public scolaire de 1895 à 1940. Histoire, géographie, agriculture ont eu leurs « manuels » filmés, tombés aujourd'hui dans l'oubli. La Rencontre du cinéma des écoles et des préaux permettra de les redécouvrir. Parrainée par l'historienne Mona Ozouf, cette journée du 18 novembre à la Sorbonne sera ponctuée de débats sur la pédagogie par l'image, hier et aujourd'hui. Renseignements : Arts et éducation, 42, rue du Louvre, 75001 Paris. Tél. : (1) 40-26-59-56.

LES ENTRÉES À PARIS

● ***Les Anges gardiens* s'envolent :** avec 268 000 entrées dans 48 salles, la comédie de Jean-Marie Poiré obtient le meilleur score en première semaine de cette année (mieux qu'*Une journée en enfer*, qui avait débuté à 240 000), et donne un coup de fouet bienvenu aux résultats globaux, qui dépassent les 700 000 sur Paris-banlieue.

● **Les autres nouveautés** ne jouent évidemment pas dans la même catégorie. Mais *Swimming with Sharks* s'en tire très bien à 6 700 dans seulement trois salles, *Dolores Claiborne* ne démérite pas à 22 500 sur 19 écrans, et *A la vie, à la mort*, bien défendu par la critique, trouve une petite place au soleil avec plus de 4 000 compagnons dans seulement quatre salles. La principale victime de la concurrence est *Le Confessionnal*, qui franchit à peine la barre des 4 000.

● ***Succès confirmé* pour *Land and Freedom*,** qui réussit l'exploit de maintenir son score remarquable en deuxième semaine, avec à nouveau 27 000 spectateurs dans seulement neuf salles, soit un taux de fréquentation par écran exceptionnel. Et un score équivalent à celui de *La Mutante*, mais qui dispose, elle, de trente cinémas (147 000 en trois semaines).

● ***Le Hussard...*** poursuit sa carrière parisienne plutôt décevante, avec 45 000 amateurs, soit un total de 375 000 en quatre semaines : c'est en régions que le film de Rappeneau recrute le gros de ses troupes. Avant même le début des congés scolaires, *Casper* paraît bien parti, à 67 000 en deuxième semaine (total : 164 600), prenant ainsi l'avantage sur *Braveheart*, sorti le même jour et qui attire, lui, 55 000 curieux (total : 147 000).

J.-M. F.

★ Source des chiffres : Le Film français.

TOUS LES NOUVEAUX FILMS

NELLY ET M. ARNAUD
Film français de Claude Sautet
Lire page 28

TROIS JOURS et CORRIDOR
Films lituaniens de Sharunas Bartas
Lire ci-contre

DOLLAR MAMBO
Film mexicain de Paul Leduc avec Dolores Pedro, Roberto Sosa, Raul Medina, Litico Rodriguez. (1 h 20).
Dollar Mambo appartient à un genre aujourd'hui tombé en désuétude, celui de l'agitprop stylisée. C'est du Brecht sans dialogues, mais aux couleurs et rythmes caraïbes que réinvente l'un des plus grands cinéastes mexicains, comme si c'était la première fois. Sa cible directe est l'invasion américaine de Panama (le film date de 1993), sa ligne dramatique la dénonciation de l'impérialisme yankee, ses protagonistes des archétypes – Marines brutaux contre pauvres hères et saltimbanques du tiers-monde. Dans un décor de cabaret du bout de la planète, en musique (Los Explosivos Crooners, s'il vous plaît) et en danse, Leduc en fait une sorte de fête bigarrée et violente, chaleureuse, aux franges de la folie parfois. Son élan, politique et artistique tout à la fois, dynamite sans mal les pesanteurs qui menacent le genre. Avec des moyens de bonne fortune (et Perez Prado, Edith Piaf, Bola de Nieve en renfort), cette joie enragée de *filmer ouvre sur des perspectives surréelles : là où le mauvais goût* revendiqué avec ironie rencontre la grâce. *J.-M. F.*

SAUVEZ WILLY 2
Film américain de Dwight Little, avec Jason James Richter, Michael Madsen, August Schellenberg, Jayne Atkinson, Francis Capra. (1 h 36.)
Dès qu'un film « tout-public » fait un score inattendu, Hollywood en reprend les éléments, ajoute un chiffre au titre et, parfois, une idée supplémentaire de scénario. *Cette fois, les concepteurs de l'affaire ont eu la* main lourde : ayant rapporté près de cent millions de dollars, le jeune Jesse et Willy, sa baleine égarée, se devaient de reprendre du service. Mais voilà que Jesse se découvre une mère morte d'overdose et un demi-frère insolemment nommé Elvis. L'enfant connaît, de surcroît, en présence de la petite Nadine, ses premières effervescences hormonales. Ajoutez un pétrolier éventré qui répand son poison sur le parcours des baleines, et Jesse, qui a le sens de l'amitié, sauvera encore une fois son cétacé de compagnie, flanqué, pour faire bon poids, de ses frère et sœur. Pourtant, *curieusement, ça marche. Le scénario est solidement ficelé, et si « poli*tiquement correct » soit-il, il évite de trop marteler l'environnement et les valeurs familiales. Le réalisateur, comme les acteurs, refusent de s'engluer dans le mélodrame. Attachant, le petit Jason James Richter (Jesse) n'est pas particulièrement « beau » au sens hollywoodien du terme. Bref, en même temps que Willy, le film sauve les meubles. ***Henri Béhar***

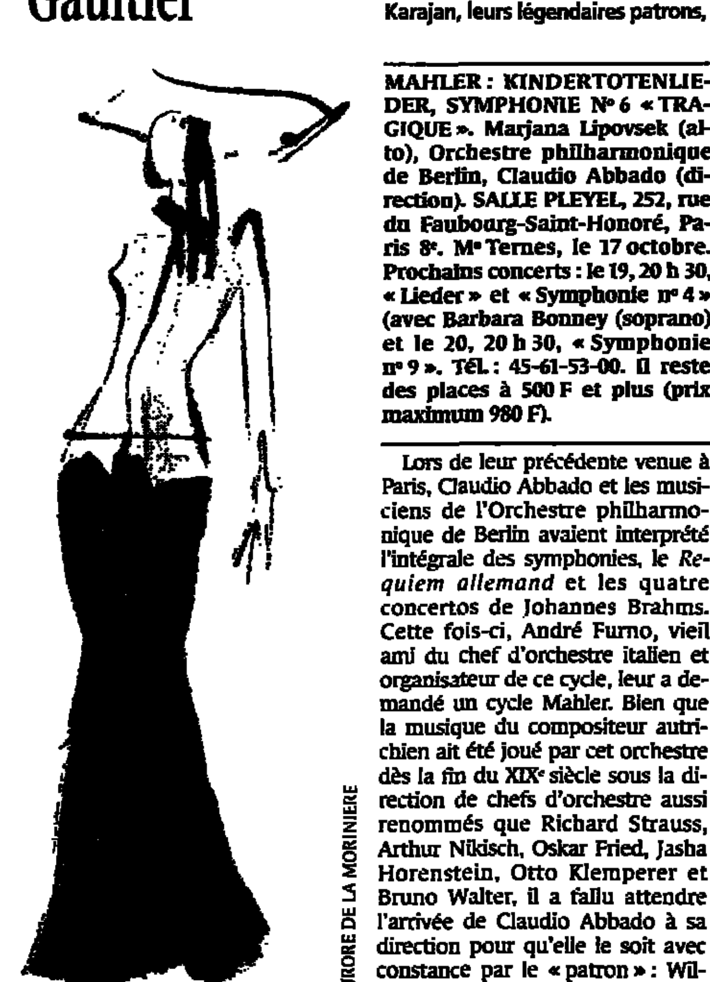
LE MANUEL D'UN JEUNE EMPOISONNEUR
Film britannique de Benjamin Ross avec Tobias Arnold, Hugh *O'Connor, Antony Sher, Ruth Sheen. (1 h 40.)*
Dans l'Angleterre prolétaire du début des années 60, le jeune Graham lutte contre le mauvais goût environnant, la médiocrité affective et intellectuelle de sa famille et les tourments de la puberté en se passionnant pour la chimie. Puis pour l'une de ses plus intrigantes applications, la fabrication de poison. C'est une histoire vraie, annonce un carton au générique. A l'école des grands meurtriers en série (l'une des meilleures productions locales de la verte Albion), Graham décide de devenir criminel d'envergure, applique bientôt avec succès ses méthodes et se trouve confronté au principal dilemne de cette corporation : pratiquer son art suppose l'anonymat, en tirer gloire implique de se faire pincer. Il se fait pincer, expédier en asile où il abuse un psychiatre bêtement libéral. Libéré, il étend ses activités à grande échelle, avant d'être confondu et arrêté, et de se suicider au moyen de l'une de ses toxiques inventions. En détaillant les exploits de son héros, le réalisateur vise un essai de sociologie vacharde. Mais il force tant le trait que ses caricatures en deviennent à la fois déplaisantes et injustifiées : raccolant au plus large sur le terrain d'un humour noir souvent complaisant, il abandonne tout point de vue, et recourt à des ficelles psychologiques grosses comme des câbles. Très sûr de ses provocations, il se tient quitte de toute idée de mise en scène, se contentant d'une réalisation de téléfilm. Au risque d'empoisonner à son tour ses spectateurs. *J.-M. F.*

TRAQUE SUR INTERNET
Film américain d'Irwin Winkler avec Sandra Bullock, Jeremy Northam, Dennis Miller, Diane Baker. (1 h 54.)
Une jeune informaticienne découvre par hasard l'existence d'un complot à l'échelle des Etats-Unis. Un groupe industriel a réussi à noyauter les principaux réseaux informatiques et accède ainsi aux informations les plus confidentielles. Traquée par un ennemi invisible et omniscient, elle échappera pourtant au tueur lancé à ses trousses et à retourner contre lui ses propres armes. Irwin Winkler est un producteur avisé, à qui l'on doit notamment quelques-unes des œuvres de Martin Scorsese. Mais *Traque sur Internet*, le troisième film réalisé par Winkler, ne parviendra pas plus que les deux précédents à démontrer qu'il est aussi un cinéaste. Son thriller paranoïaque répète un modèle que *La Mort aux trousses* d'Hitchcock avait porté à son point de perfection. Sa seule originalité tient à l'hypothèse qu'un contrôle des circuits informatiques permet de changer la réalité, de supprimer l'existence légale des individus et d'agir sur leur propre vie. Il retrouve néanmoins, au-delà d'un postulat rendu assez peu crédible, les ficelles du film de genre traitées avec mollesse et maladresse. ***Jean-François Rauger***

POWER RANGERS, LE FILM
***Film américano-japonais de Bryan Spicer avec Karan Ashley, Johnny* Yong Bosch, Steve Cardenas, Jason David Frank. (1 h 37.)**
Comme son titre le suggère, il s'agit de la transposition cinématographique d'une série télévisée à succès, elle-même résultat d'une acclimatation aux normes occidentales d'un feuilleton japonais. Six adolescents dotés de super-pouvoirs par une force extraterrestre réussissent à empêcher la destruction de la terre par d'immondes créatures et à sauver leur parents devenus des esclaves-zombies. Tout comme la série, *Power Rangers, le film* est le résultat d'une rencontre syncrétique entre le *space-opera*, les films d'arts martiaux et les films à grands monstres, tradition nippone. Plus richement doté qu'un produit pour la télévision, cette version fait appel à des effets spéciaux relativement sophistiqués, et notamment de l'animation par ordinateur, pour figurer d'assez abominables combats de robots géants. Mais les moyens engagés n'effacent pas l'extrême laideur des décors et des costumes, ni le simplisme effrayant des situations. *J.-F. R.*

PRET-À-PORTER ÉTÉ 1996

Le village planétaire de Jean-Paul Gaultier


DESSIN AURORE DE LA MORINIERE

Modèle Jean-Paul Gaultier

BÉATRICE DALLE en mini-crinoline blanche, un cyberpunk au crâne tout en raies jaune acide ponctuées de strass, la chanteuse Kylie Minogue assise sur les genoux d'un Hulk photographe... Chez Jean-Paul Gaultier, la salle semble déjà contenir le défilé. A contre-courant d'une saison plutôt étriquée dans ses rétrospectives, il a vite fait de casser les frontières, les codes, à la poursuite d'une époque qu'au lieu de réduire il enrichit de toutes ses contradictions. Là, au Carreau du Temple, poussant la porte d'un saloon futuriste, il désarçonne son public, avec des formes parfois artisanales, populaires, et des matières industrielles, des images de synthèse faites chair.

JUNGLE DES VILLES

Une chevauchée fantastique qui le mène du désert australien aux grottes de Lascaut en passant par la nouvelle jungle des villes. Beaucoup d'amazones, de pétroleuses et de chasseresses aux robes de cuir coupées à vif, qui portent des cigarettes à la place de leurs flèches. Sarouels, pagnes, paréos, gandouras, costumes-pantalons ou armurettes deviennent des peaux aux couleurs de toutes les carnations, de tous les imprimés, scarifications, hologrammes, tatouages, zébrures.

Le concept l'emporte parfois sur le côté inachevé de la réalisation, mais on reste ébloui par ce final communautaire, tableau soyeux d'une Afrique turque, d'une Chine hippie, d'un Japon indien, de ce grand bazar sans frontières où les sexes, les nationalités se mélangent. Un défilé expérimental qui tranche avec le Paris réaliste de Jean Colonna, le Marcel Carné de la sudisette, faisant sortir d'un décor de « meublé » des gueules d'atmosphère en jupe taille basse à gros ceinturon et autres combinettes en rideau de douche, suivis par des Titi pur nylon, corps moulé, air demeuré. Comme disent les rédactrices de mode : *« Ça, au moins, c'est la rue... »*

Laurence Benaïm

La Philharmonie de Berlin à Paris pour trois soirs

Les musiciens et Claudio Abbado y donnent un cycle consacré à Mahler

Les Berlinois sont à Paris pour donner trois concerts consacrés à Gustav Mahler, avec lequel Furtwängler et Karajan, leurs légendaires patrons, entretinrent des relations distendues. Grâce à Claudio Abbado, qu'ils ont choisi après la mort de Karajan, le compositeur autrichien fait plus que jamais partie de leur répertoire.

MAHLER : KINDERTOTENLIEDER, SYMPHONIE Nº 6 « TRAGIQUE ». Marjana Lipovsek (alto), Orchestre philharmonique de Berlin, Claudio Abbado (direction). SALLE PLEYEL, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes, le 17 octobre. Prochains concerts : le 19, 20 h 30, « Lieder » et « Symphonie nº 4 » (avec Barbara Bonney (soprano) et le 20, 20 h 30, « Symphonie nº 9 ». Tél. : 45-61-53-00. Il reste des places à 500 F et plus (prix maximum 980 F).

Lors de leur précédente venue à Paris, Claudio Abbado et les musiciens de l'Orchestre philharmonique de Berlin avaient interprété l'intégrale des symphonies, le *Requiem allemand* et les quatre concertos de Johannes Brahms. Cette fois-ci, André Furno, vieil ami du chef d'orchestre italien et organisateur de ce cycle, leur a demandé un cycle Mahler. Bien que la musique du compositeur autrichien ait été joué par cet orchestre dès la fin du XIXe siècle sous la direction de chefs d'orchestre aussi renommés que Richard Strauss, Arthur Nikisch, Oskar Fried, Jasha Horenstein, Otto Klemperer et Bruno Walter, il a fallu attendre l'arrivée de Claudio Abbado à sa direction pour qu'elle le soit avec constance par le « patron » : Wilhelm Furtwängler et Herbert von Karajan n'ont entretenu que des relations distendues avec Mahler.

On se souvient cependant d'une *Sixième Symphonie* dirigée par Karajan à Berlin, puis à Paris quelques jours plus tard. Sa violence amère restera comme l'un des plus émouvants souvenirs de ceux qui assistèrent à ces concerts. Au nom du *maestro* italien, il faudrait ajouter celui de Bernard Haïtink, qui dirige désormais souvent les Berlinois et dont on sait qu'il est l'un des chefs mahlériens les plus autorisés de notre époque. Mais voici les Berlinois qui entrent sur la scène de Pleyel : Abbado a judicieusement fait surélever le plateau sur le pourtour de l'orchestre de façon que les derniers rangs des violons et les contrebasses passent mieux dans une acoustique réputée pour sa difficulté et ne soient pas « mangées » par les bois et les cuivres.

Pour commencer, le chef a choisi les *Kindertotenlieder*. Ce cycle de lieder d'une tristesse presque insoutenable a été popularisé par l'interprétation de Bruno Walter et de Kathleen Ferrier (EMI). Il est devenu malheureusement quasiment impossible de ne pas écouter ces quatre lieder sans entendre la plainte douloureuse de la contralto britannique en « arrière-plan », et l'on imagine qu'il doit être difficile pour une chanteuse de faire abstraction de cette incarnation légendaire. La mezzo Marjana Lipovsek, dont la voix est moins naturellement émouvante et ambiguë, chante ces *Kindertotenlieder* en les déclamant moins, en se fondant davantage dans l'orchestre dont elle n'est plus qu'un instrument – un orchestre en formation réduite et dont les vents ne sont pas très en forme dans le premier lied. Revenus au grand complet, les Berlinois attaquent la *Sixième Symphonie* à l'arraché. Leur violence, leur puissance tellurique manque peut-être un peu de ce mysticisme qu'insuffle à cette œuvre Evgueni Svetlanov, et Abbado manque sans doute parfois de précision dans sa battue, mais sa direction sans concession, son indifférence à la plasticité des lignes donnent à cette interprétation un impact physique qui agrandit la salle Pleyel aux dimensions du monde.

Pour exprimer *« leur solidarité avec les efforts mondiaux pour mettre fin à tout test atomique »*, les musiciens et Abbado, qui joueront le 19 la plus souriante *Quatrième Symphonie* avec la soprano Barbara Bonney, ont tenu à faire figurer dans le programme un extrait du discours prononcé, en 1957, par Albert Camus devant l'académie qui lui avait décerné le prix Nobel de littérature : *« Il leur a fallu se forger un art de vivre par temps de catastrophe, pour naître une seconde fois, et lutter ensuite, à visage découvert, contre l'instinct de mort à l'œuvre dans notre histoire. »*

Alain Lompech

La descendante de Billy the Kid

Nikolaus Harnoncourt, qui n'a pas mauvais goût, l'a élue parmi ses chanteuses préférées : le chef autrichien et Barbara Bonney ont en commun d'avoir pratiqué le violoncelle et d'en avoir retenu certaine façon de tenir une ligne musicale. Cette ancienne sauvageonne, descendante de Billy the Kid, est l'une des sopranos les plus raffinées du moment et l'une des plus prisées des scènes lyriques européennes.

Pourtant, cette jeune femme a su garder la tête froide : dans un paysage livré à une féroce, quoique amicale compétition, elle a su se distinguer de ses consœurs en restreignant considérablement ses apparitions à l'opéra et en s'imposant, avant tout, comme une interprète de lieder. Paris, l'accueille le jeudi 19 octobre dans Mahler, avant de la saluer en Sophie du *Chevalier à la rose*, rôle auquel elle fera ses adieux sur la scène de Bastille en 1997, dans la mise en scène de Giorgio Strehler.

Les imbroglios nationalistes de l'Académie française

Pourquoi Jorge Semprun, écrivain français et citoyen espagnol, ne veut plus aller sous la coupole

Y A-T-IL une meilleure manière de défendre la culture française que d'écrire en français ? N'est-ce pas ainsi qu'on contribue au rayonnement de la France, au point d'être fondé à entrer dans l'une de ses plus symboliques institutions, l'Académie française ? C'est pour avoir refusé de répondre clairement à cette question, ou du moins de laisser se développer un débat autour d'elle, que les académiciens français ne vont pas parvenir, jeudi 19 octobre, à élire un successeur au philosophe Henri Gouhier, mort le 31 mars 1994. Pourtant, après deux élections blanches, certains d'entre eux, avaient sollicité, au printemps, un candidat prestigieux.

Au début du mois de mai, Jorge Semprun posait sa candidature au fauteuil d'Henri Gouhier. Ancien résistant et déporté communiste, Espagnol ayant vécu en France jusqu'au retour de la démocratie dans son pays, Semprun, devenu écrivain, a choisi d'écrire en français, sans pour autant se couper de son hispanité – il a été le ministre de la culture de Felipe Gonzalez entre 1988 et 1991. Aucun prétendant n'aurait pu être plus français et plus européen à la fois, plus susceptible d'apporter à l'Académie un air de nouveauté et de liberté dont elle a bien besoin. *« Et moi je trouvais amusant,* dit Jorge Semprun, *d'être "l'Espagnol" de l'Académie française, comme j'avais été "le Français" devenu ministre de la culture en Espagne. »*

Dès l'annonce de la candidature Semprun, on a évoqué la question de sa nationalité, déjà utilisée à la fin des années 70 pour faire obstacle à l'entrée de Marguerite Yourcenar, devenue américaine en 1947. On sait bien qu'à l'époque cette affaire de citoyenneté n'avait été qu'un prétexte pour « éviter la femme ». De là à dire qu'aujourd'hui on cherchait l'Espagnol en Semprun pour « éviter l'ancien communiste », il n'y avait qu'un pas, que tout le monde a franchi, en dépit des dénégations répétées, mais toujours très officieuses, de nombreux académiciens. Y compris ceux qu'on dit « de gauche ». Si vraiment, comme ceux-ci le suggèrent, on fait à l'Académie un faux procès, pourquoi la question n'est-elle pas discutée ouvertement, pourquoi les académiciens ne parlent-ils que *off* ?

Le secrétaire perpétuel, Maurice Druon, a pourtant tenté, à la mi-mai, de calmer les esprits en expliquant que *« les règlements (...) sont totalement muets sur la question de la nationalité. C'est donc sur le critère d'une œuvre écrite en notre langue que les académiciens ont à se déterminer »* (*Le Monde* du 16 mai). En dépit de cela, l'élection, prévue pour le 1er juin, a été reportée au 19 octobre. Au début de juillet, Jorge Semprun, en raison des *« regrettables manœuvres et intrigues »* autour de sa candidature, décidait de la retirer. Allait-on enfin, comme au temps de Marguerite Yourcenar, voir surgir un affrontement ?

« PARADE » ?

Au lieu du débat attendu, on n'a eu que silences et rumeurs, fonctionnement de caste, avec sa logique du « rien ne doit filtrer ». C'est ainsi que les académiciens se retrouvent avec pour seuls candidats à l'élection de jeudi Charles Dedeyan (presque devenu un « candidat rituel » tant il s'est présenté en vain) et le poète André Sernin. D'où un ultime épisode : un académicien a pris contact avec Jorge Semprun voilà quelques jours pour lui demander quelle serait son attitude si, bien que n'étant plus candidat, il était élu par surprise jeudi : *« J'ai dit qu'on allait au devant d'un refus de ma part. Moi je n'ai toujours eu qu'un seul discours : "Ma patrie, c'est la langue française" et on m'a demandé mon passeport. Si on m'avait élu cela aurait créé un précédent. Et peut-être certains le craignaient-ils. »*

Les académiciens, on le comprend, sont embarrassés. On sait qu'ils cherchent déjà une « parade », pas très difficile à imaginer. Il y a, en France, deux écrivains français d'origine étrangère, et « vrais Français » depuis 1981 : Hector Bianciotti et Milan Kundera. Il suffit de s'employer à convaincre l'un des deux. Ou les deux, pourquoi pas ? Au-delà de l'agacement devant le côté *« lamentable »* de cette affaire, comme l'a dit Jorge Semprun dans son entretien au quotidien de Barcelone *La Vanguardia* (le 14 septembre), il reste qu'au moment où l'on fête les deux cents ans de l'Institut, une Académie qui préfère les intrigues de couloir au débat public donne une image peu engageante de sa santé intellectuelle.

Josyane Savigneau

L'Egypte veut récupérer les plus belles pièces pharaoniques des collections occidentales

LE CAIRE
de notre envoyé spécial

La reprise à un bon niveau du flux touristique vers l'Egypte, malgré le maintien de menaces terroristes, a fouetté divers projets du peintre Farouk Hosni, imaginatif ministre de la culture du Caire depuis 1987. C'est ainsi que, pour l'inauguration, début octobre, sur les bords du Nil à Guizeh, d'un Musée de peinture occidentale pour la période 1850-1950, M. Hosni a réussi à déplacer en même temps le président Moubarak, le chef de son gouvernement et cinq ou six ministres importants, en dépit d'une actualité diplomatique particulièrement chargée au Proche-Orient.

Les collections (plus de sept cents pièces, avec une dominante d'artistes français) réunies par Mohamed-Mahmoud Khalil, président du Sénat égyptien à la fin de la monarchie parlementaire, et léguées à l'Egypte par sa veuve française, sont donc désormais visibles derechef dans le palais Khalil même, hôtel Belle Epoque magnifiquement réaménagé par le ministère égyptien de la culture. Des œuvres de premier ordre d'Ingres, Delacroix, Chassériau, Courbet, Renoir, Sisley, Pissarro, Monet, Gaughin, Van Gogh, Rodin, Carpeaux, etc., « disparues » depuis des lustres et réauthentifiées par plusieurs experts, dont Geneviève Lacambre, conservateur général au Musée d'Orsay, ont donc réapparu. Certaines d'entre elles avaient été montrées à Paris en 1994 lors de l'exposition « Les Oubliés du Caire » (*Le Monde* du 14 octobre 1994).

Farouk Hosni nous a annoncé, en outre, que *« le Musée pharaonique de Nubie sera bientôt inauguré sur une colline d'Assouan et que l'illumination des monuments et sites de la rive gauche du Nil à Louxor, mise sur pied avec l'aide allemande, sera également bientôt effective »*. Ce projet permettra les visites nocturnes, à pied ou à vélo, de cette zone archéologique capitale dans une Haute Egypte souvent soumise à la canicule. Près du Caire, le Sphinx est enfin *« pansé »* avec des moyens dignes de lui qui effacent les honteux bricolages au ciment de 1982.

> « Nous aimerions, demande le ministre de la culture, que chaque grand musée du monde fasse un geste »

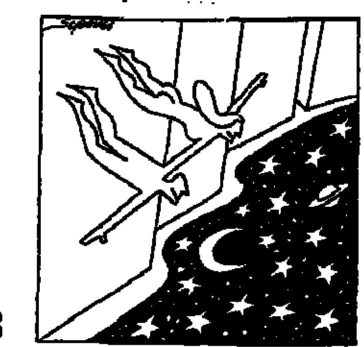
Cependant, le dossier qui tient le plus à coeur au ministre égyptien de la culture est celui d'un nouveau Musée de l'Egypte antique qui sera installé à Guizeh, dans le secteur des Pyramides. *« C'est un projet d'environ 2,5 milliards de francs, mais qui, une fois achevé, pourrait rapporter jusqu'à un demi-milliard de francs par an. Des banques nationales et internationales devraient donc être intéressées. Nos collections pharaoniques sont assez abondantes pour que l'actuel Musée égyptien* [situé au centre du Caire et réalisé avec le concours des Français au siècle dernier] *soit maintenu après l'édification du nouvel établissement. »* Interrogé sur la polémique suscitée par son désir de voir restituer à l'Egypte, par des Etats étrangers, certaines œuvres antiques comme la Pierre de Rosette, découverte par l'expédition de Bonaparte et qui permit à Champollion de déchiffrer les hiéroglyphes avant d'être emportée par les Britanniques, M. Hosni nous a indiqué : *« Je ne réclame pas une restitution générale des pièces volées, achetées, échangées ou autres et je ne souhaite pas déclencher une campagne universelle à ce sujet, sinon il nous faudrait songer nous aussi à renvoyer Van Gogh en Hollande et Gauguin en France... Mais, compte tenu de l'importance des collections égyptiennes outremer et du rôle civilisateur mondial de l'Egypte, nous aimerions, à l'occasion de la construction de notre nouveau Musée pharaonique, que chaque grand musée du monde fasse un geste, oui, c'est cela, fasse un geste et nous rende ou nous envoie en dépôt de longue durée une œuvre majeure, par exemple, la Pierre de Rosette du British Museum, une des effigies de la reine-pharaon Hatchepsout du Met de New-York, la tête de la reine Néfertiti de Berlin et, bien sûr, également le Scribe du Louvre... »*

En attendant ces hypothétiques restitutions, Farouk Hosni a fort à faire sur place pour réparer ou consolider plus de deux cents monuments islamiques, notamment mamelouks, ébranlés, surtout au Caire, par le séisme de 1993. Quant aux édifices musulmans anciens des villes de Rosette et de Fouwa, ils viennent, selon le ministre, d'être restaurés et offrent, dans la région touristiquement négligée du delta du Nil, des points d'attraction culturels inédits, loin des encombrements cairotes et de l'atmosphère par trop « voyage organisé » d'Assouan et de Louxor.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Festival musique et cinéma muet au Musée d'Orsay

Un panorama des accompagnements musicaux entre 1908 et 1928



DANS LE CADRE des manifestations du centenaire du cinéma, le Musée d'Orsay présente un programme consacré aux relations entre musique et cinéma muet. Pour la première fois une douzaine de « phonoscènes » (courts métrages sonorisés à l'aide d'un phonographe), restaurées avec le concours du Musée d'Orsay et de la Sacem, feront revivre quelques-uns des chanteurs et comiques du début du siècle qui ont enchanté le public des cafés-concerts.

Parmi les films programmés figurent *L'Assassinat du duc de Guise* d'André Calmettes (1908), sur une musique composée par Camille Saint-Saëns ; *La Croisière noire* de Léon Poirier (1926) sur des rythmes africains ; *Greed (les Rapaces)* d'Erich von Stroheim (1924) avec une création originale de Guillaume Connesson... Le festival s'achèvera le 4 novembre avec la reprise exceptionnelle au Cirque d'Hiver d'*El Dorado* de Marcel L'Herbier (1921) dans une copie restaurée avec les « teintages » voulus par l'auteur, accompagné d'une musique originale de Marius-François Gaillard. Parallèlement, une exposition « Musique et cinéma muet » a lieu jusqu'au 7 janvier.

★ Auditorium du Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Porte B, Paris-7e. Mº Solferino. Jusqu'au 4 novembre. Tél. : 40-49-49-69. 35 F et 70 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Taraf de Haïdouks
Ces Roumains, auteurs d'une des plus belles chansons anti-Ceaucescu, ne se fatiguent jamais de tirer les larmes et le rire de leur public. Voyageurs jusqu'au fond de l'âme.
Au Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 20 h 30, les 18 et 19. Tél. : 44-92-77-66. De 80 F à 120 F. Et à Combs-la-Ville, à la Coupole, le 20 à 20 h 45. Tél. : 64-88-69-11.

Steve Turre Shell Project
Tromboniste, joueur de conques marines qu'il sélectionne sur les plages du monde, Steve Turre mélange avec ardeur sa connaissance du jazz aux sonorités du monde latin.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 21 heures, les 18 et 19. Tél. : 42-00-14-14. Location Fnac. 100 F.

Stereolab
Un accord, une boucle rythmique et la voix délicieusement fragile de Laetitia (Française émigrée à Londres). Il n'en faut pas plus à Stereolab pour imposer des chansonnettes où se mêlent agréablement guitares graciles et synthétiseurs sautillants.
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 18. Tél. : 53-79-00-11. Location Fnac. De 80 F à 100 F.

Bakamutz
Un quartette franco-germano-italien qui a de l'humour une idée juste et fine. Improvisations et compositions exemplaires dans la tradition la plus active du free européen. Ils présenteront le répertoire d'un premier disque simplement intitulé *Bakamutz* pour le label Deux Z.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 18. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

MUSIQUE

Une sélection de concerts de jazz, rock, chanson et musique du monde à Paris et en Ile-de-France

JAZZ

PARIS

Queen Esther Marrow & the Harlem Gospel Singers
Mogador, 25, rue de Mogador, Paris 9e. Mº Trinité, Chaussée-d'Antin, Havre-Caumartin. 20 h 30, les 18, 19, 20, 24, 25, 26 et 27 ; 15 h 30 et 20 h 30, les 21, 22, 28 et 29. Tél. : 53-32-32-00. Location FNAC. De 150 F à 250 F.

Alfio Origlio Trio
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 18. Tél. : 42-33-37-71. De 30 F à 80 F.

Xavier Richardeau Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 18 et 19. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Ahmad Jamal et James Carter
La Cigale-Kanterbräu, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Pigalle. 20 heures, les 19 et 20. Tél. : 40-50-66-98. Location FNAC, Virgin. 170 F.

Stanley Clarke, Jean-Luc Ponty, Al di Meola
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 20. Tél. : 49-52-50-50. Location FNAC, Virgin. De 70 F à 230 F.

Graham Haynes Sextet
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 21 heures, les 20 et 21. Tél. : 42-00-14-14. Location FNAC. 100 F.

David S. Ware Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 20 et 21. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Greg Osby and Street Jazz
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 21 heures, le 22. Tél. : 42-00-14-14. Location FNAC. 100 F.

Randy Weston & Billy Harper
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 21 heures, les 23 et 24. Tél. : 42-00-14-14. 120 F.

Jimi Hendrix Tribute
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 23. Tél. : 42-33-37-71. De 30 F à 80 F.

Ray Anderson Alligatory Band
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 24. Tél. : 45-23-51-41. Location FNAC, Virgin. De 110 F à 130 F.

Yad Jazz Fusion
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 45, les 24, 25 et 26. Tél. : 42-36-01-36. De 100 F à 120 F.

Ile-de-France

Marc Ducret Quartet
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, les 19 et 20. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Marc Ducret, Bobby Prévite
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 21. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Richard Galliano, Daniel Humair
Sceaux (92). Sceaux-What. 21 h 30, le 18. Location FNAC. 90 F.

ROCK

Paris

The Stranglers
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 19 h 30, le 18. Tél. : 42-31-31-31. Location FNAC. 150 F.

Sinclair
La Cigale-Kanterbräu, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Pigalle. 20 heures, le 18. Tél. : 42-23-15-15. 100 F.

Connels, High Llamas
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mº Bastille. 20 heures, le 18. Tél. : 47-00-57-59.

Red Hot Chili Peppers
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 18. Tél. : 42-08-60-00. Location FNAC. 150 F.

Mister Gang
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 22 h 30, les 18, 19, 20 et 21. Tél. : 42-36-37-27. 50 F.

Alanis Morissette
L'Erotika, 62, boulevard de Clichy, Paris 18e. Mº Blanche. 20 h 30, le 19. Tél. : 42-59-79-60.

Marcus Miller
La Cigale-Kanterbräu, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Pigalle. 20 h 30, les 22 et 23. Tél. : 46-21-08-37. Location FNAC. De 130 F à 150 F.

Crowbar
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie-II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 23. Tél. : 53-79-00-11. De 80 F à 100 F.

Primus
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 18 h 30, le 24. Tél. : 42-31-31-31. Location FNAC. 110 F.

Ben Harper
La Cigale-Kanterbräu, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Pigalle. 20 heures, le 24. Tél. : 42-23-15-15. 120 F.

Hagfish
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie-II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 22 heures, le 24. Tél. : 53-79-00-11. Location FNAC. De 80 F à 100 F.

Ile-de-France

Calvin Russel
Massy (91). Centre culturel Paul-Baillart, 6, allée du Québec. 21 heures, le 18. Tél. : 69-20-57-04. 110 F.

Massilia Sound System
Ris-Orangis (91). Le Plan, avenue de l'Aunette. 20 h 30, le 20. Tél. : 69-43-03-03. Location FNAC.

Ziggy Marley & the Melody Makers
Trappes (78). La Merise, place des Merisiers. 20 h 30, le 21. Tél. : 30-13-98-51. De 70 F à 85 F.

CHANSON

Paris

La Bande Magnetik
Théâtre de la Potinière, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mº Opéra. 19 heures, les 18, 19, 20, 21, 24, 25, 26, 27, 28 et 31, jusqu'au 26 novembre. Tél. : 42-61-44-16. Location FNAC, Virgin. 90 F.

Thomas Fersen
Pigall's, 77, rue Pigalle, Paris 9e. Mº Pigalle. 20 h 30, les 18, 19, 20 et 21. Tél. : 42-80-52-52.

Ute Lemper
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadéro. 20 h 30, les 18, 19, 20, 21, 24, 25, 26, 27 et 28. Tél. : 47-27-81-15. 160 F.

Michel Fugain
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris 9e. Mº Trinité. 20 h 30, les 18, 19, 20, 21, 24, 25, 26, 27, 28 et 31 ; 17 heures, les 22 et 29, jusqu'au 5 novembre. Tél. : 49-95-99-99. Location FNAC. De 160 F à 230 F.

Sacha Distel et les Collégiens
Petit Journal-Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, les 18 et 19. Tél. : 43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Les Années twist
Folies Bergère, 32, rue Richer, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre, Cadet. 19 heures et 21 heures, les 18, 19, 20, 21, 24, 25, 26, 27, 28 et 31 ; 17 heures, les 22 et 29, jusqu'au 31 décembre. Tél. : 44-79-98-98. De 150 F à 615 F.

Starmania
Palais des congrès, porte Maillot, Paris 17e. Mº Porte-Maillot. 20 h 30, les 20, 22, 24, 25, 26, 27, 29 et 31 octobre et les 1er, 2, 3, 5 et 7 novembre ; 16 heures et 20 h 30, les 21 et 28 octobre et le 4 novembre, jusqu'au 31 décembre. Tél. : 40-68-00-05. Location FNAC. De 175 F à 265 F.

Céline Dion
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, les 20, 21, 22, 24 et 25. Tél. : 44-68-44-68. Location FNAC. De 160 F à 250 F.

Maria Glen
La Cigale-Kanterbräu, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Pigalle. 20 heures, le 21. Tél. : 42-23-15-15. 150 F.

Ile-de-France

Alain Bashung
Cergy-Pontoise (95). Théâtre des Arts, place des Arts. 20 h 30, le 24. Tél. : 34-20-14-14. De 90 F à 150 F.

Robert Charlebois
Rueil-Malmaison (92). Théâtre André-Malraux, place des Arts. 20 h 45, le 20. Tél. : 47-32-24-42. Location FNAC. De 135 F à 160 F.

MUSIQUE DU MONDE

Paris

NG la Banda
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 18. Tél. : 45-23-51-41. Location FNAC, Virgin. De 110 F à 130 F.

Sierra Maestra
New-Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 19. Tél. : 45-23-51-41. Location FNAC, Virgin. De 110 F à 130 F.

Raul Barboza
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 21 heures, les 19, 20 et 21. Tél. : 47-00-55-22. Location FNAC, Virgin. 145 F.

Les Tambours de Nubie
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mº Jussieu. 20 h 30, les 20 et 21. Tél. : 40-51-38-37. De 80 F à 100 F.

Isaac Delgado
New-Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 20. Tél. : 45-23-51-41. Location FNAC, Virgin. De 110 F à 130 F.

Kilmax
New-Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 21. Tél. : 45-23-51-41. Location FNAC, Virgin. De 110 F à 130 F.

El Cabrero
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. Mº Cité-Universitaire. 17 heures, le 22. Tél. : 45-89-38-69. 120 F.

Lokua Kanza
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, le 23. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

Monica Lypso Combo
La Coupole, 102, boulevard du Montparnasse, Paris 14e. Mº Vavin. 21 h 30, les 24 et 31, jusqu'au 26 décembre. Tél. : 43-20-14-20. 90 F.

Ile-de-France

El Cabrero
Conflans-Sainte-Honorine (78). Théâtre Simone-Signoret, 12, place Romagné. 21 heures, le 21. Tél. : 34-90-90-90. De 100 F à 120 F.

Issac Deldado & Bamboleo
Créteil (94). Maison des arts, place Salvador-Allende. 20 h 30, le 24. Tél. : 45-13-19-19. De 70 F à 100 F.

Gheorghe Zamfir
Suresnes (92). Théâtre Jean-Vilar, 16, place Stalingrad. 21 heures, les 20 et 21. Tél. : 46-97-98-10. Location FNAC.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des films en exclusivité et les reprises

NOUVEAUX FILMS

CORRIDOR
Film lituanien de Sharunas Bartas, avec Katerina Golubeva, Viacheslav Amirhanian, Sharunas Bartas, Eimuntas Nekrochius (1 h 20).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

DOLLAR MAMBO
Film mexicain de Paul Leduc, avec Dolores Pedro, Roberto Sosa, Raul Medina, Litico Rodriguez, Tito Vasconcelos, Eduardo Lopez Rojas (1 h 20).
Latina, dolby, 4e (42-78-47-86).

LE MANUEL D'UN JEUNE EMPOISONNEUR (*)
Film franco-britannique-allemand de Benjamin Ross, avec Hugh O'Conor, Tobias Arnold, Antony Sher, Roger Lloyd Pack, Norman Caro (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (36-68-48-24) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, 13e (36-68-48-24) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

NELLY ET M. ARNAUD
Film français de Claude Sautet, avec Emmanuelle Béart, Michel Serrault, Jean-Hugues Anglade, Claire Nadeau, Françoise Brion, Michèle Laroque (1 h 46).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

POWER RANGERS
Film américain de Bryan Spicer, avec Karan Ashley, Johnny Yong Bosch, Steve Cardenas, Jason David Frank, Amy Jo Johnson, David Yost (1 h 37).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

SAUVEZ WILLY 2
Film américain de Dwight Little, avec Jason James Richter, August Schellenberg, Jayne Atkinson, Jon Tenney, Elizabeth Pena, Michael Madsen (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

TRAQUE SUR INTERNET
Film américain d'Irwin Winkler, avec Sandra Bullock, Jeremy Northam, Dennis Miller, Diane Baker (1 h 54).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

TROIS JOURS
Film lituanien de Sharunas Bartas, avec Katerina Golubeva, Rima Latypova, Audrius Stonys, Arunas Sakalauskas (1 h 20).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

SÉLECTION

A LA VIE, A LA MORT !
de Robert Guédiguian,
avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.
Français (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES ANGES GARDIENS
de Jean-Marie Poiré,
avec Gérard Depardieu, Christian Clavier, Eva Grimaldi, Yves Rénier, Alexandre Eskimo, Olivier Achard.
Français (1 h 50).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LA CÉRÉMONIE
de Claude Chabrol,
avec Isabelle Huppert, Sandrine Bonnaire, Jacqueline Bisset, Jean-Pierre Cassel.
Français (1 h 51).
Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10).

LE CONFESSIONNAL
de Robert Lepage,
avec Lothaire Bluteau, Patrick Goyette, Kristin Scott-Thomas, Jean-Louis Millette.
Canadien-britannique-français (1 h 40).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE COUVENT
de Manoel de Oliveira,
avec Catherine Deneuve, John Malkovich, Luis Miguel Cintra, Leonor Silveria, Duarte D'Almeida, Heloisa Miranda.
Franco-portugais (1 h 30).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24).

L'ENFANT NOIR
de Laurent Chevallier,
avec Baba Camara, Madou Camara, Kouda Camara, Moussa Keita, Koumba Doumbouya, Yaya Traoré.
Franco-guinéen (1 h 32).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49). Le République, 11e (48-05-51-33).

LA FLEUR DE MON SECRET
de Pedro Almodovar,
avec Marisa Paredes, Juan Echanove, Imanol Arias, Carmen Elias, Rossy De Palma, Chus Lampreave.
Espagnol (1 h 42).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LE HUSSARD SUR LE TOIT
de Jean-Paul Rappeneau,
avec Juliette Binoche, Olivier Martinez, Jean Yanne, Pierre Arditi, François Cluzet, Claudio Amendola.
Français (2 h 15).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

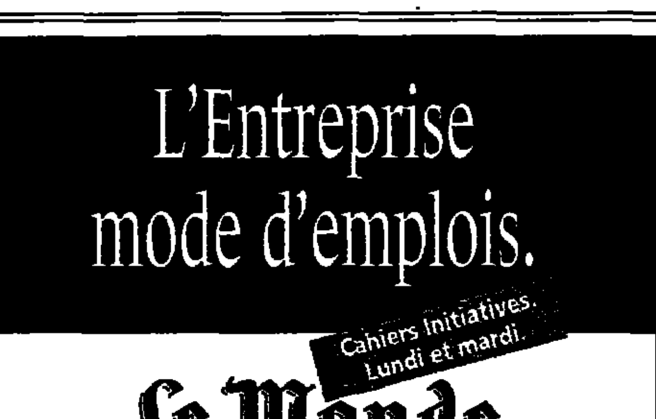
JUSQU'AU BOUT DE LA NUIT
de Gérard Blain,
avec Gérard Blain, Anicée Alvina, Gamil Ratib, Paul Blain, Frédéric Marbœuf.
Français (1 h 20).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LAND AND FREEDOM
de Ken Loach,
avec Ian Hart, Rosana Pastor, Iciar Bollain, Tom Gilroy, Marc Martinez, Frederic Pierrot.
Britannique (1 h 49).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; L'Arlequin, dolby, 6e (36-68-48-24) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

LE REGARD D'ULYSSE
de Théo Angelopoulos,
avec Harvey Keitel, Maïa Morgenstern, Erland Josephson, Thanassis Vengos, Yorgos Michalakopoulos, Dora Volanaki.
Grec (2 h 56).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

SUR LA ROUTE DE MADISON
de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, Meryl Streep, Annie Corley, Victor Slezak, Jim Haynie, Sara Kathryn Schmitt.
Américain (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e (36-68-45-47) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

SWIMMING WITH SHARKS
de George Huang,
avec Kevin Spacey, Franck Whaley, Michelle Forbes.
Américain (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).



REPRISES

LADY HAMILTON
d'Alexander Korda,
avec Vivien Leigh, Laurence Olivier, Alan Mowbray, Glady Cooper, Noram Druey.
Britannique, 1941, noir et blanc (2 h 05).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

LOS OLVIDADOS
de Luis Bunuel,
avec Roberto Cobo, Estella Inda, Miguel Inclan.
Mexicain, 1950, noir et blanc (1 h 30).
VO : Le Quartier latin, 5e (43-26-84-65).

LA NUIT AMÉRICAINE
de François Truffaut,
avec Jacqueline Bisset, Valentina Cortese, Jean-Pierre Aumont, Jean-Pierre Léaud, Alexandra Stewart, François Truffaut.
Français, 1973 (1 h 55).
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

PAS DE LARMES POUR JOY
de Ken Loach,
avec Carol White, Terence Stamp, John Bindon, Kate Williams, Geraldine Sherman, Stevie King.
Britannique, 1967 (1 h 44).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Reflet Médicis I, 5e (36-68-48-24).

ULTIME RAZZIA
de Stanley Kubrick,
avec Sterling Hayden, Coleen Gray, Vince Edwards, Jay C. Flippen, Marie Windsor, Ted De Corsia.
Américain, 1956, noir et blanc (1 h 23).
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

UN CHIEN ANDALOU
de Luis Bunuel,
avec Pierre Batcheff, Simone Mareuil, Luis Bunuel.
Français, 1928, noir et blanc (17).
Le Quartier latin, 5e (43-26-84-65).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.



« Que choisir » cherche de nouveaux abonnés

APRÈS *50 millions de consommateurs* en septembre, c'est au tour de *Que choisir*, mensuel de l'Union fédérale des consommateurs (UFC), de rénover sa formule. Le numéro de novembre, en vente vendredi 20 octobre, se veut plus pugnace, *« renouant avec le ton sans concession qui était le sien à sa création en 1961 »*, indique Pascal Sellier, rédacteur en chef, selon qui *« le consommateur est certes plus mature avec la technicité grandissante des produits et la sophistication des techniques de marketing, mais n'en demeure pas moins déboussolé »*.

Essais comparatifs et enquêtes gagnent en importance et se convertissent en véritables guides d'achat, leurs conclusions étant présentées en fonction des attentes des différentes catégories d'acheteurs. Se fondant sur le travail des deux cents unions locales de l'UFC, *Que choisir* met davantage l'accent sur les problèmes quotidiens des consommateurs. L'objectif est d'accroître le nombre d'abonnements – 150 000 actuellement – de 30 % d'ici deux ans.

Par comparaison avec celle des autres pays européens, la presse consumériste française est encore à la traîne : *Que choisir* et *50 millions de consommateurs* enregistrent une diffusion respective de 170 000 et de 190 000 exemplaires, selon leur éditeur, alors que le magazine consumériste belge *Test-Achats* vend 400 000 exemplaires en moyenne, et leur équivalent britannique *(Which)* ou allemand *(Stiftungwarentest)* un million.

Pascale Krémer

Une publicité virtuelle a été diffusée pendant le Tour d'Espagne cycliste

L'expérience a été révélée à Monte-Carlo, dans le cadre du sixième Sportel

MONTE-CARLO
de notre envoyé spécial

Quand Abraham Olano a gagné l'étape contre la montre de la Vuelta, le 23 septembre dernier, toute l'Espagne a vu le cycliste franchir la ligne d'arrivée sous une énorme banderole Aguila, marque de bière espagnole, principal sponsor du Tour d'Espagne. Simultanément, les téléspectateurs belges, néerlandais, suisses et italiens voyaient le vainqueur passer sous une banderole de la bière Amstel. C'était la première fois que la société Symah Vision, filiale du groupe Lagardère, utilisait son procédé Epsis en vraie grandeur, lors d'un événement sportif international couvert en direct par la télévision.

Il y a un an, la firme française avait déjà créé l'événement au Sportel en remplaçant, grâce à un logiciel de traitement d'images, des panneaux publicitaires implantés sur le lieu de l'événement par d'autres, uniquement visibles par les téléspectateurs (*Le Monde* du 22 octobre 1994). Aujourd'hui, le virtuel imprègne l'environnement publicitaire des événements sportifs. Le groupe Heineken, propriétaire d'Aguila et d'Amstel, a été le premier à tester le principal argument des promoteurs d'Epsis : *« L'optimisation de l'investissement publicitaire grâce à un meilleur ciblage des messages. »*

Pierre Pleven, directeur général de Symah Vision, citait, mardi 17 octobre au Sportel, le cas de la BNP, partenaire principal des Internationaux de France de tennis : *« L'activité commerciale de la banque se limitant à l'Europe, on pourrait remplacer son sigle sur les bâches de Roland-Garros par celui de Ford, par exemple, pour les images destinées aux Etats-Unis. Le détenteur des droits consentirait une ristourne à la BNP, mais ferait une plus-value importante grâce à son deuxième annonceur. »* Les variantes offertes par *« ce nouveau média au service des annonceurs »* sont infinies, y compris la création pure et simple d'emplacements publicitaires lorsque l'implantation de panneaux sur un site est impossible.

MANIPULATIONS ET CONTRÔLE

Le week-end dernier, Symah Vision a renouvelé le « coup » de la Vuelta pendant une épreuve de la Coupe du monde des voitures de tourisme, au Castellet. Les téléspectateurs de Télé-Monte-Carlo ont vu, en direct, des panneaux publicitaires qui n'existaient pas aux yeux du public au bord du circuit. La puissance de calcul de la machine permet la « présence » de quatre panneaux virtuels (une caméra par panneau) sur un événement. L'an prochain, la capacité sera portée à huit voire douze panneaux. Et Epsis sera en mesure de traiter des situations plus complexes : par exemple des panneaux devant lesquels passent des motos, des voitures ou des sportifs. Ce progrès devrait ouvrir à Symah Vision, qui assure elle-même la commercialisation de son procédé, le marché du tennis ou du football. Ira-t-on jusqu'à remplacer le nom du sponsor sur le maillot des footballeurs ou sur la carrosserie des formule 1 ? *« Nous ne savons traiter que les espaces en deux dimensions. Le traitement en trois dimensions exigera plus de temps »*, selon Pierre Pleven.

Les progrès s'accélèrent, la concurrence étant sur les talons de la firme française. En août, les téléspectateurs du match de football Parme-Boca Junior pouvaient voir le logo de la firme Parmalat au centre du terrain, comme s'il avait été tracé dans l'herbe, alors qu'il était invisible aux supporteurs des tribunes : une superposition électronique due à l'américain Princeton Electronic Billboards (PEB). Au Sportel, la société israélienne Scidel montrait un procédé vidéo permettant d'inclure de la publicité sur les courts de tennis, qui sera opérationnel début 1996.

La technologie a progressé, mais pas la réflexion sur les possibles manipulations d'images. Est-ce à l'organisateur détenteur des droits télévisés ou au diffuseur de les contrôler ? Pour Pierre Pleven, *« la législation naîtra de l'expérimentation »*. Un groupe d'étude de l'Union européenne de radiotélévision (UER) planche sur un *« code de déontologie »*, mais Richard Bunn, délégué aux affaires sportives de l'UER, de déclare scandalisé d'avoir été mis devant le fait accompli par l'expérience d'Heineken : *« Il est anormal que l'UER n'ait pas été informée de cette diffusion, surtout quand cela concerne un produit aussi sensible que l'alcool. »* Que pèseront ces scrupules face aux plus-values à venir – 100 millions de dollars, soit environ 500 millions de francs, selon Symah Vision –, sur un marché global de 15 milliards de francs ?

Jean-Jacques Bozonnet

Le premier carrefour mondial sport-télévision

La sixième édition du Sportel qui a lieu à Monaco jusqu'au 19 octobre s'affirme comme le premier carrefour mondial pour la vente et l'achat de programmes télévisés sportifs. En 1995, près de 300 sociétés en provenance de 51 pays y sont présentes. Elles n'étaient que 82 en 1990 et à peine plus de 250 en 1994. Pour la première fois, les quatre ligues majeures du sport américain sont présentes (basket, hockey, baseball, football), ainsi que la plupart des chaînes de télévision et des entreprises de télécommunications. La société Proserv et la Fédération américaine de tennis (USTA) ont choisi Monte Carlo pour renouveler, lundi 16 octobre, leur contrat pour la commercialisation des droits de télévision de l'US Open. Mais l'une des vedettes du Sportel 95 s'appelle René Higuita. Le « coup du scorpion », l'extraordinaire arrêt du gardien de but colombien face à l'Angleterre, a été élu « image de l'année », mardi 17 octobre, par le jury des « Podiums d'or. »

■ **ÉTATS-UNIS : Time Warner, premier groupe mondial de communication depuis son acquisition de Turner Broadcasting System (TBS), a annoncé, mardi 17 octobre, une perte nette de 160 millions de dollars (environ 800 millions de francs) au troisième trimestre. Le groupe avait perdu 35 millions de dollars pendant la même période de l'année dernière. Le groupe a dégagé un cash-flow de 814 millions de dollars avant éléments exceptionnels contre 747 millions au troisième trimestre 1994, sur un chiffre d'affaires de 4,34 milliards contre 4,1 milliards.**

■ **PUBLICITÉ : le groupe Publicis vient de regrouper les départements de production audiovisuelle qui dépendaient de ses différentes agences (Publicis Conseil, Publicis Etoile, FCA, FCB, etc.) dans une société nouvelle, WAM, dont le chiffre d'affaires est estimé à 200 millions de francs. La nouvelle société, dirigée par Manoel Collon et Eric Foillard, va fédérer les différentes équipes audiovisuelles du groupe et assurera le suivi de toute la chaîne de production audiovisuelle. Selon un communiqué du deuxième groupe publicitaire français, ce regroupement vise à apporter *« une créativité et une prestation de haute qualité en maîtrisant les coûts, grâce à une centralisation de tous les achats »*.**

■ **RADIO-FRANCE : le conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a arrêté la procédure de désignation du futur président de Radio-France, le 23 novembre. Les postulants au poste occupé par Jean Maheu, dont le mandat prend fin le 29 novembre, devront faire acte de candidature avant le 10 novembre auprès d'Hervé Bourges, président du CSA. Les candidatures ne seront pas rendues publiques.**

MERCREDI 18 OCTOBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.30 Club Dorothée.
15.35 Série : Mac Gyver.
17.20 Série : Les Années fac.
17.55 Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
19.50 Les Pourquoi de M. Pourquoi.
19.57 Journal, La Minute hippique.

20.25 Sport : Football. En direct. 3e journée de la Ligue des champions : FC Nantes-Aalborg (Danemark) ; 20.30, Coup d'envoi. *Les Danois d'Aalborg ont pris la place du Dinamo Kiev, qui les avait éliminés au tour préliminaire (1-0, 3-1), le club russe ayant été suspendu par l'UEFA pour tentative de corruption sur un arbitre. L'occasion est belle pour l'équipe nantaise d'enregistrer une première victoire après son match nul à domicile contre Porto (0-0), et sa lourde défaite en Grèce (3-1).*
0.05 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.25 Magazine : Ushuaïa. La Cité des raies. Surf des airs ; La Dame blanche ; Un œil sous la mer ; Doux geants ; Opération Drake.
1.25 Journal, Météo.
1.35 Programmes de nuit. Passions ; 2.05, TF 1 nuit (et 3.05, 3.45, 4.50) ; 2.15, Les Aventures du jeune Patrick Pacard [1/6] ; 3.15, Histoires naturelles (et 5.10) ; 3.55, L'Aventure des plantes ; 4.20, Intrigues ; 5.00, Musique.

FRANCE 2

12.55 Météo 2 (et 13.40).
12.59 Journal, La Transat (et 23.45).
13.45 Téléfilm : Le Poids du corps. De Christine François.
15.05 Couleur Maureen (et 16.00, 16.30).
15.10 Série : Hartley cœurs à vif.
16.05 Série : Seconde B.
17.05 Série : Les Premières Fois.
17.35 Série : Génération musique.
18.00 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.40 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.15 Bonne nuit les petits.
19.20 Studio Gabriel (et 1.50).
19.55 Loto (et 20.50).
19.59 Journal, Météo.

20.55 Téléfilm : La Lettre inachevée. De Chantal Picault. *Une femme reçoit un ami de son fils mort par accident. Celui-ci décide de prendre la place du garçon disparu.*
22.35 Magazine : Bas les masques. Présenté par Mireille Dumas. Prisonniers de l'enfer. Les Français incarcérés à l'étranger.
23.50 Journal, Météo.
0.02 Les Films Lumière.
0.10 Le Cercle de minuit. Présenté par Laure Adler. La mode.
1.25 Programmes de nuit. Histoires courtes : I, de Jérôme de Missolz ; Regarde-moi, d'Elisabeth Aubert ; 2.20, Emissions religieuses (rediff.) ; 3.20, chez Boogies ; 3.45, 24 heures d'infos ; 3.55, Jeu : Pyramide. 4.20, Jeu : Les Z'amours. 4.50, Le Huitième ciel ; 5.05, Outremers ; 6.00, Dessin animé.

FRANCE 3

12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Série : Magnum.
14.25 Feuilleton : L'enfant qui venait d'Andromède [1/6].
14.55 Questions au gouvernement.
16.05 Dessin animé : Woof.
16.35 Les Minikeums.
17.45 Série : Les deux font la loi.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Guide des bibliothèques patrimoniales de France.*
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50 La Marche du siècle. Eric Raoult et les cités : le face-à-face. Observateur de l'émission : Louis Fernandez, entraîneur du PSG. Reportages : La Vie dans le quartier des Mouettes, à Garges-lès-Gonesse, d'Agnès Poirier ; La Vie du commissariat de Trappes, de Lionel de Coninck ; L'Histoire des banlieues, de Guillaume d'Alessandro et Philippe Ody.
22.40 Météo, Journal.
23.15 Un siècle d'écrivains. Graham Greene, de Marie-Dominique Montel.
0.05 Documentaire : Les Quatre Dromadaires. Chronique de l'Afrique sauvage. [6/12] L'Incendie (rediff.).
1.00 Feuilleton : Dynastie.
1.50 Musique Graffiti. Récital Catherine Ribeiro aux Bouffes du Nord (3e partie) (10 min).

M 6

12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Magazine : M 6 Kid. 13.30, Crypte Show ; 14.00, Les Aventures de Tintin (Le Lotus bleu [1/2]) ; 14.30, Draculito ; 15.00, 20.000 lieues dans l'espace ; 15.30, Rahan ; 16.00, Highlander.
16.30 Variétés : Hit Machine.
17.00 Fanzine (et 1.20, 5.10).
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.50 Sport : Voile.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Mode 6 (et 1.15). Jean-Paul Gaultier.
20.05 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Magazine : Ecolo 6.

20.40 Téléfilm : Amour fou. De Roger Vadim, avec Marie-Christine Barrault, Andrea Occhipinti. *Un écrivain alcoolique s'évade de l'asile psychiatrique et, après s'être constitué une nouvelle identité, il prend sous sa protection une jeune orpheline.*
22.35 Téléfilm : Blessures secrètes. De Ross Devenish. *A la suite d'un reportage dénonciateur une journaliste devient la cible de menaces téléphoniques...*
0.45 Secrets de femmes.
2.30 Rediffusions. Fréquenstar (Michel Fugain) ; 3.25, La Tête de l'emploi ; 3.50, Starnews ; 4.15, La Croisière rouge.

CANAL +

EN CLAIR JUSQU'À 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Décode pas Bunny.
14.40 Documentaire : Les Aventures du renard et du lapin. De Mike Beynon. *Les techniques de chasse et de persuasion du renard pour capturer les lapins.*
15.10 Téléfilm : Au-delà de l'amour. De Michael Dinner.
16.40 Dessin animé : Super Zéro.
17.05 Sport : Football américain.
17.55 Dessin animé. Les Multoches.
18.00 Le Dessin animé. Iznogoud.
EN CLAIR JUSQU'À 21.00
18.30 Magazine : Cyberflash.
18.40 Nulle part ailleurs.
19.30 Flash d'informations.
19.40 Le J.T.
19.55 Les Guignols.

20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Cinéma : Le Bon Fils. □ Film américain de Joseph Ruben (1993).
22.25 Flash d'informations.
22.28 Court métrage : Clara et Jérémy.
22.30 Cinéma : Le Concierge du Bradbury. ■ Film américain de Barry Sonnenfeld (1993, v.o.).
0.05 Cinéma : La Baie des Anges. ■■ Film français de Jacques Demy (1962, N.).
1.25 Cinéma : Cujo. ■ Film américain de Lewis Teague (1983, v.o., 95 min).

LA CINQUIÈME

12.30 Atout savoir.
13.00 Documentaire : Arctique, le morse et la baleine tueuse.
13.30 L'Esprit du sport. Guy Drut.
14.30 A tous vents. Le Canal de Panama.
15.30 Qui vive ! Médecine scolaire.
15.45 Allô ! La Terre [3/5].
16.00 La Preuve par cinq [3/5].
16.30 Pareil, pas pareil. Bruxelles.
17.00 Rintintin. Tête d'affiche.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Affaires publiques. Les Modes de scrutin.
18.15 L'Œuf de Colomb. La Chaussure.
18.30 Le Monde des animaux. Le Plus gros nid du monde.

ARTE

19.00 Série : Ivanhoé [8/25] Le Gâteau de la mariée.
19.25 Documentaire : Bionique, les inventions de la nature. [3/4] L'Harmonie des sens, de Thomas Brodbeck.
20.25 Le Dessous des cartes. Chronique de géopolitique, de Jean-Christophe Victor. Les systèmes d'informations géographiques.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Présenté par Alexandre Adler. Une erreur monumentale : la ligne Maginot, de Dagmar Christmann. *Construite de 1927 à 1936 sur la frontière française du Nord-Est, la ligne Maginot, qui faisait face au système de fortification allemand, le Westwall, ne remplit pas le but qu'on lui avait assigné.*
21.45 Danse : Summernight Dreams. Ballet de Heinz Spoerli, d'après William Shakespeare, musique de Felix Mendelssohn et Philip Glass. Avec la Compagnie de ballet de la Deutsche Oper am Rhein.
22.45 Documentaire : Sylvie Guillem. ▶ De Nigel Wattis (v.o.).
23.40 Danse : Commedia. Ballet de Carolyn Carlson, d'après Dante, musique de Michel Portal. Avec Michèle Abbondanza, Petra Barthel, Antonella Bertoni.
1.10 Documentaire : La Chute du Mur, une chronique [1/12].
1.25 Téléfilm : Safe. D'Antonia Bird (rediff., 65 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Faut pas rêver. 21.00 Au nom de la loi. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Jours de guerre. [3/7] Février 1945. 23.40 Géopolis. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.40 Watergate. [2/5] Les Mensonges du président. De Mick Gold. 20.35 Du bidonville aux HLM. D'Agnès Denis et Medhi Lallaoui. 21.25 Avoir 16 ans et toutes les Andes. De Bernard Germain. 21.55 Naublus. [4/5] La Révolution nucléaire. De Ian Potts. 22.45 Singapour, une île intelligente. De Nigel Maslin. 23.35 ▶ Les Fils du vent. De Pierre Goupillon. 0.05 Une histoire qui n'a pas de fin. De Bertrand de Solliers et Paule Muxel (95 min).

PARIS PREMIÈRE 19.30 Stars en stock. 20.00 Paris modes prêt-à-porter (et 0.35). 21.25 Vedettes sans maquillage. De Jacques Guillon. 21.55 Paris Match Première. 22.25 Concert : Francofolies 1995. 23.40 Paris dernière (55 min).

CANAL J 17.25 Le Cristal magique. 17.50 Les Fables géométriques. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, La Super Finale de rébus ; 18.15, Dodo, le retour ; 18.20, T'es pas cap ; 18.25, La leçon de cinéma ; 18.30, Sport ; 18.35, Coup de cœur livre ; 18.40, Le Mordu ; 18.45, La Cuisine ; 18.50, Les Missions du Capt'ain J ; 19.00, Cajou l'invité ; 19.30, Mission top secret ; 19 50, Au revoir.

CANAL-JIMMY 20.00 Série : Elvis, Good Rockin' Tonight. Moody's Blues. 20.25 Série : Route 66. Orphelins. 21.20 Série : Au cœur du temps. L'Île de l'homme mort. 22.05 Chronique de mon canapé. 22.10 Série : Seinfeld. La Statue. 22.35 Série : Les Incorruptibles de Chicago. A la recherche de Rachel Fine. 23.25 Série : Liquid Television. 23.55 T'as pas une idée ? 0.55 Série : New York Police Blues. Episode n° 18 (50 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.15). La Poussière qui tue. 19.50 Série : Cher oncle Bill. M. Félix vedette de cinéma. 20.15 Série : Skippy le kangourou. 20.45 Série : The Thunderbirds. Les Imposteurs (et 0.10). 21.40 Série : Les Espions. Rêves de gloire. 22.30 Série : 200 dollars plus les frais. L'Alibi de Charlie. 1.00 Série : Mission impossible. Le Choix (45 min).

MCM 19.15 Buzz Tee Vee. 19.55 Mangazone (et 23.25) 21.00 MCM découvertes. 21.30 MCM Rock Legends. Toto. 22.30 Cinémascope. 22.45 Clips non-stop (et 1.00). 23.00 MCM Mag (et 0.30). 23.30 Blah-Blah Groove. 0.00 Passion cinéma (30 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The State. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 19.45 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Vienne (Autriche) : seizièmes de finale. 22.00 Boxe. Poids lourds : Jeremy Williams (E-U)-Arthur Williams (E-U). 23.00 Formule 1 Magazine. 23.30 Moto Magazine. 0.00 Equitation. En différé. Coupe du monde de saut d'obstacles : ligue d'Europe occidentale. 2e manche. A Oslo (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.55 Atoll K. ■ Film français de Léo Joanon (1950, N.). 20.30 The Crooked Road. ■ Film américain de Don Chaffey (1964, N., v.o.). 22.05 La Patrouille perdue. ■■ Film américain de John Ford (1934, N.). 23.15 Le Criminel. ■■ Film américain d'Orson Welles (1945, N., v.o.). 0.50 Le Jour et l'Heure. ■■■ Film français de René Clément (1962, N., 105 min).

CINÉ CINÉMAS 18.40 L'Intrus. ■ Film français d'Irène Jouannet (1983). 20.00 Séquences. 20.30 Les Anges de la nuit. ■ Film américain de Phil Joanou (1990). 22.40 Buffalo Bill et les Indiens. ■■ Film américain de Robert Altman (1976, v.o.). 0.40 Ciné-Cinécourts (60 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.30 Antipodes. Hommage à Rabah Belamri. Avec Mohamed Kacim, Leila Sebbar et René de Ceccaty. 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Rencontres avec Paul Willems, écrivain et auteur de théâtre (2). 22.40 Les Nuits magnétiques. Révolution et nostalgie (2). 0.05 Du jour au lendemain. Susan Sontag (L'Amant du volcan). 0.50 Musique : Coda. Saint-Simon et les musiciens (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Festival de chant choral de Copenhague. Donné le 25 octobre 1994 en l'église Holmen à Copenhague, par le Petit Chœur Camerata et le Chœur Sokkelund, dir. Morten Schuldt-Jensen ; Messe, de Vaughan-Williams ; Agnus Dei (arrangement de l'Adagio op. 11), de Barber, dir. Michael Bojesen ; Messe à six voix op. 111, de Ryelandt ; Fest und Gedenksprüche op. 109, de Brahms. 22.00 Soliste. Thomas Hampson, baryton. 22.30 Musique pluriel. Sinfonia concertante pour cor, piano et orchestre op. 11, de Van Rossum, par l'Orchestre national de Belgique, dir. Frederik Devreese ; Txetru (Urtext), sur des textes de la Bible hébraïque, de Raskatov, dir. Alexei Vinogradov. 23.05 Ainsi la nuit. Trio pour clarinette, alto et piano K 498 « Les Quilles », de Mozart ; Sonate pour violoncelle et piano op. 99, de Brahms. 0.00 Jazz vivant. Kenny Barron et Cedar Walton, pianos, avec Ray Drummond, contrebasse, Ben Riley, batterie, au Festival de Marciac. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. ETA Hoffmann. Undine, opéra féerique en trois actes sur un livret de La Motte Fouqué, par le Chœur de la Cathédrale Sainte-Hedwige de Berlin et l'Orchestre symphonique de la Radio de Berlin, dir. Roland Bader, Krisztina Laki (Undine), Roland Hermann (le chevalier Huldbrand), Hans Frazen (un vieux pêcheur), Elisabeth Glauser (sa femme), Karl Ridderbusch (Kohleborn, un esprit des eaux), Mani Mekler (Berthalda, leur fille adoptive), Heikki Orama (Heilmann, un saint homme), Ulrich Ress (le duc), Dora Koschak (la duchesse). 23.20 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Reichardt : Lieder sur des poèmes de Goethe, Dietrich Fischer-Dieskau, baryton, Maria Graf, harpe ; Cantate funèbre pour la mort de Frédéric le Grand, par le Chœur de Chambre de la RIAS Berlin et l'Orchestre de la Radio de Berlin, dir. Gerd Albrecht, Georgine Resik, soprano, Gabriele Schreckenbach, alto, Horst Laubentahl, ténor, Harald Stamm, basse. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Arte révèle le regard africain sur l'Europe

La chaîne thématique propose, à travers cinq moyens métrages, un film de Jean Rouch et un portrait du cinéaste, une vision nouvelle sur les rapports entre les deux cultures

SOUS-TITRÉE « Regard africain sur l'Europe », la soirée d'Arte réserve pourtant la part du lion à un Français, Jean Rouch, dont *Petit à petit* (92 minutes, le plus long des films programmés) précède *Jean Rouch à l'envers*, un portrait du maître du cinéma-vérité réalisé par Manthia Diawara, un Malien vivant aux Etats-Unis. Sabine Bubeck, qui a composé ce programme pour la ZDF, revendique ce parti pris. A ses yeux, il a un premier mérite, celui de rappeler qu'il existe une quantité de recherches, publications et films sur l'Afrique produits par les Européens et que notre regard sur ce continent est conditionné par cette production antérieure, dans notre perception, à l'expression des Africains.

Ce choix – comme celui de l'intitulé de la soirée : « Lettres africaines », qui renvoie aux *Lettres persanes* de Montesquieu – indique aussi que, traditionnellement, les Européens se sont mis eux-mêmes dans la position de l'étranger. Ils ont observé leur société en adoptant un regard extérieur, pour mieux la connaître et la critiquer.

« Cette soirée joue beaucoup avec les projections des uns sur les autres », dit Sabine Bubeck. Et pour commencer, *Le Noir des Blancs*, de Youssef El Ftouh, une plongée dans tous les clichés de la représentation du Noir : ceux de l'époque coloniale, évidents, violents, mais encore les préjugés plus discrets d'aujourd'hui, et notamment ceux véhiculés par la publicité. Puis, dans une lettre à l'ami resté au pays, Mweze Ngangura, faux Candide zaïrois, raconte *Les Derniers Bruxellois* : la vie autour de la place des Marolles (où se tient le marché aux puces) et le souci des Marolliens et du *« président du Vieux-Marché »* de préserver la notion de communauté et l'esprit de solidarité.



« CINÉMA-PLAISIR »

Place ensuite à Jean Rouch. Il découvre l'Afrique dans les années 40 en tant qu'ingénieur des Ponts et Chaussées, se passionne pour l'ethnologie et le cinéma et achète une caméra d'occasion en 1947. Il n'arrêtera plus de filmer, toujours avec des techniques dites « légères ». Il a tourné plus de cent vingt films, la plupart sur le continent africain. Du cinéma ethnographique, du documentaire, de la fiction... En 1961, il signe *Chronique d'un été*, avec le sociologue Edgar Morin. A partir de ce moment, on parle de « cinéma-vérité ». Pourtant *Petit à petit*, réalisé en 1969, n'a rien à voir avec le cinéma-vérité. Certes, les dialogues sont improvisés par les acteurs – ici, Damouré Zia et Lam Ibrahima Dia, les vieux compères de Rouch depuis *Jaguar* (1954) et *Moi, un Noir* (1958), jouent deux hommes d'affaires nigériens qui viennent à Paris étudier la vie dans les grands immeubles avant d'en construire un à Niamey pour afficher leur réussite – mais la situation est de pure fiction, de pure fantaisie. Loin du cinéma ethnographique ou sociologique, loin de la réalité. A voir ce film aujourd'hui, ce qui s'impose avec force, c'est que *Petit à petit* est du « cinéma-plaisir ».

Jean Rouch à l'envers est signé par un Malien résidant aux Etats-Unis. C'est un « à la manière de... » : Manthia Diawara est venu à Paris et, à son tour, il a observé Rouch d'un point de vue d'ethnologue. Chaque séquence part de l'un de ses films (*Petit à petit*, *Chronique d'un été*, *Les Maîtres-fous*, *Moi, un Noir*...). Conscient de *« la place essentielle de Rouch dans la représentation du monde africain au cinéma »* mais aussi dans son itinéraire personnel, Diawara se demande si, dans l'esprit des Noirs comme des Blancs, le cinéaste français n'occupe pas, en toute amitié, la place des Africains et s'il ne les a pas *« empêchés de s'exprimer sur eux-mêmes »*.

Le « chercheur » a accompagné son « sujet » au Musée de l'Homme comme dans ses promenades favorites. Au bassin des Lions du Jardin des plantes, là où tout le monde voit un mangeur d'homme, Jean Rouch voit un lion *« qui aime les hommes »*... Manthia Diawara a aussi interrogé les Africains de Paris. Ceux-ci en disent long, en peu de mots, et on comprend que le cinéma de Rouch n'est pas et ne peut pas être le leur. Un film parle d'abord de son auteur, de celui qui tient la caméra.

Thérèse-Marie Deffontaines

★ « Soirée thématique : Lettres africaines ». Arte, jeudi 19 octobre à 20 h 40.

France unie

par Luc Rosenzweig

LA « TÉLÉVISION DE CRISE » est un exercice particulièrement délicat. Le traitement de la série d'attentats dont Paris est actuellement la victime avait mis en lumière les dangers d'une dramatisation excessive de ces événements. Le gouvernement s'en était ému, mais il n'était pas le seul. Lors de l'explosion de l'avenue Hoche, par exemple, la présence insistante des caméras sur le terrain, même lorsque cela ne se justifiait pas en termes d'information, comme la « médiatisation » d'un témoin jugé essentiel n'avaient pas fait avancer l'enquête, ni la compréhension des événements par le public.

Cette fois-ci, les leçons de ces excès semblent avoir été tirées. L'attentat dans le RER, mardi, a provoqué une émotion profonde dans le pays, mais la population ne se laisse pas aller à la panique. Tous les témoignages recueillis dans les rues de Paris et dans les transports en commun révèlent certes l'inquiétude devant cette menace, mais aussi le refus de laisser entraver sa vie quotidienne par la peur.

C'est peut-être la seule réponse adéquate à donner au terrorisme aveugle et quasi insaisissable. Quand le peuple est sage, sa télévision et sa classe politique n'ont pas trop de mal à trouver le chemin de la raison et de la mesure. Comme par enchantement, on trouve les mots et le ton juste. De Jacques Chirac à Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, chacun sait jouer sa partie, avec son style propre dans le concert de la France momentanément unie.

Il y a tout de même un petit problème, celui du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré. Cet homme est certainement soumis à une rude épreuve, et cela au tout début de sa carrière gouvernementale. Il se donne du mal, un peu comme ces élèves peu doués qui attirent l'indulgence des profs par leur ardeur bovine au travail. Mais le poste qu'il occupe n'est pas fait pour un pied-tendre.

Le « premier flic de France » doit rassurer, rassurer et encore rassurer. La caméra est cruelle. M. Debré se donne du mal, il s'agite, il cause trop, et c'est nous qui, au bout du compte, avons envie de lui dire : « Cool, Jean-Louis, on s'en sortira... » Il est là, sur le terrain, mais on a l'impression qu'il gêne le travail de ses hommes.

Les paroles censées montrer la présence de l'Etat se résument souvent à des truismes dignes du Sapeur Camember. *« Les investigations se poursuivent, mais je crois que l'on peut parler d'attentat »*, lance-t-il, martial, mardi matin. Merci Jean-Louis.

A une autre occasion, il s'était laissé aller à un diagnostic imparable pour décrire la situation : *« Nous avons affaire à un engin explosif qui a explosé. »* De Charles de Gaulle, Debré fils ne semble avoir retenu que le penchant à proférer des tautologies du genre « la France, c'est la France ». Un peu court, et pour tout dire inadapté.

JEUDI 19 OCTOBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
17.25 Série : La Philo selon Philippe.
17.55 Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
19.50 Les Pourquoi de M. Pourquoi.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50 Série : Julie Lescaut.
Double Rousse, d'Elisabeth Rappeneau.
Durant son enquête sur des crimes déguisés en accidents, Mme la commissaire rencontre une ex-flic, exclue de la police, au fort tempérament et aussi rousse qu'elle...
22.30 Magazine : Tout est possible.
Présenté par Jean-Marc Morandini. Invitée : Marthe Villalonga.
23.55 Magazine : Ex libris.
Présenté par Patrick Poivre d'Arvor. Les Français sous l'Occupation : honteux ou courageux ?
1.05 Journal, Météo.
1.15 Programmes de nuit.
Les Aventures du jeune Patrick Pacard [2/6] ; 2.10, TF 1 nuit (et 2.50, 3.25, 4.00, 4.35) ; 2.20, Histoires naturelles (et 5.05) ; 3.00, Côté cœur ; 3.35, L'Aventure des *plantes ; 4.10, Intrigues ; 4.45,* Musique.

FRANCE 2

12.50 Météo (et 13.40).
12.55 Loto, Journal, La Transat (et 1.00).
13.45 Série : Derrick.
14.50 Série : Soko.
15.40 Tiercé, à Longchamp.
16.00 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.20). Souvenir de guinguettes.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Les Premières Fois.
17.45 Série : Génération musique.
18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.40 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.15 Bonne nuit les petits.
19.20 Studio Gabriel (et 2.50).
19.59 Journal.
20.15 Invité spécial.
20.50 Météo, Point route.

21.00 Magazine : Envoyé spécial.
Céline, d'Eric Perrin et Bernard Puissesseau ; Au chevet de la vie, de Véronique Gaglione et Pascal Pons ; La Momie de Saint-Lazare, de Florence Mavic et Pascal Stelletta.
22.55 Expression directe. UPA.
23.00 Cinéma : Le Rideau déchiré. ■ ■
Film américain d'Alfred Hitchcock (1966). Avec Paul Newman.
1.15 Journal, Météo.
1.30 Le Cercle de minuit.
Présenté par Laure Adler. Actualité du cinéma. Avec Niki Manojlovic et Goran Bregovic, à propos d'*Underground*, le film d'Emir Kusturica.
3.20 Programmes de nuit.
Bas les masques ; 4.35, 24 heures d'infos ; 4.45, Chez Boogies ; 5.10, Défirenlair ; 6.00 Dessin animé.

FRANCE 3

12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Magazine : Si vous parliez.
A Rennes. Faut-il un statut pour les couples homosexuels ?
14.30 Questions au gouvernement.
En direct du Sénat.
17.05 Les Minikeums.
17.45 Série : Les deux font la loi.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
L'Enigme, de Rezvani.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.50 Cinéma : Naïs. ■ ■
Film français de Raymond Leboursier et Marcel Pagnol (1945) avec Fernandel, Henri Poupon, Jacqueline Bouvier.
22.55 Météo, Journal.
23.25 Magazine : Ah ! Quels titres !
Présenté par Philippe Tesson. Le commerce de la provocation. Invités : Oliviero Toscani, publicitaire de Benetton ; Jacques Seguéla *(Pub Story)* ; Daniel Robert *(Lettres à un jeune publiciste)* ; Dominique Wolton, sociologue.
0.25 Magazine : Espace francophone.
Ils ont choisi la langue française pour s'exprimer.
0.55 Feuilleton : Dynastie.
1.45 Musique Graffiti.
Sonate KV 526, de Mozart, par Gérard Wyss, piano, et Raphaël *Oleg*, violon (15 min).

M 6

12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Série : Drôles de dames.
14.20 Série : Wolff, police criminelle.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Mode 6 (et 0.35). Chanel.
20.05 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Magazine : Passé simple.
Présenté par Marielle Fournier. La Longue Marche.

20.45 Cinéma : Invasion Los Angeles. ■ ■
Film américain de John Carpenter (1988). Avec Roddy Piper, Keith David, Meg Foster.
22.40 Téléfilm : Nuit sauvage.
De Bill Corcoran, avec Stefanie Powers, Helen Shaver.
A la recherche d'une station-service, la nuit de la fête de Thanksgiving, trois femmes s'égarent dans un quartier mal famé. Elles sont repérées par un gang de voyous dirigé par un dangereux psychopathe.
0.40 Magazine : Fréquenstar.
Michel Fugain.
2.30 Rediffusions.
Rock express ; 2.55, Frank Sinatra ; 3.50, Fanzine ; 4.15, Jazz 6 ; 5.10, Starnews.

CANAL +

EN CLAIR JUSQU'À 13.45
12.28 Court métrage : Crame pas les blases.
12.30 La Grande Famille.
13.45 Cinéma : Délits flagrants. ■ ■
Film français de Raymond Depardon (1994).
15.35 Documentaire : Les Dauphins, compagnons de nos rêves.
La complicité entre une petite fille et un dauphin. Un film de la BBC.
16.00 Cinéma : Salé, sucré. ■
Film taïwanais d'Ang Lee (1994).
17.55 Dessin animé. Les Multoches.
18.00 Le Dessin animé. Iznogoud.
EN CLAIR JUSQU'À 20.30
18.40 Nulle part ailleurs.
19.30 Flash d'informations.
19.40 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.

20.15 Sport : Football.
PSG-Celtic Glasgow. Match aller de la Coupe des Coupes, en direct ; à 20.30, coup d'envoi ; à 21.15, flash d'informations.
Depuis six ans, le Celtic Glasgow cherche à retrouver la recette qui en avait fait le vainqueur de la Coupe des champions en 1967.
22.30 Chasse à l'homme. ■
Film américain de John Woo (1993).
0.00 Cinéma : Les Parapluies de Cherbourg. ■ ■ ■
Film français de Jacques Demy (1963).
1.30 Documentaire : L'Univers de Jacques Demy.
D'Agnès Varda (91 min).

LA CINQUIÈME

12.30 Atout savoir.
13.00 Les Remèdes de la nature.
13.30 Les Grands Maîtres du cinéma. Jacques Tati.
14.30 Arrêt sur images.
15.30 Qui vive ! Médecine scolaire.
15.45 Allô ! la Terre [4/5].
16.00 La Preuve par cinq [4/5].
16.30 Documentaire : Arctique, le morse et la baleine tueuse.
17.00 Rintintin.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Ma souris bien-aimée.
18.15 ▶ Alphabets de l'image.
18.30 Le Monde des animaux.

ARTE

19.00 Série : Ivanhoé
19.30 Une autre ivresse.
L'Europe repense la lutte contre la toxicomanie. Documentaire de Jürgen Czwienk.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Soirée thématique : Lettres africaines.
Regard africain sur l'Europe.
20.41 Le Noir des Blancs.
Documentaire de Youssef El-Ftouh.
21.10 Les Derniers Bruxellois.
De Mweze Ngangura.
21.35 Cinéma : Petit à petit. ■
Film français de Jean Rouch (1970).
23.10 Lettre à Antie Boatemaa.
Documentaire de Rosemary Dei Boateng.
23.25 Jean Rouch à l'envers.
Documentaire de Manthia Diawara.
0.15 Lettre à Mejo.
Documentaire de Jakub Barua.
0.30 Dans le miroir de l'autre.
Documentaire de Gustav Deutsch et Mostafa Tabbou.
1.05 La Chute du Mur, une chronique [2/12].
1.20 Danse : Commedia.
Ballet de Carolyn Carlson (rediff. du mercredi 18, 90 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Les Choses de la vie. ■ ■ Film français de Claude Sautet (1970). 21.25 30 millions d'amis. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Correspondances. 22.50 Survivre à Shanghaï. De Diane Perelsztejn. 0.05 Tell quel. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).
PLANÈTE 19.35 Allemagne : Du Kaiser au mur de Berlin. De Marshall Flaum. 20.35 Légendes vivantes d'outre-mer. [6/13] Les Cow-boys du Ua Uka. De Jean Queyrat et Benoît Segur. 21.00 Le Menu. De Frédéric Laffont. 22.00 Lonely Planet. [10/13] Australie. De Philippa Robinson. 22.45 Watergate. [2/5] Les Mensonges du président. De Mick Gold. 23.40 Du bidonville aux HLM. D'Agnès Denis et Medhi Lallaoui. 0.30 Avoir 16 ans et toutes les Andes. De Bernard Germain. 1.00 Nautilus. [4/5] La Révolution nucléaire. De Ian Potts (50 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Match Première. 19.35 Stars en stock. 20.00 Paris modes prêt-à-porter. 21.00 Casablanca. ■ ■ Film américain de Michael Curtiz (1943, N., v.o.). 22.40 Totalement cinéma. 23.10 Concert : Kyung-Wha Chung. 0.00 Musiques en scènes. 0.30 Concert : Miles Davis. Enregistré au Festival international de jazz de Montréal en 1985 (60 min).
CANAL J 17.25 Le Cristal magique. 17.50 Les Fables géométriques. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, C'est vous qui le faites : SOS Tips ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, Atomes crochus ; 19.15, La Revue de presse ; 19.20, Codes secrets ; 19.30, Série : Mission top secret ; 19.55, La Mode et Au revoir.
CANAL JIMMY 20.00 Pierrot la Tendresse. ■ Film français de François Villiers (1960). 21.25 Série : Liquid Television. 21.50 Quatre en un. 22.15 Chronique du front. 22.20 Alberto Express. ■ Film français d'Arthur Joffé (1990). 23.55 Souvenir. A bout portant. 0.40 Série : Au cœur du temps. L'Île de l'homme mort (55 min).
SÉRIE CLUB 19.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.15). Avec vue imprenable. 19.50 Série : Cher oncle Bill. Enfin seul ! 20.15 Série : Skippy le kangourou. 20.45 Série : Allô Béatrice (et 0.10). *L'Affreux séducteur.* 21.40 Série : Les Espions. La Conquête de Maude Murdock. 22.30 Série : 200 dollars plus les frais. La Comtesse. 1.00 Série : Mission impossible. Coup monté (45 min).
MCM 19.00 Zoom zoom (et 20.15). 19.15 Passengers. 21.00 MCM découvertes. 21.30 MCM Rock Legends. 22.25 MCM Home Vidéo. 22.30 Buzz Tee Vee. 23.00 MCM Mag (et 0.30). 23.25 Mangazone. 23.30 Blah-Blah Groove. 0.00 Cinémascope. 0.15 Clips non-stop (15 min).
MTV 19.30 The Pulse. 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Série : Aeon Flux. 0.00 The End ? (90 min).
EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (1.00). 19.45 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Vienne (Autriche) : 8e de finale. 22.00 Football. En différé. Coupe des coupes : 8e de finale. Matches aller. 0.00 Boxe. Résumé. Championnat britannique. Poids plume : Mike Deveney- Jon Jo Irwin, à Potters Bar (Angleterre) (60 min).
CINÉ CINÉFIL 19.20 La Patrouille perdue. ■ ■ Film américain de John Ford (1934, N., v.o.). 20.30 Etes-vous jalouse ? ■ Film français d'Henri Chomette (1937, N.). 22.00 Le Jour et l'Heure. ■ ■ ■ Film français de René Clément (1962, N.). 23.50 Le Club (80 min).
CINÉ CINÉMAS 18.55 Frankenstein et le *monstre de l'enfer.* ■ *Film britannique de* Terence Fisher (1973). 20.30 Le Milliardaire. ■ Film américain de George Cukor (1960). 22.15 Le Prix d'une vie. □ Film franco-italien de Domenico Campana (1989). 23.55 French Lover. ■ Film américain de Richard Marquand (1983, 95 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. La Havane. Le Son : au cœur de la musique populaire cubaine. 4. Les grands novateurs d'un genre en évolution constante. 20.30 Fiction. Cinquantième anniversaire de la Série noire. 2. Au bout du pétard... le pouvoir. 21.32 Profils perdus. Marcel Granet, l'homme qui nous fait aimer la Chine. 22.40 Les Nuits magnétiques. Mélancolie cubaine. 0.05 Du jour au lendemain. François Bon (C'était toute une vie). 0.50 Musique : Coda. Saint-Simon et les musiciens (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
FRANCE-MUSIQUE 20.00 Hommage à Charles Bruck. Extraits de concerts donnés par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de l'ORTF, dir. Charles Bruck (de 1965 à 1970) : Requiem, de Ligeti (1966) ; Concerto pour violoncelle et orchestre op. 104, de Dvorak (1965) ; Trois nocturnes, de Debussy (1968) ; L'Ascension, de Messiaen (1970) ; Concerto pour piano et orchestre nº 5 L'Empereur, de *Beethoven (1969) ; Nomos gamma, de Xena*kis (1969). 23.05 Ainsi la nuit. Davidsbündlertänze op. 6, de R. Schumann ; Pièces romantiques op. 75, de Dvorak. 0.00 Tapage nocturne. John Cage, In Memoriam : Daughters On the Lonesome Isle ; Six Melodies for violon and keyboards. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector. Œuvres de Du Mont, D'Anglebert, Tartini, Lotti, Mendelssohn, R. Schumann, Stenhammar, Sibelius, Ives, Ellington, Davis, McHugh, Basie, Copland, Poulenc, Franck, Onslow, Liszt, Kuhlau, Telemann, Haendel.
RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirees de Radio-Classique. Le cor romantique. Symphonie nº 31 Avec signal de cor, de Haydn, par le Concentus Musicus de Vienne, dir. Nikolaus Harnoncourt ; Trio pour piano, violon et cor op. 40, de Brahms, Rudolf Serkin, piano, Michael Tree, violon, Myron Bloom, cor ; Des Knaben Wunderhorn, extraits, de Malher, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Leonard Bernstein, Andreas Schmidt, baryton, Lucia Popp, soprano ; Le Crépuscule des Dieux Marche funèbre, de Wagner, par le National Symphony Orchestra of Washington, dir. Antal Dorati ; Adagio et Allegro op. 70, de Schumann, Radovan Vlatkovic, cor, Valdimir Ashkenazy, piano ; Till l'espiègle, poème symphonique op. 28, de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herber von Karajan ; Der Freischütz : chœur des chasseurs de von Weber, *par le Chœur de la Radio de Leipzig et la Staat*skapelle de Dresde, dir. Carlos Kleiber. 22.30 Archives. Le Quatuor de Budapest. Quatuor op. 96 américain, de Dvorak ; Quatuor nº 2 pour piano et cordes K 493, de Mozart, George Szell, piano ; Quatuor no 1, de Mendelssohn. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Le Monde
JEUDI 19 OCTOBRE 1995

Klaxon *par Pierre Georges*

C'EST UN HOMME POLITIQUE, de la majorité, qui parle sous cape : *« J'ai déjà vu des gouvernements qui allaient dans le mur. Je n'en avais jamais vu qui y aillent aussi vite. Et en klaxonnant encore. Car, en plus, ils sont persuadés que le mur va s'écarter au dernier moment. »*

Un mot bien sûr, confidentiel sarcasme, mais qui dit assez l'ambiance. La confiance n'est déjà plus ce qu'elle était. Et cette métaphore automobile, cette interrogation sur le bon usage de l'avertisseur sonore ne laissent pas d'inquiéter sur l'état des routes gouvernementales.

Gouverner en effet c'est klaxonner. Mais au bon moment, au bon instant, au juste ton. D'une autre manière, on peut même affirmer, sans grand risque d'errement, qu'un coup de klaxon jamais n'abolit le danger. Et si quelque chose menace bien ce gouvernement – outre la présence en son sein de quelques chauffards notoires et de quelques apprentis conducteurs –, c'est cette impression désagréable qu'il donne de foncer, à pleine allure, dans le brouillard. Ou dans le budget. A grands coups de corne ou de trompe. Marche avant, marche arrière.

On ne sait si ce gouvernement ira dans le mur, klaxon au clair. Et, plus fâcheux, s'il nous y conduira tous à grande vitesse. Mais les Français qui sont décidément des gens curieux viennent à leur manière de signifier leur envie de sauter en marche. Bien sûr, ce n'est qu'un sondage IFOP-*l'Express*. Avec la ponctualité et les limites d'un sondage. Mais il est curieux, comme un désir subit de passer la marche arrière. A la question rituelle, *« en pensant à l'avenir, faites-vous confiance à... »*, question censée résumer l'état d'esprit et l'état des cotes, la réponse est tombée bruyante comme concert d'avertisseurs : Jacques Delors à 66 %. Delors, loin devant les autres, Delors en pole position. Delors sur l'air des klaxons citoyens.

Ce n'est plus un sondage, mais une machine à remonter le temps ! Outre que l'intéressé lui-même, et de lui-même, a renoncé à la conduite des affaires, on voit mal l'histoire s'inverser. Jacques Delors fait désormais aussi envie que regret. Ce sera son châtiment et le nôtre.

Gouverner c'est klaxonner. Et un gouverneur, fût-il celui d'une banque centrale, cela gouverne. Donc cela klaxonne. Ce n'est pas sans un certain amusement que l'on prenait ce matin, par dépêche, des nouvelles d'un cousin fort éloigné du bon M. Trichet, patron de la Banque de France. Le gouverneur de la banque centrale de Chine, l'honorable Dai Xianglong, vient de sommer les autorités chinoises de remettre un peu d'ordre dans les affaires. Ce partisan du yuan *« fort »* a déclaré la guerre à l'inflation, entre 15 et 20 % l'an. Au motif que l'érosion de la monnaie conduirait inéluctablement à *« l'effondrement du système financier du pays »* et de ce fait *« menacerait la stabilité sociale politique et économique du pays »*.

Le discours ne nous est pas tout à fait inconnu et sonne à nos oreilles comme un air de déjà entendu. Gouverneurs de toutes les banques centrales, unissez-vous ! La fonction crée la pensée. Et même la pensée unique, à en juger par les ravages qu'elle exerce jusqu'aux tréfonds de la Chine millénaire. Et, nonobstant, monétaire.

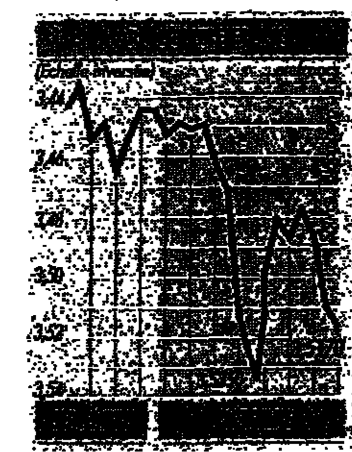
Le franc est à nouveau victime de la défiance des marchés

Les opérateurs redoutent un conflit entre la Banque de France et le gouvernement

LE FRANC s'est nettement replié, mardi 17 octobre, face à la monnaie allemande. Il a cédé deux centimes, reculant de 3,49 francs à 3,51 francs pour un deutschemark. Mercredi matin, la faiblesse du franc s'accentuait en raison du repli du dollar qui a suivi l'annonce d'un excédent commercial japonais plus important que prévu. Le franc tombait jusqu'à un cours de 3,5190 francs pour un deutschemark. Cette rechute de la devise française entraînait une remontée des taux d'intérêt à court terme. Les rendements à trois mois se tendaient à 7,15 %, soit un écart de 3 % avec les taux allemands.

Le répit dont avait bénéficié le franc à la suite de la décision du procureur de la République de Paris Bruno Cotte de ne pas ouvrir d'information judiciaire contre le premier ministre Alain Juppé a été de courte durée. Dès lundi matin, le franc avait fléchi après que les opérateurs des marchés financiers eurent pris connaissance des propos tenus, la veille, par Philippe Séguin, à l'occasion des assises nationales du Rassemblent pour la République (RPR). Le président de l'Assemblée nationale y avait critiqué la politique monétaire française en expliquant qu'*« il conviendrait que nul ne compromette la croissance en s'arc-boutant sur des taux d'intérêt qui sont dévastateurs »*. Cette déclaration est venue rappeler aux investisseurs que le débat sur l'autre politique n'était pas clos à l'intérieur de la majorité parlementaire.

Le franc a également été pénalisé par la mise en cause du ministre de l'économie et des finances Jean Arthuis dans le financement occulte du Centre des démocrates sociaux (CDS). La multiplication des affaires est très mal perçue par les intervenants anglo-saxons qui considèrent que la France est en voie *« d'italianisation »*.



Le franc a cédé 4 centimes face au deutschemark en 48 heures

« IMPATIENCE »

Les mesures annoncées par le gouvernement pour réduire le déficit des comptes sociaux (hausse du forfait journalier hospitalier) n'ont pas réussi à rassurer. Certains analystes jugent même qu'elles ont eu un effet contraire à celui escompté. *« Elles donnent le sentiment que le gouvernement cède à la panique »*, observe un économiste d'une banque française. *« Le premier ministre ne parvient pas à regagner la confiance des marchés financiers. »*

Les déclarations, mardi 17 octobre, du ministre de l'économie et des finances ont encore accentué la faiblesse du franc. *« Les prix sont stables. Rendons-en grâce à la Banque de France. Nous sommes également attachés à la stabilité de notre monnaie. Notre impatience, c'est la baisse des taux d'intérêt »*, a affirmé Jean Arthuis. Cette *« impatience »* a été perçue comme une tentavive de pression de la part du gouvernement sur la Banque de France pour qu'elle assouplisse rapidement sa politique monétaire. *« C'est le meilleur moyen de faire baisser le franc et de faire remonter les taux d'intérêt »*, observe un analyste qui dénonce *« le manque de professionalisme de la classe politique française »*.

Les opérateurs redoutent un conflit ouvert entre la Banque de France indépendante, qui cherche à préserver la valeur du franc face au deutschemark, et le gouvernement, qui compte sur une baisse rapide des taux d'intérêt pour relancer la croissance. Les ambiguïtés de la loi relative au statut de la Banque de France accentuent ces craintes.

SI le gouvernement *« détermine le régime de change et fixe la parité du franc »*, la banque centrale a pour mission *« d'assurer la stabilité des prix »*. Elle considère à ce titre que le maintien de la parité du franc vis-à-vis du deutschemark entre dans ses attributions puisqu'une dépréciation du franc vis-à-vis du deutschemark est susceptible de présenter des risques inflationnistes. Les déclarations de Philippe Séguin et de Jean Arthuis ont été interprétées – à tort ou à raison – par les investisseurs comme le signe d'une détérioration des relations entre le pouvoir et l'institut d'émission.

Pierre-Antoine Delhommais

Le dollar repasse sous la barre des 100 yens

LE DOLLAR s'inscrivait en forte baisse, mercredi 18 octobre dans la matinée. Le billet vert est repassé sous la barre des 100 yens et de 1,41 mark. Il est tombé jusqu'à à 99,51 yens, 1,4045 mark et 4,9345 francs avant de se reprendre modestement à la suite d'interventions de la Banque du Japon.

L'annonce d'un excédent de la balance commerciale japonaise plus important que prévu est à l'origine du repli du billet vert. L'excédent nippon s'est établi à 11,29 milliards de dollars (56 milliards de francs) au mois de septembre (4,4 milliards de dollars avec les Etats-Unis) alors que les économistes anticipaient un solde positif compris entre 9,7 et 10,6 milliards de dollars. Le déséquilibre des comptes extérieurs américains et japonais est considéré par les experts comme la principale raison de la faiblesse du dollar et de la vigueur du yen. Dans cette perspective, les investisseurs attendaient avec inquiétude la publication, mercredi après-midi, de la balance commerciale américaine au mois d'août.

La rechute du billet vert ne constitue pas une surprise pour les analystes. Ces derniers soulignent le caractère très artificiel qu'avait présenté la hausse du dollar enregistrée au cours du mois d'août. Celle-ci était due, pour l'essentiel, aux interventions des banques centrales, notamment de la Banque du Japon. Mais les investisseurs privés n'ont pas pris le relais. Le dollar est également affaibli par les perspectives d'assouplissement de la politique monétaire américaine qui rendrait les placements en dollars moins attractifs.

SOMMAIRE

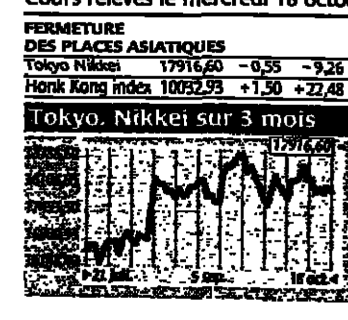
BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 18 octobre, à 12 h 31 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	17916,60	−0,55	−9,26
Honk Kong index	10032,93	+1,50	+22,48



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 17/10	Var. en % 16/10	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1779,74	−0,60	−5,39
Londres FT 100	3578	+0,58	+16,71
Zurich	—	—	+15,34
Milan MIB 30	979	+5,49	−4,48
Francfort Dax 30	2201,03	+0,43	+4,48
Bruxelles	1421,27	−0,19	+2,27
Suisse SBS	—	—	+32,54
Madrid Ibex 35	300,89	−0,06	+5,57
Amsterdam CBS	302,50	+0,03	+8,81

DEMAIN dans « le Monde »

BETTINO CRAXI ET LES FANTÔMES DU PASSÉ : de son exil tunisien, l'ancien président du conseil italien, poursuivi pour *« corruption »* par la justice de son pays, se penche sur l'histoire contemporaine de l'Italie et juge sévèrement Rome.

Tirage du *Monde* daté mercredi 18 octobre 1995 : 590 457 exemplaires

Le CSA veut pouvoir contrôler les autoroutes de l'information

LE PROJET DE LOI que le gouvernement doit présenter le 15 novembre (*Le Monde* du 17 octobre) afin d'autoriser entreprises et collectivités territoriales à expérimenter, pour cinq ans, des projets de services « en ligne » sur les autoroutes de l'information, inquiète le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Ce texte permettrait aux câblo-opérateurs d'exploiter des services téléphoniques sur les réseaux câblés, dérogeant ainsi au monopole des télécommunications. Il propose aussi d'autoriser des opérateurs à créer des plates-formes de télécommunications (téléports).

En matière de télévision, secteur très réglementé, le projet de loi prévoit que le CSA donnera son feu vert aux expérimentations concernant les nouveaux services en numérique (multiplexage de chaînes, transmission de chaînes par micro-ondes...) sans recourir aux classiques autorisations, ce qui permettra d'accélérer le lancement de projets.

TROIS POINTS D'INQUIÉTUDE

Les contraintes légales sur les quotas de diffusion seront assouplies : ainsi, pour un « bouquet » de télévisions diffusées en numérique, les quotas de diffusion pourraient être calculés globalement et non plus chaîne par chaîne. Idem pour les bouquets en MMDS (techniques de transmission des images par micro-ondes).

D'autre part, pour développer la vidéo ou la radio à la demande, le CSA pourra « assouplir » les obligations de production ou de diffusion de ces services. Le texte stipule que tous les opérateurs audiovisuels pourront participer aux expérimentations : la législation sur les concentrations pénalisant TF 1, France Télévision et M 6 sera levée.

Trois points majeurs inquiètent le CSA. D'abord, les projets pourront donner lieu à expérimentation s'ils ont reçu l'aval *« des ministres chargés des technologies de l'information, des télécommunications et de la communication »*, ce qui signifie que, sur tous les projets touchant à la communication audiovisuelle, l'avis du CSA ne sera pas nécessaire. Deuxième point, le projet de loi dénie au CSA toute compétence sur les nouveaux services, notamment de type télématique, même lorsque ces projets utilisent les ressources techniques des moyens de communication audiovisuels (images animées, sons) ou sont distribués par des infrastructures relevant du CSA (réseaux câblés, par exemple).

Dernière inquiétude : la direction générale des Postes et Télécommunications (DGPT) peut autoriser des services de téléphonie vocale sur des infrastructures autorisées par le CSA (câble ou hertzien) sans information ni avis de ce dernier. Certains membres du CSA redoutent qu'une « cogestion » ne surgisse entre l'instance de régulation et le ministère des télécommmunications, *« le risque étant qu'à terme la DGPT revendique la maîtrise de l'ensemble des infrastructures et réseaux d'information, réduisant le CSA à un rôle de contrôle des programmes* a posteriori ». Les « sages » vont se réunir et adopter une attitude qui sera communiquée aux ministres concernés, après quoi cet avis devrait être rendu public.

Yves Mamou

Trois magistrats critiquent une intervention de M. Toubon auprès de la justice suisse

DANS UNE LETTRE datée du 13 octobre, trois magistrats français actuellement en charge d'affaires politico-financières sensibles remercient le procureur général de Genève, Bernard Bertossa, pour *« l'efficacité des relations directes »* qu'ils ont pu établir avec les autorités judiciaires suisses. Les signataires de ce courrier, dont *Le Canard enchaîné* du 18 octobre publie un fac-similé, sont le conseiller rennais Renaud Van Ruymbeke, le juge d'instruction de Créteil Eric Halphen, chargé du dossier des fausses factures des HLM de la région parisienne, et le juge d'instruction de Toulon Thierry Rolland, qui instruit le dossier du sénateur Maurice Arreckx.

Leur texte se veut une réponse à une lettre adressée, le 4 août, par le garde des sceaux, Jacques Toubon, à son homologue suisse Arnold Koller, et dont *L'Hebdo* de Lausanne avait révélé la teneur le 12 octobre : M. Toubon rappelait la justice helvétique aux obligations prévues par les conventions d'entraide, et notamment celle de passer *« par la voie diplomatique »* pour transmettre des documents.

Interrogé par le même hebdomadaire, le procureur général Bertossa avait commenté : *« S'il s'avère que M. Toubon a bien entrepris une telle démarche, c'est préoccupant. Alors que ses prédécesseurs se contentaient de ne rien faire pour améliorer l'entraide, lui, il intervient pour qu'elle fonctionne plus mal. »* Le retour à une application stricte des règles, ignorant les urgences imposées par certains dossiers, *« aurait pour effet de ralentir considérablement la transmission des procédures*, écrivent les trois magistrats français, *et par voie de conséquence, de renforcer l'impunité de délinquants qui ont versé ou perçu de confortables commissions à l'étranger »*. *« Ces derniers*, poursuivent-ils, *utilisent actuellement toutes les voies de recours ouvertes par le droit suisse afin d'entraver l'action de la justice. »*

Soulignant leur habitude de recourir *« parallèlement »* à la voie diplomatique, MM. Van Ruymbeke, Halphen et Rolland, qui s'étaient rejoints, en suivant le fil de leurs enquêtes respectives, sur la piste d'un compte suisse utilisé par une filiale de la Lyonnaise des eaux pour verser de l'argent à des destinataires politiques (*Le Monde* du 13 septembre), concluent qu'ils ne se sentent *« nullement engagés par les souhaits qu'aurait formulé le garde des sceaux »* et partagent la *« désapprobation »* exprimée par M. Bertossa. Interrogé par *Le Monde*, le cabinet de M. Toubon a confirmé l'existence de la lettre du 4 août, précisant qu'elle comportait bien *« un rappel aux règles de base de la transmission des commissions rogatoires internationales »*, mais *« aucune référence à des dossiers particuliers »*. *« L'intention du garde des sceaux était d'améliorer les choses »*, nous a déclaré l'un de ses conseillers.

H. G. et R.-P. P.

■ **THOMSON-CSF : l'entreprise spécialisée dans l'électronique de défense**, filiale du groupe nationalisé Thomson, a annoncé, mercredi 18 octobre, un bénéfice net de 364 millions de francs pour le premier semestre de 1995 contre une perte de 176 millions pour la même période de 1994. Le résultat opérationnel est de 784 millions soit 5,1 % du chiffre d'affaires (15,5 milliards de francs). La sortie du rouge s'explique par le retour à meilleure fortune du Crédit lyonnais dont Thomson-CSF détient 18,9 % et par une forte contribution (202 millions) de la filiale SGS-Thomson dans les semi-conducteurs.